Recherches sur la rage ... / [Charles-Louis-François Andry].

Contributors

Andry, Charles-Louis-François, 1741-1829. Poissonnier-Desperrières, Antoine, 1722-1793. Vicq-d'Azyr, M. 1748-1794. Andry, M. Delalouette le fils, M. Thouret, M.

Publication/Creation

Paris: Didot, Jnr, 1780.

Persistent URL

https://wellcomecollection.org/works/epzyrznn

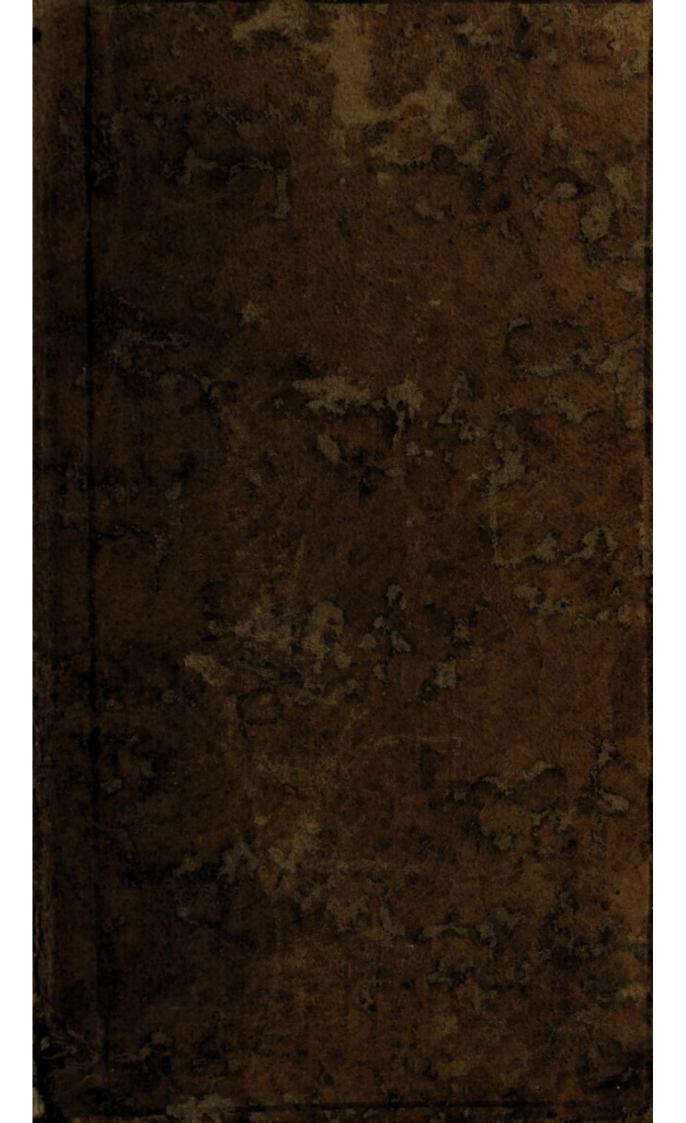
License and attribution

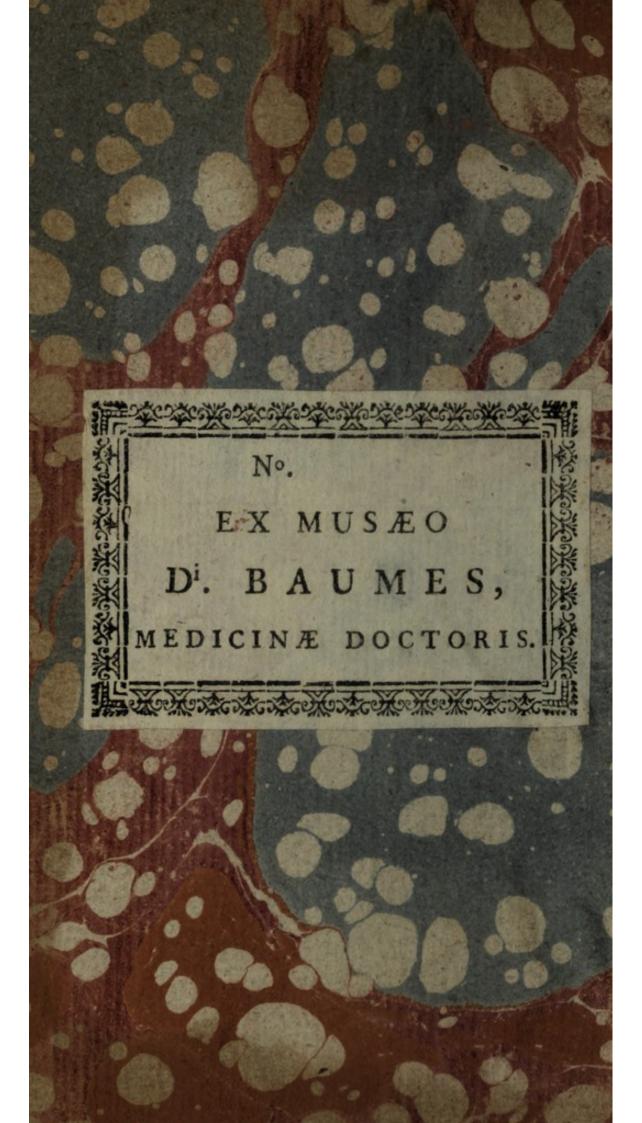
This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

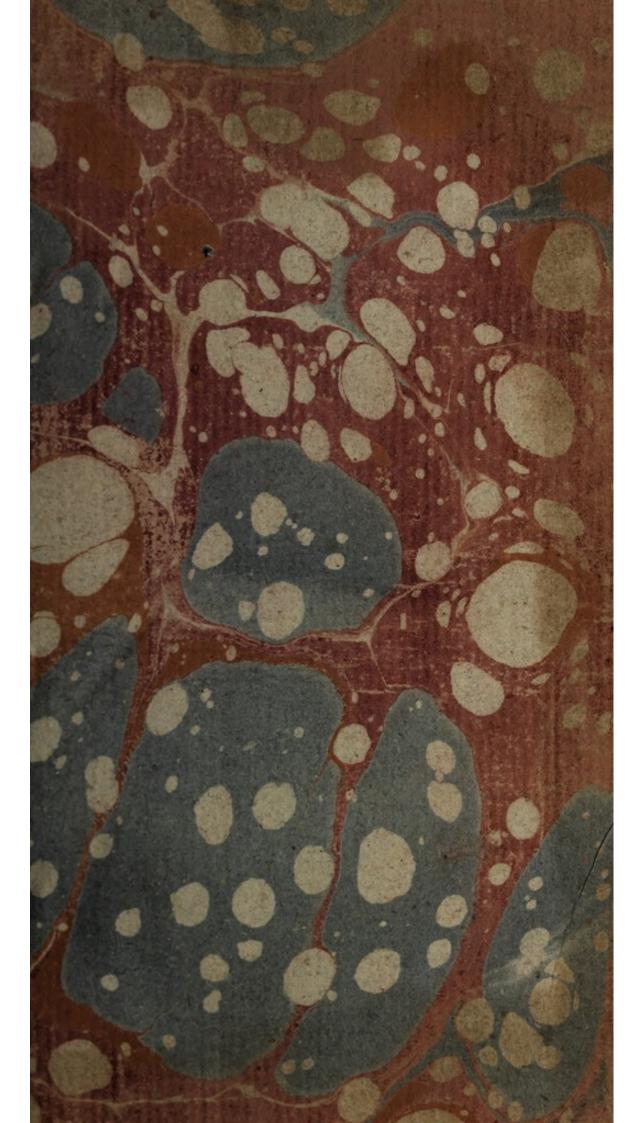
You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection 183 Euston Road London NW1 2BE UK T +44 (0)20 7611 8722 E library@wellcomecollection.org https://wellcomecollection.org







JUPP J.7.032/4 ANDRY, C.L.F.

RECHERCHES

SUR

LA RAGE,

PAR M. ANDRY.

Lues à la Société Royale de Médecine,

Nouvelle Edition, augmentée dans quelques endroits, & suivie du Traitement fait à Senlis à quinze personnes mordues par un chien enragé.



A PARIS,

Chez DIDOT le jeune, Libraire de la Société Royale de Médecine, quai des Augustins.

M. DCC. LXXX.

Avec Approbation , & Privilège du Roi.

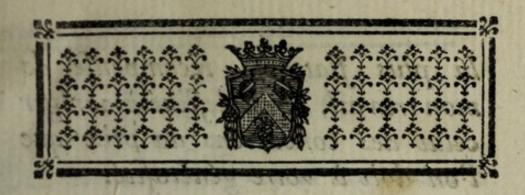
318332 RECHEIL SUR ONA PAR M. ANDAY. Late d' le Société Royale de Milhaine, VELLE EPHTON - REPORTED SALEY decided I mit siving the sales of secure ment fint à Senis à quinze perfonnes. mordens par un chieu cutigh,



Chez Dro or le jeune, Libraire de la Sociatel Royale de Médecine, quai des Augustine,

M D.C.C. IXUM

APARIS



A MONSIEUR LE NOIR, CONSEILLER D'ÉTAT,

Lieutenant-général de Police,

Associé libre de la Société Royale de Médecine.

MONSIEUR

Monsieur,

La Société Royale de Médecine m'ayant chargé de rassembler ce que l'observation & l'expérience offrent de plus instructif sur la nature & les moyens curatifs de la rage, je trouve dans l'hommage qu'il m'est permis de vous en faire, la plus flatteuse récompense de mon travail. Il est destiné à abréger celui des concurrens au prix que

l'on doit à votre générosité.

Ce nouveau monument de votre bienfaisance signale votre attention sur tout ce qui intéresse l'humanité, & ne peut que lui rendre de plus en plus cher un Nom que la reconnoissance a depuis long-temps gravé dans les cœurs des Citoyens.

Je suis avec respect,

MONSIEUR,

Votretrès-humble & trèsobéissant serviteur, ANDRY.

MOMSIEUR!

TABLE

Des principaux Objets contenus dans ces Recherches.

A 1997年 - 2007 (1995年) 31 1950 - 10	E 19 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
Des raisons qui ont engagé	à pu-
blier cet ouvrage,	pag. 2
De la Rage,	3
De ses symptômes,	4
De ses espèces,	6
De la Rage spontanée,	8
De l'Hydrophobie symptomatique	e, 9
De la Rage communiquée,	19
Ouverture des cadavres,	33
Du traitement de la Rage,	45
Des accidens survenus après le	
ment de la Rage,	52
Des différens Remèdes proposé	
guérir la Rage,	56
Remèdes tirés du règne végétal,	
simples,	ibid.
composés,	Hole - State
tirés du règne animal,	59
minéral.	STATE OF THE PARTY
	ibid.
composés du règne ani	
du règne minéral,	
moyens,	ibid,

TABLE.

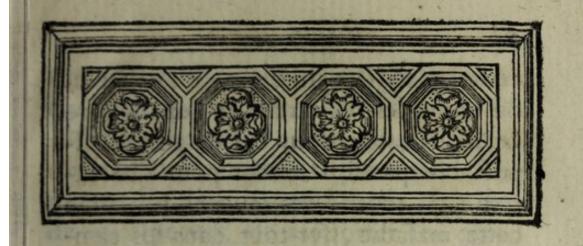
Remèdes diététiques,	66
externes,	67
chirurgicaux,	70
Du Mercure & de ses différentes parations,	pré-
parations,	72
Des Auteurs qui ont recommand	é ou
employé le Mercure, soit intéri	eure-
ment, soit extérieurement: Jean	Ra-
velly, 72. Daniel Tauvry,	Jean
Astruc, Pierre Desault, André C	Cant-
wel, François Boissier de Sa	uva-
ges, 73. Sentiment d'Honoré	-
tiot, 74. M. Darluc, ibid. M.	
let & le Fr. du Choisel, 75.	
Arrigoni, M. Grossin Duhaume	-
Antoine-Nicolas Hagg, M.	
vinus, 79. M. Ehrmann, 80	-
Baudot, 82. M. de Lassone,	
Traitement différent & chirurgical	pro-
posé par M. Le Roux,	
Observ. de M. Ribeiro Sanches,	
de M. Falkener,	
de M. Wrightson,	103
Corollaires de M. le Docteur Sanches,	
Observ. de M. le Jau,	107
de M. Masars de Cazeles,	III
Mémoire & Observ. de M. Baudot,	121
Observation de M. Oudot,	125
Réflexions sur l'Obs. de M. Oudot,	131
Observations de M. Erhmann,	133
de M. Maréchal,	149

TABLE.

1	Observations de M. Bonafos,	152
67	de M. Fothergill,	158
70	de M. Vaughan,	163
pre-	de M. Rislez,	192
72	de M. Dupuy,	195
014	de M. Coste,	201
176-	de M. le Roux,	205
Ra-	de M. Moreau,	211
ean		mèdes
nt-	Notes sur la Rage, & sur diffèrens Res proposés pour guérir cette maladi	e.
0	202	32
Per I	Première Note, dans laquelle on	The second second
el-	une histoire succinte des Auteur	AND THE PROPERTY OF THE PARTY O
nt,	ont donné des traités plus ou n	
7.	étendus sur la Rage, Extrait de la thèse de M. Sielig,	215
74		
4.	Observations sur la poudre d'Anage	100000000000000000000000000000000000000
	par M. Chabert,	
7	Observations sur les effets du vina	igre,
7	par M. Beudon,	
9	Recette de la poudre de Julien	Paul-
2	mier, siden I de moiture	236
3	Observations sur cette composition	
6	M. Livré,	238
1	Réflexions;	243
	Histoire de la femme de St. Calais,	, 244
	Reflexions,	253
1	Poudre de M. le Joyant,	265
1	Remède de M. Faget,	ibid.
	Remede publié par M. Duhame	l du
	Monceau,	269

TABLE.

Des Scarabés, de leur préparation	, de
leur usage,	271
leur usage, Des Cantharides,	284
Composition & usage de la poudr	e de
Tunquin, ou poudre de Cobb,	
De la nécessité du Cautère actuel,	The Part of the Pa
Eclaircissemens sur les suites du tr	
ment administré en 1776, à	THE REAL PROPERTY AND ADDRESS.
sieurs personnes du Mâconnois	
dues par un loup enragé; par	of the last of the last
Blais,	
Extrait de ce qu'ont écrit les Hip	pia-
tres sur la fureur ou la rage	des
chevaux, & de ce qu'ils ont di	t fur
la véritable rage, suite de la mo	
d'un animal entagé,	3.06
Notice de plusieurs remèdes proposés	pour
guérir la rage,	319
ADDITIONS.	
Observation de M. Verchere,	350
Observation de M. Lafon,	351
de M. Odoardi,	360
de M. Revolat,	370
	381
de M. Laborde, de M. Begoude la B	
me,	392
de M. Duperrin,	396
CONTRACTOR OF THE PARTY OF THE	arja A
Fin de la Table.	Tring.



RECHERCHES

SUR

LA RAGE.

La rage, par l'appareil affreux des fymptômes qui la caractérisent, par l'insidélité des moyens curatifs proposés contre cette maladie, est un des plus cruels sléaux dont l'humanité ait à gémir. Ce n'est pas faute de la part des médecins d'avoir donné à cet objet intéressant toute l'attention qu'il mérite: le nombre des auteurs qui ont traité de la rage, de ses causes, de ses remèdes, tant préservatifs que curatifs, de son analogie avec les autres virus (a), peut aller à trois

⁽a) Plusieurs auteurs ont trouvé de l'analogie entre le virus de la rage & les autres virus. M. Pouteau trouve de l'analogie entre la ma-

dé toutes les ressources de l'expérience de l'observation. Un magistrat respectable par son amour pour l'humanité (a), touché des ravages qu'exerce cette maladie, sur-tout dans les campagnes, a remis à la Société royale de Médecine une somme de douze cents livres, pour être délivrée à celui qui détermineroit quel peut être le meilleur traitement de la rage. La Société avoit déja reçu plusieurs observations sur cette matière, & elle a cru qu'il seroit important de les rendre publiques, afin que les auteurs qui

nière dont agit le virus hydrophobique, & la manière dont agit le venin de la vipère. M. Parry & M. Afti Iui trouvent une analogie senfible avec la petite vérole, soit naturelle, soit inoculée. (Voyez Tentamen Medicum inaugurale quod eruditorum examini subjicit Calebus Hillier Parry. Edimburgi, in-8º. pag. 12, 26, 30, 51; & Compendio di Notizie interessanti circa il veleno de rabbiost animali del dottor Felice Asti, pag. 30 & 31, note VIII.) Les mêmes auteurs trouvent auffi quelque analogie entre le virus vénérien & le virus hydrophobique. Voyez M. Parry, pag. 12, 51; M. Asti, pag. 30, note VIII. Dès 1748, M. Sauvages avoit prouvé l'affinité du virus hydrophobique avec le virus vénérien. Voyez fa Differtation, fur la fin.

(a) M. Lenoir, conseiller d'Etat, lieutenantgénéral de police, associé libre de la Société

royale de Médecine.

travailleront sur cet objet, puissent en

tirer quelque utilité.

Nous croyons qu'en publiant ces observations, il ne sera point hors de propos de dire un mot de la rage & de ses espèces; de rapporter les opinions des auteurs sur l'analogie du virus de la rage avec les dissérentes humeurs; de présenter les phénomènes qui se sont trouvés à l'ouverture des cadavres, & de donner la liste des principaux remèdes vantés comme spécifiques.

La rage, qui est aussi nommée hydrophobie (a), parce qu'elle est sou-

A 11

⁽a) Parmi les auteurs qui ont écrit sur les dénominations, sur l'origine de la rage, il n'en est pas qui se soit aussi étendu que M. Félix Asti, dans l'excellent ouvrage qu'il a publié l'année dernière. J'ai pensé qu'il seroit intéresfant d'inférer dans ces Recherches ce qu'il a écrit sur les dénominations, sur l'origine de cette maladie, & sur les différens auteurs qui en ont traité. Il a raffemblé, en peu de mots, tout ce qu'il y a de plus curieux & de plus certain fur cet objet. Je citerai souvent ce savant profesieur de Mantoue, qui est au dessus de mes éloges; mais je le citerai d'après M. Hallé, notre confrère, auquel je dois encore des remercimens pour la traduction qu'il a bien voulu me donner de ce que M. Vaughan a écrit en anglais fur la rage. J'ai renvoyé, à la fin de ces Recherches, l'extrait de cette partie de l'ouvrage du médecin italien. (Voyez note A.) Il paroît que

vent accompagnée de l'horreur de l'eau, est une maladie convulsive & spasmodique, qui se termine ordinairement par un délire furieux, quelquefois sans sièvre. Ce délire revient par accès, & alors les malades se jettent sur ceux qui les approchent, leur crachent au visage, les mordent, & les déchirent à la manière des bêtes féroces. Ils écument, tirent la langue & jettent beaucoup de salive : leur visage est rouge, leurs yeux sont étincelans, égarés; ils sont tristes & inquiets; ils ont de la peine à soutenir la lumière & cherchent l'obscurité, & ils finissent par avoir de l'aversion pour l'eau, les liquides de toute nature, & même pour l'air, le vent, les flots de la mer, le bruit des rivières, les glaces des miroirs, les couleurs blanches, & tout ce qui peut faire naître l'idée de l'eau. Lorsqu'on leur présente quelques boissons, & qu'on les force d'en prendre, ils entrent dans des convulfions terribles; le seul nom de l'eau, ou de l'animal qui les a mordus, les

la rage & ses effets sont connus depuis trèslong-temps; puisque dans la retraite des dixmille, les soldats s'étant révoltés, Xénophon les compare à des chiens attaqués de la rage.

jette dans ces accidens; enfin quelques-uns sont pantophobes, & craignent tout ce qui les approche & les environne.

nai-

iel.

ent

ue

Il faut cependant remarquer que les malades atttaqués de la rage n'éprouvent pas indistinctement tous ces différens symptômes; quelques-uns sont morts, sans avoir eu la difficulté d'avaler, ni l'horreur de l'eau; que la rage accompagnée de délire dans les uns, n'en a produit aucun dans les autres; que ce délire est tantôt mélancolique, tantôt furieux; qu'il a agi sur les uns avec tant de violence, qu'on auroit pu les regarder comme maniaques; qu'il y a eu des malades qui ont été sur le champ abattus par le mal, d'autres en qui les forces ont tenu du prodige; que les uns meurent en faisant des cris perçans, en poussant des hurlemens affreux, d'autres dans une véritable léthargie, dans un état approchant de la paralyfie. Le docteur Howmann, dans sa lettre au docteur William Briggs, en parlant d'une rage produite par la morsure d'un renard enragé, fait mention d'une douleur subite à la main mordue, qui s'étendit ensuite sur le bras, à l'é-

A iij

paule & au dos; la main fut infenfiblement paralysée, & le malade mourut sans mouvement convulsif, sans pousser le moindre gémissement & le moindre soupir, comme si la paralysie fût en un instant devenue universelle & totale. Voyez Méad, & les Réflexions de M. Chabert sur la rage, pag. 430

La rage est, ou spontanée, telle qu'elle arriva au premier animal qui en fut attaqué, & qu'elle se produit dans certains animaux (a); ou com-

muniquée.

⁽a) Les animaux qui font les plus sujets à la rage, font les loups, les renards, les chiens & les chats. Ces quatre espèces enragent souvent par eux-mêmes. Cependant Théobald Fettich affure, d'après Guillaume Rascalon son beaupère, que, près de Francfort, le porc d'un payfan devint de foi-même enragé, tellement qu'il fautoit contre ceux qu'il rencontroit, les voulant mordre, sans toutesois qu'on scût qu'il cût blessé personne. On confeilla de tuer le porc & de l'enterrer au bois prochain, ce qui fut fait, mais non affez profondément, car il ne fut couvert que de peu de terre. Les renards ayant fenti en hiver la charogne, la découvrirent, & l'ayant mangé, ils devinrent enragés & mordirent les autres renards, qui se jeterent sur le bétail, les jumens & les hommes qu'ils rencontroient : plusieurs moururent misérablement ; ce qui fit donner ordre par les magistrats d'affer à la chasse des renards & de les exterminer. Tous les autres animaux, tels que les chameaux, les

On la distingue encore en commençante, en consirmée, en maligne & en bénigne.

chevaux, les bœufs, les ours, les ânes, les finges, les fouines, les martres, &c. ne deviennent enragés qu'après avoir été mordus par un animal attaqué de la rage. Quant aux oifeaux, tels que les coqs, je fais que Cælius Aurelianus dit, qu'une personne étant blessée légèrement par un coq qui combattoit, devint enragée. M. le Cat a fait inférer dans le tome II du Journal de Médecine, page 90, une obfervation sur une morsure de canard en colère, venimeuse & mortelle; mais il paroît que le coq & le canard n'étoient pas enragés, & qu'ils ne le devinrent pas, qu'il ne leur arriva même aucun accident après leur colère passée. Si la personne dont parle Cælius mourut enragée, & si Matthieu Grou périt vingt-huit jours après avoir été pincé à la lèvre par le canard qu'il avoit irrité, cela prouve seulement que les morsures des animaux en colère font très-fouvent venimeuses. Je ferai remarquer, en passant, que les movens pour connoître si un animal qui vient de mordre est enragé, ont été attribués mal-àpropos à un auteur moderne : its font décrits dans Aëce, Oribafe, Polybe, Avicenne, Arnaud de Villeneuve, Paulmier, Jean Bauhin, Manget. Rhazès a auffi donné des moyens pour connoître si un animal qui a mordu est enragé. Quelques personnes appliquent sur la plaie des feuilses de rhue pilée, & les y laissent pendant une demi heure; si la plaie ne change point de couleur, elles la regardent comme une simple bleffure, où il n'y a aucune malignité; mais si elle est devenue violette, elles la traitent comme une morfure maligne faite par une bête enragée.

De la Rage spontanée.

Quoique l'homme soit rarement attaqué de rage spontanée, il n'en est cependant point exempt. Quelquesois la rage est causée par une vive affection de l'ame.

Une servante ayant été vivement pressée par un jeune homme dans le temps de ses règles, cette évacuation s'arrêta; & quelques heures après, le jeune homme ayant renouvelé ses tentatives, la fille entra dans une espèce de fureur. Dès ce moment elle se plaignit de douleurs vagues par tout le corps, & ces douleurs furent suivies d'une sièvre ardente & d'un délire si violent, qu'il fallut lier la malade. Ces accidens furent suivis de l'hydrophobie la plus décidée. A la vue de toute espèce de liquide, la malade tomboit dans des convulsions affreuses; elle rejetoit jusqu'aux alimens solides, & il ne fut pas possible de lui faire prendre aucun remède. Les faignées amples & réitérées, les bains d'eau tiède, ceux d'eau froide, & les lavemens furent employés inutilement; elle mourut trois jours après son accident. (SAUVAG. Nosol.) Voyez l'histoire de Jean-Baptiste Poisel, maître de pension, mort en quinze heures avec les symptômes de la rage la plus déclarée, à la suite d'un violent accès de colère. (Essai sur la Rage, par M.

Pouteau, pag. 7.)

Aubert, garçon de douze ans, de tempérament bilieux, d'une complexion délicate & grèle, demeurant près la fontaine de Saint-Pierre à Marseille, est saisi d'hydrophobie, sans avoir été mordu par aucun animal, & sans aucune cause évidente, dans le mois d'août de l'année 1754; il a une telle horreur de l'eau, qu'il ne peut vaincre sa répugnance pour boire; il veut mordre. Il est extrêmement inquiet & agité dans son lit. Son visage est pâle, ses yeux sont égarés; cependant il raisonne bien, & meurt dans deux à trois jours. (Extrait des observations envoyées à la Société de Médecine, par M. Raymond, médecin de Marseille, l'un de ses associés.)

De l'Hydrophobie symptomatique.

Il est nombre d'auteurs qui ont observé l'horreur de l'eau, & même quelquesois, quoique rarement, des accès de sureur joints à cette aversion, dans des personnes attaquées de dissérentes maladies; ce symptôme est survenu:

no. A la suite d'une espèce d'hémitritée. Hippocrate nomme ceux qui en sont atteints, brachipotes, parvi

bibuli.

2°. Après une chaleur violente essuyée en voyageant pendant l'été. Voyez dans le Journal de Médecine, tom. VII, juillet 1757, pag. 3 & suiv. 10. l'histoire d'un paysan de dix-huit à vingt ans, devenu tout-à-coup hydrophobe, après avoir fait fix lieues. à pied par une chaleur excessive. Cette observation est de M. Laurens, docteur en médecine des facultés de Montpellier & de Douay. 20. Celle d'un jeune homme de trente ans, attaqué d'hydrophobie après une marche forcée à deux lieues de Paris. Journal de Médecine, tom. VIII, août 1757, pag. 81 & fuiv. Cette observation est de M. Lavirotte, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris. 3°. L'observation de M. Marrigues, chirurgien de Versailles, rapportée dans le Journal de Médecine, novembre 1767, p. 470 & fuiv. Voyez aussi Van-Swiete n

d'après Boerhaave, Salius Diversus, Marcellus Donatus, François Sanchès, professeur en médecine de Toulouse, qui rapporte l'histoire d'un avocat attaqué de sièvre continue & d'hydrophobie, à la suite d'un chagrin, & de l'ardeur du soleil qu'il avoit éprouvée dans un voyage de deux jours.

3°. A la suite d'une chute avec commotion. Voyez l'observation communiquée par M. Trécourt, chirurgienmajor de l'hôpital royal & militaire de Rocroy. Journal de Médecine, tom. VI, février 1757, pag. 139 & suiv.; ou d'un coup reçu à la tête, & pour lors elle est accompagnée de céphalitie. Voyez Essais de Médecine de la Société d'Edimbourg.

4°. Après avoir bu de l'eau froide, quand on est fort échaussé. Voyez

Koëhler, cité par Morgagni.

5°. A la suite d'un accès d'épilepsie, suivant Massa, & comme l'a observé deux sois, sur son domestique, Vandelius, premier médecin du duc de Modène. M. Brieu sils, médecin de l'hôpital de Draguignan, a fait la même observation sur un soldat attaqué depuis six mois de douleurs de tête habituelles & très-cruelles, qui dégé-

Avi

nérèrent en accès d'épilepfie. Voyez aussi le tom. III des Lettres de Gui Patin, lett. 362, pag. 78. édit. de la Haye, 1707, & de Roterdam, 1735.

fos.

Observation 6°. Dans les sièvres malignes & pude M. Bona- trides. Le 4 mars 1774, je fus appelé pour visiter la nommée Françoise Lajon, cuisinière chez un chanoine de la cathédrale. Cette fille, âgée d'environ trente ans, d'un tempérament pituiteux sanguin, étoit d'un caractère naturellement doux & tranquille; elle avoit toujours été bien réglée. En arrivant. je la trouvai dans un affaissement & dans un accablement extrême, sans qu'il eut précédé aucune cause évidente qui eût pu y donner lieu : le pouls étoit presque naturel, mais plein, & un peu dur : la malade se plaignoit d'une pesanteur à la tête sans pouvoir dormir : elle étoit morne & inquiète, & s'agitoit souvent dans son lit : la langue étoit rouge, mais sèche & aride, de même que la peau qui étoit brûlante: il y avoit encore des trémoussemens convulsifs au poignet. Pour remédier à ces accidens, je commençai par faire saigner la malade du bras, puis du pied; je la mis à l'usage des délayans & des tempérans,

je lui prescrivis une eau nitrée pour boisson ordinaire; j'ordonnai des lavemens d'eau. & quelques gouttes de liqueur anodyne d'Hoffmann. Vers le troisième jour de la maladie, cette fille se plaignit de mal à la gorge & de difficulté d'avaler. Ayant examiné son gosier, je n'y trouvai aucune marque d'inflammation, & je regardai cette difficulté d'avaler comme purement convulsive : dès ce jour l'agitation & les mouvemens convulsifs augmentèrent; j'insistai sur les saignées, sur les délayans, sur les antispasmodiques. Malgré cela la difficulté d'avaler étoit toujours plus forte, & la malade commença à témoigner de la répugnance pour la boisson & pour tout ce qui étoit liquide : on la pressoit en vain pour la faire boire, & lui faire prendre du bouillon; elle répondoit qu'elle ne le pouvoit pas, quoiqu'elle fût dévorée par la soif, par le seu qu'elle ressentoit dans les entrailles; & elle affuroit qu'il lui étoit impossible de boire, quelque desir qu'elle en eût, & quelque violence qu'elle voulût se faire pour cela. Le cinquième jour de sa maladie, cette horreur pour tout ce qui étoit liquide augmenta à un tel

point, que c'étoit lui faire la plus grande peine que de lui proposer seulement de boire quelque chose que ce fût; &, quoique d'un caractère doux & pacifique, elle s'irritoit lorsqu'on lui parloit de boisson, & en même temps elle étoit agitée de mouvemens convulsifs violens, & grinçoit des dents. Cependant elle ne témoigna jamais aucune envie de mordre. Comme cette fille étoit très-vertueuse, & qu'elle ne perdit jamais la raison, peut-être cette démangeaison de mordre, si ordinaire aux enragés, sut contenue chez elle par principe de raison & de religion. M. Desault avoit pareillement observé à Bordeaux, plufieurs hydrophobes qui n'avoient jamais mordu personne. Voyant une hydrophobie des plus confirmées, je demandai à la malade si elle ne se rappeloit pas d'avoir été mordue par quelque chien, ou par quelque chat, ou par quelque autre animal: elle me répondit très-positivement que non; mais qu'elle sentoit quelque chose dans elle qu'elle ne pouvoit pas exprimer, qui lui donnoit de l'horreur pour tout ce qui étoit liquide, & qui la mettoit dans l'impossibilité d'avaler aucune

forte de boisson, quelque desir & quelque envie qu'elle eût de boire. Je m'informai aussi des personnes de la maison, si on n'avoit pas quelque connoissance qu'elle eût été mordue : on m'assura que jamais elle ne l'avoit été; de plus, il ne paroiffoit sur le corps de cette pauvre fille aucune trace de morsure, ni de plaie, ni de cicatrice qui pût confirmer mes soupçons. Je ne doutai plus alors que cette hydrophobie ne fût spontanée, & qu'elle ne fût occasionnée par la malignité de la sièvre dont elle étoit attaquée. La malade ne pouvant avaler aucune sorte de boisson, je prescrivis des bols avec le camphre, le castoreum, le nitre & le laudanum; elle les avaloit affez bien, & j'insistai sur l'usage des lavemens. Tous les symptômes allèrent en augmentant; les angoisses, les agitations, les convulfions devinrent plus violentes; le pouls devint petit, inégal, intermittent; enfin, à l'entrée du septième jour de la maladie, & à la fin du deuxième de l'hydrophobie confirmée, tout-à-coup, dans une violente convulsion, la malade se leva droite fur son lit; le moment d'après elle retomba par son propre poids,

& mourut sur le champ (a). Voyez aussi Salmuth. cent. 2. observ. 42. P. Borel de Castres, cent. 3. observ. 38. Schenkius, liv. VII de ses Obs. M. Coste, trad. de Méad. tom. I. pag. 162.-Voyez la thèse de M. Faguer, (An rabies imminens pracaveri, an prasens sanari possit? concl. aff. in schol. med. Remens. agitat. die 16. apr. 1778. pag. 2. not. 0).

7º. Dans la péripneumonie. Voyez

Journal encyclopédique, tom. 13.

8°. Dans l'inflammation de l'estomac. Voyez l'observation du docteur Innès, Essais de médecine de la Société d'Edimbourg, tom. 1.

9º. A la suite de la mélancolie ordi-

naire. Ephem. Germ. année 1687.

10°. Dans un violent paroxisme hystérique. Méad.

110. Dans un paroxisme de palpi-

tation de cœur. Méad.

12°. A la suite de la morsure d'hommes & d'animaux qui n'étoient pas

⁽a) Extrait des observations sur la rage, envoyées à la Société par M. Bonasos, membre de cette Société, médecin consultant des camps & armées du Roi, & des hôpitaux de Perpignan; professeur, doyen de la Faculté de médecine de la même ville, protomédic du Roussillon.

enragés, mais seulement dans un accès de colère. Malpighi raconte l'hiftoire de sa mère, qui devint hydrophobe en conséquence d'une morsure que lui fit sa fille, prise d'une attaque d'épilepsie. M. Pouteau, celle d'un homme qui dans une violente colère en mordit un autre, lequel devint enragé. Le même, d'après les Transactions Philosophiques, rapporte qu'un homme sortant du jeu, & au desespoir d'avoir tout perdu, se mordit au poignet, & mourut de la rage. Manget cite l'exemple d'un prêtre qui fut attaqué de la rage pour avoir été mordu par un fimple fébricitant. Suivant Zuinger, un enfant mourut de la rage, à la suite d'une morsure faite par un chien qui n'étoit, ni ne devint enragé.

homme sut mordu par un chien: per-suadé que l'animal étoit enragé, il éprouva long-temps des symptômes hydrophobiques affreux, dont il sut délivré ensin au bout de quelques mois, ayant appris que le chien qui l'avoit mordu n'étoit point attaqué de la rage. (Ce fait est rapporté d'après Cavallini, par M. le docteur Félix Asti.)

Il est parlé dans les Ephémérides des Curieux de la Nature, tom. III, observation 205, d'une hydrophobie passagère qui eut lieu dans une cynanche varioleuse; dans le Journal de Médecine, tom. XVI, janvier 1762, p. 33, d'une femme qui, dans onze grossesses, a éprouvé dès le moment de la conception, pendant les quatre premiers mois, une hydrophobie spontanée si forte, qu'elle ne pouvoit même souffrir que les autres bussent en sa présence, & que le bruit de l'eau lui étoit insupportable (a); & enfin dans une thèse de M. Sielig, d'une hydrophobie survenue pour avoir mangé des fruits de hêtre (b) : ils avoient cependant pu être infectés par la falive d'un animal enragé.

Gui Patin fait mention de deux

⁽a) Cette observation est de M. Masars de Cazeles, docteur en médecine des Universités de Montpellier & de Toulouse, associé de l'Académie royale des sciences de Béziers, correspondant de celle de Toulouse, de la Société royale de médecine, médecin à Toulouse.

⁽b) Cette thèse a été soutenue le 8 janvier 1762, par M. Chrétien-Frédéric Sielig. Elle a pour titre : de Hydrophobia ex esu fructuum sagi; nous croyons qu'il est nécessaire d'en donner un extrait, que l'on trouvera à la suite de ces Recherches, note B.

exemples d'hydrophobie spontanée, dissérens de celui que nous avons cité: le premier se trouve dans le tom. I de ses Lettres, pag. 275 & 285; il le rappelle de nouveau, tom. III. p. 196: le second exemple est rapporté au tom. III, même page, où il dit: Aque nascitur hydrophobia sine rabie à caus à interna quam ab externa.... ce qu'il assure avoir vu plusieurs sois en sa vie.

De la Rage communiquée.

Si l'on ne trouve dans les auteurs que quelques observations éparses sur la rage spontanée, malheureusement il n'en est pas de même de la rage communiquée. Nous ne nous étendrons point sur ses symptômes; ils se présentent avec tant de diversité, qu'on ne doit pas être étonné de la variété, & même de l'opposition qui se trouve quelquefois dans leurs descriptions. D'ailleurs, on peut consulter Dioscoride, Galien, Aétius, Paul d'Egine, Cælius Aurelianus; & parmi les modernes, Lommius, Stalpart Vander-Wiel, Lister, Méad, Desault, Astruc, Sauvages; les observations de M. Darluc, Journal de Médecine, septembre 1755, avril 1756 & avril 1761; celle de M. Rose, Journal de Médecine, septembre 1756; du frère du Choisel, idem, pag. 184; de M. Trécourt, sévrier 1757; de M. Razoux, décembre 1757; de M. Hoin, août 1761; de M. Beaussier de la Bouchardière,

août 1773, &c. &c.

Il faut remarquer qu'un homme peut devenir enragé, 1°. en recevant les embrassemens d'une personne, ou d'un animal attaqué de la rage. Etmuller cite l'histoire d'un paysan qui se voyant près de mourir de cette maladie, obtint, à force de prières, d'embrasser ses enfans pour la dernière fois; mais il leur communiqua sa maladie, & ils périrent tous hydrophobes. Schenk, ou Schenkius rapporte celle d'un Praticien qui gagna la rage en baisant un chien qu'il aimoit beaucoup, avant de l'envoyer noyer. Le même malheur arriva au Jurisconsulte Balde, qui mourut quatre mois après, & à un noble Vénitien nommé Brasca. 20. En passant à la bouche des corps infectés, même depuis long-temps, de cette bave, comme il arriva à la couturière dont parle Cælius. 3°. En

se blessant avec des instrumens qui ont servi à tuer des animaux enragés, quoique ces instrumens aient même été depuis couverts de rouille. Voyez l'observation d'Isaïe Meischner, rapportée dans la lettre d'Abel Roscius à Guillaume Fabrice; & les Entretiens sur la rage, de M. Hunauld, pag. 119. D'autres auteurs ont été d'avis qu'on pouvoit devenir enragé en recevant la seule inspiration d'un animal attaqué de la rage. Voyez Arétée, Cælius Aurelianus, J. Paulmier; Schenk, dans son recueil d'observations; M. Hunauld, dans ses Entretiens sur la rage, pag. 106, 109; Sauvages; M. Razoux, Journal de Médecine, tom. VII, décembre 1757.

Jacques du Fouilloux, écuyer, dit dans sa Vennerie, que l'haleine des chiens enragés suffit pour infecter & faire enrager les autres chiens, parce que telles maladies se prennent entre eux comme la peste entre les hommes.

Certains ont avancé que les émanations des cadavres des animaux morts de la rage, pouvoient aussi communiquer cette maladie. Voyez Journal de Médecine, tom. VIII, avril 1758. D'autres se sont imaginés qu'une

seule égratignure faite par les griffes d'un animal enragé, avoit produit l'hydrophobie & la mort. Voyez Cælius Aurelianus, J. Bauhin, pag. 38 & 78 (a), Guillaume Fabrice Hildanus, obs. chir. cent. 1, no. 86.

Dioscoride, Galien, Matthiole, Levinus Lemnius, Paré, Santes de Ardoynis, pensent que la salive d'un animal enragé reçue sur la peau, suffit pour communiquer la rage, sur-tout si on n'a pas soin d'essuyer cette salive sur le champ; ce qui est contredit par les observations du stère du Choisel & de M. Pouteau. (Voyez l'Essai sur la rage de ce dernier, pag. 10). Jean-Baptiste Ferrari rapporte l'histoire d'un homme qui avoit été insecté en ensonçant la main dans la gueule d'un

⁽a) Histoire notable de la rage des loups, advenue l'an M. D. XC, avec les remèdes pour empescher la rage qui survient après la morsure des loups, chiens & autres bestes enragées; le tout mis en lumière par Jean Bauhin, D. Médecin de très-illustre Prince Monsieur Fridérich, Comte de Wirtemberg, Montb. &c. imprimé à Montbéliart, l'an 1501, in-8°. de 91 pag. Ce livre, assez rare, m'a été communiqué par M. Drouin de Saint-Leu, Président de la Cour des Monnoies, Magistrat connu par son amour pour les lettres, & par l'accueil qu'il fait à ceux qui les cultivent.

loup, sans en avoir été mordu. On trouve dans les Transactions Philosophiques, l'histoire de deux jeunes gens qui eurent la curiosité de toucher la gorge d'une chienne, pour savoir quel obstacle l'empêchoit d'avaler l'eau: ils devinrent enragés, & l'un d'entre eux en mourut. (Voyez Van-Swieten). Mais ne peut-on pas penser avec M. Pouteau, que quelques boutons, quelques égratignures, quelques déchirures à la peau avoient ouvert la voie au venin?

Il s'écoule quelquefois un long espace de temps, avant que le virus hydrophobique se manifeste; quelquesois il ne paroît qu'au bout de deux, de trois, de fix mois. Galien l'a vu paroître au bout d'un an, & Méad après onze mois. Cependant communément on s'en apperçoit dans l'espace de trente ou quarante jours, quelquefois plus tôt, & chez les jeunes gens furtout; chez eux c'est ordinairement en quinze ou seize jours que le mal se déclare. M. Pouteau rapporte un exemple de la célérité avec laquelle le venin de la rage se développa chez un voiturier. Voyez pag. 11 de son Essai sur la rage. Voyez aussi Baptiste Codronchi de Rabie, p. 46.

Gordon dit que les accidens ne paroissent souvent qu'au bout d'un mois, d'un an, même de fix ans. Brunschwig a vu un enfant mordu par un chien enragé, chez lequel les plaies qui avoient été guéries commencèrent à devenir rouges un an après; il devint enragé, & mourut. Adam Schnitlin, chirurgien à Mesevault, a assuré à Jean Bauhin, que l'an 1576, à Haffnerseel, un chevaucheur, âgé d'environ quarante ans, ainsi qu'il pensoit monter à cheval, sut mordu par derrière à la cuisse, & qu'au bout d'un an & fix semaines sa plaie devint livide, & lui tellement enragé, qu'étant attaché, il se mordoit les bras : il mourut en deux jours. Voyez aussi Actuarius, liv. VI de sa Méthode. Fracastor, liv. II des Maladies contagieuses, ch. X. Samulth. cent. 1. obs. 96. des Ephém, des Curieux de la Nature.

Il paroît qu'il y a des personnes qui sont peu disposées à recevoir les impressions du virus hydrophobique, & qui ont été mordues par des animaux enragés, sans avoir été par la suite attaquées de la rage.

Pendant les années 1734 & 1735, les

les campagnes circonvoisines de la ville d'Auxerre, particulièrement Coulanges-les-Vineuses, Migé, le Val-de-Mercy, furent désolées par les incursions des loups enragés. Un grand nombre d'enfans furent dévorés, & plusieurs dangereusement blessés; quelques-uns furent conduits à l'Hôtel-Dieu d'Auxerre. Voici ce qui sut observé, sur deux de ces malades, par M. Lasseré père, chirurgien major

des hôpitaux de cette ville.

Première Observation. Une fille âgée d'environ douze ans, avoit deux plaies à la tête, l'une de la grandeur de la moitié du petit doigt, en tous sens, située à un travers de doigt au dessus & en devant de l'oreille : l'os étoit enfoncé & éclaté, & la substance du cerveau ouverte; la seconde plaie étoit située à la partie opposée, semblable en tout à la première. On ne peut douter que ces plaies n'aient été faites par la morsure du loup, dont les dents & les principaux crochets ont enfoncé ces parties. Les plaies surent pansées comme des plaies ordinaires. Sur la fin du traitement, il survint des excroissances qui furent guéries avec la teinture de myrrhe &

d'aloès. M. Housset notre confrère, médecin des hôpitaux d'Auxerre, a été témoin de cette cure.

Seconde Observation. Une enfant à peu près du même âge que la première, avoit une plaie qui s'étendoit depuis la partie supérieure du front, à la naissance des cheveux, jusqu'à l'occipital: cette plaie étoit de la largeur de la main; il y avoit déperdition de substance dans toute l'étendue; le crâne étoit en partie découvert dans les endroits où les dents de la bête avoient porté: on n'apperçut dans tout le traitement que des accidens communs, & la cure sut terminée en deux mois par les remèdes ordinaires (a).

M. Guillemeau dit, d'après M. Cuvilier, qu'un loup enragé & poursuivi mordit un vieillard qui tiroit tranquillement de l'eau à un puits; que la lèvre de ce vieillard sut coupée en deux par les dents du loup, & cousue par un chirurgien qui s'étoit contenté de la laver de saumure; que ce vieillard sut parsaitement guéri, quoi-

⁽a) Extrait d'un Mémoire envoyé à la Société, par M. Housset.

qu'il n'eût usé d'aucun remède contre

la rage (a).

Il y a lieu de croire que le virus de la rage a peu d'analogie avec les différentes humeurs des animaux, excepté avec la falive. Quelques observations prouvent que le beurre que l'on tireroit du lait d'une vache enragée n'est pas nuisible, & que ni l'un ni l'autre ne peuvent transmettre la rage. Des paysans ont vécu pendant plus d'un mois du lait & du beurre d'une vache enragée, sans en être incommodés. Voyez Journal de Méd. tom. I, septembre 1754. Une chèvre a allaité un enfant jusqu'au jour où l'on reconnut qu'elle étoit enragée, & cet enfant n'a éprouvé aucun accident. Essais anti-hydrophobiques de M. Baudot, imprimés en 1770. Le 21 janvier 1775, une vache est tombée dans la rage, à la suite d'une blessure faite par un chien enragé. On n'y fit point attention, on regarda même les symptômes de la rage comme étant ceux de toute autre maladie; & ayant be-

Bij

⁽a) Lettre de M. Guillemeau fils, Journal de Médecine, mars 1773, tom. XXXIX., pag. 240. Voyez les Observations sur la Rage, par M. Leroux, pages 12 & 13.

soin de lait pour un enfant de quinze mois, on attacha cette vache pour la traire avec plus de facilité; on tira de fon lait, & on en donna tout chaud à boire à l'enfant. Les symptômes de la rage parurent chez cette vache dès le même jour. Le père & la mère étant dans la plus grande inquiétude d'avoir donné ce lait à leur enfant, s'adressèrent à M. Baudot, pour leur indiquer les moyens de le préserver de la rage: ce savant médecin les rassura, en leur disant qu'il n'arriveroit aucun accident à l'enfant, qui effectivement a continué de se bien porter.

Le 21 février 1775, M. Baudot fut consulté pour le cas suivant. Un soldat avoit été blessé très-légèrement par un petit chien enragé : trente-deux jours après il fut attaqué de la rage; on le porta à l'hôpital, il y mourut en vingt-quatre heures, dans des convulsions accompagnées de l'horreur de l'eau. Depuis le jour de sa blessure jusqu'à trois jours avant l'apparition des symptômes de la rage, il avoit habité avec une fille : on consultoit pour savoir s'il y avoit à craindre que cette fille courût quelque danger; la réponse de M. Baudot sut pour la

négative, & il présume, par le silence de la personne qui l'avoit consulté, qu'il n'est survenu à cette fille

aucun accident (a).

Un manouvrier du Mesnil-Saint-Loup, ayant été mordu par une louve enragée, a continué d'habiter avec sa femme, sans que celle-ci ait éprouvé le moindre accident. Cependant cet homme avoit été blessé grièvement; il avoit une plaie profonde d'un pouce & demi sur la partie latérale de la poitrine, deux incisions transversales dessus & dessous le pouce, & deux impressions de dents sur l'articulation de l'index. Enfin, les accidens qu'il éprouvoit, commençoient à faire craindre que le malade ne tombât dans le troisième degré de la rage, dans l'hydrophobie (b).

Un chirurgien se blessa en faisant l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage : il ne lui en est sur-

venu aucun accident (c).

(b) Observation communiquée par M. Thiesset,

médecin de Troies en Champagne.

B iij

⁽a) Ces observations ont été envoyées à la Société de médecine par M. Baudot.

⁽c) Mémoire communiqué à la Société royale par M. Thiesset. Voyez aussi Van-Swieten, paragraphe 1140.

Feu M. le Camus, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, a assuré à M. Lorry, son confrère, avoir mangé, sans aucune suite sâcheuse, de la chair d'animaux morts

enragés.

Le 25 juin 1776, on vendit dans une boucherie de Médole, ville du duché de Mantoue, la chair d'un bœuf qui avoit été mordu par un chien enragé, & qui avoit éprouvé tous les symptômes de la rage confirmée avant d'être tué. Aucun des habitans de cette ville n'a été attaqué de la rage. Lettre de M. Jean-Baptiste Castelli à la Société royale de Médecine, datée du 13 mai 1777. Voyez aussi l'ouvrage de M. Asti.

On trouve cependant des faits toutà-fait contradictoires à ceux que nous

avons rapportés.

On lit dans Fernel, que des chasseurs ayant mangé de la chair d'un loup enragé, devinrent tous hydrophobes, peu de temps après: quelques-uns en moururent, & ceux qui n'avoient pas encore été attaqués de la rage, esfrayés du sort de leurs camarades, sirent des remèdes qui les garantirent de tout accident.

En 1553, dans le duché de Wirtemberg, un aubergiste servit de la chair d'un porc enragé aux personnes qui se trouvoient chez lui : elles ne tardèrent pas à être attaquées de la rage. Ce fait est rapporté par Schenkius, liv. VII, de venen. anim. Pierre Borel rapporte à peu près le même sait dans la 75e Observat. de la première centurie.

Manget rapporte, d'après Joseph Lanzoni, médecin de Ferrare, que toute une famille de paysans devint enragée pour avoir mangé de la chair d'une vache qui étoit morte à la suite de la rage; que trois en moururent; que les autres furent guéris, graces à Dieu, & aux remèdes (a).

Boërhaave, & Van - Swieten son commentateur, regardent la chair des animaux morts de la rage, comme capable de communiquer cette maladie. M. Brogiani est du même avis (b). Lémery rapporte qu'un chien devint enragé, après avoir lappé le sang

Biv

⁽a) Biblioth. pract. tom. III, pag. 428.
(b) De veneno animalium adquisito, parte secunda. Neque desunt, raræ licèt, historiæ hominum in rabiem actorum, quòd animalis ea lue infecti carnes in cibum assumpserint.

d'un homme hydrophobe qui venoit

d'être saigné (a).

Balthazar Timæus assure qu'un paysan, sa semme, ses enfans & plusieurs
autres personnes, surent attaqués de
la rage, pour avoir bu du lait d'une
vache enragée; que le mari & l'aîné
de ses enfans surent sauvés par les
remèdes qu'on leur sit prendre; que
la semme, deux de ses sils & autant
de ses silles périrent de la rage; que
trois ou quatre mois après, la servante & une voisine, avec quatre
ensans qui avoient bu du lait de la
même vache, périrent tous misérablement, & après avoir eu tous les accès
de la rage.

Hoffmann rapporte qu'un paysan de Duderstad, mordu par un chien enragé, négligea sa plaie, connut sa feinme; que tous deux devinrent hydrophobes; que le mari périt & que la femme sut guérie. Voyez aussi la 4°. observ. de M. Chabert, p. 109.

Un anatomiste sut attaqué & mourut de la rage, pour avoir disséqué le corps mort d'un chien enragé. Voy.

⁽a) Histoire de l'Académie des sciences, année 1707, pag. 25.

Comment. de rebus in scientià natur. & medicinà gestis, tom. XVI, p. 469.

Deux anatomistes anglois, qui s'étoient blessés en disséquant le cadavre d'un hydrophobe, ne devinrent pas enragés, mais l'un d'eux perdit le doigt par la gangrène; l'autre eut un érysi pèle violent & une tension affreuse dans toute la main. (Voy. Felice Asti).

Ouverture des cadavres.

Les observations faites après a mort sur les cadavres des hydrophobes, offrent aussi des différences considérables.

Suivant quelques auteurs, les cadavres des animaux morts de cette maladie, donnent par-tout les signes de la convulsion qui les a tués; mais on ne remarque pas d'inflammation manifeste, & encore moins de putréfaction dans aucune partie: tous les liquides sont changés en écume, & l'air domine par-tout jusqu'au point que dans les muscles des animaux morts de la rage ont sent une espèce de crépitation.

Tauvry donne la description suivante de l'ouverture du cadavre d'un homme mort de la rage.

Bv

" L'œsophage & la trachée-artère » étoient phlogosés: les artères étoient » remplies d'un sang très-liquide, & » les veines en avoient très-peu. Il ne » se trouva de sang caillé dans aucun » endroit; le sang même ne se coa-» guloit pas à l'air froid. Le cerveau » étoit beaucoup plus sec qu'à l'ordi-» naire, ainsi que le commencement » de la moëlle de l'épine; il y avoit » au fond de l'estomac environ trois » cuillerées de glaires d'un brun affez » foncé: le péricarde avoit très-peu » d'eau, & la vésicule du fiel étoit » pleine d'une bile presque noire (a). » Le cadavre tomba promptement en » putréfaction, & répandit une odeur » très-infecte, lorsqu'il fut ouvert.»

Suivant Méad, les cadavres des personnes mortes de la rage ont présenté les phénomènes suivans. Les vaisseaux du cerveau étoient extrêmement distendus; le sinus longitudinal étoit gorgé d'un sang sluide, & non d'un sang concret & coagulé, comme

⁽a) Plusieurs enragés, dès leurs premiers accès, éprouvent une espèce d'istéricie, ou jaunisse. Voyez les Entretiens sur la rage, par M. Hunauld.

on l'observe dans la plupart des maladies de la tête. On a vu le cerveau lui-même & la moëlle épinière desséchés, le péricarde presque dans le même état, le poumon & les artères farcies de sang qui se coaguloit facilement, même à l'air libre.

Si on ouvre les cadavres de ces infortunés peu de temps après leur mort (dit M. de Sauvages), il s'en exhale une odeur très-fétide; leur ventre est boussi par les vents, leur estomac est farci d'une sanie verte; on remarque dans l'œsophage des taches rouges, tirant sur le noir; les veines sont pleines d'un sang dissous, & les viscères sont secs & arides.

Zuinger a trouvé une grande rougeur dans l'intervalle membraneux des anneaux de la trachée-artère; le cœur étoit gorgé d'un sang concret.

M. Darluc a observé les phénomènes suivans dans le cadavre d'une sille morte de la rage, après avoir éprouvé les symptômes de l'hydrophobie. Trois heures après sa mort, on ouvrit son cadavre, qui exhaloit déjà une odeur sétide.

L'estomac étoit inondé de glaires verdâtres; les membranes de ce viscère

étoient marquées de taches livides & gangréneuses, qui s'en alloient en lambeaux, pour peu qu'on les touchât, & laissoient échapper de leurs vaisseaux engorgés, & confidérablement distendus en quelques endroits, un fang dissous & fans consistance. L'intérieur de l'œsophage étoit également tapissé des mêmes glaires, toutes ses glandes muqueuses étoient fort tuméfiées, & son orifice supérieur étoit si resserré vers l'arrière-bouche, qu'à peine pouvoit-on y introduire un ftylet. Les poumons étoient engorgés d'un sang dissous, avec des marques de gangrène, ainsi que le soie & la rate, qui étoient plus desséchés; la vésicule du siel étoit entièrement vide : les intestins n'étoient pas exempts de cette inflammation générale (a).

Un soldat mourut hydrophobe à deux heures du matin; son cadavre sut ouvert à une heure après midi. Les poumons se trouvèrent sort engorgés, & le lobe droit étoit adhérent à la plèvre. A chaque coup de scalpel qu'on y donnoit, il en sortoit

⁽a) Journal de Médecine, sept. 1755. p. 189

un sang noir, écumeux & rempli d'air: il ne se trouva pas plus de deux cuillerées de férofité dans le péricarde; il n'y avoit aucun polype dans les gros vaisseaux. A l'ouverture de l'estomac, il s'en exhala une odeur des plus fétides, (la membrane veloutée étoit gangrénée); il s'y trouva cinq vers de longueur & groffeur ordinaires, & environ un verre de matière liquide, noire comme de l'encre. A l'ouverture du crâne, on observa à la partie droite de l'occipital, un épanchement d'environ deux verres d'un sang noir & fluide sur la duremère, à laquelle il étoit aisé d'appercevoir une contusion à peu près de la grandeur de huit lignes en tout sens à la partie moyenne latérale droite, tandis que la contusion des tégumens étoit à la partie moyenne latérale gauche de l'occipital. La dure-mère étoit comme un parchemin desséché; la substance corticale avoit la consistance d'une pâte de guimauve (a).

⁽a) Journal de Médecine, tom. VI, fév. 1757, pag. 138. Observation de M. Trécourt, chirurgien-major de l'hôpital royal & militaire de Rocroy.

Un paysan devint tout-à-coup hydrophobe après avoir éprouvé une chaleur excessive, & sans avoir été mordu d'aucun animal enragé; il périt. Son cadavre donna promptement des signes d'une pourriture excessive: il sut d'abord couvert de taches livides, violettes & noires, & exhala une si grande insection, qu'on sut obligé de l'enterrer dix heures après la mort de ce malheureux (a).

Le cadavre d'un jeune homme de trente ans, mort d'une hydrophobie spontanée, étoit déja livide dix heu-

res après sa mort (b).

Un homme périt de la rage, près de neuf mois après avoir été blessé légèrement à la joue par une louve enragée. Son cadavre fut ouvert. On obferva dans les viscères des marques, plutôt d'une putréfaction gangréneuse, que d'une véritable inflammation. L'estomac & l'intestin duodénum étoient considérablement météorisés, mollasses

⁽a) Observation de M. Laurens, docteur en médecine, Journal de Médec. tom. VII, juillet

⁽b) Observation de M. Lavirotte, D. R. de la Faculté de Médecine de Paris. Journal de Méd. tom. VII, août 1757, pag. 87.

au toucher, d'une couleur livide & cendrée, ainfi que l'œsophage, dont/les glandes parurent farcies d'une lymphe écumeuse; les muscles de la déglutition étoient amincis, & presque détruits; le foie étoit d'un volume plus gros qu'à l'ordinaire, pâle & livide; la vésicule du fiel remplie d'une sérosité rougeatre, & ses tuniques membraneuses étoient teintes de la même couleur ; la rate étoit petite, livide & cendrée; la plèvre & les poumons étoient presque dissous, s'en allant en lambeaux, & laissant échapper de leurs vaisseaux une sérosité ichoreuse & corrompue; le péricarde étoit rempli de cette même sérosité; le cœur étoit pâle & vide de sang; le sang étoit tellement dissous dans les grands vaisseaux, que les garçons chirurgiens ayant percé la médiane pour s'exercer à la saignée, il jaillit encore assez loin, & tomba ensuite goutte à goutte tout le temps qu'on la tint ouverte, quoique cet homme fût mort depuis près de dix heures : la dure-mère étoit extrêmement desséchée & collée à la superficie du crâne: la pie-mère, au contraire, parut très-engorgée; & ses vaisseaux, considérablement distendus, étoient remplis d'un sang fluide &

dissous (a).

M. Thiesset, médecin à Troies, ayant sait ouvrir au mois de janvier 1775 plusieurs cadavres de gens morts d'hydrophobie, observa que cinq à six heures après la mort, malgré la rigueur de la saison, les cadavres tomboient dans un état de putrésaction, qui permettoit à peine de les approcher. Le ventre étoit extraordinairement tendu; l'air qui y étoit rensermé en grande quantité, sortoit avec explosion, aussitôt que le scalpel pénétroit dans la cavité de l'abdomen (b).

Morgagni sit l'ouverture du cadavre d'un sexagénaire mort de la rage. Les veines iliaques étoient tellement distendues, qu'elles égaloient le diamètre d'un intestin grèle; les poumons étoient gorgés de sang, & marqués de taches gangréneuses; le péricarde contenoit une quantité considérable d'eau jaunâtre; il y avoit peu de sang contenu dans le cœur, & ce sang étoit très-

(b) Voyez le Mémoire envoyé à la Société royale par M. Thiesset.

⁽a) Lettre de M. Darluc, D. M. Journal de Médecine, tom. IV, avril 1756, pag. 270 & suiv.

noir & comme de la poix; les vaisseaux du cerveau étoient aussi gorgés d'un sang noir : on trouva dans les ventricules de ce viscère, environ trois onces d'une liqueur séreuse tirant sur le jaune. Dans un autre cadavre, il trouva la véficule du fiel remplie d'une bile très-noire : les poumons étoient noirs, & exhaloient une mauvaise odeur. On apperçut des bulles d'air sous la dure-mère; tous les vaisseaux du cerveau & du plexus choroïde étoient gorgés de sang, sans aucune apparence de sérosité. La substance du cerveau & du cervelet paroissoit desséchée. Voyez Historia anatom. med. de M. Lieutaud.

Parmi les cadavres que Morgagni a ouverts, il en a vu un dont le visage étoit tout à fait semblable à un homme mort de consomption; le reste du corps étoit dans un assez fort embonpoint (a).

⁽a) Voyez Réflexions sur la rage, par M. Chabert, Inspecteur-Général des études des Ecoles Vétérinaires, & Directeur particulier de celle de Paris. Journal d'Agriculture, du Commerce, décembre 1778, pag. 31 & suiv. jusqu'à la pag. 118. Il seroit à desirer que ces Réflexions qui m'ont paru de la plus grande utilité, & dont j'ai beaucoup profité pour cette troisième édition de mes Recherches, sussent imprimées séparément.

Un homme mordu par un chien enragé, périt dans l'hydrophobie sept semaines après. Les intestins sournirent quelques indices d'une instammation légère; le poumon adhérent à la plèvre, représentoit une masse de sang coagulé; le sang étoit tellement extravasé & épaissi, qu'il paroissoit remplir toutes les vésicules du poumon: le diaphragme étoit marqué de quelques taches gangréneuses. Ephémérides des curieux de la nature. Voy. Historia anatom. med. de M. Lieutaud.

Capivaccius rapporte qu'on trouva dans le cadavre d'un homme mort de la rage, une portion du péricarde presque détruite & comme pulvérulente: cette membrane ne contenoit aucune liqueur (a); les sinus du cœur étoient secs & dépourvus de sang. Voy. Hist. anat. med. de M. Lieutaud. Voyez aussi les Entretiens sur la rage, de M. Hunauld.

Suivant M. Senac, le péricarde étoit fortement adhérent au cœur, dans le cadavre d'un homme mort d'hydro-

⁽a) Voyez Bonet, Sepulcret. anat. & Van-

phobie, après avoir été mordu par un loup enragé. Voyez Historia anatom. med. de M. Lieutaud.

Bonet remarque qu'on trouva dans le cadavre d'un jeune homme mort de la rage, le cerveau sain & nullement endommagé, mais tous les viscères de la poitrine & du bas-ventre étoient arides & désséchés. Voyez Hist. anat. med. de M. Lieutaud.

Rolfinckius a observé que dans plufieurs cadavres d'hydrophobes, on n'avoit apperçu aucun signe d'inflammation dans la gorge, quoique tous se fussent plaint de douleurs très-cruelles à cette partie; mais tous les viscères étoient désséchés. Histor. anat. medic. de M. Lieutaud.

Jean-Henri Brechtfeld ayant ouvert le cadavre d'un homme mort de la rage, observa que l'épiploon étoit entièrement détruit; que le foie étoit enslammé dans sa partie concave, & parsemé de taches gangréncuses; que la tunique interne de l'estomac étoit tombée en pourriture; que les poumons étoient desséchés & adhérens aux côtes, dans tous leurs points; que le péricarde étoit sec, le cœur slétri & émacié. Voyez Hist. anat. med. de M.

Lieutaud. Le cadavre lui offrit d'abord une exténuation semblable à celle qui suivroit un sièvre hectique; les graisses & même la chair des muscles, étoient

en quelque sorte consumées.

Jean-Christophe Riedel a trouvé dans le cadavre d'un hydrophobe, la gorge & les muscles du cou fort enflammés; il s'exhaloit de tout le corps une odeur insupportable. Voyez Acta acad. elector. Mogunt. Erford. 1757,

p. 341.

Dans un cadavre, Wilbraham a trouvé les poumons pleins de sang; ce sluide lui a paru dissous dans les ventricules du cœur; la trachée-artère ne contenoit qu'une simple matière écumeuse sans aucune inslammation dans ce tube. Le même auteur a trouvé le ventricule rempli d'eau, quoique le malade n'en eût point bu dans les derniers jours.

On trouve dans Van-Swieten, S. 1140, plusieurs rapports d'ouvertures de cadavres que le Lecteur pourra confulter, tom. III, p. 561 & suiv. édit. de Leyde. Voyez aussi la Dissertation de M. de Sauvages sur la rage; la Thèse de M. Astruc; les réslexions de M. Pouteau dans son Essai sur la rage,

p. 17; les faits rapportés dans l'ouvrage de M. Chabert, depuis la page 45 jusqu'à la page 51; & les sages remarques qu'il fait à ce sujet, p. 51, 52, 53. (Le même auteur rapporte, page 39 à 41, les variétés & les différences qu'on l'on observe dans l'ouverture des cadavres des chiens morts de la rage).

Du Traitement de la rage (a).

Les anciens commençoient le traitement de cette maladie par le pansement de la plaie : ils la faisoient saigner pendant long-temps, & si la plaie étoit petite, ils recommandoient de l'agrandir, même d'emporter la chair qui étoit autour. Ils se servoient aussi de ventouses, & employoient les scarifications, les caustiques, le cautère

⁽a) Je ne parlerai pas ici du traitement de l'hydrophobie symptomatique; ce traitement doit toujours être subordonné à celui de la maladie principale, dont l'hydrophobie symptomatique est l'accident. Quant à la rage spontanée, je crois que le traitement doit consister spécialement dans la saignée, s'il y a pléthore; dans les bains, les rafraîchissans, les nitreux, les narcotiques & les antispasmodiques.

actuel, puis les emplâtres, ou les cataplasmes propres à favoriser la suppuration, qu'ils entretenoient pendant plusieurs semaines. De plus, ils saignoient le malade, s'il étoit pléthorique, lui faisoient prendre les bains & des lavemens, le purgeoient, soit avec l'ellébore, foit avec l'hiéra-diacolocynthidos; & pendant tout le traitement, ils tâchoient d'exciter les sueurs, soit avec des boissons, ou des poudres & des opiats sudorifiques, soit en faisant prendre des alimens échauffans. Dès ce temps, on cherchoit un spécifique contre la rage, & on a continué jusqu'à nos jours de s'occuper de ce projet; ce qui le plus souvent a fait négliger une cure méthodique, qui auroit pu sauver bien des personnes attaquées de cette cruelle maladie (a).

⁽a) Aëce vouloit qu'on entretînt la suppuration pendant deux mois. Les plantes dont les anciens se servoient pour entretenir la suppuration, étoient la clématite, la sarrasine ou aristoloche clématite, la bryone ou couleuvrée, le dictamne, auxquelles ils joignoient les seuilles de scabieuse, de pouliot, de calament, de germandrée, de scordium. Ils se servoient aussi d'emplâtres escarrotiques, faits avec le galbanum, se sagapenum, l'oppopanax, l'euphorbe, l'iris, le glaïeul puant, la gentiane, le nître, le sousre

Plusieurs médecins ont examiné avec soin le traitement proposé par les anciens: ils en ont pris ce qu'il y avoit

& la cire. Voici ce que dit Jean Bauhin, dans son histoire de la rage des loups. Pour commencer la cure, celui qui fera mordu, en attendant qu'il puisse avoir secours de que que médecin, chirurgien & apothicaire . . . qu'il fasse une lieure , s'il est possible, au-dessus de la morsure, ne la serrant pas trop fort. Qu'il lave promptement les parties mordues avec de l'urine, les frottant rudement, & laissant sur la plaie un linge trempé, ou bien avec l'eau falée, ou avec de la lessive, ou du bon fort vinaigre; puis, qu'on mette quelqu'un des remèdes ici après décrits, & qu'il mange foudainement un aufx avec un peu de pain, & boive un peu de vin Puis on scarifiera tout autour des parties mordues, & tout ce qui fera entamé, on mettra ventouses avec feu, ou fangfues, puis on bruffera avec fer chaut... Si les personnes étoient tellement délicates. qu'elles ne pussent endurer le feu, faudra user de ruptoires, d'egyptiacum, de sublimé, de pouldre de mercure, & autres médicamens escarrotiques, prenant bien garde fur quelles parties on les mettra, & à la quantité. Jean de Vigo dit qu'il faut incontinent brûler la partie intéressée avec de l'huile de féhu (fureau) bouillante; que li les ulcères se veulent refermer par trop tôt, on les pourra de rechef scarifier & cautériser car il est expédient les tenir ouverts jusqu'à quarante jours, & jusqu'à soixante, comme veut Aëce; & si les ulcères se referment, les faut rouvrir, &c. &c. Jean Bauhin termine ainsi son ouvrage. Pour conclusion du régime & des remedes qu'on doit user à l'endroict des mordus par les loups, chiens & autres bestes enragées, l'ai trouvé bon de mettre ici un exemple d'un

de bon, y ont ajouté, & ont changé le régime, comme peu convenable à cette maladie; &, après avoir étudié

mordu par un chien enragé, curé, traicté & guéri avec bonne méthode, par François Valeriole, médecin très-docte & excellent.... Flore du Porcelet; enfant de seize ans, fut mordu par un chien enragé, en la jambe, auprès de la cheville du pied, & incontinent mené en un village qu'on appelle les Sainctes-Maries II demeura la neuf jours, & y prit les bains de mer pendant tout ce temps, revint à Arles avec les ulcères empirés; il regardoit de travers, étoit taciturne & pensif, tellement qu'il y avoit déja figne d'une maladie mélancholique. Soudainement je me mis en devoir d'empescher la peur de l'eau : voyant les ulcères livides & fordides, je recourus promptement aux forts remèdes, d'autant qu'il avoit le ventre rétraint Le malade prit le lavement suivant. Prenez malve, guimalve avec leurs racines, feuilles de violettes, branque urfine, mercurialle, méliffe, de chacune une poignée; fleurs de camomille, mélifot, rofmarin, de chacune une demi-poignée; épithyme, demi-once; du creu, ou fon maigre, une poignée : faites tout bouillir dedans du bouillon d'une teste & d'une froissure de mouton; puis adjoutez une once de catholicon, & trois drachmes de confection hamech, d'huile violat quatre onces, de sucre rouge une once. Je bruslai ensuite les ulcères avec un fer chaut; puis je fis tomber l'escarre avec du beurre frais, le jaune d'œuf & la graisse de pourceau, adjoutant d'aucunes fois du basilicum..... Comme Ie malade étoit replet & cacochyme, je lui fis tirer du fang, puis je lui donnai des firops contre l'humeur mélancholique pendant huit jours, If priz enfuite un médicament purgatif qui fut

la marche de la nature, ils se sont fait une méthode qui a eu souvent des succès les plus marqués. Il faut distinguer parmi les

réitéré par intervalles; & enfin pendant quarante jours, des médicamens propres contre les morfures des chiens enragés. Les ulcères furent entretenus pendant soixante jours; je sis nétoyer les matières purulentes avec abstersifs, puis les laisser fermer au soixante-dixième jour. L'apo-

zème suivant fut employé.

Prenez de la bourache, de la buglose, de la patience, les feuilles & les racines de chaque plante une poignée; des sommités de houblon, de fumeterre, de fresne, de chaque une demipoignée; de mélisse & de bétoine, de chaque une poignée; de semence de citron, d'oseille, de chardon bénit, de chaque deux gros; de polypode de chêne une once; de raisins de Damas fans les grains, vingt; d'épithyme, demionce; des trois fleurs cordiales, de chacune demi-poignée; écrevisses de rivière, fix : faites bouillir tout en eau d'orge, jusqu'à deux livres: l'ayant coulé, adjouftez fuc de fumeterre, houblon, de pommes de bonne odeur, de chacun quatre onces; vinaigre trois onces; faites-en un syrop clarifié, & aromatifé avec une dragme de poudre thériacale de Guydon, pour quatre matinées, le réitérant par trois ou quatre fois. Ayant usé par huit jours de cet apozème, & voyant figne de concoction en l'urine, je lui ai donné la purgation en cette façon : prenez trois dragmes de feuilles de féné triées, épithyme une dragme & demie; anis & canelle, de chacun deux scrupules; des trois fleurs communes, feuilles de mélisse & bétoine, de chacune un pugile: taites une décoction de tout, jusqu'à quatre onces; coulez-la & meslez avec l'expression de quatre scrupules de rhabarbe infuse, avec un peu de médecins observateurs, MM. Astruc. de Sauvages, de Lassone, Duhaume, Fothergill, Ribeiro, Sanches, Baudot,

canelle dedans du puron de laich, par une nuich; & exprimez, adjoutant de la confection de hamech de la première description, deux dragmes & demie; thériaque, pouldre thériacale de Guydon, de chacune deux scrupules; syrop rosat, fyrop de pommes, de chacun une once. Ce breuvage évacua beaucoup de matières billieuses & mélancholiques. Le lendemain je lui fis prendre de la thériaque avec de la pouldre de bétoine & du fucre. Le cataplasme, pour évacuer le venin, étoit fait en ceste façon : prenez trois oignons blancs, vuidez-les un peu, puis les remplissez de thériaque, & les couvrez de l'oignon qu'avez coupé, puis cuifez-le fur la brafe; après pilez-les & passez, & adjoustez de la pouldre d'aristolochie longue & ronde, de chacune trois dragmes; galbanum, bdellium, myrrhe, de chacun demi-once; pouldre d'écrevisses de rivière. cinq dragmes: messez tout ensemble, & formez le cataplasme.

L'escarre étant tombé, j'usois de résine avec

de la pouldre d'écrevisses de rivière, & de la racine d'aristolochie clématite ou sarrasine. Pour emplastre je faisois mettre cestui-ci. Prenez galbanum, fagapanum, oppopanax, de chacun demionce; euphorbe, iris de Florence, aristolochie ronde, gentiane, de chacun une dragme; pouldre d'écrevisse, deux dragmes; térébenthine, deux onces; de cire, tant qu'il en faut. Cest emplastre tiroit une grande quantité de fanie mauvaise, & empeschoit que l'ulcère ne se fermist. J'ai aucunes fois usé d'emplastre de diapalma, ou diacalcitis dissout avec huile rosat. J'ai fait user au malade par quarante jours de cette pouldre. Prenez de la cendre d'écrevisses de rivière, dix

Ehermann, Blais, Thiesset, Parry & Félix Asti. Tous ces médecins conseillent un traitement méthodique, auquel ils affocient les frictions mercurielles, & quelques-uns d'entr'eux, l'usage interne du mercure. Il ne faut point oublier, parmi les médecins observateurs, M. Nugent qui guérit une femme hydrophobe, & dans l'accès même de la rage, par la saignée & les calmans. Ce qu'il faut sur tout remarquer, c'est que M. Nugent a observé que la rage eut, comme les maladies humorales, une marche régulière, prompte & facile, & qu'elle se termina le neuvième jour, à compter de celui où avoient commencé les accidens les plus graves. Dès le quatrième jour, la malade rendit des urines chargées de fé-

fer

onces, de gentiane cinq onces, d'encens une; messez tout ensemble. La dose étoit de deux dragmes avec eau de buglose. Je faisois brusser les écrevisses en un vaisseau de cuivre, comme l'enseigne Aëce. Sur la fin de la curation, je sur ai donné de l'épithyme avec le puron de laict de chièvre. Aucunes sois j'ai usé de catholicon & de consection hamech. J'ai fait souvent laver l'ulcère avec l'urine d'un adolescent: car elle attire fort le venin, comme dit Avicenne, en la curation du chien enragé.... Le patient sur guéri, & rendit grace à Dieu....

diment, & dès les premiers jours elle eut des sueurs abondantes (a). La malade de M. Wrightson eut aussi des sueurs abondantes. M. Thiesset a observé que sur sept malades morts hydrophobes, fix n'avoient eu aucune évacuation sensible; que le septième avoit eu un flux d'urine affez confidérable pendant plusieurs jours, mais cette sécrétion ne le sauva pas, & il périt le cinquante - huitième jour depuis ses blessures, après vingt-deux frictions. Le même médecin sauva treize malades mordus par la même louve, & de ces treize, dix ont salivé & trois ont sué. M. Blais a vu un malade chez lequel tous les accidens de la rage disparurent après une éruption miliaire.

Des accidens survenus après le traitement à quelques personnes mordues par des chiens enragés.

Thémison, médecin, avoit été at-

(a) On trouve des réflexions fort sages sur la méthode de M. Nugent, pag. 482. & suiv. du tom. I de l'ouvrage suivant:

Traité des principaux objets de Médecine, avec un sommaire de la plupart des thèses soutenues aux écoles de Paris depuis 1752 jusqu'en 1764; par M. Robert, D. M. P. Paris, Lacombe, 1766. in-12.

taqué d'hydrophobie; il voulut écrire différentes fois sur cette maladie, mais alors il s'en ressentoit, ce qui l'em-

pêcha d'exécuter son dessein.

Schmid assure qu'une sille domestique, qui avoit été guérie de l'hydrophobie, avoit tous les ans, vers le temps de la morsure, un léger égarement d'esprit, & de l'aversion pour les liquides.

Je trouve dans les Ouvrages de Guillaume Fabrice, natif de Hilden, une belle observation d'Abel Roscius, Médecin de Lausanne. J'ai cru devoir la donner dans la langue dans laquelle l'Auteur l'a communiquée à Guillaume

Fabrice.

Anno à Deiparæ Virginis partu 1581, mense Sextili, matrona quædam, honestaque mulier, doctoris celeberrimis silia, quam nobilis vir antè duos annos in uxorem duxerat, hæc mihi samiliariter nota, proximèque assinis; quum quodam die per urbem negotia haberet & ageret, cane rabido ex improviso impetitur, in sinistro brachio mordetur. Vicini & concomitantes rei magnitudine & tristissimo casu vehementer perculsi, illicò canem intersiciunt. Dein præsto advocati adsuerunt seduli doc-

tissimi Medici, qui exquisita remedia præscripserunt, partique affectæ apponenda jusserunt. Per os item alexipharmaca propinari curârunt; brachium suprà vulnus ligatura valida, vinculo arctissimo excerptum fuit; topica attrahentia, foràsque venenum evocantia, ejusque vim retundentia, adhibita; denique ferrum & ignem loco læso applicuit chirurgus. Tandem elapsis paucis diebus, Deo volente, salva & incolumis evasit, vel evasisse videtur, nulla in brachio noxa, nec tantum cicatrice ferè relictà, nulloque in corpore, ut apparebat, restante veneno. Verum quid evenerit, audi quæso. Septimo abhine anno recurrunt symptomata sæviora multò: persentit in brachio, aliàs læso, dolorem acerbissimum, veluti à caninis dentibus discerpi & dilaniari Indè, pauco interjecto tempore, furor & mentis alienatio subsequuntur, mœror, tristitia, vigiliæ summæ, sitis inexplebilis, febris tandem, & maxima virium prostratio; ciborum denique omnium odium, numquam tamen à potu abhorruit, nec liquida quæ sitim extinguere valebant, rejecit. Morti proxima judicata est, imò nulla nobis

relicta erat vitæ vel salutis spes: sed in tot tantisque malis ità diligentissimè ei manus auxiliares adhibitæ suêre, tùm à præstantissimis medicis, tùm à domesticis, ut intrà paucos dies perfectè sanata visa sit.

Sæva etenim illa accidentia, paulatim mitescendo, absolute cessarunt. Post annos septem ab hâc invasione, & decimo quarto à canis morfu, & tertio ab obitu mariti sui, mirabilibus iisque gravissimis morbis iterum tentari cœpit, principio ducto à finistro illo brachio. Tormina lethalia sensit, vomitiones & ructus incredibiles, omniaque symptomata atrabilaria sustinuit, vigilias & sitim maximam passa est. Vellicationem & dolorem ingentem in loco priùs morso habuit. Curatur iterum diligentissime, & me præsente, sanitati ut videbatur, restituitur perfectè, ad id adhibitis remediis. Sopitum tantum judicavi malum, non deletum. Sic manfit per annos fex. Anno vigefimo à vulnere accepto, denuò recurrit affectus, excitantur accidentia ut prioribus annis, redeuntque eadem fymptomata. Sedatis anno sequenti iisdem, rursus tentatur honesta fœmina. Subsequenti anno repetiit malum bis. Anno

proximo illapso ter ita correpta suit. Hoc anno jam bis. A tribus annis frequentiores, sed breviores fuerunt paroxysmi. Tres aguntur hebdomades quod ab ultimo prehensa suit, & evasit paroxysmo. In omnibus ferè temporum mutationibus fibi brachium vellicari persentit. Vereor ne brevi vitam anxiam, & calamitosam, cum morte sæpius optatâ commutet. Hujus rei testis sum, hæc egomet vidi. Tuis scriptis respondissem citius, si per negotia licuisset. Dabam Lausannæ, decimo quarto Calend. Octobris, anno 1604. (Vide Guillelmi Fabricii Hildani opera quæ extant omnia, Centuria Ia, obferv. 86, pag. 65 & 66. Francofurti ad Mænum, in-fol. 1646.)

Des différens remèdes proposés pour guérir la rage.

Il y a peu de maladie pour laquelle on ait proposé autant de remèdes que pour celle dont il s'agit: cependant, presque tous les auteurs regardent comme inutiles tous ces médicamens, lorsque le malade éprouve les symptômes de l'hydrophobie

On a mis à contribution les trois

règnes, pour trouver un spécifique contre la rage, & on a donné ces remèdes, soit seuls, soit mêlés ensemble. Des chimistes ont aussi cherché le spécifique de la rage, & ont vanté diverses préparations. Nous allons présenter un tableau des principaux remèdes qui ont été recommandés dans cette maladie.

REMÈDES TIRÉS DU RÈGNE VÉGÉTAL.

10. Remèdes simples.

La racine de rosser sauvage (a). Cette racine entre dans le remède du chevalier Digby. Quelques-uns recommandent l'écorce moyenne de cette racine; d'autres, l'éponge attachée à la tige de l'arbrisseau, laquelle est connue sous le nom de bédeguar.

L'alyssum de Dioscoride (b). La pimprenelle (c).

⁽a) Plin. hist. nat. lib. XXV, ch. II. Cæsalp. Jul. Ces. Baricelsus. Joan. Car. Rosenbergius. La peau de la racine de rosier sauvage entre dans le remède envoyé à M. Amelot, Ministre, par M. Castenau, curé de Baigts en Béarn.

⁽b) Daniel Sennert.
(c) Ortholph. Maroldus, recommandée par Baillou, citée par Julien Paulmier.

Le mouron mâle (d).

L'oseille, la ronde & la longue (e).

La racine d'ellébore (f). La valériane sauvage (g).

Les amandes de l'Angolam. Hore.

mal. 4, t. XVII (h).

L'ellébore blanc, l'ellébore noir. Voyez Wirsungus d'après les auteurs anciens.

L'eau distillée de racine de grateron & de l'écorce moyenne de fresne, à la dose de trois ou quatre onces.

Le coronopus hortensis.

(e) Aétius.
(f) Dioscoride, Salius diversus.

(g) M. Bouteille, correspondant de la Société royale, Journal de Méd. sévrier 1778, pag. 165. M. le docteur Hillary, dans son Traité des maladies qui arrivent aux habitans des îles Américaines.

(h) M. Adanson, Familles des Plantes.

⁽d) Jérôme Bock ou le Bouc, Matthiole, J. Bauhin, Ortholph. Maroldus. Cette plante a été annoncée comme un antidote contre la rage en 1747, dans les feuilles de Mayence; en mai 1749, dans l'évêché de Baimberg, par un refcrit particulier de la chancellerie de cette ville: depuis, par un mandat exprès du feu prince Gustave, duc des Deux-Ponts; par dissérens certificats des médecins les plus célèbres; par une attestation judiciaire du magistrat & consulat de la ville de Munster, en date du mois de décembre 1757; & ensin par le discours que M. le docteur Bruch prononça le 22 mai 1758 aux écoles de Strasbourg. Voyez la note C.

Le camphre (i).

L'opium & ses préparations. Voyez la thèse de M. Duhaume; celle de M. Pélée de Valoncour, soutenue à Paris le 11 sévrier 1766: An rabiei opium? concl. aff. M. Pouteau se déclara partisan de l'opium, p. 37 de son Essai.

Le vinaigre (k). Le suc de limon.

20. Remèdes composés.

La thériaque (a).

La poudre de Julien Paulmier (b).

La potion purgative décrite dans le traité de Julien Paulmier (c).

(i) Le docteur Nugent; M. le Camus dans ses Conjectures sur la rage, & dans le tom. I de sa

Médecine-pratique.

(k) Commerce litt. de Nur. 1741, pag. 213; Boerhaave dans sa Chimie; Van-Swieten (surtout si on a fait insuser de la rhue, du marrube, du scordium, avec un peu de sel), bu à trèsgrandes doses trois sois par jour. Papiers publics Anglois, mai 1765. Voyez la note D.

(a) Galien.

(6) Voyez la recette de cette poudre à la suite

de ce mémoire, note E.

(c) Cette potion est faite avec la rhue, l'abfynthe, l'ail, la petite paquette, le souci, la mélisse des bois, un peu d'ellébore noir, le sel & le vinaigre. On prend trois sois cette potion entière, en mettant un jour d'intervalle. Le remède de M. Faget, curé de S. Martin de Bonnut, envoyé à M. Amelot, ministre, par M. Castenau, curé de Baigts en Béarn (d).

Le remède publié par M. Duhamel

du Monceau (e).

La poudre contre la rage de la Pharmacopée de Londres; poudre de Dampier, poudre Antilysse (f).

REMÈDES TIRÉS DU RÈGNE ANIMAL.

Les écrevisses calcinées (a).

(d) Voyez la recette de cette poudre à la fin

de ce mémoire, note F.

(e) Ce remède, dans lequel a beaucoup de confiance le célèbre académicien que nous citons, se prépare de la manière qui sera indiquée à la suite de ces Recherches, note G.

(f) PULVIS ANTILYSSUS.

24 Lichenis cinerei terrestris. P. Z duas.

Piperis nigri P. 3 unam.

In pulverem simul contundantur.

Il faut cueiltir le lichen à la fin de l'automne. Voyez Méad. Transact. Philosoph. 1698, p. 49.

(a) Galien; foit seules, soit avec la thériaque & l'encens; Symphor. Champier, Comment. in Galen. hist. 1.11, s. 6, c. 4; Valescus de Tharanta; Jac. Suchsius; Jo. Michael; F. Plater; Daniel Sennert, qui vante aussi la décoction d'écrevisses; Aétius, Avicenne, Guill. Fabr. de Hilden, pag. 66, obs. 87. & p. 180, obs. 98. Dioscoride, Méad.

Le foie du chien enragé (b). Les cantharides (c).

(b) Plin. hist. nat. I. XXIX, c. 5; Greg. Horftius, Fr. Hildesheim. Nous croyons avec Galien, Jean Bauhin & Méad, que ce remède désagréable ne mérite aucune attention, & qu'il doit être proscrit.

(c) Rhazès, Jean Damascène, Baccius. Ces auteurs conseillent l'usage des cantharides en substance, pendant plusieurs jours, pour préserver de la rage. On prépare cet antidote de la manière

fuivante:

Faites infuser des cantharides dans du lait de beurre; & après les avoir fait sécher, mêlez avec des fleurs de lentilles & du vin, & formez des trochisques d'un scrupule, dont on donnera un

scrupule chaque jour.

Quoique ce remède produise le pissement de fang, il n'en est pas moins propre à prévenir l'hydrophobie : d'ailleurs l'hématurie cède à une copieuse boisson de lait. Le P. Boccone dit que dans la haute Hongrie on donne, dans la rage, jusqu'à cing cantharides à un homme; & que la dose pour les animaux est encore bien plus confidérable. Voyez aussi les Ephémérides des Curieux de la Nature, déc. I. ann. I, observ. 133, page 260. Brunschweig recommande la préparation suivante dans sa Chirurgie, ch. XIV, Traité II. Prenez des cantharides, dont on aura ôté les têtes, les pieds & les ailes, deux gros; de lentilles bien nettoyées, de fafran, de spicanard, de gérofles, de canelle, de poivre, de chaque un gros; pulvérifez, & formez des trochisques avec suffisante quantité d'eau de rhue : la dose sera de lept grains, & on la continuera jusqu'à ce que le malade urine le fang. M. Asti fait, dans la note 18 de son Traité sur la rage, l'énumération des infectes que l'on peut substituer aux cantharides. Voy. §. 27. Voy. aussi les §§. 29 & 30.

L'hyppocampus. Voyez Aétius, Ælien.

Les scarabés (d).

La poudre d'écailles d'huîtres calcinées (e).

REMÈDES TIRÉS DU RÈGNE MINÉRAL.

La pierre d'aimant en poudre, à la chose d'un demi-gros dans du vin su-cré (a).

La limaille de cuivre (b).

La limaille d'étain (c), mêlée avec la thériaque, ou le mithridate.

REMÈDES CHIMIQUES.

Le sel dépuré du chien enragé (a). Le turbith minéral. Nous en parlerons Le mercure doux. Splus bas, à l'article du mercure. Les sels volatils (b).

(d) On en parlera note H.

(e) Mémoires de l'Acad. royale des sciences, ann. 1753. Journal de Médecine, tom. VI, mars 1757, pag. 233.

(a) Petr. Vonder Stille. Histoire de l'Académie des sciences, 1749, page 108 & suiv.

(b) Loelecke, mat. méd. page 389.

(c) Turquet de Mayerne.

(a) Petr. Joan. Faber, Panchym. I. V, f. 1, c. 9. (b) Voyez le Parfait Maréchal de M. Garfault; le Dictionnaire économique; M. Duhaume. L'eau de Luce } (c).

REMÈDES COMPOSÉS DU RÈGNE ANIMAL ET DU RÈGNE MINÉRAL.

La poudre de Tunquin; la poudre de Cobb (a).

REMEDES MOYENS

Les lavemens simples, ou composés, purgatifs, ou rafraîchissans. Voyez les disférens auteurs cités.

Les bains de mer, d'eau salée, les

⁽c) Morgagni. M. le Camus, D. M. P. en parle d'après M. Dumonchaux. M. Darluc, Journal de Medecine, tom. XIV, avril 1761, pag. 299 & fuiv. conjointement avec les frictions & les antispasmodiques. M. Duhaume, dans sa Thèse soutenue en 1759, cor. 3, & dans sa Lettre sur le traitement de la rage. M. de Lassonne, dans la Méthode éprouvée pour le traitement de la rage. M. Tiffot, dans fon Avis au Peuple, mais avec les frictions & un liniment huileux fur la plaie. Un anonyme, dans une Mat. méd. imprimée à Paris, chez Debure, en 1770, tom. III, p. 347, recommande l'alkali volatil intérieurement & extérieurement sur la plaie; ce qui a été répété & prouvé en dernier lieu par M. Sage, dans une brochure qui contient quelques expériences sur l'alkali volatil. Paris, in-89, de l'imprimerie royale, 1777.

⁽a) Voyez ci-après la note I.

bains froids, & l'immersion dans ces dissérens bains. Voyez les dissérens auteurs cités: & le tome I de la Matière médicale de M. Geossroy, ainsi que les Mémoires de l'Académie des sciences, ann. 1699(a), & les réslexions

(a) On trouve dans les Mémoires de l'Etoile l'anecdote suivante.

Au commencement du mois de mai 1604, coururent à Paris des chiens enragés, qui effrayèrent le peuple & en mordirent tout plein, entr'autres le banquier de Sausay, qui, sortant de sa maison près du cimetière S. Jean, pour aller à la messe, en sut mordu d'un à la jambe, laquelle M. Duret le médecin (Jean, fils de Louis Duret), lui fit cerner, inciser & accoutrer tout à l'heure, puis l'envoya à la mer, qu'on tient être ie souverain remède à cette maladie; comme auffi ledit Saufay en guérit. On fit faire défenses par la ville, sous peine de cent écus d'amende, de laisser sortir aucun chien des maisons, & qu'on eût à tuer incontinent ceux qu'on trouveroit dans les rues; ce qui fut observé & entretenu à la mode de Paris. Journal de Henri IV, tom. III, page 221.

Plusieurs auteurs se sont écriés contre le peu de succès que l'on éprouvoit des bains de mer & des bains froids, & ont cité quantité d'exemples dans lesquels ces bains avoient été, non-seulement inutiles, mais même nuisibles, par la fausse sécurité dans laquelle ils avoient laissé des malades, qui ne tardèrent pas à être la victime de seur crédulité, & qu'il sut impossible d'arracher des bras de la mort, les remèdes les mieux indiqués ayant été administrés trop tard. J'ajouterai ici le fait suivant, tiré des Transactions de Médecine publiées par le Collège de Méde-

sur la rage par M. Chabert, pag. 97, 98, 99.

Les bains de terre. Voyez l'ouvrage

de M. Asti.

cine de Londres. Cette observation, traduite par

M. Sanchès, est de M. Nicolas Munckley.

Un gentishomme, âgé de 36 ans, fut mordu à la main & au visage par son petit chien; son médecin lui ordonna les bains de mer, qu'il prit pendant un mois, sans sentir le moindre symptôme de rage. En retournant chez lui il commença à devenir mélancolique, & à avaler difficilement; il avoit même peur & horreur de l'eau; le pouls étoit foible, if ne pouvoit dormir; il furvint des spasmes qui augmentérent chaque jour; if ne parut aucun signe d'inflammation. Pendant quelques jours il eut une grande difficulté de cracher; les crachats étoient épais, glutineux & jaunes, ainsi que la salive. Depuis son retour de la mer il ne put jamais boire, ni avaler; tous les secours furent inutiles, & le malade périt misérablement. Voyez Transactions méd. vol. II, 1772. in-8°, obs. v, page 46. Voyez aussi le fait rapporté par M. Hunauld, dans ses Entretiens sur la rage, page 45 & suiv. On a pensé que le principal effet, soit de l'immersion dans la mer, ou dans les rivières, foit d'une aspersion d'eau très-abondante, étoit de causer un tel renversement dans toute la masse du sang & des esprits, par l'extrême frayeur dont l'imagination est frappée, qu'elle changeoit entièrement toute sa disposition; cependant la sueur considérable qui survient à plusieurs de ceux qui ont été ainsi traités, ne seroit-elle pas en grande partie la cause de la guérison? Un homme enragé sut attaché à un poteau, & long-temps accablé de seaux d'eau qu'on lui jetoit sur se corps; il écuma, cria, heurla, tomba enfin en défaillance; on le

REMÈDES DIÉTÉTIQUES.

La musique (a).

La tranquillité d'esprit. Voyez presque tous les auteurs cités.

Un air tempéré Voyez presque tous

les auteurs cités.

Il n'est pas besoin d'avertir de l'importance qu'il y a d'exécuter régulièrement le régime de vivre prescrit par le médecin pendant tout le traitement, & de la nécessité absolue où doivent être les malades de s'abstenir des alimens salés, épicés, du vin, & des liqueurs spiritueuses. Un homme, quoique légèrement blessé par un loup enragé, puisque la peau étoit à peine entamée, étoit allé à la mer, seulement, disoitil, par simple précaution: de retour dans une santé parfaite, il but beaucoup de vin pour s'en réjouir avec ses amis, il fit la débauche & s'enivra; le lendemain la fièvre le prit, avec

coucha ensuite, & on le couvrit beaucoup; il sua abondamment, & suffit guéri le lendemain. La méthode de l'immersion remonte au temps des prêtres Egyptiens, qui guérirent Euripide en le plongeant dans l'eau froide. Voyez aussi Celse.

⁽a) MM. Default, le Camus.

une violente douleur de côté, on le fit vomir, on le saigna; lorsqu'on le crut mieux, il entra en sureur, & alla mourir enragé, sans saire beaucoup d'efforts, dans un grand chemin peu éloigné de chez lui.

REMÈDES EXTERNES.

La racine de parelle. On lave la plaie avec la décoction, & on applique dessus la racine bouillie & pilée. On fait aussi prendre de cette décoction à l'intérieur.

Les feuilles de camomille,

de rhue,
d'orties,
de marrube,
d'angélique (a),
de mouron,
de verveine,
de potamogeton.

ou feules, ou mêlées enfemble, & pilées avec du fel commun.

(a) Voyez Charles Etienne, Maison Rustique, livre II, ch. 59. Le même auteur dit, chapitre 22, en parlant du bœuf, que s'il est mordu d'un serpent, scorpion, musaraigne, chien enragé, il saut frotter la plaie avec de l'huile de scorpion, ou du savon dissous dans du vinaigre, & la laver avec une décoction de bardane, ou de la vieille saumure. Hossinann vante aussi l'huile de scorpion.

Les cataplasmes d'oignons bouillis, & réduits en pulpe (b), mêlés avec la thériaque & le mithridate (c).

Le secret publié par le chevalier

Digby (d).

L'huile des philosophes (e).

La thériaque & l'huile rosat mêlées

ensemble (f).

Quelques auteurs recommandent d'appliquer sur les parties mordues des animaux vivans, en leur appliquant l'anus sur la plaie, ou en les mettant sur la partie mordue après les avoir coupés en deux, & les avoir saupoudrés de sel & de médicamens attractifs. Voyez Chalmette.

L'huile animale, & l'huile d'olive,

(b) Paracelf. Arnold. Weickard.

(c) Julien Paulmier. Arn. Weickard recommande le cataplasme fait avec l'ail & la rhue, pilés & mêlés avec le miel & le sel. Arnauld de Villeneuve conseille un cataplasme fait avec le mard celtique, le sel & le galbanum, ou les avelines pilées avec le sel & du suis.

(d) Prenez des feuilles de rhue, de fauge & de paquette, de chacune demi-poignée; ajoutez-y suffisante quantité de racines de scorsonère & d'églantier, avec un peu d'ail & une demi-poignée de sel: pilez le tout, & formez-en un cataplasme

selon l'art.

(e) Conrad Kunrath.

(f) Galien.

foit seule (g), soit celle dans laquelle on aura dissous du camphre & de l'o-

pium (h).

L'eau chargée de sel. Voyez presque tous les auteurs, & les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1695. G. Fabricius Hildanus recommande une lotion faite avec le sel, le vinaigre & la thériaque.

Presque tous les auteurs recommandent les lotions répétées. Voyez Hunauld, Van-Swieten & M. Asti, &c.

L'alun calciné (i).

Le précipité rouge, soit seul (k), soit mêlé avec l'onguent rosat (l),

(1) Roder. à Fonseca, cons. med. t. II, consil. 75.

⁽g) Abrah. Vateri de olei olivarum & animalis efficacià programmata, 1736, 1740, 1751. Wittemb.

Prens un petit linge, mouille-le dedans de l'huile d'olive, mets sur la plaie; puis prens du pain rosti que tu mettras tout chaut par-dessus : cela tire en une nuict se venin des plaies. Voyez Histoire notable de la rage des soups, par Jean Bauhin, pag. 58. Il donne ce remède d'après un ouvrage du docteur Oswald Gabelkhaver, médecin du duc Ludovic de Wirtemberg. M. Pouteau se déclare partisan des sinimens huileux sur la plaie, page 37 de son ouvrage.

⁽h) MM. Tiffot, Darluc.

⁽i) Joan. Agricola.
(k) Arnold. Weickard, Matthiole, Daniel Danielis in obf. G. Fabr. obf. 86, pag. 366.

ou un autre onguent (m), soit avec le bézoard & la racine d'angélique. G. Fabr. p. 67, obs. 87.

Le beurre d'arsenic (n). L'esprit de vitriol (o).

Les frictions mercurielles. Nous en palerons plus bas à l'article du mercure.

REMÈDES CHIRURGICAUX.

Les saignées (a).
Les scarifications (b).

(m) Julien Paulmier.
(n) Joan. Agricola.

(o) Idem.

(a) Celse; Van-Swieten; Gazette de Médecine; Journal encyclop. du premier septembre 1761, où l'on rapporte l'histoire de la guérison d'une femme hydrophobe, procurée par une bleffure à la tempe, dont le sang ruissela jusqu'à ce qu'elle fut tombée dans l'épuisement. M. Duhaume, M. le docteur Hillary, M. Livré, &c. On trouve dans Clément un fait très-étonnant à ce sujet. Voici ses propres paroles: Vidi octo hydrophobos ... accidit autem quid notabile uni ex his in oppido sancti Montani cui ex justu pedibus & manibus ligatis missus fuit sanguis è basilica dextra, & extractus una & eadem vice ad viginti ferè libras; & quod mirum erat, post inauditam illam evacuationem simultaneam, pulsu & viribus constantibus sanguis adhuc ad duos palmos lecti pedes transiliret. Observ. 20, tom. V. Cette observation est rapportée par Default, dans son Traité de la rage.

(b) Dioscoride; Guillaume Fabrice de Hilden;

Les ventouses (c). Le cautère actuel (d). Les vésicatoires (e). Les sinapismes (f). Les cautères (g).

le

G.

m

Fracastor; Baillou; Jo. Lebrecht Schmucker; Morgagni; presque tous les modernes. Le Jour-

nal économique confeille ce qui suit :

Scarifiez la partie mordue; appliquez-y le marc des feuilles de grande ciguë pilée; laissez couler les eaux roussatres & sanguinolentes qui sortent par la plaie; puis remettez sur la plaie le marc des feuilles de ciguë, & par dessus un cataplasme de seuilles de nénuphar & de bette ou poirée. Voyez aussi Galien, Dioscoride, Paul d'Egine, Aétius, Guill. Fabr. obs. 87, p. 66, &c.

La Porte, domestique de M. Bourgelat, ayant été mordu il y a près de vingt années, à Lyon, par un chien enragé, son maître cautérisa aussitôt la plaie, & la morsure n'a jamais eu de suites sâcheuses. (Voyez Réslexions sur la rage, par M. Chabert, page 88). Voyez aussi les saits rapportés par M. Leroux, dans ses Observations sur la rage, pag. 31-34.

(c) Dioscoride; Celse; Gordon; J. Paulmier; G. Fabr. obs. 87, p. 66; Boerhaave; Van-Swieten;

beaucoup de modernes.

(d) Celse; Dioscoride; Jean de Vigo. Commerc. litter. Norimberg. 1741, pag. 213; Morgagni; Fabricius Hildanus; Dekkerus, &c. Voyez aussi l'ouvrage de M. Asti, qui emploie, au lieu du cautère actuel, l'amadoue, à laquelle il met le seu; les Réslexions de M. Vaughan, à la suite de ses Observations; & les Observations sur la rage, par M. Leroux, p. 22-28. Voy. la note K.

(e) Jo. Lebrecht Schmucker, Obs. chir. parte secunda, Berolini; & beaucoup des auteurs cités.

(f) M. Duhaume.

(g) Quantité de modernes.

La succion (h). L'amputation (i).

DU MERCURE,

Et de ses différentes préparations.

Jean Ravelly est, je crois, le premier qui ait parlé de l'usage interne du mercure, pour la guérison de la rage. Il est auteur d'un ouvrage intitulé: Traité de la maladie de la rage, in-12, Metz, 1696, dans lequel il conseille des bols composés avec de l'antimoine

(h) Quelques auteurs ont conseillé mal à propos la succion avec la bouche. M. Duhamel a proposé un moyen aussi simple, & qui ne peut nuire à l'opérateur; c'est de faire la succion avec une seringue à injection, dont le tube se termine par un évasement, comme l'embouchure d'une trompe. On peut produire l'esset de la succion par les ventouses & par les sangsues. Voyez Celse.

(i) Morgagni conseille de couper une portion de la partie mordue, qui soit plus large que la partie même. Il recommande de faire cette opération lorsqu'on commence à sentir de la douleur dans la partie mordue; mais cette douleur ne se maniseste que quand la rage commence à se développer. Voyez M. de Sauvages; M. Pouteau, chirurgien de Lyon, dans son Essai sur la rage; M. le docteur Hillary; les réstex. sur la rage, par M. Chabert, pag. 99. — Prosper Alpin & Jean de la Croix.

diaphorétique,

diaphorétique, du cinabre, du sel volatil de corne de cerf, & du camphre.

Daniel Tauvry soupçonna le mercure d'être le spécifique de la rage, en

1699.

En 1715, M. Astruc sit soutenir une thèse sur l'hydrophobie, où il assure au mercure la propriété d'être l'antidote

de la rage. us a sinavi

En 1738, Pierre Desault, médecin de Bordeaux, publia une Dissertation sur la rage, avec la méthode de s'en préserver & guérir. Il rapporte plusieurs observations qui prouvent, d'une manière évidente, l'efficacité des frictions mercurielles pour prévenir la rage : car il ne regardoit ce remède que comme prophylactique, & croyoit l'hydrophobie absolument incurable. On fait aussi qu'il associoit au mercure la poudre de Paulmier. La même année 1738, André Cantwel publia à Londres, en anglois, une Lettre sur la rage, dans laquelle il propose le mercure comme un remède convenable pour guérir cette maladie.

En 1748, M. Fr. Boissier de Sauvages donna une Dissertation sur la rage, qui remporta le prix de l'Académie de Toulouse. Cette dissertation a été imprimée à Toulouse en 1750, réimprimée avec les chefs-d'œuvre de ce Professeur célèbre en 1771, & traduite en italien. Il se déclare dans cet ouvrage pour les frictions mercurielles, & il finit par ces paroles: J'ignore que ce remède ait ençore manqué, étant même appliqué quand la rage étoit déclarée.

L'année suivante, au mois de mai 1749, Honoré Petiot, médecin de Montpellier, disputa la chaire vacante par la mort de Gérard, Fitz-Gérald, prosesseur de Montpellier. Une des questions qui lui étoient proposées, étoit de savoir si les frictions mercurielles étoient le préservatif de la rage; & après avoir examiné cette question, il conclut ainsi: Ergo in hydrophobia hydrargirosis neque rejicienda, neque penitus admittenda; sirmiusque de en re judicium à novis observationibus est expectandum.

Le 25 mars 1755, M. Darluc, mésdecin à Caillan, publia par la voie du Journal de médecine, des Observations sur la rage & sur la manière de la guérir. Ces observations sont favorables à la méthode des frictions mercurielles. (Voyez Journ. de méd. tom. III, sept. 1755, p. 182 & suiv. & tom. IV,

dans le même ouvrage périodique des observations qui prouvent l'utilité des frictions mercurielles dans la rage (a).

En 1756, M. Bellet, médecin du roi, sit imprimer un Mémoire du strère Claude du Choisel, jésuite, apothicaire de la mission de Pondichéry. Ce mémoire est précédé de réslexions de l'éditeur, par lesquelles il fait connoître le caractère de la rage, l'impression de ce venin sur le corps, & l'utilité des frictions mercurielles. Ce mémoire a été réimprimé en partie dans le Journal de médecine de la

11 ,

bia

ea

e du

10715

ierit.

IV,

Dij

⁽a) Voyez tom. V, septembre 1756, le détail du traitement de plusieurs personnes qui ont été bleffées par un loup enragé, par M. Rose, maître en chirurgie de la ville de Lorris; t. XIV, avril 1761, une Lettre de M. Darluc, fur l'usage de l'alkali volatil dans la rage. Il employa en même temps l'alkali volatil, les antispasmodiques & les frictions mercurielles, & guérit par cette méthode un enfant menacé d'hydrophobie; tom. XV, août 1761, l'Histoire de dix-sept personnes mordues par un soup enragé, &c. par M. Hoin, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi à Dijon; tom. XXX, février 1769, les Observations de M. Saulquin, maître en chirurgie à Nantes; tom. XXXIX, mars 1773, celle de M. Guillemeau fils, médecin à Niort en Poitou; & celle de M. Beaussier de la Bouchardière, D. M. août 1773, tom. XL, pag. 120 & fuly.

même année, sept. p. 184 & suiv. (a), & a été traduit en anglois en 1757. Les guérisons multipliées, opérées par la méthode du F. du Choisel, qui dissère de celle de M. Desault en ce qu'il rapproche les frictions, & y joint l'usage des pilules mercurielles purgatives; la cure qu'il sit d'une semme âgée de trente ans, qui avoit déja les symptômes de l'hydrophobie; l'inutilité qu'il éprouva de l'usage des

Recette des pilules du F. du Choisel.

Prenez trois gros de mercure crud, éteint dans un gros de térébenthine;

de rhubarbe choisie, de coloquinte, de gomme gutte,

de chaque 2 gros; pulvér.

Incorporez le tout avec suffisante quantité de

miel écumé.

⁽a) Observations sur la rage, & la manière de la guérir, par le F. du Choisel, de la compagnie de Jesus, apothicaire de la mission de Pondichery. Les pilules du F. du Choisel se donnent tous les matins, à commencer du second jour du traitement jusqu'au onzième jour, à la dose d'un gros: les frictions se donnent à la dose d'un gros chaque jour, sur la partie mordue, pendant dix jours. Lorsqu'il s'est écoulé quelque temps depuis la morsure, il saut augmenter la dose des remèdes, & les continuer plus long-temps. On diminue la dose des frictions pour les ensans, & on leur fait ces frictions pendant quinze jours: on les purge tous les trois jours avec le sirop de rhubarbe.

cordiaux, des amers, des absorbans, des bains de la mer, & de tout ce qui avoit été prescrit pour la guérison des personnes mordues par des animaux enragés, doivent fixer l'attention des médecins, & peut-être les engager à ne pas s'écarter de ce plan de traitement; si ce n'est que dans certains cas ils n'y ajoutassent les saignées, les bains, & quelques narcotiques bien ménagés.

M. Antoine Arrigoni a publié un ouvrage en 1757, dans lequel il prefcrit le mercure suivant la méthode de M. Desault, entre autres remèdes con-

tre la rage (a).

(a) 757 s pa qu n ce join

arga-

mm.

déja

tous

t dan

ité à

Le 20 décembre 1759, M. Étienne Duhaume, aujourd'hui docteur-régent de la faculté de Paris, soutint une thèse dont le titre étoit: An hydrophobiæ hydrargyrosis? dans laquelle, après avoir traité de la rage, de sa nature, de sa manière d'agir, de ses symptômes, des lumières que nous présente l'ouverture des cadavres, du mercure &

⁽a) Della mania, della frenesia, e della rabia, Dissertatione del signor Antonio Arrigoni, dottore in medicina. In Milano, 1757, in-4°. Voyez Journal de Médecine, tom. XLVI, déc. 1776, p.

des effets qu'il produit, & après avoir rapporté trois observations qui prouvent l'efficacité du traitement de la rage par les frictions mercurielles, ce savant médecin conclut que les frictions mercurielles offrent un remède préservatif & curatif de la rage (a). Cette dissertation, qui contient huit pages in-4°. a été réimprimée l'année dernière à la suite du Conspectus aconomia animalis, du même auteur. Parissis, Cellot, in-12.

En 1776, M. Duhaume publia l'ouvrage suivant: Lettre d'un médecin de Paris à un médecin de province, sur le traitement de la rage, in-4°. Cette lettre a été imprimée de nouveau in-12 en 1778, à la suite du Tableau de

l'économie animale (b).

M. Duhaume y donne des conseils très-sages sur le traitement de la rage, & sur l'administration de dissérens remèdes dans cette maladie, tels que les saignées répétées, l'aspersion de l'eau froide, l'application des vésicatoires &

(a) Voyez Journ. écon. 1760, pag. 115.

⁽b) Le Tableau de l'économie animale est une traduction libre du Conspectus aconomia animalis.

des sinapismes, les lavemens purgatifs, les narcotiques, l'eau de Luce, les alkalis volatils, & les frictions avec des doses considérables de pommade mercurielle.

Le 26 septembre 1761, le docteur Antoine-Nicolas Hagg foutint à Strasbourg une thèse sur l'hydrophobie. On trouve à la fin de cette thèse une obfervation dans laquelle il rapporte le traitement fait à six personnes mordues d'un chien enragé, par M. le docteur Corvinus. Une femme âgée de cinquante ans, qui avoit déja les signes de l'hydrophobie, périt misérablement dans le délire & les convulsions; mais cinq enfans furent préservés, au moyen des vésicatoires qu'on appliqua sur les plaies pour les rouvrir, de pilules dans lesquelles entroit le mercure doux, & des frictions mercurielles. Les deux plus jeunes, qui avoient quatre ans & demi, n'éprouvèrent, ni sueurs, ni salivation, mais une diarrhée qui continua, quoiqu'on eût suspendu l'usage des laxatifs; & ils furent pris de fièvre continue la 3e semaine du traitement. Les trois plus âgés eurent des sueurs & une salivation abondante; la sueur augmenta même en continuant les frictions, malgré les

Div

évacuations excitées par les pilules. A la fin du traitement, on s'apperçut que la cicatrice restoit d'une couleur jaunâtre chez un seul malade; on le soumit à un nouveau traitement, qui sut continué jusqu'à ce que la peau eût recouvré sa couleur naturelle (a).

On trouve à la suite d'une thèse (b) soutenue à Strasbourg le 25 juin 1770, par M. Isaac Ottmann, une observation de M. Ehrmann, professeur en médecine, sur l'efficacité de la sa-livation dans la cure de l'hydrophobie.

Un jeune homme de 24 ans, d'une constitution robuste, d'un tempérament sanguin & colère, ayant été mordu par un chat enragé, sut transporté sur le champ à l'hôpital de Strasbourg. On lava la plaie avec de l'eau salée, on y sit de prosondes scarissications, & on mit dessus un emplâtre vésicatoire. Il sut saigné, & aussitôt après on employa les frictions mercurielles, & intérieurement le mercure doux, après

⁽a) Dissertatio inauguralis de hydrophobià, ejusque per mercuralia potissimum curatione, &c. Argentor. in-4°. de 24 pages.

⁽b) Dissertatio inauguralis medica exhibens historiam succinctam de morbis virginum, &c. Argentoriu-4°. de 42 pages. Voyez page 40 & suiv.

avoir fait précéder ces remèdes d'un lavement antiphlogistique & purgatif. Dès le troissème jour le malade commença à saliver, & le quatrième la falivation étoit si abondante, que dans vingt-quatre heures le malade rendit plus d'une livre de salive. Il buvoit sans répugnance, il éprouvoit seulement une sensation incommode en avalant, à cause du gonflement des amygdales. Mais le cinquième jour, au grand étonnement du médecin & des assistans, il commença à avoir horreur de la boifson. On s'imagina d'abord que cette aversion provenoit de la douleur vive qu'il ressentoit à la gorge, mais on s'assura du contraire par l'expérience suivante. On lui présenta un vaisseau plein d'une infusion théiforme; il éprouva fur le champ des convulsions sur tous les muscles de la face, & un tremblement universel; mais aussitôt qu'il eut approché le vaisseau de sa bouche, il but avec avidité. Il faut aussi remarquer que le malade se plaignoit depuis quelques jours d'une chaleur excessive, & d'un goût de pourriture qui lui remontoit de l'estomac. La saignée & la purgation furent réitérées, les frictions mercurielles furent rapprochées pour

Dv

exciter une plus grande salivation. Par ces moyens, le malade rendit une si grande quantité de salive, que le onzième jour l'horreur de l'eau n'étoit point augmentée, & depuis ce moment elle allaen diminuant, à proportion de l'évacuation de la salive; ensin le malade sut entièrement guéri au bout d'un mois.

En 1770, M. Baudot, médecin à la Charité-sur-Loire, publia ses essais anti-hydrophobiques (a). Ce savant médecin avoit été chargé par M. Dupré de Saint-Maur, intendant du Berry, de donner ses soins à plusieurs personnes qui avoient été mordues par un loup enragé, au mois de juin 1765. Cinq étoient déja mortes, lorsque M. Baudot se rendit dans l'endroit où ce malheur étoit arrivé. Il ne restoit plus qu'un jeune homme du nombre des blessés. Il avoit tous les fignes de la rage naissante. Les frictions mercurielles employées promptement, & quelques remèdes internes, guérirent radicale-

⁽a) Essais anti-hydrophobiques, par M. Baudot, docteur en Médecine à la Charité-sur-Loire. Bourges, 1770, in-4. 15 pages. Ces essais sont un des meilleurs ouvrages qui aient paru sur la rage.

ment le malade. Le 16 novembre de la même année, M. Baudot traita par les frictions mercurielles, trois hommes & une fille blessés par un chien enragé. Tous furent préservés de l'hydrophobie. En 1766, M. Baudot traita avec le même succès, par les frictions mercurielles, trois personnes, dont l'une avoit été mordue par une vache la seconde par un chien, & la troifième par un loup. Ces trois animaux étoient atteints de la rage. Il faut aussi observer que le loup avoit mordu trois personnes, dont deux périrent de cette maladie; la première, avant l'administration d'aucun remède; la seconde, le 43° jour après sa blessure; mais différens accidens contribuèrent à empêcher l'effet des remèdes prescrits par M. Baudot. Dans le même temps, plusieurs chiens blessés par le loup devinrent enragés & mordirent huit perfonnes; quelques-unes d'entr'elles le furent d'une manière dangereuse: toutes ont été préservées de la rage par les frictions mercurielles & par des remèdes antispasmodiques que M. Baudot leur fit administrer. Plusieurs bestiaux mordus au col & aux oreilles, & dont les plaies étoient considérables, furent

sauvés par le même procédé. M. Baudot remarque cependant que, lorsque l'hydrophobie est déclarée, la méthode des frictions ne doit pas, jusqu'à présent, être regardée comme spécifique; qu'on peut, à la vérité, rapporter quelques exemples de guérisons, mais qu'ils sont insuffisans; & que, pour prononcer avec certitude, on doit attendre un plus

grand nombre de preuves.

En 1779, le Gouvernement a fait imprimer un ouvrage de M. de Lassone, premier médecin de la Reine. Cet ouvrage est une méthode éprouvée pour le traitement de la rage. L'efficacité en est démontrée par la guérison de huit malades qui avoient été mordus par un loup enragé (a). Les remèdes recommandés dans cet ouvrage sont, la saignée, les bains de pied, & même les bains entiers dans l'eau d'une chaleur tempérée, la lotion de la plaie avec l'eau chargée de sel marin, les scarifications, le cautère actuel, surtout pour les animaux, les illinitions d'onguent mercuriel sur les bords & les environs de la plaie, le panse-

⁽a) Méthode éprouvée pour le traitement de la rage, publiée par ordre du Gouvernement. Paris, de l'imprimerie royale, 1776, in-4. Voy. la note L.

It,

on

ues

ont

vec

lus

fait

ne,

et

iée

fi-

on

us

&

118

ment avec l'onguent suppuratif (a); les lavemens dans lesquels on aura mêlé une bonne cuillerée de miel commun, & deux cuillerées de vinaigre ; le vomissement des le commencement, s'il y a des nausées & des envies fréquentes de vomir; les purgations tous les quatre ou cinq jours, mais légères, par le moyen d'une poudre purgative quelconque, & dans l'intention de prévenir la salivation; l'eau de Luce à la dose de 20 ou 25 gouftes dans une cuillerée de vin, deux fois par jour, & une fois seulement si ce remède procuroit de l'agitation : (si ce remède détermine la sueur, on la favorisera, sans cependant assujettir les malades à respirer un air trop échauffé); le bol fuivant chaque jour : prenez quatre grains de camphre, deux grains de musc, six grains de nitre en poudre, mêlés & incorporés avec un peu de miel; les calmans, s'il y avoit insomnie: mais il faut avoir soin de ne pas les

⁽a) La lotion de la plaie avec l'eau tiède, & le pansement avec le basilicum se font deux sois par jour : les frictions légères avec la pommade mercurielle ne se sont qu'une sois en vingt-quatre heures,

répéter plusieurs jours de suite; une tisane faite avec les fleurs de tilleul ou les feuilles d'oranger, adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre commun, ou le vinaigre distillé dans des vaisseaux de verre, ou de terre; une nourriture végétale & peu abondante : (le lait & toute espèce de laitage doivent être interdits). Si on avoit à traiter un malade qui eût déja une aversion invincible pour toute boisson, on lui donneroit les mêmes médicamens prescrits ci-dessus en lavement dans l'infusion de tilleul, &c. mais cette infusion ne seroit point acidulée dans le lavement où entreroit l'eau de Luce. Tous ces remèdes seront continués pendant un mois, & pendant un temps plus confidérable chez ceux qui auront été blessés grièvement, ou qui auront déja éprouvé quelque symptôme du développement & del'action du venin. On donnera le quinquina de deux en deux heures, si les plaies avoient un mauvais caractère; & si après le traitement il existoit de l'abattement, de la langueur, & une tristesse profonde, on donneroit par jour trois prises de ce remède en poudre. Les doses des remèdes seront reglées selon

l'age, la constitution & le tempérament. Les animaux utiles, tels que les vaches, bœufs & chevaux, seront traités par le cautère actuel, par les lotions d'eau tiède fortement chargée de fel marin, par les frictions mercurielles, en triplant chaque fois la dose de pommade, & par les pansemens de la plaie avec la térébenthine, jointe à l'huile d'olive, ou de noix. On leur donnera quelques mixtions purgatives, & des lavemens s'ils étoient constipés. On leur fera avaler de l'eau blanche miellée & fort acidulée. On leur interdira toute communication avec les animaux fains pendant un mois ou fix semaines. Jamais on ne traitera ceux qui auront déja quelque symptôme de la rage; tous les autres animaux doivent être facrifiés sans réserve.

Un homme très-savant & très-instruit, (M. Leroux) vient de publier un bon ouvrage, dans lequel il propose la méthode suivante (a).

⁽a) Observations sur la rage, suivies de Résservions critiques sur les spécifiques de cette mala-ladie, par M. Leroux, maître en Chirurgie, associé de l'Académie royale des sciences, arts & belles-lettres de Dijon, & chirurgien major de l'Hôpital général de la même ville. Dijon, Capel, 1780, in-8°.

Dès qu'un homme aura été mordu par un animal enragé, on lavera la plaie le plutôt possible avec une éponge trempée dans de l'eau chaude, où l'on aura fait sondre du savon, asin de délayer & d'entraîner la bave vénéneuse qui pourroit se trouver encore aux environs de la plaie, & même dans son intérieur. Si nous présérons le savon aux sels marin & ammoniac qui ont été prescrits par quelques Auteurs, c'est à cause de sa qualité dissolvante.

On fera ensuite des scarifications profondes & multipliées autour de la blefsure, afin de la mettre bien à découvert jusques dans son fond: on les laissera bien saigner; & lorsque le sang commencera à s'arrêter, on appliquera une ventouse proportionnée à l'étendue des scarifications. Nous préférons la ventouse aux sang-sues, parce qu'elle extrait les sucs infectés de toute l'étendue de la plaie, au lieu que les sangsues ne les tirent que du lieu isolé où elles mordent. Il ne faudra se servir de celles-ci que comme le conseille Sennert, dans le cas où les parties blessées seroient configurées de manière à ne pouvoir recevoir la ventouse.

Cela fait, on applique le cautère

dans toute son étendue & dans toute sa prosondeur. C'est ici où il faut que le Chirurgien ait du courage & de la sermeté; il ne doit pas se laisser attendrir par les plaintes & les cris: une timidité déplacée exposeroit la vie du malade. Il faut néanmoins avoir égard à la nature des parties blessées, & ne point cautériser les gros vaisseaux & les ners.

on

ule

11-

on

on

On couvrira fur-le-champ l'escarre d'un emplâtre vésicatoire beaucoup plus large, fait avec le levain, la poudre de cantharides & le vinaigre. On laissera cet emplâtre six ou sept heures, jusqu'à ce qu'il ait produit des vessies. On coupera ces vessies pour en faire écouler la férofité; on enlevera tout l'épiderme séparé, &, suivant le conseil de Mathiole, on mettra sur toute la partie malade, du beurre frais étendu sur du linge, ou sur des feuilles de bette. C'est ici le moment d'employer des relâchans onclueux pour favoriser la suppuration, le ramollissement & la chute de l'escarre. M. Pouteau recommande l'huile d'olive fur la morfure de chien enragé, comme dans la piquure de la vipère. Ce conseil n'est

point à négliger, & peut être suivi dans les pays où le beurre n'est pas commun.

L'escarre produite par la brûlure seroit souvent très-longue à se séparer, si on l'abandonnoit aux seuls relâchans; mais il saut encore suivre ici la méthode des Anciens, la disséquer avec la lancette, ou le scalpel dans sa circonsérence, & même la diviser en plusieurs

parties pour en hâter la chute.

Lorsque l'escarre sera séparée, on pansera la plaie avec un plumaceau chargé de suppuratif, dans lequel on aura mêlé de la poudre de cantharides, & on couvrira le tout d'un emplâtre d'onguent de la Mère. On pourroit même faire ce pansement plus tôt, si l'escarre tardoit trop à se détacher. On entretiendra de cette manière la suppuration le plus long-temps qu'il sera posfible, & on ne laissera fermer la plaie que lorsqu'on jugera que la peau, le tissu cellulaire & les autres parties solides qui auroient pu être souillées de la bave vénéneuse, seront tombées en dissolution. Nous ne donnerons pas des conseils plus étendus sur le pansement; c'est à l'intelligence du Chirurgien à varier les remèdes, suivant la

nature des accidens & la gravité des

parties blessées.

Si le malade a une répugnance invincible pour le cautère actuel, on se servira du cautère potentiel. Les Anciens conseilloient le sublimé corrosif; mais nous croyons cette substance trèsdangereuse. On sait quels accidens elle a produits entre les mains des Charlatans, qui s'en servoient pour détruire les loupes, &c. Nous lui préférerions l'eau mercurielle, l'huile de vitriol, ou encore mieux le beure d'antimoine liquide, dont l'action est presque instantanée, qu'on peut porter où l'on veut par le moyen d'un pinceau, ou d'une pointe, & dont on peut borner, ou étendre les effets à volonté.

Enfin, s'il n'étoit pas possible encore d'employer le cautère potentiel, à cause de la nature des parties blessées, on suivra la pratique de M. Schmucker. Après avoir dilaté & scarissé la plaie, on y mettra de la poudre de cantha-rides pour y exciter de l'inslammation & de la suppuration, & on aura attention de l'entretenir ouverte plus longtemps. Les onguens ne suffisent pas toujours pour produire cet esset. Il y a des personnes chez lesquelles la cica-

trisation est très-prompte; elle marche même très-rapidement dans les morfures d'animaux enragés. Pour s'y opposer, il ne faut pas craindre de cautériser de nouveau, si cela paroît nécessaire; ensuite on remplira les plaies de corps étrangers, comme on le fait pour les cautères fonticuli. Je préférerois aux pois dont se servoit Fabrice de Hilden, les petites oranges, la racine d'Iris de Florence, ou de genfiane, que l'on proportionneroit à l'étendue de la plaie, & qui, avec la faculté de se gonfler comme les pois, contiennent de plus un suc âcre qui, en se dissolvant, excite la suppuration.

A quelque temps de la blessure que le malade se présente à nous, quand même les premiers symptômes de la rage commenceroient à se manisester, il faudroit suivre la même méthode, rouvrir les plaies, les cautériser, & y établir une ample suppuration. C'est le moyen qui nous a paru le plus d'accord avec la raison, que nous avons reconnu être le plus essicace, parce qu'il est appuyé sur un plus grand nombre de faits; nous pensons même que tous les autres traitemens n'ont réussi qu'au-

tant que celui-ci leur a été réuni, & a été suivi avec plus d'exactitude.

Nous croyons devoir avertir encore que, lorsque les plaies seront extrêmement étendues, qu'il y aura de grands délabremens, il ne faudra employer le feu & les corrosifs que superficiellement & avec les plus grandes précautions, parce qu'ils pourroient occasionner des symptômes graves, qui feroient périr le malade en peu de temps, soit par les accidens de l'inflammation, qui doivent être proportionnés à l'étendue des escarres, soit par les particules acides des corrofifs, qui pénétreroient en trop grande quantité dans le sang. On fera peut-être mieux, dans ce cas, de s'en tenir aux lotions, & de se borner ensuite à exciter la suppuration, d'autant plus que beaucoup de Praticiens ont remarqué que les plaies amples n'étoient pas celles qui étoient fuivies le plus constamment de la rage.

La conduite du malade pendant le traitement, le régime qu'il faut lui faire observer, les médicamens dont il peut faire usage, doivent agir de conconcert, & tendre au même but, c'est-à-dire, à empêcher, autant qu'il sera

possible, le venin de pénétrer dans le

sang, & de l'infecter.

Les personnes mordues par des animaux enragés ont des inquiétudes cruelles & trop bien fondées, qui les jettent dans la tristesse & le découragement. L'effet de la tristesse est de resserrer les vaisseaux & de déranger les fécrétions; la digestion se fait mal, il y a peu, ou point de sommeil, le sang se dessèche & s'appauvrit. L'imagination, toujours fixée sur un avenir effrayant, s'agite & s'allume de plus en plus, se dérange à la fin, & ne peut que hâter le développement du virus rabifique. On a vu des personnes contracter des maladies qu'elles redoutoient, qu'elles n'auroient peut-être jamais eues, & mourir, pour ainsi dire, de la crainte de la mort. Il faut donc que le Chirurgien fasse tout pour rasfurer son malade, ramener la tranquillité dans son esprit, & captiver sa confiance. Il faut éloigner de lui toutes les idées affligeantes, lui cacher, s'il est possible, le sort de l'animal qui l'a blessé, celui de ses compagnons d'infortune, si quelques-uns l'ont déja eu funeste, lui promettre une guérison certaine; enfin, ne lui tenir que des

dans le

études quiles

urageeft de

anger mal. e lang

nagivenir

plus i ne

nes

es

du Ollêtre re, onc 2[fa

propos agréables & rassurans. Les assistans qui entourent le malade, ou qui le servent, doivent suivre le même plan de conduite, & écarter avec soin tout ce qui pourroit le déranger.

Le régime ne doit pas être sévère. Il faut nourrir le malade de bons alimens de facile digestion, lui faire prendre des boissons qui soutiennent le ton des vaisseaux, sans porter dans le sang trop de chaleur. Une tisane où entreroient des plantes légèrement sudorifiques, seroit très-propre à produire cet effet, ayant égard néanmoins, dans tout ce qu'on entreprendra, au tempérament du malade, à ses forces, à son âge, &c.

Quant aux médicamens, si l'on veut absolument en employer, il ne faut pas perdre de vue que la morsure des chiens enragés est une morsure vénéneuse. Il faudra donc s'attacher de préférence aux remèdes qui ont le mieux réussi dans la piquure des animaux venimeux. L'analogie doit ici nous servir de guide, jusqu'à ce que l'expérience, ou un hafard heureux nous ait plus éclairés. L'immortel M. de Justieu a employé avec succès l'alkali volatil dans la morfure de la vipère.

Tous les Praticiens qui ont embrasse sa méthode, ont eu lieu de s'en féliciter, puisqu'ils ont guéri leurs malades. J'ai étendu l'usage de ce médicament-dans un autre genre de bleffure vénéneuse, dans la pustule maligne de Bourgogne, qui n'est autre chose que le développement d'un ferment putride déposé sur la peau par un insecte; & depuis environ dix ans, je n'ai vu mourir aucun des malades à qui je l'ai fait prendre, quoique quelques-uns fussent dans un état presque désespéré. C'est en suivant la même analogie, que MM. Dumonchaux, le Camus & Pouteau ont proposé l'eau de Luce dans la morsure du chien enragé, & que M. Darluc l'a mise en ulage.

Ce n'est pas que je regarde l'alkali volatil comme un spécifique. Il ne l'est, ni dans la rage, ni dans la piquire de la vipère, ni dans la pustule maligne; mais c'est un puissant tonique qui réveille l'action des vaisseaux, & donne à la nature la force de résister à l'ennemi qui l'opprime, & de le repousser. Son action n'est point équivoque: les sueurs abondantes qu'il procure, que M. Darluc a remarquées, &

que j'ai observées aux cinq semmes à qui je l'ai fait prendre, & dont j'ai rapporté l'histoire au commencement de cet ouvrage, la prouvent d'une manière convaincante. Je ne craindrois donc pas de prescrire l'alkali volatil aux personnes menacées de la rage, & je leur en donnerois douze gouttes matin & soir, dans un demiverre d'une insusion théisorme.

Les anciens employoient, dans la même vue, les écrevisses calcinées; & quelques modernes, la poudre de coquilles d'huîtres brûlées. Ces remèdes, qui ne sont autre chose que des terres alkalines & absorbantes, ne sont point à négliger. Ils n'ont pas, à la vérité, une action tonique aussi puisfante que les alkalis volatils; mais ils la possèdent toujours à un certain degré, & ont de plus une vertu diurétique assez active, sans être dangereuse, & qui est bien constatée par l'expérience. On pourroit donc encore, au défaut de l'alkali volatil, se servir avec avantage de ces substances, qui ne peuvent que favoriser nos vues, & qui ont d'ailleurs assez de téputation dans le public, pour engager les malades à y avoir recours avec une cerne peut que leur être salutaire, en

contribuant à leur tranquillité.

On voit, par le plan que nous venons de présenter, & que nous n'étendrons pas davantage, dans quelle classe de remèdes on peut chercher des secours; car nous ne prétendons pas que les alkalis soient les seuls qu'on doive employer. On voit en même temps ceux dont nous répugnerions de faire usage. Les bains froids, tant célébrés par les anciens, même les bains de mer, ne peuvent, selon nous, avoir aucune efficacité pour préserver de la rage; il nous paroît même qu'ils devoient produire un effet contraire: ils resserrent les pores de la peau, s'opposent à la transpiration, repoussent, par leur poids, les fluides des parties extérieures dans les intérieures, & donnent presque toujours aux malades une frayeur qui ne peut que leur être funeste.

Si, malgré tous nos soins, les premiers symptômes de la rage se manifestoient, ce qui arrivera très-rarement lorsque le traitement chirurgical aura été fait assez promptement & avec assez d'exactitude, on pourroit réunir, ou substituer aux remèdes précédens, le camphre, le musc, & même l'opium. Quand ils ne serviroient qu'à émousser la sensibilité des malades, à diminuer leurs soussfrances & le sentiment de leur malheur, ce seroit toujours un grand avantage.

Observation communiquée par M. Antoine Ribeiro Sanchès, ancien médecin du corps de l'Impératrice des Russies, membre de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, & de la Société royale de médecine.

En 1758, une demoiselle noble, âgée de 20 ans, sut mordue au bras par un petit chien enragé. Le même jour M. Sanchès ordonna les remèdes suivans.

bras, avec l'onguent mercuriel, puis il le fit envelopper avec des linges trempés dans le vinaigre affoibli avec une petite quantité d'eau-de-vie. 2°. Il preferivit les boissons suivantes.

191(

ani

are

1Ca

La première étoit une infusion théiforme faite avec le zest de citron & le sucre. La seconde étoit une décoction d'une once & demie de salsepareille, d'un gros & demi de serpen-

E ij

taire de Virginie dans une pinte d'eau; à la colature de laquelle il faisoit ajouter une demi-once de suc de rhue, & suffisante quantité de sirop de su-cre.

Le soir, pendant quarante jours, le chirurgien sit des frictions à la plante des pieds jusqu'aux talons, avec l'onguent mercuriel; la dose du mercure, pour chaque friction, étoit d'un gros. A l'heure du sommeil la malade pre-

noit la poudre suivante.

Prenez de musc oriental seize grains, de gomme de gaïac, de racine de contrayerva, de chaque douze grains; de sucre royal, dix grains. Mêlez exactement & saites une poudre selon l'art, buvant par dessus un verre de l'infusion théisorme saite avec le zest de citron. La malade n'éprouva aucun accident.

Le médecin célèbre qui m'a communiqué cette observation, ajoute ce qui suit.

La demoiselle dont il est question; est aujourd'hui bien portante, & mariée, suivant son état & sa qualité.

Je pense qu'elle doit sa guérison:

1°. A ce qu'elle a été pansée quatre ou cinq heures après avoir été mordue: car, dans cette maladie, si le médecin peut avoir quelque espérance de sauver le malade, c'est lorsqu'il sera sûr d'avoir appliqué les remèdes avant que tout le système nerveux soit attaqué par le virus hydrophobique.

2°. A ce que la malade suoit continuellement, & que tous les jours on

la changeoit de tout.

3°. Au régime qu'elle a observé exactement. Sa nourriture étoit le vermicelli, le sagou, le bouillon léger fait avec la volaille. La boisson ordinaire étoit, comme nous l'avons dit, une infusion de zest de citron en manière de thé.

M. Sanchès propose de remplacer cette insussion par celle de rhue, dans les hôpitaux & chez les pauvres. Il pense que si l'on étoit appelé vers le dixième, ou le douzième jour après la morsure, & que la plaie sût sermée, il faudroit commencer le traitement par la rouvrir, soit avec l'instrument, soit avec le cautère actuel; que sans cela on risqueroit de faire périr le malade.

Observation de M. Falkener, chirurgien (a).

Pendant le mois de mai 1762 plufieurs personnes, & quelques animaux,
furent mordus dans une serme par un
chien surieux & enragé. Anne Moore,
ayant été mordue au doigt, sentitaussitôt un engourdissement suivi d'une
violente douleur au cœur; le pouls
étoit sort, fréquent & dur, les yeux
étoient égarés, elle éprouvoit une
grande anxiété; tout son corps étoit
agité, & quelquesois par des convulsions
si fortes, que quatre ou cinq hommes
pouvoient à peine la retenir.

Après une saignée copieuse, la main & le doigt mordus surent frottés avec l'onguent mercuriel; elle prit un hol sait avec trois grains de turbith minéral, trois grains de camphre, & suffisante quantité de conserve de cynorrhodon. On continua les frictions & le bol pendant quatre jours chaque matin. Pendant

⁽a) Cette observation a été lue en 1770 au Collège des Médecins de Londres. Este est insérée dans le second vol. des Transactions de Médecine, publiées par ce Collège. M. Sanchès l'a traduite de l'anglois pour me la communiquer.

tout ce temps les symptômes surent affreux, le délire étoit extrême, la malade avoit envie de mordre; elle a même mordu ses doigts, la couverture & les coussins de son lit. Elle ne pouvoit avaler de l'eau, & lorsqu'on lui en présentoit, elle donnoit des signes de l'horreur la plus horrible & la plus douloureuse.

On augmenta les frictions, on les fit sur tout le corps & sur l'épine du dos; on continua le bol prescrit cidessus: la malade commença à éprouver quelque soulagement, la salivation parut, & après les premiers jours de cette évacuation, qui ne sut accompagnée d'aucuns symptômes menaçans, elle recouvra son bon sens, ses forces, sa santé.

Observation de M. Wringthson, chirure gien (a).

Le vendredi 29 décembre 1769,

⁽a) Cette observation a été lue au Collège des Médecins de Londres le 15 août 1770. Elle est insérée page 46 du second volume des Transactions de Médecine. M. Sanchès a bien voulu se donner la peine de la traduire & de m'en faire part.

j'ai été appelé pour visiter Michel Gardener, garçon âgé de quinze ans; je l'ai trouvé par terre lié avec des cordes: il avoit été mordu par un chien enragé. Le mercredi suivant il se plaignoit de nausées, & il vomissoit: mais il dormit bien la nuit, & le jeudi matin il n'éprouvoit pas la moindre incommodité. Ce jour même, dans l'après midi, il fut saisi d'un sommeil profond, & après une heure de sommeil, il s'éveilla furieux & frénétique. Il s'échappa, il fut pris & arrêté, il fe mordoit lui-même & tâchoit de mordre les affistans; il aboyoit quelquefois comme les chiens : les attaques revenoient plus fréquemment & augmentoient en intensité. Il se plaignoit d'un mal-aise dans le gosier, & d'un sentiment de suffocation. Son pouls étoit foible, mais régulier; il n'avoit ni inflammation, ni fievre, ni soif.

Je lui sis avaler un peu d'eau, mais avec grande dissiculté; il étoit dans la consternation la plus grande, & craignoit le retour de ses accès surieux: on lui offrit de l'eau une seconde sois, mais il lui sut impossible de l'avaler.

J'examinai la jambe mordue, il y paroissoit une petite croûte superficielle, & il y avoit un léger suintement, de couleur rouge. Un semblable accident publié par M. Nugent en 1753, & traité en 1751 par ce médecin, m'en-

gagea à suivre sa méthode.

Le malade fut saigné du bras; on lui tira douze onces de sang. Le sang n'avoit aucune apparence morbifique, les symptômes spasmodiques montrèrent quelque diminution. Peu de temps après la saignée, je lui ai donné trente gouttes de teinture d'opium dans une cuillerée d'eau. Peu de temps après il eut un accès avec des convulsions, & dans un moment il voulut mordre ses mains; cependant cet accès fut plus modéré que les précédens. Retourné chez moi . je lui ai envoyé des pilules faites chacune avec d'opium un demi-grain, pour en prendre toutes les trois heures; j'envoyai en même temps quelques bols faits chacun avec de musc quinze grains, de cinabre naturel & artificiel, de chaque dix grains, pour prendre toutes les fix heures à des distances éloignées des pilules d'opium.

Je sis aussi dissoudre un gros de camphre dans deux onces de teinture d'opium, & j'ordonnai que l'on frottât la peau qui couvre la trachée-artère & l'œsophage avec une flanelle mince trempée dans cette teinture, & que l'on sit ces frictions au moins quatre

fois en vingt-quatre heures.

Les symptômes continuoient encores mais avec moins de force; le malade dormit passablement. Le vendredi les spasmes dans les bras continuoient, mais ils étoient plus foibles & moins fréquens. Il avaloit plus facilement ; la croûte qui étoit à la partie malade ne paroissoit plus. Le samedi il avaloit presque sans peine; la nuit du samedi au dimanche il commença à suer; car jusqu'alors il n'y avoit point eu de fueur. La fueur dura jusqu'au mardi. Pendant toute la maladie, les urines furent troubles & en petite quantité. La maladie fut jugée heureusement, & le malade a recouvré sa première fanté.

Corollaires de M. le Docteur Sanches.

De cettte observation on peut tirer une instruction très-utile pour traiter la rage, & tirer un pronostic sûr.

On peut conclure, 1°. Que plutôt on apportera du secours au malade, plus on aura lieu d'espérer la guérison.

20. Que plus les symptômes de cette maladie se trouveront inflammatoires dans le commencement, & qu'on y remédiera promptement, plus on sera fondé à espérer pour la guérison; les ners alors ne sont pas dans le dernier degré de spasme; mais s'ils ont perdu presque tout leur ressort, qu'ils foient foibles, alors l'horreur de l'eau & les autres symptômes mortels doivent faire désespérer du malade. 3º. Que la principale crise de cette maladie, celle qui doit être la plus favorable, la plus avantagense, qui doit hâter, accélérer & déterminer la guérison, est la sueur universelle qui est excitée par les frictions mercurielles aidées des remèdes antiphlogistiques, ou antispasmodiques.

Observations de M. Le Jau.

Le 20 juillet 1771, M. le Jau, médecin surnuméraire de l'hôpital militaire de Lille, sut mandé au château du petit-Thouars, pour donner ses avis à quelques personnes qui avoient été mordues, ou blessées par un loup enragé, le 12 juin précédent. Il n'y avoit aucun doute sur la nature de

la maladie : de douze personnes qui avoient été mordues, ou blessées par ce loup, sept étoient déja mortes hydrophobes, malgré les bains de mer, & un remède que l'on regarde comme spécifique contre la rage dans l'abbaye de Fontevrault, mais qui n'eut aucun succès, non plus que le secret possédé par des habitans d'un bourg nommé Roziers, qui est entre Saumur & Angers. Il restoit cinq blessés, qui furent tous mis dans le château du petit-Thouars. M. le Jau ne vit sur ces cinq blessés que trois qui eussent un besoin absolu de remèdes, les deux autres n'ayant point été infectés par la salive du loup. De ces trois, il n'en traita que deux. La dame du château renvoya le troisième chez ses parens, & cet infortuné périt enragé dix jours après. Des deux malades qui lui furent confiés, l'un étoit une femme de quarante-cinq ans, qui avoit eu trois blessures, une cicatrisée qui s'étendoit depuis le haut du pariétal gauche jusqu'à l'oreille, une seconde à la joue gauche qui suppuroit encore; & une troisième au petit doigt. Son imagination étoit singulièrement frappée par la perte de sa sœur & de sa

fille, que la rage venoit d'enlever. Le second malade étoit une fille de dixhuit ans. Elle avoit deux morsures profondes au-dessous de l'oreille droite, dont une n'étoit pas encore guérie, & plufieurs autres morfures le long du cou. Avant l'arrivée de M. le Jau, ces deux malades avoient fait quelques remèdes. On les avoit saignées & émétisées; elles avoient pris du petit-lait & des lavemens pour calmer l'irritation que leur avoient causée les remèdes de Fontevrault & de Roziers. M. le Jau a ordonné sur le champ les frictions mercurielles & des bains tempérés. La première semaine elles reçurent trois frictions. L'intervalle entre les autres frictions fut plus considérable. Leur nombre fut porté jusqu'à sept, en vingtun jours. La pommade mercurielle étoit camphrée, & on en a employé quatre gros à chaque fois. Tous les jours, matin & soir, elles prirent un bain excepté le jour de la purgation. La falivation parut vers la troisième friction. Les deux malades furent purgées dans le commencement avec les pilules mercurielles, & fur la fin avec des minoratifs. Le 18 août elles étoient entièrement guéries, & s'en retour-

nèrent chez elles. La première malade avoit éprouvé avant le traitement quelques élancemens dans les plaies; elle avoit de plus une douleur de tête continuelle, & étoit privée du sommeil. La seconde, outre un mal de tête opiniâtre, la tristesse, les yeux égarés, & un sommeil interrompu par des rêves finistres, ressentoit des élancemens dans ses plaies qui étoient un peu plus élevées, & avoient une couleur d'un rouge extraordinaire. Mais tous ces symptômes cédèrent en partie à une saignée du pied, & furent entièrement dissipés par la continuation des bains, dès que la salivation fut établie.

Au mois de mai 1773, Mademoiselle de Gonne a employé la même méthode sur deux bergères qui avoient été mordues par un loup enragé. Ces deux filles furent traitées dans son château du petit-Thouars, sous la direction de M. Linacier (a).

⁽a) Voyez le Mémoire envoyé par M. le Jauà la Société royale de Médecine, & lu dans une de ses assemblées, le 22 avril 1777.

Observations de M. Masars de Cazeles.

oraule, il en amorane ;; Le 24 mars 1772, près du moulin de S. Meu, un loup enragé étoit aux de prises avec Catherine, fille du meûnier Cabanes; elle étoit déja blessée at à la cuisse, & très-prosondément au bras, lorsque son père, que le hasard m rend spectateur de ce combat, accourt au secours de sa fille; le loup se dresse, ils luttent face à face; mais Cabanes ne peut mettre en fuite l'animal fént roce, qu'après avoir été mordu cruellement à la tête, sur le coronal & sur le temporal. Une demi-heure après, le même loup va porter l'effroi au village d'Herepian. Le berger Griffet, âgé de quatorze ou quinze ans, est le premier qu'il attaque ; il le mord aux deux bras, à la tête, & lui déchire la joue jusqu'au menton, qu'il hache, pour ainsi dire, avec les dents. Le maréchal Milhau, appelé au combat par la rumeur générale, s'y présente armé d'une groffe barre de fer, il est mordu à la cuisse, & le fang sort de la plaie.

De l'avis unanime de la populace les quatre blessés vont trouver, à Autignac, un prétendu guérisseur. Le mystérieux Esculape leur fait une légère incision à l'oreille, il en exprime deux ou trois gouttes de sang, il marmotte quelques paroles dont l'imbécille crédulité fait toute la magie; il les envoie prendre des bains à la mer, & leur promet une guérison certaine.

Griffet, moins persuadé que les autres, veut joindre aux bains de mer la poudre d'écailles d'huîtres & celle de Paulmier; il en prend intérieurement, il en couvre ses blessures, & sent redoubler sa sécurité, à mesure qu'il entasse antidote sur antidote.

A peine vingt-un jours s'étoient écoulés, que la nouvelle de la mort de Cabanes jette chez les trois autres blessés l'alarme & la consternation. Griffet est en apparence le moins agité; il compte sur l'esset des remèdes qu'il a pris, & ne voit dans la terreur dont les autres sont accablés, que la peine de leur négligence.

Le maréchal, homme fort, robuste & vigoureux, en est au contraire d'autant plus ému, que, gendre de Cabanes, il prend plus d'intérêt au sort de cet infortuné, qu'il a les solides plus tendus, le sang plus ardent & la constitution plus

athlétique; il passe la nuit la plus inquiète, se lève avant le jour, va éveiller son curé, & le prie d'un ton de voix qu'on auroit pris pour celui de la menace (tant il étoit changé), de s'habiller, & de venir lui dire la messe. Au milieu de ses plus ardentes prières, il sent qu'il ne peut rester nulle part, il sort de l'église, &, comme un phrénétique, court dans les rues & dans les champs, en criant qu'il n'a fait de tort à personne, & en chantant le miserere.

Ses amis craignent de l'aborder; il leur parle d'un air qui les épouvante. Le chirurgien du lieu, plus intrépide, le suit, l'approche, l'exhorte à venir me parler, l'assure que j'ai des moyens infaillibles contre son mal, & lui pro-

met que je le guérirai.

A ces mots, Milhau s'appaise, il l'écoute, il s'arrête, & se détermine à se rendre chez moi. Il avoit fait une de nos lieues de chemin à pied. Il me parut essoussée & excédé de fatigue. Je le sis asseoir; il crachoit à chaque instant une salive écumeuse; il avoit le sourcil hérissé, l'œil hagard; il sentoit dans l'estomac un poids & un embarras très-incom-

mode. Ses jambes & ses bras étoient dans un mouvement presque perpétuel. Son pouls étoit fréquent, dur & plein; sa blessure étoit presque guérie, cependant je la trouvai rouge &

gonflée.

Je tâche de le rassurer par tout ce que des raisons prises du lieu & des circonstances de sa blessure peuvent m'inspirer de plus consolant. Elle étoit éloignée de la tête, elle n'avoit été faite qu'à travers la culotte, où la bave de l'animal, épuisée par les morsures antécédentes, pouvoit avoir été déposée. Ces raisons ne lui paroissent pas convaincantes : j'ajoute que quand mon opinion ne seroit pas fondée, mes remèdes le mettroient à l'abri de tout. Il m'écoute avec des mouvemens d'impatience, se lève brusquement, prend mon ordonnance en me disant qu'il n'a pas peur, me quitte, & m'inspire tout l'effroi dont il prétend être débarrassé lui-même.

Le lendemain il vint me retrouver; il s'étoit fait saigner la veille en conformité de mes avis; il avoit pris un bain, un lavement avec la décoction de courge; il avoit frotté sa plaie & les environs avec l'onguent mercuriel

camphré; il avoit avalé en se couchant une émulsion narcotique camphrée, précédée d'un bol fait avec le cinabre, le musc, la poudre tempérante de Stahl, la poudre de guttete & le sirop de limon. Il s'étoit fait servir le matin un bouillon antispasmodique rafraîchissant; il avoit bien dormi, étoit plus tranquille; il amenoit avec lui le berger & sa belle-sœur Catherine.

Celle-ci étoit timide; elle n'osoit me parler, ni me regarder; elle étoit dévorée par la tristesse la plus accablante: son pouls étoit lent & plein; la blessure de la cuisse n'étoit pas bien considérable, quoiqu'elle eût été faite à nud; celle du bras étoit encore prosonde & douloureuse, & ne sournissoit, au lieu de pus, qu'une espèce de matière ichoreuse.

Le jeune Griffet, gai, riant, loquace, cependant plus inquiet sur son compte qu'il n'affecte de le paroître, se décoësse & me sait voir les siennes; elle étoient comme guéries, & par la comparaison qu'en sit le maréchal avec celles de Catherine, & la blessure qu'il portoit lui-même: Vous verrez, me dit-il, que ce drôle s'en tirera, quoique mordu à des endroits que vous croyez être presque toujours sunestes, tandis que nous en mourrons, peut-être, malgré l'avantage du lieu.

Je n'en augurai pas de même, & je crus Griffet perdu, tant à raison de la situation de ses blessures, qui avoient sourni au virus le moyen de se mêler plus vîte & plus sûrement avec les sucs salivaires œsophagiens & gastriques, qu'à raison du temps qu'il avoit perdu pour se traiter par des remèdes plus essicaces que ceux qu'il avoit employés; je leur dis cependant qu'ils n'en guériroient pas moins les uns & les autres, pourvu qu'ils exécutassent ponctuellement ce que je leur avois prescrit.

Le tout ne consistoit qu'en une saignée, en frictions avec la pommade mercurielle camphrée, faites tous les matins sur les plaies & aux environs,

couvrant de plumaceaux chargés de la même pommade celles qui seroient ouvertes; en juleps, en émulsions narcotiques, rafraîchissans & camphrés, pour l'heure du sommeil, précédés

d'un bol mercuriel & antispasmodique; en lavemens froids, en bains,

en petit-lait nitré, en bouillons com-

posés avec la chair d'agneau, ou de chevreau, les cuisses de grenouilles, la racine de pivoine mâle, les fleurs de gallium jaune, le mouron & quelques feuilles d'oranger; je défendis en même temps le vin, les nourritures salées & épicées, l'usage de la viande; j'ordonnai l'usage des fruits & des végétaux rafraîchissans, & leur conseillai de chercher tout ce qui pourroit concourir à leur procurer des amufemens, & les détourneroit de s'occu-

per de leur état.

ent

ar-és, dés

Malgré ces remèdes, ils eurent quelques nuits fâcheuses; ils se plaignoient de mal-aise, d'inquiétudes, de sueurs, de trémoussemens dans les chairs, de sentimens comme de piquures brûlantes passagères à la gorge & à l'estomac, (symptômes ordinaires de la rage prête à se développer). On y remédioit en augmentant la dose de l'onguent mercuriel, celle des narcotiques, en les faisant rester plus long-temps dans le bain, & en leur faisant prendre deux ou trois lavemens froids dans les vingt-quatre heures.

Dix jours après on vint me prier de me rendre à Hérépian pour voir Griffet, qui, après avoir passé une nuit beaucoup plus agitée que ses compagnons d'infortune, étoit forti le matin du bain avec effroi, tremblement & horreur de la boisson. Cet évènement avoit fait l'impression la plus vive sur le maréchal & sur sa bellesœur. J'arrivai vers les deux heures de l'après-midi. Je trouvai Griffet dans son lit, travaillé d'une espèce de hoquet convulsif, dans un état de spasme universel, ayant la respiration gênée, les mains suantes, le pouls petit, fréquent, irrégulier, & ne pouvant parler qu'en sanglotant. Je voulus l'engager à boire en ma présence, il ne put jamais s'y résoudre; le seul nom de l'eau le faisoit frémir : tout ce que je pus obtenir de lui, c'est qu'il tenteroit de prendre un peu de lait qu'il aimoit beaucoup; il en avala peut-être une cuillerée, mais avec un tel soulevement d'estomac, qu'il pensa en être étouffé. Il prit sans peine un bol fait avec deux grains de laudanum & un grain de camphre, qui lui procura du repos, sans le faire dormir.

Le soir on prosita de ce calme pour le mettre dans le bain. Il y avoit consenti, à condition qu'on couvriroit l'eau de manière qu'il ne pût pas la voir. Au seul contact de ce liquide, il sit des cris horribles, trémoussa de tout son corps, courut se mettre dans son lit, en menaçant de mordre ceux

qui s'approcheroient.

L'orage un peu dissipé, il pria qu'on l'attachât : je voulus lui faire reprendre du laudanum, il n'en voulut pas, sous prétexte que rien ne pouvoit plus passer par le gosier; il chanta les Litanies, & reprenoit ceux qui faisoient chorus avec lui, lorsqu'ils se trompoient : il tâcha de consoler ses parens sur sa destruction prochaine, & mourut quelques heures après dans un nouvel accès de rage, en écumant, en crachant, & en mordant ses draps. C'étoit le trente-troisième jour de sa blessure.

Le maréchal, ainsi que sa bellesœur, ignoroient cette mort; mais le
premier, impatient de savoir des
nouvelles de Griffet, vint me joindre
dans la rue pour me prier de trouver
bon qu'il l'allât voir avec moi. Je l'en
dissuadai. Le lendemain il entra dans
la maison du mort lorsqu'on s'y attendoit le moins, & demanda où il étoit.
Les parens, que j'avois fait prévenir,
lui répondirent que sa situation s'étant

améliorée, ils l'avoient envoyé chez un de ses cousins à une campagne appelée la Bastide, pour tâcher de le distraire & lui chercher des sujets de dissipation; il eut d'autant moins de peine à le croire, qu'il ne vit dans leur contenance aucune expression de deuil, & qu'il n'imaginoit pas que si Griffet étoit mort, on l'eût enterré sitôt, à la sourdine, pendant la nuit & sans sonnerie.

Le jour suivant il va le demander à la Bastide; on lui dit qu'il est parti pour un village voisin, & on ne lui fit l'aveu de sa mort, que lorsqu'on l'eut jugé, lui & sa belle-sœur, entièrement quittes de péril, entièrement rassurés sur leur sort, & lorsqu'ils eurent cessé tous remèdes. J'avois eu l'attention de les leur faire continuer pendant un mois, ayant soin de diminuer la dose des narcotiques, à mesure que leur cure prenoit de la consistance, que leur sommeil devenoit plus tranquille : j'avois d'abord employé le laudanum en substance, ensuite la teinture anodine, & je finis par le firop de pavot.

La mort de Griffet ne sit sur eux d'autre impression que celle que peut

produire

produire l'amitié, le droit de voisinage, & la conformité des maladies; ils remercièrent des sages précautions qu'on avoit prises de la leur cacher (a), & ils n'ont cessé depuis de vaquer à leurs affaires, & de jouir de la plus parfaite santé (b).

Le 21 août 1776, M. Baudot, médecin à la Charité-sur-Loire, dont j'ai déja parlé, envoya à M. de Clugny, alors contrôleur-général, des observations sur la rage, & une méthode aisée pour la prévenir. Je vais donner l'extrait de son mémoire.

Dans tous les cas de blessures simples, légères & superficielles, (tout

⁽a) On doit avoir les plus grandes attentions pour les personnes qui ont été mordues par des animaux enragés. Nombre d'exemples prouvent que la rage s'est développée, même au bout d'un temps confidérable, chez plusieurs de ces infortunes, par les propos indiferets & imprudens qui leur ont été tenus. Voyez l'histoire du jeune marchand de Montpellier, vu par Chirac; celle de Robert de Chambourigaud; celle d'Elifabeth Bryant; celle de l'enfant dont parle M. Guillemeau, Journal de Médecine, mars 1773, pag. 231, &c. &c.

⁽b) Cette observation est prise d'un excel-Ient Mémoire sur le traitement de la rage, lu par l'auteur à l'Académie royale des sciences de Toulouse, en 1774.

aussi dangereuses que les profondes), il fait appliquer pendant douze heures un emplâtre vésicatoire, après quoi il fait faire tous les jours, matin & soir, des lotions d'eau chaude, & ensuite d'huile d'olives chauffée, sur la plaie *& les parties environnantes, pendant un demi-quart d'heure. Cette opération finie, le blessé frotte lui-même la plaie & les environs avec un gros au plus d'onguent mercuriel camphré; il fait répéter tous les deux jours cette friction, le soir par préférence, pendant douze jours. Cette dose est pour les adultes; on la diminue à raison de l'âge & du tempérament.

Dans les cas où les blessures sont plus considérables, il fait pratiquer des scarifications plus ou moins profondes, emploie un digestif simple, & du reste suit le traitement ci-dessus décrit. Par cette méthode simple, dont il a banni les émétiques, les purgatifs, les alexipharmaques, soit en boisson, soit en lavemens, même les saignées, excepté dans les cas où la rage est déclarée, ce savant médecin a préservé d'hydrophobie tous les malades qui se sont présentés à lui depuis plus de

trois ans.

Observation de M. Baudot.

L'observation suivante, qui est confignée dans le mémoire de M. Baudot,

mérite d'être rapportée.

Le chien de Pierre Champion, métayer du petit Minier, paroisse de Vieil-Mauny, élection de la Charité, généralité de Bourges, est devenu enragé le 18 mai 1775. Il a tué une truie dans un village voisin, est revenu au domaine, y a blessé plufieurs pièces d'aumaille; deux vaches & un taureau avoient, entr'autres, des plaies très-apparentes : il s'est jeté sur la femme de son maître, âgée de quarante - cinq ans, & l'a blessée à la cuisse gauche à travers ses jupes & sa chemise. M. Baudot fut appelé, & il employa sa méthode ordinaire. Cette femme passa les huit premiers jours dans un état de grande tranquillité; mais le 26 mai, neuvième jour de sa blessure, elle sentit à la partie blessée la plus grande démangeaison, éprouva en même temps des frémissemens dans tout le corps, & des mouvemens irréguliers dans les extrémités supérieures & inférieures, sur-tout du côté

Fij

blessé, avec un sentiment de pesanteur à la région de l'estomac, qui fut bientôt suivi de transport & d'insomnie, pendant toute la nuit. Le lendemain M. Baudot la trouva tranquille en apparence, cependant ayant les yeux troublés, & se plaignant de frémissemens dans tout le corps; elle avoit la langue vermeille, & le pouls bien réglé. Il fit pratiquer sur le champ d'amples scarifications, dans la vue d'ouvrir une issue au virus engagé sous les cicatrices; il fit ensuite saigner la malade. Dans la nuit qui suivit ces opérations, la malade fut encore agitée, mais beaucoup moins; les mouvemens irréguliers des membres & les frémissemens continuèrent. Le lendemain 28, M. Baudot fit réitérer la saignée, & prescrivit un bol de laudanum avec le camphre, à prendre tous les soirs pendant huit jours : on continua les lotions d'eau chaude & d'huile d'olives, ainfi que les frictions mercurielles; le calme a insensiblement reparu, les frémissemens, les mouvemens involontaires ont cessé par degrés; & après quinze jours la malade a recouvré la santé, quoique elle ait eu l'occasion prochaine d'avoir de l'effroi.

M. Baudot fit traiter en même temps par le sieur Hubert, artiste vétérinaire, les trois pièces d'aumaille dont les blessures étoient apparentes; elles ont été préservées: celles qui avoient été blessées sans apparence de plaie, & qui n'ont point été traitées, moururent de la rage.

Observation de M. Oudot.

M. Oudot, médecin, & notre correspondant à Besançon, nous a communiqué une observation qui a été lue
dans l'assemblée du 17 décembre 1776.
Elle a été insérée depuis dans le Journal de M. l'abbé Rozier; mais, comme les conclusions que M. Oudot
en a tirées ne sont pas les mêmes
que celles de M. Mauduyt & les miennes, nous allons rapporter le fait tel
qu'il est dans le mémoire de M. Oudot, & nous en terminerons le récit
par les réslexions que nous sîmes dans
le temps, en qualité de commissaires.

" Dans le courant de février 1762, " un chien enragé parcourut les envi-

» rons de Besançon, & mordit cinq

" personnes, dont quatre hommes &

" une femme. Cette dernière m'ayant

» fait appeler à l'instant même, je ne » perdis point de temps, & commen-» çai dès-lors le traitement qu'on a » coutume de faire en pareille cir-» constance, & tel enfin qu'il vient » d'être publié par le Gouvernement. » Je fis même pousser les frictions mer-» curielles jusqu'à la salivation que » j'entretins pendant quelques jours, » parce que cette femme ayant été » mordue en différens endroits du " bras & de l'avant-bras, à l'instant " où elle sortoit du lit, temps où elle » n'avoit que sa chemise pour tout » vêtement, je présumai qu'elle avoit » dû recevoir une quantité confidéra-» ble de virus. La morsure fut très-» violente, puisque l'animal, du der-» nier coup de dent qu'il donna, en-» leva au biceps un morceau de chair » large comme un écu de fix livres. » Une plaie de cette espèce me » perfuadant que j'avois à combattre » beaucoup de virus, je n'hésitai pas » de recourir à tous les moyens con-» nus. Afin de multiplier les secours, » je me déterminai à joindre au trai-» tement mercuriel, les bains dans " l'eau salée, & l'usage du mouron » à fleurs rouges. L'infusion de cette

» plante entroit dans la boisson ordi-» naire de la malade; elle en prenoit " d'ailleurs tous les jours trois gros en " substance, & j'en faisois appliquer » sur la plaie. Le traitement sut suivi » pendant trois semaines au moins, " & j'eus soin d'entretenir pendant » plus de quarante jours l'écoulement » de cette plaie, que je ne me déter-» minai à faire cicatriser que lorsqu'il " ne me fut plus possible de douter » de la guérison de cette semme, " c'est-à-dire, dès que son sommeil » ne fut plus interrompu par des son-» ges effrayans (a), & que les symptô-» mes légers d'hydrophobie qu'elle » éprouva furent calmés. » Pendant le temps du traitement, » je m'informai de l'état des autres » personnes qui furent mordues par " le même chien, & j'appris qu'elles » étoient mortes dans le paroxisme

» d'une rage bien caractérisée; ce qui

" me prouva que le chien qui avoit

⁽a) Dans le commencement de la maladie, cette femme avoit des songes effrayans : elle s'imaginoit qu'elle faisoit des chutes dans l'eau, & qu'elle étoit poursuivie par des chiens, ou des loups enragés.

» mordu ma malade étoit vraiment

» enragé.

» Le traitement fini, cette femme, » qui pour lors jouissoit en apparence » de la meilleure santé, reprit ses oc-» cupations ordinaires, & ne les in-» terrompit que pour faire un voyage » de dévotion dont elle revint bien » portante. Sa santé se soutint de mê-" me pendant quatre mois, & ne » parut se déranger qu'à l'époque de " la visite d'une de ses amies, qui, » dans l'intention de la flatter, lui » témoigna combien elle étoit réjouie » de la retrouver entièrement guérie; » elle lui rappela en même temps, » tous les risques qu'elle avoit courus, » & n'oublia pas de lui dire que » tous ceux qui avoient été mordus » par le même chien, étoient morts » enragés, huit à dix jours après cet " accident. I men antiont

» Cette femme, qui jusqu'alors » avoit toujours douté que le chien » sût enragé (parce que jamais ni moi, » ni le chirurgien qui la pansoit, n'a-» vions voulu en convenir devant » elle), sut vivement affectée de ce » qu'elle venoit d'entendre: ses crain-» tes se renouvelèrent, & dès-lors elle » tomba dans une espèce d'accable-» ment qui l'obligea de se mettre au » lit. Elle me fit d'abord avertir : » je lui trouvai le pouls dans l'état » naturel, n'ayant ni fièvre, ni dou-" leur quelconque, ne se plaignant » que d'accablement, bâillant à tout » instant, & paroissant fort ennuyée » de tout ce qui l'environnoit. Ces » symptômes, plus embarrassans que » faits pour éclairer la conduite d'un » médecin, me déterminèrent à at-» tendre que la maladie fût mieux » caractérisée. Le lendemain elle sut » à peu près dans le même état; mais » elle se plaignoit de plus de ressentir » des douleurs dans le bras qui avoit » été mordu. Instruit de ce nouvel » accident, ma première idée fut » de penser qu'il pouvoit bien se faire » que la rage se renouvelât. Pour » m'en affurer, je demandai à la ma-" lade si elle buvoit? elle me répon-» dit non d'un ton affez ferme; que » d'ailleurs elle n'avoit pas soif, & » qu'il étoit inutile que je la tourmen-" tasse sur cet objet. Je n'insistai pas » davantage; mais, comme je cher-» chois à me rendre certain de son " état, en la quittant je la priai de

» boire devant moi un peu d'eau & » de sirop, ce qu'elle me refusa d'a-» bord; &, s'y étant enfin détermi-» née, lorsqu'elle voulut approcher la » liqueur de sa bouche, elle me fit » un signe d'horreur qui m'annonça » clairement qu'elle étoit hydrophobe. » Les accidens de cette maladie fe-» condaire augmenterent très-rapide-» ment. Le troisième jour, elle s'é-» pouvanta fingulièrement de tout ce » qui ressembloit à la peau d'un ani-" mal; elle pria qu'on ne vînt point » auprès d'elle avec un manchon, & » fit très-exactement fermer les ri-» deaux de fa chambre, disant que » le grand jour la faisoit cruellement » fouffrir. Le quatrième, il lui prit » envie de mordre ceux qui l'entou-» roient; elle ne pouvoit plus fou-» tenir l'éclat d'une très-foible lu-» mière qui répandoit de la clarté » dans sa chambre, & mourut enfin » le cinquième jour de sa maladie. » Les tristes conséquences qu'on » peut tirer de cette observation, sem-» blent annoncer que tous les remèdes » connus jusqu'à présent pour guérir la » rage, ne font que de foibles pallia-» tifs, capables d'embarrasser le virus

" hydrophobique, & peu faits pour " le détruire, puisqu'au moindre effet » de l'immagination il reprend toute » son activité, & paroît sévir avec » plus de force qu'auparavant. J'ajou-» terai à ces réflexions peu confo-» lantes pour l'humanité, que peut-» être nous aurions déja découvert » contre cette cruelle maladie des re-" mèdes plus puissans, si les succès ap-» parens de ceux qui sont déja con-» nus, n'eussent pas fait naître une » espèce de sécurité, qui, je pense, " a ralenti les recherches & les ten-» tatives des savans. Il seroit cepen-» dant bien à defirer qu'ils s'en occu-» passent encore, & qu'en calmant » toutes nos craintes sur cet objet, » ils parvinssent à rendre raison de » l'effet de l'imagination fur le virus » hydrophobique, & à faire con-» noître pourquoi il est de nature à » s'affimiler si difficilement à nos humeurs. "

Réflexions sur l'Observation de M. Oudot, & sur les conséquences qu'il en a tirées.

Nous pensons que l'observation de F vj

M. Oudot tend au contraire à prouver l'efficacité de la méthode qu'il a employée. En effet, les autres personnes qui avoient été mordues par le même chien, périrent pendant le traitement que M. Oudot faisoit à sa malade. Quatre mois après ce traitement, qui dura quarante jours, (ce qui fait en tout plus de cinq mois depuis l'accident), la malade n'éprouva aucun mal-aife; il est donc probable que si les frictions eussent été continuées plus long-temps, que les plaies eussent été entretenues pendant quelques mois, cette femme eût été complétement guérie. Le virus hydrophobique n'étoit pas totalement détruit; le récit indifcret que l'on fit à la malade, a suffi pour le développer : mais n'étoit-il pas encore temps de le détruire, en rouvrant les plaies, en les faisant suppurer, en donnant de nouvelles frictions à grandes doses, &c? Enfin nous continuons d'être persuadés que le mercure a, non-seulement la propriété de suspendre, mais même de détruire le virus hydrophobique; & nous pensons que dans les plaies considérables & multipliées, toutes les fois qui y a lieu de foupçonner qu'il a pénétré une grande

quantité de virus, il faut, pour parvenir à la guérison radicale, prolonger le traitement, & entretenir pendant très-longtemps la suppuration des plaies.

Observations de M. Ehrmann, doyen du collège des médecins & physiciens de la ville de Strasbourg.

Au mois de janvier dernier (1778), M. Ehrmann, membre distingué de la Société royale de médecine, nous a envoyé les observations suivantes.

Le fils du nommé Pierrre Boch, bourgeois & fabriquant de pipes, âgé de quinze ans, avoit été mordu à un doigt par un petit chien, le 6 novembre 1777. Il ne fit aucune attention à cet acident, n'imaginant pas que cette morsure pût avoir des suites. Quatre jours après le chien mourut, étant devenu auparavant perclus des deux pattes de derrière. L'enfant ne sentoit aucun mal, & sembloit se bien porter. Le 6 décembre, il fut conduit à l'hôpital des bourgeois, parce qu'on s'apperçut qu'il avoit des mouvemens convulfifs, & qu'il faisoit des grimaces & des contorsions. Aussitot qu'il y sut arrivé, la rage se déclara, les symptômes de

cette maladie allèrent toujours en augmentant; l'aversion pour le blanc & pour toute boisson se manifesta, & il périt le lendemain à six heures du soir, après avoir été pendant 24 heures dans ce triste & pitoyable état. M. Ehrmann se transporta chez les parens de cet enfant, & chez le nommé Alexis Rachel, gagne-petit, auquel ce chien appartenoit : il apprit que l'enfant avoit couché, mangé & bu avec ses parens, & qu'on s'étoit servi indistinctement des mêmes vases, jusqu'au moment où la maladie s'étoit déclarée. Le chien avoit plusieurs fois léché les lèvres du gagne-petit, & sa femme en avoit été mordue à l'index, affez fortement pour qu'on apperçût un trou dans l'ongle, qui pénétroit bien avant dans la chair. M. Ehrmann jugea à propos de traiter par la méthode des frictions, & par le mercure pris intérieurement, le père, la mère & les trois frères de cet infortuné, ainsi que le gagne-petit & sa femme : il leur procura à tous une forte salivation; & le 26 janvier 1778 tous ces pauvres gens étoient dans le meilleur état, au point que ce savant médecin les regardoit comme totalement preservés de la rage.

En 1764, M. Ehrman avoit deja vu le succès de cette méthode sur cinq enfans mordus d'un chien enragé. Ils surent préservés de cette suneste maladie, tandis que la mère qui avoit resulé tout secours, périt de la rage. Voyez la thèse de M. Hagg, citée plus haut.

En 1769, le nommé Matthieu Freitag, garçon menuisier, natif de Petite-Pierre, ayant été mordu par un chat enragé, & ayant déja des symptômes de la rage, sut transporté à l'hôpital de Strasbourg. On l'a traité de la même manière que ci-dessus; &, quoiqu'il ait resusé de boire pendant huit à neuf jours, il a été guéri, & est sorti de l'hôpital en parsaite santé.

Le 19 décembre 1777, un jeune homme, fils d'un cordier nommé Metz, fut blessé par un chien décidément enragé. Son médecin, M. Corvinus (le même qui avoit vu les cinquenfans dont on vient de parler), a employé la même méthode: on a scarifié sur le champ la partie mordue, on y a ensuite appliqué les vésicatoires; & quoique le mercure n'ait agi que par les selles, M. Ehrmann se croit en droit d'assurer que la rage ne se manisestera pas.

La fille qui soignoit le premier jeune homme mort de la rage à l'hôpital, a eu l'imprudence d'essuyer la salive de ce malheureux avec ses doigts, & quelquefois avec son mouchoir; cette fille est devenue tout-à-coup rêveuse, triste & mélancolique, pleurant & riant successivement & par intervalles. Le médecin de l'hôpital, M. Milhau vint sur le champ trouver M. Ehrmann, pour lui faire part de ce triste accident, dont on craignoit les fuites avec raison. Cette fille se plaignoit de suffocations momentanées, & d'une incommodité dans le gosier, qui lui procuroit une sensation semblable à celle de la strangulation. Elle buvoit cependant sans peine; mais d'autres fignes non équivoques d'une rage imminente, déterminèrent MM. Milhau & Ehrmann à lui faire donner les frictions: M. Marchal, chirurgien, en prit soin, & le 11 Janvier 1778 elle fut délivrée de tous ces symptômes.

M. Ehrmann termine ses observations par quelques réflexions. Il pense que le venin si formidable & si pernicieux de la rage, réside sur-tout dans la salive, & qu'en conséquence il faut avoir soin de provoquer au plus vîte une sécrétion abondante de cette liqueur; ce qu'on obtient par une salivation accélérée. Plurima exempla asserti veritatem sufficienter probant

& illustrant.

On recommande, on prône, & on divulgue bien des spécifiques contre cette maladie: les gazettes en sont remplies. De ce nombre sont le mouron à sleurs rouges, le musc, la poudre de Paulmier, les scarabées, ou vers de mai, l'étain avec le mithridate, le lichen cinereus terrestris. On raisonne disséremment sur leurs vertus; sed frustrà laborat & hic ratio, experientià reclamante. Ces remèdes tant vantés ne sont pas assez efficaces pour la plupart, & quelquesois trop tardiss quant à leurs vertus, tandis qu'il s'agit du plus prompt secours dans ces terribles maux....

Ce savant médecin sinit par saire des vœux pour que le mercure soit toujours la base du traitement de la rage, pour que la méthode des frictions soit répandue & divulguée partout : l'humanité, ajoute-t-il, semble le demander ; par ce moyen, on sauvera bien des malheureux. Personne n'est plus en état de dicter des loix pour le traitement de la rage, que

M. Ehrmann, qui, pendant le cours d'une pratique brillante de quarantequatre ans, a eu occasion de voir quantité d'exemples d'infortunés atta-

qués de cette maladie.

Ces observations ont été imprimées depuis peu par un arrêté & décret des magistrats de la ville de Strasbourg, composant le collège de santé (a); mais M. Ehrmann en a ajouté une nouvelle, qui confirme l'avantage de la méthode des frictions & des préparations mercurielles dans les accidens occasionnés par la morsure des chiens enragés.

Le 3 mars 1778, le nommé Stutter, pauvre gardien âgé de quarante-trois ans, & un garçon de dix-sept ans,

fils d'un paysan nommé Hendler, l'un & l'autre habitans de Bettenhosen, village à trois lieues de Strasbourg, furent mordus par un chien enragé; les morsures qu'ils reçurent, tant aux cuisses qu'aux mains & aux doigts, étoient assez prosondes; le même chien

mordit aussi un cordonnier de Gambs-

⁽a) Voyez l'instruction concernant les personnes mordues par une bête enragée. Strasbourg, Jean-François Leroux, 1778, in-12 de 16 pages.

heim, près dudit Bettenhosen, nommé Lipp, âgé de trente-trois ans. Ils furent traités tous les trois, sous ma direction par le sieur Maské, de la manière suivante.

On les évacua d'abord par des pilules de mercure dulcifié; les plaies furent lavées avec une eau salée, profondément scarifiées, imprégnées de la poudre de cantharides, & couvertes d'emplâtres vésicatoires qui dépassoient de beaucoup la plaie. Le soir du jour de l'évacuation on donna à chacun trois grains de panacée mercurielle en forme de pilules : le lendemain, pour hâter la salivation, on employa les frictions, à la dose de deux gros d'onguent Napolitain saturé, & on fit boire au malade une suffisante quantité de décoction d'orge; par ce moyen, la suppuration des plaies & la salivation furent bien établies le quatrième jour. Le cinquième au matin on observa dans le plus jeune une chaleur forte & sèche; il étoit très-agité, & malgré une soif ardente, il refusoit toute boisson : les frictions furent redoublées, ce qui augmenta la falivation jusqu'au soir; alors le malade but copieusement, & eut un peu de tran-

quillité: on continua d'entretenir la salivation, jusqu'à ce que l'intérieur de la bouche & du gosier commençassent à s'exulcérer. On avoit fait observer à ces malades la diète la plus sévère, & toute leur nourriture ne consistoit qu'en mets légers & de facile digeftion, tels que décoction de riz, crême d'orge & soupe au lait. Après une suffisante salivation, & une suppuration de quatre semaines, on les purgea de temps en temps avec la rhubarbe & la manne; les plaies se fermèrent : on finit par ordonner aux convalescens pour nourriture, le lait coupé avec des eaux minérales; & tous trois, après beaucoup de souffrances, ont recouvré leur fanté, qui s'est soutenue jusqu'à présent.

M. Ehrmann a publié le traitement suivant, page 14 du même ouvrage.

Aussitôt qu'une personne aura été mordue par un animal enragé, on brûlera la plaie pour la faire suppurer, on scarissera prosondément la partie affectée, on la couvrira ensuite d'un emplâtre vésicatoire qui dépasse les bords de la plaie; il faut avoir soin de l'entretenir ouverte le plus longtemps qu'il sera possible : s'il n'y a

le venin ait déja gagné le sang, on continuera de chercher à prévenir son

effet, par les moyens suivans:

On ordonne au malade quelques bains domestiques tièdes; si le malade est pléthorique, on lui fait une saignée; s'il est âgé, il prendra un demi-gros de pilules mercurielles laxatives, & continuera deux jours de suite: on lui sera ensuite des frictions.

On prend une demi-once de mercure que l'on broie avec de la térébenthine de Venise, ou d'Alsace, autant qu'il en faut pour incorporer le mercure; on y ajoute une demi-once, ou fix gros de sain-doux : on frotte d'abord la plaie avec cet onguent, puis les jambes, les cuisses, & le troisième jour on étend les frictions jusqu'aux aines, faisant ensorte que l'onguent se trouve consommé dans les trois jours; le troisième jour on donne au malade, matin & soir, trois grains de panacée mercurielle, ou de sublimé doux formé en pilules avec de la mie de pain: on continue ainsi jusqu'à ce que la salivation se déclare, & on l'augmente, ou on la diminue suivant les circonstances; mais si l'on remarque dans le

malade quelques accidens de ners, comme tristesse, inquiétude, mouvemens convulsifs, on se servira de la poudre suivante, & on la prescrira une ou deux sois par jour, suivant les circonstances.

Prenez de cinabre d'antimoine, ou de cinabre artificiel, dix grains; de musc, six grains; de camphre, quatre

grains; d'opium, un grain.

Faites une poudre que l'on donnera dans une infusion sudorifique. Si l'usage du mercure pris intérieurement & extérieurement n'occasionnoit ni salivation, ni selles, il n'en faudroit pas moins le continuer encore quelques jours; &, dans ce cas, on auroit recours aux saignées, aux vomitifs & aux purgations, mais toujours d'après le conseil du médecin. Si, malgré l'usage de ces remèdes, la maladie empiroit, & qu'il survint des accidens considérables, tels que l'horreur de l'eau, on la traiteroit comme une maladie inflammatoire, on redoubleroit les frictions, principalement sur le cou & sur la poitrine, on réitéreroit les saignées, on se serviroit des remèdes rafraîchissans, tels que les acides, le nitre.

Autres Observations communiquées par M. Ehrmann.

Une servante nommée. Regine Settsamin, native de Brumath, & âgée de quarante ans, fut mordue à Illkirch le premier août 1778, à huit heures du matin, par un chien enragé (a). La plaie, qui étoit à deux pouces au dessus de la malléole externe du pied droit, avoit un pouce de largeur, & ne saignoit pas considérablement. La malade mit sur le champ le pied dans de l'eau tiède, pour laver exactement fa plaie, & alla consulter M. Moseder, médecin célèbre de Strasbourg. M. Moseder fit sur le champ scarifier la partie lésée & les parties voisines; on appliqua sur les plaies un large emplâtre vésicatoire; on prescrivit à la malade la tisane nitrée & du petitlait pour boisson, & un lavement pour le soir. Les règles parurent pendant la nuit, ce qui empêcha de la purger; mais, pour ne pas perdre de temps,

⁽a) Ce chien avoit mordu à Illkirch tous les animaux qu'il rencontroit, de quelque espèce qu'ils fussent, cochons, chiens, canards, oies, &c.

M. Moseder lui fit prendre tous les matins, pendant les quatre jours que les règles durèrent, deux grains de panacée mercurielle formés en pilules avec la mie de pain, ce qui purgea doucement la malade, & quatre à cinq fois. Après la cessation des règles, la malade fut purgée avec deux onces de manne, & prit le soir une pilule mercurielle. Elle prit ensuite pendant deux jours une pilule matin & foir. Comme elle en fut toujours purgée légèrement sans éprouver la moindre disposition à la salivation, M. Moseder lui fit faire des frictions avec l'onguent mercuriel, en lui faisant continuer une fois seulement par jour l'usage interne du mercure. Après la première friction que M. Lobstein, chirurgien de cette ville, lui administra, la salivation commença à se manifester, & fut parfaitement établie par la troisième. La suppuration de la plaie fut entretenue pendant quinze jours. La falivation continua pendant trois semaines, sans que la malade ait éprouvé le moindre accident. Lorsque la salivation fut terminée, la malade fut purgée avec de la manne; elle se baigna ensuite pendant huit jours

jours avec de l'eau tiède, & prit pendant quinze jours, tous les matins, du lait de vache coupé avec de la tisane d'orge. Depuis ce temps elle n'a éprouvé aucune espèce d'incommodité, & elle jouit de la santé la plus

parfaite.

Un garçon de cinq ans, fils du nommé Louis Jourdain, fut mordu à la main par un chien enragé, le 28 mai (1778). Un médecin donna des conseils très-sages, mais qui ne furent pas suivis. On s'en rapporta au bourreau de la ville, qui traita l'enfant. La plaie fut guérie; l'enfant parut se bien porter jusqu'au 21 juillet, terme où ce calme trompeur fut fuivi de l'hydrophobie : tous les remèdes échouèrent, & l'enfant périt avec les plus horribles symptômes qui accompagnent cette maladie. L'aïeul, la grand'mère & la mère du malade s'étoient servis du même lit & de la même vaisselle que lui, jusqu'au moment où la rage s'étoit déclarée; on leur administra les préparations mercurielles intérieurement & extérieurement, & ils jouissent aujourd'hui d'une santé parfaite. M. Becker, chirurgien juré de Strasbourg, eut soin de cette famille.

Un mercenaire, nommé Jacques Kausmann, âgé de quarante ans, sut mordu à l'avant-bras gauche, le 28 de mai (1778), par un chien enragé. Le pansement méthodique de la plaie, les préparations mercurielles données à l'intérieur, à la dose de quatre grains par jour, provoquèrent une douce salivation, & il sut préservé de tout accident. M. Masské, chirurgien de

Strasbourg, traita ce malade.

Le 28 de juin (1778), Martin Walther, âgé de quarante fix ans, habitant du village de la Ruprechts-au, fut mordu par son cheval dans le doigt du milieu. Cet homme avoit tout à craindre de sa morsure; il savoit que sa bête avoit été mordue par un chien enragé trois semaines auparavant. M. Masské le traita de la manière suivante. La plaie sut entretenue dans une suppuration continuelle; l'usage de la panacée mercurielle & des frictions pendant un mois (temps que l'on a cru suffisant pour expulser tout le virus hydrophobique) mirent le malade dans un état qui lui laisse

espérer de n'avoir plus rien à crain-

dre (a).

2-

pat

Da.

1124

ete-

lle;

e &

mps

irent

Le 25 du mois d'août (1778), la fille d'un journalier nommé Jean Gatz, âgée de neuf ans, fut mordue à l'épaule gauche, tandis qu'elle étoit assife sur la terre. Le chien qui la mordit étoit enragé. M. Masské lui sit prendre chaque jour deux grains de panacée mercurielle: ce médicament ne procura son esset que par les selles; mais cette fille n'a éprouvé aucun des accidens qu'elle avoit à redouter, & s'est bien portée depuis.

Au mois d'août (1767), un chien courant dans les rues, mordit, dans sa course, une bourgeoise qui travailloit sur la porte de sa maison. Cette semme

Gij

⁽a) Une preuve que le cheval de Martin Walther étoit atteint de la rage, est que, lorsque le bourreau lui présentoit de l'eau sur une planche par une petite lucarne, il se démenoit, se heurtoit la tête contre la crêche, mordoit tout ce qu'il pouvoit attraper, se déchiroit lui-même la poitrine & le ventre au point de perdre tout son sang: la même scène se renouveloit à l'aspect des corps blancs, au moindre mouvement, à la moindre agitation dans l'air. Lorsque cet animal sur mort, l'étable sur abattue entièrement, la boiserie brûlée, la terre qu'il souloit sut travaillée, & il sur enterré à six pieds de prosondeur.

effrayée envoya sur le champ chez M. Dolde son médecin, & chez M. Becker son chirurgien. Elle éprouvoit quelques douleurs. M. Becker trouva effectivement une morsure à la cheville du pied, marquée très-distinctement des dents de l'animal. Il trouva impossible de brûler la plaie à cette partie trop dépourvue de chair; il scarifia la partie blessée, & y appliqua des ventouses, pour en tirer une suffisante quantité de sang, puis il la couvrit d'un emplâtre vésicatoire. Après ces remèdes externes, on administra les préparations mercurielles, tant intérieurement qu'extérieurement, pour provoquer la falivation que l'on entretint pendant quelque temps. On finit par évacuer la malade, qui jouit aujourd'hui d'une parfaite santé.

Le chien fut gardé chez le bourreau, qui voulut à diverses fois le
laisser courir; mais M. Ehrmann l'en
empêcha, & lui enjoignit de le garder à l'attache jusqu'à nouvel ordre.
Dans la troissème semaine la rage se
déclara par tous ses symptômes, &
le bourreau sut obligé de le tuer.

Dans le même temps Valentin Pfeiffer, mesureur de bled, sut mordu au tendon d'Achille par un chien enragé: il fut traité de la même manière, & avec le même succès, par MM. Ziegenhagen & Kobelt, chirurgiens à Strasbourg.

Observations de M. Marchal, envoyées à la Société Royale de Médecine.

Le 28 juillet dernier (1778), le nommé George Meztger, bourgeois, marchand farinier de cette ville, ayant été mordu par son propre chien, qu'il craignoit être attaqué de la rage, recourut sur le champ à M. Ehrmann, médecin physicien de la ville, qui jugea qu'il étoit absolument nécessaire d'employer vis - à - vis dudit Metzger les remèdes les plus efficaces connus contre la morsure des bêtes enragées. En conséquence, m'ayant adressé le malade pour lui porter les secours qui dépendoient de mon état, j'ai voulu d'abord examiner par moi-même les symptômes qui pouvoient prouver que. le chien étoit atteint de la rage. J'appris, par le compte exact qui me fut rendu, que le chien dédaignoit également les alimens & la boisson, suyoit la présence des hommes, méconnois-Gil

soit son maître, devenoit surieux & se jetoit sur toutes les bêtes qui s'offroient à sa rencontre, qu'il en avoit même mordu une vingtaine; ensin, qu'il portoit la queue & les oreilles absolument pendantes, signes qui, joints à plusieurs autres qu'il est inutile de rapporter, ne me laissèrent plus douter qu'il ne sût atteint de la rage.

Je fis d'abord de profondes scarifications sur la morsure qui se trouvoit à l'avant-bras, j'appliquai ensuite les ventouses, j'imprégnai de cantharides, & couvris toute la plaie d'un emplâtre vésicatoire qui débordoit de tous côtés. Le lendemain de l'accident (29), je sis prendre un demi-gros de pilules mercurielles, & un bain sur le soir. Le 30 j'ordonnai un second bain avec trois grains de mereure doux, à prendre le matin & autant le soir. Le 31, je lui sis prendre un troisième bain, & sur le soir une friction au bras, de trois gros d'onguent mercuriel, composé avec parties égales de mercure cru & de sain-doux; je panfai la plaie avec un digestif fimple, ce qui procura une ample suppuration. Le premier août, je sis prendre, soir & matin, trois grains de mercure doux,

& je pansai la plaie (attendu qu'elle avoit diminué en suppuration) avec l'onguent basilicum mêlé à la poudre de cantharides. Le 2, je fis une friction aux jambes avec même quantité d'onguent mercuriel, & je me servis du digestif simple pour panser la plaie, qui suppuroit bien. Le 3, je sis prendre les pilules. Le 4, le malade reçut une friction: la falivation commença à se former. Le 5, je réitérai les piluses, & j'y ajoutai un gargarisme émollient & adoucissant : la salivation étoit alors abondante. Le 6, la salivation étoit si copieuse que je tins le malade sans rien prendre, lui recommandant seulement de boire beaucoup d'une tisane que je lui avois prescrite dès le commencement de son traitement, & de continuer à se gargariser. Je cessai l'usage des frictions, à cause de l'abondance de la salivation; je sis continuer seulement jusqu'au 24, quatre grains de mercure doux. Le 25, je commençai à purger de trois jours en trois jours, jusqu'à la cessation de la salivation. La plaie a suppuré jusqu'au 26 qu'elle s'est entièrement cicatrisée. Le malade a été heureusement rétabli, & a été à l'a-Giv

bri des accidens funestes qu'il n'auroit certainement pas évités sans ce traitement.

Une pauvre fille, pensionnaire de l'hôpital, ayant été mordue à la main le premier août, par un chat inconnu & si furieux, qu'on sut obligé de l'asfommer, avant que l'on ait pu se convaincre s'il étoit enragé ou non, employa, par ordre des physiciens de la ville & des médecins de l'hôpital, les remèdes indiqués dans l'observation précédente. Elle est dans la santé la plus parfaite, & n'a essuyé aucun des fymptômes qui ont fait périr misérablement plusieurs de nos concitoyens, qui avoient négligé mal-à-propos de se faire soigner, après avoir été mordus par des animaux suspects & inconnus.

Observations de M. Bonasos, de la Société Royale de Médecine de Paris, Médecin consultant des camps & armées du Roi & des hôpitaux de Perpignan, Prosesseur & Doyen de la Faculté de Médecine dans l'Université de la même ville, Proto-medic du Roussillon.

Dans le mois de mai 1778, un chien

différentes campagnes du Roussillon; il mordit plusieurs bestiaux qui moururent enragés; il mordit aussi, en différens endroits, plusieurs personnes qui, ayant négligé de faire des remèdes essentiels, sont mortes de la rage.

Un paysan, habitant d'un village appelé Truillas, éloigné de Perpignan d'environ deux lieues, fut mordu par ce chien. Victime d'un préjugé enfanté par la superstition & l'ignorance, il se confia à un de ces hommes qui en imposent au peuple, en s'annonçant comme doués d'un don du Ciel qui leur donne la vertu de dissiper & d'éteindre le venin de la rage; avec leur souffle, & moyennant quelques prières qu'ils marmotent. (Ces gens sont appelés, en Roussillon; Saludadors de santa quiteria; ils sont ordinairement. Espagnols). Celui-ci ne manqua pas de donner les plus grandes assurances de guérison au malade; il fit tous les signes de croix accoutumés, prononça les prières d'usage, & souffla sur les plaies faites par l'animal enragé. Mais, malgré tous les prestiges du Saludador, le venin de la rage ne tarda pas à se développer;

& l'imposteur, voulant couvrir sa honte & sa consussion, finit par empoisonner le malade pour abréger ses soussirances, & terminer plus prompte-

ment ses jours.

Le 25 du même mois, le sieur Bosch, marchand mangonier, établi à la ville de Thuir, petit bourg de Roussillon, homme d'un tempérament sec & nerveux, ayant été promener à la campagne, pour ses affaires, sut. mordu par le même chien, lui & l'âne qu'il montoit. Le sieur Bosch reçut plusieurs morsures sur la partie externe de la main gauche & sur le corps. L'âne fut mordu à la cuisse & dans quelque autre endroit. Ce marchand, fort effrayé, se rendit sur le champ chez lui, d'où il étoit éloigné d'environ un quart de lieue; il fit beaucoup saigner ses plaies, les bassina avec de l'eau-de-vie & du sel ammoniac. Quelques jours après il vint à Perpignan me consulter sur son accident; il étoit d'autant plus alarmé, qu'il savoit que les bestiaux & dissérentes personnes qui avoient été mordues par ce chien, étoient morts enragés. Je tâchai d'abord de le rassurer, en lui certissant qu'il ne risquoit rien, pourvu

qu'il mît en usage les remèdes que je lui conseillerois. Comme il me dit que ses plaies avoient beaucoup saigné, & que je vis qu'elles commençoient à suppurer, je lui recommandai de dire à son chirurgien d'entretenir la suppuration pendant long-temps, de panser les plaies avec l'onguent bafilicum, & de faire tous les jours aux bords & aux environs des plaies des frictions avec la pommade mercurielle; je lui conseillai d'aller prendre quelques bains à la mer, & je lui ordonnai des frictions sur toutes les parties du corps avec de fortes doses d'onguent mercuriel. Cet homme promit de faire tous les remèdes prescrits, à l'exception des frictions sur le corps, pour lesquelles il avoit la plus grande répugnance, par la crainte que cela ne l'empêchât de sortir, & de vaquer à ses affaires. Alors, je me déterminai à lui conseiller de faire usage de la solution de sublimé corrosif dans l'eaude-vie, à raison de demi-grain de sublimé sur une once d'eau-de-vie; je lui ordonnai de prendre tous les jours une cuillerée de cette solution le matin & une autre le soir, de boire beaucoup d'eau de fontaine claire, ou de

Gvj

décoction de racine de guimauve, de ne se nourrir que d'alimens doux & de facile digestion, & de s'abstenir de tout ce qui seroit salé, poivré & épicé. Le fieur Bosch a continué pendant quatre-vingts jours consécutifs l'usage de la solution du sublimé corrosif. Il prit aussi pendant plusieurs jours de la poudre d'écailles d'huîtres, que quelque autre personne lui avoient confeillée. Après une très-longue suppuration toutes les plaies se sont cicatrisées parfaitement, & le malade n'a jamais ressenti la moindre menace d'hydrophobie. Il vient presque tous les jours à Perpignan; je lui ai parlé encore en dernier lieu, le 23 novembre; il est dans une santé parfaite : il m'a dit seu-Iement qu'à la suite du long usage du fublimé, il s'étoit trouvé affoibli, & qu'il avoit eu beaucoup de peine à reprendre ses forces. Je lui ai conseillé de prendre tous les matins, pendant quelque temps, du lait de chèvre, ou du lait de vache.

Lorsque le sieur Bosch vint me confulter, il étoit si fort occupé de luimême, qu'il ne me parla pas de son âne; il se contenta de l'aller saire baigner à la mer, & de lui saire prendre de fortes doses de poudre d'écailles d'huîtres, suivant le conseil qu'on lui avoit donné; mais les précautions surent inutiles, l'animal devint bientôt enragé, & on sut obligé de le tuer. J'aurois desiré avoir été insormé dans le temps des morsures faites à cet animal; j'aurois fait cautériser ses plaies avec un ser rouge, & j'aurois tenté tous les moyens curatifs.

Un autre homme, appelé Saignas, demeurant à Perpignan, sut mordu dans le même temps, & par le même chien, au bras & à l'avant-bras; il est vrai que ce sut à travers ses habits: il vint me consulter par le conseil du sieur Bosch: il a exécuté les mêmes remèdes, & a observé le même régime de vie; il a été également préservé de la rage, n'a pas eu la moindre menace d'hydrophobie, & se porte très-bien.

Un médecin de mes amis m'a raconté qu'étant à la campagne, il avoit été appelé pour visiter un homme qui avoit été morde par un chat enragé; il le trouva dans le dernier degré de la rage, ayant beaucoup de sièvre, & dans l'état le plus violent & le plus triste. Il le sit saigner, lui sit donner

des lavemens, des antispasmodiques, &c.; &, quoiqu'il vît le malade dans un état désespéré, il ordonna qu'on lui fit de fortes frictions avec l'onguent mercuriel (ce à quoi il eut beaucoup de peine de déterminer le chirurgien qui soignoit le malade). L'effet de ce remède sut cependant si prompt, qu'il fit cesser l'horreur de l'eau. Le malade but sans peine, ni répugnance les liquides qu'on lui préfenta; il mourut cependant bientôt après, par l'effet des inflammations gangréneuses qui s'étoient formées dans différens viscères. Ne peut-on pas présumer que si le mercure n'avoit pas été appliqué si tard, on auroit fauvé cet infortuné?

Fothergill.

On trouve l'observation suivante tion de M. dans les Recherches de Médecine, faites par une société de médecins de Londres, 1776, in-80. pag. 195 & Suiv. Cette observation, qui est la 19e, est de M. Fothergill, docteur en médecine, membre de la Société royale de Londres, & de celle de médecine de Paris.

> Charles Bellamy, âgé de quarante ans, fut mordu à la jambe par un chat, le 14 février 1774: l'animal a été tué

sussi fur le champ; mais auparavant il avoit aussi mordu à la jambe la servante de cet homme. Tous deux prirent le remède d'un charlatan: ce remède avoit beaucoup de réputation pour préserver de la rage. Le 7 juin le maître commença à se plaindre d'une douleur qu'il ressentoit au genou droit; le 16 du même mois il eut recours à M. Fo-

thergill.

Ce médecin trouva le malade tranquille, mais il avoit le visage pâle: il éprouvoit de la difficulté à avaler, lorsqu'il vouloit boire; il avoit été agité pendant toute la nuit, sans pouvoir dormir, & avoit eu des sueurs continuelles; il étoit tourmenté d'une soif ardente, & lorsqu'il buvoit son thé, il ressentoit de l'angoisse, & n'avaloit qu'avec beaucoup de peine. M. Fothergill lui conseilla de tremper quelques morceaux de pain dans la liqueur qui lui seroit la plus agréable, & de l'avaler; ce qu'il fit avec moins de difficulté. Par ce moyen il appaisoit sa soif, & il ne prit pas d'autre aliment jusqu'à la fin de ses jours.

Son pouls frappoit trente pulsations pendant une minute; il étoit dur, la peau étoit très-ardente, & la langue sèche; le malade urinoit peu, il se plaignoit de contraction au scrotum; les urines étoient suivies d'un flux de semence; le ventre étoit libre au commencement de la maladie.

Charles Bellamy n'avertit pas M. Fothergill de la morsure que le chat lui avoit saite le 14 sévrier : il avoit oublié cet accident, la plaie n'ayant

pas tardé à se fermer.

Le médecin sit tirer six onces de sang du bras, & ordonna un bol sait avec un scrupule de cinabre naturel, & demi-scrupule de musc, pour pren-

dre de quatre en quatre heures.

Le soir les symptômes étoient les mêmes; le malade avoit de plus une grande difficulté de cracher, & beaucoup de peine à arracher la salive épaisse attachée à sa gorge. Le pouls étoit prompt, dur, inégal; la contraction du scrotum continuoit, ainsi que le slux involontaire de semence, après l'émission des urines, quoiqu'elles sussent peu abondantes: le sang que l'on avoit tiré n'avoit aucun signe d'instammation; le serum étoit très-jaune.

M. Fothergill ordonna des lavemens répétés, & des bains d'eau tiède. Il enjoignit de faire rester le malade dans le bain le plus de temps qu'il seroit possible. Les lavemens étoient composés d'eau & de lait. On devoit ajouter un gros de poudre de Doow, dans le troissème, ou quatrième lavement (a). Au sortir du bain, le malade devoit se frotter lui-même les jambes & les cuisses avec deux gros d'onguent mercuriel. On lui recommanda aussi d'avaler ce qu'il pourroit de nourriture humectée.

Le 17 juin, les lavemens avoient produit leur effet. Tant que le malade avoit été dans le bain, il n'avoit senti aucun mal. On avoit continué les lavemens & les frictions; mais il y avoit peu de soulagement, & le malade étoit dans un état plus fâcheux hors du bain. Il n'avoit pas eu de sommeil; l'agitation étoit continuelle, quoique sans délire; son visage étoit égaré, & annonçoit son misérable état. Il commençoit à saliver; la salive

⁽a) Composition de la poudre de Doow, d'après la Pharmacopée d'Edimbourg, édit. de 1774, in-8.

Opii.

Rad. Ipekakuanhæ trit. ana Z B.

Misceantur & terantur. Fiat Pulvis accurate.

étoit moins visqueuse; la langue étoit humide, mais pâteuse; le pouls étoit plus irrégulier; il n'y avoit plus de rétraction du scrotum, plus d'émission de semence; la difficulté d'avaler persistoit, & le malade ne pouvoit sommeiller.

On ordonna, 1º. la saignée du bras; le malade étant debout sur les pieds: 2º. le bain, & au fortir du bain le lavement avec un gros de poudre de Doow: 30. les frictions avec une demi-once d'onguent mercuriel (ces frictions devoient être faites par le malade): 4°. un scrupule d'extrait d'opium, partagé en vingt pilules : le malade devoit en prendre trois au sortir du bain, & deux d'heure en heure, jusqu'à ce qu'à pût dormir; mais il refusa de prendre les pilules, commença à délirer, sans insulter les assistans, ni chercher à leur faire du mal; les forces diminuèrent, & pendant la nuit il mourut d'une manière tranquille.

Le chat enragé avoit mordu la servante, avant le maître. La morsure faite au maître avoit été guérie promptement, & il n'en avoit eu aucun soin. Il n'en sut pas de même de cette fille. Sa jambe ensla; elle se mit dans les mains d'un chirurgien. La plaie ne put guérir; alors elle entra dans un hôpital de la ville: la plaie continua de couler jusqu'au mois d'août, qu'elle se cicatrisa. Cette fille est depuis ce temps en bonne santé.

D'où il suit, dit M. Fothergill, que les indications qu'il y a à remplir après la morsure d'un animal enragé, sont, 1°. de laver la plaie pour en ôter le virus: 2°. de l'agrandir par le moyen du cautère actuel, ou par le fer: 3°. de la conserver ouverte par tous les moyens possibles, & pendant longtemps: 4°. de donner tous les remèdes antispasmodiques ci-dessus décrits, pour diminuer les spasmes affreux qui accompagnent cette cruelle maladie.

Observations sur la rage, par M. Vaughan, Médecin à Leicester, traduites de l'anglois & communiquées par M. Hallé, notre confrère.

Un jeune homme, fort & vigou- première reux, âgé de 14 ans, fut amené à Observation l'hôpital de Leicester le 16 novembre 1773; il avoit été mordu, un mois auparavant, à la joue gauche par un chien de chasse enragé. La blessure

étoit large, mâchée, & avoit donné beaucoup de sang. Le lendemain le malade avoit été à la mer, dans laquelle on l'avoit plongé dans toute la rigueur du traitement prescrit dans ces occasions. Il sit en même temps usage d'un remède prétendu infaillible (a). Au sortir de ce bain, on couvrit la blessure d'un emplâtre agglutinatif. En un mois cette blessure fut guérie presque en entier; il n'en restoit qu'une petite partie longue d'un pouce, large d'un dixième de pouce, & la guérison augmentoit chaque jour; ensin tout étoit disposé à une bonne & entière cicatrice.

Le dimanche, avant son entrée à l'hôpital, il éprouva les symptômes suivans. 1°. Serrement des tempes; 2°. douleur de tête; 3°. manque d'appétit. Depuis son accident il avoit bien dormi pendant la nuit, mais sans éprouver le même délassement qu'à l'ordinaire.

Le lundi suivant le serrement des tempes est augmenté, le mal de tête est plus fort, le dégoût plus considé-

⁽a) Ce remède étoit la poudre connue sous le nom d'Omskirk, & si vantée par M. Heysham.

rable; le malade commence à ne pouvoir plus avaler. Il avoit passé la nuit sans dormir, fatigué & mal à son aise. Il ressentoit à l'estomac une chaleur bouillante qui remontoit à la gorge.

Le mardi, jour de son entrée à l'hôpital, il fut saigné le matin; il avoit eu de la peine à avaler son remède prétendu infaillible. La matinée étoit fraîche, le malade se plaignoit d'être suffoqué par l'air. Pour en modérer la fraîcheur, & l'empêcher de parvenir à sa gorge, il appliquoit un mouchoir à sa bouche; la vue des mares d'eau qu'il rencontroit fréquemment dans les rues en venant à l'hôpital, le faisoit tomber dans des agonies effrayantes. Il est d'une sensibilité extrême. Son pouls est mou, inégal, & manque de la fermeté ordinaire dans l'état de santé. La respiration est égale, libre; il n'y a pas de chaleur extraordinaire à la peau, point de soif. Ses yeux ont un aspect frappant, propre aux enragés; c'est un regard farouche, mêlé de crainte, qu'il est difficile d'exprimer, & qu'on ne peut se rappeler, sans une certaine peine. L'iris avoit pris une teinte orangée, la pupille étoit trèsdilatée; le sang avoit du corps, étoit

d'une couleur brillante, tel qu'il est dans la plus parfaite santé. On demande au malade s'il n'a point de penchant à mordre, s'il n'éprouve aucune douleur, s'il n'a pas la tête troublée, les sens agités; il répond non, mais d'un ton plaintif. On met devant lui un baffin d'eau; il se détourne avec horreur, se frappe violemment le scrobicule du cœur, pousse des hurlemens affreux, accompagnés d'un ris sardonique qui occupe les muscles de la joue & du visage. On lui ordonne de se coucher après avoir avalé le bol fuivant. Prenez de musc un scrupule, d'extrait d'opium deux grains.

Pour avaler, il fixe les yeux sur le médicament pendant quelque temps, l'applique à sa bouche, l'ensonce aussi loin qu'il peut vers le sond de la gorge; quand il y est parvenu, la déglutition se sait avec peu, ou point de difficulté, & il témoigne sa joie d'avoir ainsi réussi. Pour se coucher, quand il se met sur le dos, il éprouve la même sensation que quand l'air froid soufsioit sur lui; alors il s'élance en avant pour se remettre sur son séant, & quand il y est, sa peine est bientôt dissipée.

On ordonne:

1°. Un bol fait avec de musc. quinze grains; de turbith minéral, un grain; d'extrait d'opium, cinq grains, Ce bol doit être pris de trois en trois heures.

2°. Une friction avec une once d'onguent mercuriel sur les épaules & les

vertèbres cervicales.

3°. Une embrocation sur la gorge avec de teinture d'opium, deux onces; de vinaigre de saturne, une demionce. Cette embrocation devoit être renouvelée aussitôt qu'elle seroit sèche; mais quoiqu'on n'employât qu'un linge imbibé de cette liqueur, & qu'on couvrît les yeux du malade, il tomboit en convulsion aussitôt qu'on l'appliquoit sur la gorge : c'est pourquoi on fut obligé d'y substituer l'emplâtre fuivant.

Prenez d'extrait d'opium, une demionce; de camphre en poudre, trois gros; de confection de Damocrate,

fix gros.

Le malade rendit un demi-septier d'urine citrine : il la regardoit sans peine lorsqu'elle étoit dans un pot de terre noire; mais si on la lui présentoit dans un verre, il tomboit dans ses convultions.

A deux heures. Il reprit ses médicamens avec moins de peine; il pouvoit voir à une certaine distance un pré couvert d'eau. Il étoit consolé, & on parvint aisément à lui faire prendre une demi-douzaine de bouchées de pain & de beurre. On tenta de lui faire avaler de l'eau, il la vit avec moins de peine. Il en mit promptement une gorgée dans sa bouche, & la garda en serrant ses lèvres avec ses doigts, mais ce ne fut pas sans efforts; il fut impossible de l'engager à répéter cet essai. La chaleur bouillante de son estomac étoit à peine sensible; il disoit qu'elle étoit évidemment diminuée depuis la friction, à laquelle il attribuoit tout ce soulagement. Toutes les fois que le spasme revenoit, on observoit que l'urine ne sortoit qu'avec effort, & que la verge étoit en érection.

A cinq heures. Il reprit ses médicamens avec aussi peu de dissiculté; mais deux heures après, son agitation & ses craintes recommencèrent: il parloit beaucoup & très-haut: on l'appaisoit, en le reprenant doucement; il demandoit à boire, & sa liqueur savorite étoit la petite bière. On lui donna

donna du pain qu'on y avoit trempé; la peine qu'il avoit à avaler étoit devenue plus grande : on essaya de lui donner de la bière même, avec toutes les précautions nécessaires; mais à peine touchoit-elle son gosier, que toutes ses convulsions se renouveloient avec violence.

A huit heures du soir, ce fut avec beaucoup de peine qu'il reprit ses médicamens.

A neuf heures, tout étoit évidemment augmenté. Il étoit plus féroce, crachoit à tous momens beaucoup de salive écumeuse, sautoit hors du lit, demandoit continuellement à boire; il n'avoit aucun penchant à mordre, aucune envie de se jeter sur les assistans; il arrachoit les poils de ses couvertures. La difficulté d'avaler augmenta quand il fallut prendre cinq grains d'opium sans muse, ni turbith. On fit une nouvelle friction avec une once d'onguent mercuriel. On lui administra un lavement avec suffisante quantité de bouillon de mouton, & une demi-once de teinture d'opium; mais rien n'arrêta les progrès du mal.

A onze heures, le trouble étoit excessif. Il commençoit à vouloir courir,

mais on l'arrêtoit en lui parlant. Il éprouva des regorgemens de l'estomac, sans vomissemens. La salive épaisse, collante, occasionne en petit, lorsqu'il veut l'avaler, les mêmes effets que la déglutition des liquides. Les gardes, & quelques assistans, s'étoient imaginés de l'étouffer sous les couvertures. On le fit mettre en liberté. Dans cette extrémité son bras saigné s'étoit rouvert. La face étoit rouge, la respiration haletante; il étoit baigné de sueur; il ne montroit point toutefois d'envie de mordre. On lui donna une forte dose d'extrait d'opium, pour changer son agitation en assoupissement, & retarder les progrès du mal : on la lui fit avaler avec peine.

Depuis ce temps jusqu'avant deux heures du matin, son inquiétude sut fort diminuée. Il s'agitoit souvent, parloit peu, se plaignoit d'une odeur très-désagréable, qu'il disoit sortir de sa blessure, qui cependant n'avoit subi aucun changement depuis le commencement de la maladie, & il étoit le seul qui s'apperçût de cette puanteur.

A deux heures du matin, ses yeux avoient perdu cette férocité mêlée d'épouvante, & étoient demeurés sixes.

Il eut quelques intervalles de repos. Bientôt après les pieds & les mains se refroidirent. Le pouls étoit intermittent & irrégulier. Il survint une violente convulfion; elle fut suivie d'une abondante évacuation de falive écumeuse, venant du gosier. Cette salive occasionna un étranglement subit qui étoit près de mettre fin à cette scène cruelle, si cet accident n'eût été détourné par les soins des assistans, & le malade sembla en marquer de la reconnoissance. Peu après, la respiration parut s'arrêter, & on observa un spasme, ou une convulsion cynique. Cette contrariété d'action dans les muscles, produisit le plus horrible assemblage des traits.

Il faut remarquer que dans les dernières heures de sa vie, il cessa de demander à boire, ainsi qu'il avoit toujours fait; mais il demandoit perpétuellement à manger.

Ouverture du cadavre.

Ayant mis à nu les muscles du bas-ventre, on y apperçut la même couleur que dans l'état de santé. Les fréquentes saignées & la maladie ne l'avoient pas altéré. Vers le scrobicule du cœur la peau étoit noire, & Hij

il y avoit une légère élévation dans cette partie qui avoit été tant de fois, & si violemment frappée par le malade. Tous les viscères du bas-ventre étoient dans une parfaite intégrité. nullement distendus par le sang, & nullement décolorés. L'estomac étoit sans aucune marque d'inflammation; il contenoit une chopine de matière demi fluide, formée en partie par les alimens, dont presque rien n'avoit passé le pylore, en partie par les médicamens, ainsi que le démontroit évidemment l'odeur. Le foie, entièrement sain, n'étoit pas gorgé de sang. La vésicule n'étoit point distendue par la bile; elle étoit à moitié pleine, & contenoit un peu d'air. Les intestins étoient vides. Les viscères du thorax étoient entièrement exempts des traces de la maladie. Le diaphragme n'étoit point altéré. Il n'y avoit rien d'enflammé à l'œsophage, au voile mobile, à la gorge, au larinx, au pharinx, à la glotte.

Deuxième Un jeune homme de 25 ans, mai-Observation gre, usé par les travaux de l'agriculture, reçoit d'un chien enragé une blessure légère au premier doigt de la main gauche. Cet accident arriva en dredi à midi. Le mardi suivant, pleine lune, on le conduisit à la mer, où il sut plongé dans toute la rigueur. Il but aussitôt après de l'eau de la mer pour se purger, & le sut fortement. La blessure avoit saigné d'abord abondamment, & à plusieurs reprises, pendant son travail; elle se guérit pendant qu'il étoit à la mer: il n'en sut point incommodé depuis.

Le mardi six juin suivant, dans l'après-midi, il éprouva une douleur dans la main & le bras, que l'on attribua à la fatigue du jour, & à un rhumatisme auquel ce jeune homme étoit sujet. Il alla se baigner le soir à la rivière, sans crainte, & sans inconvé-

Le mercredi matin, ayant passé la nuit sans dormir, il se plaignit d'une indisposition; mais il alla à ses travaux ordinaires: il mangea d'abord du pain & du beurre, & but du thé sans crainte & sans répugnance.

nient.

Dans le courant du jour, il but plufieurs verres de différens liquides, pour étancher la soif qui le tourmentoit. Le soir, il sut pris d'un vomissement qui dura toute la nuit; & jusqu'au

Hij

jeudi onze heures, il rendoit tout par haut, à mesure qu'il le prenoit. Le vomissement cessa pour lors, & fut suivi d'une aversion générale pour les liquides, dont la vue seule l'affectoit violemment. Les yeux annonçoient la présence de l'hydrophobie; le malade se plaignoit d'une chaleur qui lui montoit de l'estomac à la gorge. Celle-ci étoit chargée d'une salive épaisse & écumeuse, qu'il crachoit de temps en temps avec effort. Quelquefois il se levoit subitement de sa chaise (car il ne pouvoit se tenir couché), se plaignant d'être suffoqué, & accusant une douleur sous le cartilage ensiforme, auquel il appliquoit fortement la main, ainsi que le premier malade. Dès que le spasme recommençoit, il souhaitoit ardemment l'air frais, qui ne manquoit jamais de renouveler ses tourmens; ce que faisoit aussi une serviette mouillée appliquée sur la gorge. On lui demanda de laver sa bouche avec de l'eau fraîche, il n'y consentit qu'avec peine; &, à la vue du verre d'eau qu'on lui apporta, ses convulsions recommenmencèrent, avec un ris fardonique dans les muscles de la face. On fit la même tentative en lui couvrant les yeux;

mais ce fut avec les mêmes symptômes effrayans. Les solides ne produisoient pas tout-à-sait le même effet. Il
pouvoit mâcher du pain; mais il paroissoit avoir grand soin de ne pas
laisser le morceau toucher la partie
postérieure du gosier; &, quand il essayoit de l'avaler, il éprouvoit la
même chose qu'à la vue de l'eau,
mais en un degré moindre, jusqu'à ce
que le morceau sût entré dans l'œsophage, car alors il passoit sans peine
dans l'estomac.

L'humanité empêcha de continuer ces expériences : la contenance du malade manifestoit la plus grande tristesse; ses yeux étoient farouches, & annonçoient en même temps de l'épouvante. La pupille étoit dilatée comme dans l'amaurosis la plus complette. L'iris n'avoit point changé de couleur, comme dans le premier malade. La peau étoit fraîche, le pouls lent & foible; il avoit de fréquens rapports, mais qui ne le soulageoient point. Il urinoit sans difficulté, mais par intervalles & en petite quantité. La respiration étoit libre & égale, si elle n'étoit pas interrompue par l'air frais, par la vue d'un fluide, ou par le

passage de ce même fluide par la gorge. Il entendoit bien; il n'éprouvoit, disoit-il, aucune douleur que celle du cartilage xiphoïde. Il sentoit très-bien l'accroissement de ces symptômes, prévoyoit le danger de sa situation, paroissoit fort déconcerté de ce qu'on ne lui donnoit pas de remède qui pût prévenir le retour de ses maux, déclarant qu'il ne pouvoit plus vivre, si on ne le soulageoit pas. Il ne marqua point d'opposition pour un bain chaud qu'on lui avoit préparé, ni pour un lavement purgatif qu'on lui donna au sortir de l'eau. Ce lavement procura une évacuation; on en donna un fecond, dans lequel on mit quatre onces d'huile, & une demi-once de teinture d'opium. On frotta la gorge avec quatre gros d'onguent bleu le plus fort, & on la couvrit ensuite avec un cataplasme de cumin, auquel on ajouta une demi-once d'extrait d'opium. On fit une embrocation fur l'estomac avec une demi-once d'esprit de sel ammoniac, dix gros d'huile d'olive, six gros d'huile d'ambre, & dix grains de laudanum, mêlés ensemble. On fit en même temps une friction sur le dos & les épaules, avec

sur la Rage.

deux onces d'onguent mercuriel trèsfort. Pour exciter plus de salivation,
ce malade reçut par la bouche la sumée d'un gros de cinabre jetté à disférentes reprises sur les charbons; ensin, il prit toutes les quatre heures un
bol sait avec quinze grains du meilleur
musc, trois grains de turbith minéral,
& quatre grains d'extrait d'opium.

Les symptômes s'accrurent au point qu'on ne put espérer qu'il survécût quelques heures. Il s'étoit trouvé sou-lagé par le bain & par la friction mer-curielle; mais il mourut à dix heures de nuit. La blessure n'avoit subi aucun changement pendant tout ce temps.

Le 29 août 1778, après midi, M. Troissème Vaughan alla voir un enfant qui avoit Observation été mordu. Il étoit assis : sa contenance étoit sérieuse, ses yeux étoient noirs & sixes; mais son regard n'avoit rien de farouche. Il avoit été mordu au poignet par un chat, un mois auparavant. Il en portoit la marque sans ulcère, & sans la moindre apparence d'inflammation.

La veille (le 28) vers le milieu du jour, il se plaignoit d'une douleur dans la partie mordue, qui remontoit le long du bras vers la tempe du même

Hv

côté; aussitôt après il sentit de la répugnance & de la difficulté pour avaler. (Le 29) on mit devant lui une tasse pleine d'eau; il se détourna avec trouble, & avec un fanglot douloureux, tel qu'on l'éprouve, lorsqu'on se plonge peu à peu dans l'eau froide. On voulut appliquer un linge mouillé à la gorge; mais il résista de toutes fes forces, & son agitation annonçoit le redoublement de ses maux. Quand il n'étoit pas ainfi troublé, la respiration étoit libre, égale, si ce n'est qu'il soupiroit souvent. Le pouls étoit foible, irrégulier, intermittent, la chaleur de la peau naturelle; il n'y avoit pas de soif; le malade entendoit bien, répondoit à propos, mais d'un ton plaintif & touchant.

En général, ces malades répondent avec justesse & réflexion; & tout ce qu'ils demandent, ils le demandent avec un air touchant, particulièrement ce pauvre enfant. On lui prépara un bain chaud. La vue de ce bain lui causa de l'émotion. Il donna des signes de répugnance & de crainte, qu'on vainquit par la persuasion. On l'y plongea; le premier attouchement de l'eau augmenta ses sanglots & sa répugnance; il

s'appaisa bientôt, & dit qu'il se trouvoit beaucoup mieux; mais cette peine recommençoit, aussitôt qu'une nouvelle furface étoit touchée par l'eau : pendant ce temps, il dit constamment s'être trouvé mieux. Au sortir du bain, on appliqua sur la gorge un emplâtre dont la base étoit le sucre de saturne; on voulut effayer, fans grande confiance, l'efficacité des antispasmodiques métalliques; on fit un bol avec de fleurs de zinc, un grain; de cuivre ammoniacal, un demi-grain; de musc, dix grains, pour partager en deux doses à prendre toutes les trois ou quatre heures. Les épaules & le dos furent frottés avec le liniment suivant : Prenez d'onguent mercuriel fort, trois gros; d'huile d'ambre, égale quantité; on lui administra au sortir du bain, aussitôt après l'avoir mis au lit, un lavement fait avec du bouillon, cinq onces; de laudanum liquide, trente gouttes; on rendit l'atmosphère médicale, en brûlant de la gomme ammoniaque. Entre neuf & dix heures du soir, il avala avec difficulté quelques bouchées de pain trempées dans le lait, soupira davantage, se leva souvent sur son séant. A onze heures on lui donna les pilules,

Hvi

Leur vue, ainsi que celle des objets que l'on approchoit subitement de lui, le troubla; mais les ayant poussées bien avant dans son gosier, il les avala facilement. A minuit, l'agitation étoit augmentée, & la face étoit rouge; il se levoit fréquemment, se plaignoit du poids de ses couvertures. Depuis onze heures, il commençoit à parler beaucoup, ensorte qu'on pouvoit soupçonner un prochain délire; il prit un bain chaud, un lavement avec la teinture d'opium, à la dose d'un gros : on lui administra une friction mercurielle, qui ne lui procura pas autant de soulagement qu'aux autres malades. Il resta dans le bain deux heures, s'y trouva bien; mais il éprouva en y entrant tous les symptômes de la première fois. A deux ou trois heures du matin, l'agitation fut plus grande, le regard farouche, les soupirs furent profonds & continuels; tous les symptômes s'accrurent : les deux lavemens qu'on lui avoit donnés furent rendus aussitôt, le dernier entraîna des matières dures. L'enfant se plaignit du froid, demanda à être auprès du feu; il ne put soutenir ses couvertures : les facultés intellectuelles étoient évidemment aug-

mentées par la maladie. On lui ordonna de nouvelles pilules, avec de cuivre ammoniacal, deux grains; d'extrait d'opium, deux grains; de fleurs de zinc, trois grains; de musc, dix grains, pour prendre toutes les quatre heures : on lui administra un nouveau lavement avec une solution d'assa-fœtida dans un gros de teinture d'opium : il n'éprouva aucun foulagement. A neuf heures du matin, il demanda un bain chaud; on en prépara un avec du lait & de l'eau (ainsi que le recommande M. Fothergill): la vue du bain le troubla, il y entra cependant sans héfiter; mais, quoique la chaleur fût fort modérée, il se plaignoit qu'il étoit trop brûlant; il se levoit souvent debout dans le bain; au bout d'un quart-d'heure, il se sentit fatigué, & demanda à en sortir.

Dès le commencement de la maladie, il a toujours ressenti une douleur au scrobicule: c'étoit le principal siège de ses maux; elle s'étendoit de-là le long des muscles droits. Comme les entrailles étoient gonssées, on donna un lavement purgatif qui procura une selle médiocre, & sit sortir des vents. On voulut tenter le remède de Van-Helmont; il consiste à

remplir une cuve d'eau froide saturée de sel; on y plongea le malade jusques par dessus la tête, & on l'y retint jusqu'à ce qu'il cessa de se débattre; on l'en retira, & on le replongea une seconde fois; on l'y retint alors, jusqu'à ce que sa tranquillité fit craindre qu'il n'y mourût; alors, enveloppé dans sa couverture, il fut mis au lit. Il fut plus tranquille qu'auparavant, & resta ainsi pendant deux heures, sans pouvoir cependant supporter, ni la vue, ni l'approche des fluides. On réitéra ces médicamens; mais l'inquiétude excesfive, le délire augmenté, le pouls foible, irrégulier, intermittent, n'annonçoient rien que de triste; les yeux & l'attitude du malade lui donnoient un air plus hagard; la difficulté d'avaler n'étoit pas plus grande, & il prit aisément quelques bouchées de pain trempées dans le lait. A quatre heures après midi, il devint intraitable, refusant tous les médicamens; il n'avoit aucune propension à mordre, à cracher, à battre; il parloit sans ordre; le pouls étoit fingulièrement accéléré, & tous les symptômes visiblement augmentés. On prit alors de la salive, &

on l'inocula à un chien, au moyen d'une lancette qui en étoit imbibée. A huit heures, il avala des pilules de camphre & de nitre avec deux grains d'opium. A neuf heures, on lui donna plein une saucière de pain trempé dans le lait; il le mangea sans difficulté. Le pouls étoit presque introuvable; la peau étoit froide & visqueuse, cependant il se plaignoit d'une grande chaleur. A une heure, les yeux paroissoient élargis & entourés d'un cercle livide, la levre supérieure étoit couverte d'écume. La respiration irrégulière & laborieuse, lui manquoit en parlant. Il mourut avant deux heures.

On ne trouva aucune altération dans les viscères, ni dans les organes de la déglutition. Il y avoit quelques flatuosités dans les intestins, & cinques onces environ de liqueur noire dans l'estomac. Cette liqueur sentoit évidemment le camphre, devoit probablement sa couleur aux fleurs de zinc, & ne conservoit aucun vestige du pain & du lait. La vésicule du siel étoit pleine de bile; les vaisseaux du cerveau étoient peut-être un peu gorgés de sang.

Réflexions de l'Auteur sur l'Hydrophobie.

Il pense que la plupart de ceux qui ont décrit l'hydrophobie, ne l'ont point vue; il y est porté par le peu de rapport des descriptions avec la réalité. Il attribue cette ignorance des Auteurs, à la crainte mal fondée d'être mordus par les malades; car il assure qu'il est faux qu'ils aient envie de mordre, ou de battre, même lorsqu'on emploie la force, pour les plonger dans l'eau. Une autre cause de la même inconséquence, pourroit être aussi dans la variété des symptômes : dans les deux premiers malades il y a une érection & une falivation qui n'existent pas dans le troisième, & leur trouble à la fin a été plus grand; mais on ne reconnoît rien, dans ces malades, de ce qui a été décrit dans les Auteurs. Dans les deux premiers, le premier symptôme a été la chaleur bouillante de l'estomac, accompagnée dans le second d'un vomissement cruel. Le mal se communiqua bientôt à la gorge, aussitôt après vint l'horreur de l'eau.

La difficulté de la déglutition ellemême (quoi qu'en disent les Auteurs) n'est pas grande. Le malade éprouve à l'extérieur & à l'intérieur une sensibilité extrême; ce n'est pas l'œsophage, mais le gosier, qui est ainsi affecté. La vue seule & l'application des fluides & de l'air froid à ces parties, occasionne tous ces symptômes, soit à l'extérieur, soit à l'intérieur, & presque dans le même degré. Mais stôt que la substance que l'on veut faire avaler, est dans l'œsophage, la déglutition se fait très-bien. Cette se sensibilité est de même augmentée dans toute la surface du corps, ainsi qu'on le voit dans le troisième exemple, lorsque l'eau touchoit une surface nouvelle qui n'avoit pas encore été plongée.

La douleur du gosier n'est pas la plus continuelle, ni la plus essentielle, c'est celle du scrobicule; elle est accompagnée de cette respiration singultueuse qui s'excite en nous, mais dans un degré bien moindre, lorsque nous entrons peu à peu dans l'eau froide; il faut y joindre le ris sardonique, la contraction des muscles de l'abdomen, & cette suffocation qui semble mena-

Du rapport de ces symptômes, M. Vaughan conclut que le mal consiste dans une sympathie particulière entre le gosier & le diaphragme, qui est principalement affecté, & dans lequel le spasme le plus cruel est renouvelé toutes les sois qu'une cause quelconque agit sur le gosier. La manière dont l'urine est chassée hors de la vessie, annonce le spasme des muscles du basventre.

L'indication est donc de diminuer cette sensibilité, qui paroît constituer entièrement la nature de ce mal.

Il y a cela de particulier dans le poison de la rage, qu'il ne laisse aucune trace de son passage, aucune inflammation dans les parties mordues. On ne découvre son trajet par aucun signe dans les vaisseaux lymphatiques qui sont entre la blessure les glandes conglobées voisines, ni même dans les glandes elles-mêmes. Au contraire, les autres venins laissent des traces évidentes de leur passage; le virus variolique en laisse dans la blessure par laquelle il a été inoculé; le virus vénérien, dans les parties auxquelles il a été appliqué. D'ailleurs celui ci, après

avoir été mêlé aux humeurs, est ensuite déposé évidemment sur différentes parties avec ses symptômes propres. Le venin de la vipère affecte particulièrement la partie mordue. Les flèches empoisonnées exercent leur première action sur la partie blessée, & c'est par une communication successive, quoique très-rapide, qu'elle se répand dans toute la machine. Au contraire, ici la blessure se guérit simplement & sans difficulté; elle ne souffre aucun changement, pendant tout le cours de fa maladie, quoi qu'on en ait dit. Il faut avouer cependant que, dans deux des exemples mentionnés, il y a eu douleur à l'endroit de la bleffure; & dans celui où la joue avoit été entamée, les tempes ont souffert au commencement de la maladie; mais dans aucun la bleffure, ni la cicatrice n'ont subi le moindre changement.

Le temps nécessaire au développement de la rage est très-incertain, tandis que les autres poisons, qui agissent sur les humeurs circulantes, se

déclarent bien plus rapidement.

Ce venin paroît attaquer uniquement le système nerveux. Il n'altère aucune humeur; &, quoi qu'on ait

débité, l'haleine ni la salive des enragés ne sont contagieuses. M. Vaughan s'est exposé plus d'une fois à l'haleine de ses malades; la nourrice de l'enfant le baisoit continuellement, & recevoit son haleine sur la bouche & sur le visage: ni l'un ni l'autre n'ont été incommodés. L'inoculation de la salive de l'enfant faite sur le chien, n'a encore produit aucun effet depuis deux mois. Il suffit bien au reste que le poison de la rage agisse évidemment sur les nerfs, trouble leur action, & que sa violence, en prenant un accroissement continuel, parvienne à détruire le principe vital. D'après tout ce qui a été dit, il est bien démontré combien il est peu sûr que l'hydrophobie soit une maladie inflammatoire, ou même unie à l'inflammation des parties affectées. M. Fothergill remarquant la denfité inflammatoire dans le sang de son malade, a réitéré la saignée; mais cet état du sang est d'abord une marque bien équivoque d'inflammation, & ensuite cette disposition pouvoit exister avant & dans le temps même de la blessure. En général, les anti-phlogistiques & les saignées ont été très-employés dans cette maladie.

Le défaut de fermeté dans le pouls, la diminution de la force vitale, & les spasmes qui frappent les yeux du médecin, laissent peu de doute sur la classe dans laquelle on doit ranger cette maladie. M. Vaughan n'hésite pas à la placer au rang des maladies spasmodiques, & ne croit pas qu'on puisse la ranger dans aucune autre classe, si on la dépouille des symptômes accidentels qui peuvent induire quelquefois en erreur les praticiens les plus éclairés & les plus attentifs. Il ne regarde la rougeur inflammatoire du gosier, si jamais elle a existé, que comme purement accidentelle; il croit qu'elle ne doit pas détourner un fage médecin de la méthode anti-spasmodique.

L'auteur, après la plus grande confiance dans les remèdes vantés, a été convaincu de leur inutilité par l'expérience. Il s'est convaincu, sur-tout, de l'inutilité de l'ormskirk medicine. De vingt ou trente personnes mordues par le chien dont la dent sut fatale au premier malade, aucun, excepté lui, n'a éprouvé rien de fâcheux; & dans ce nombre plusieurs ont pris l'ormskirk, d'autres ont été à la mer, d'autres n'ont rien fait du tout. Toutes se sont bien portées. Delà, le prétendu mérite de l'ormskirk, ainsi que du remède de M. Georges Cobb, & des recettes de Madame Bountifull (a).

(a) M. Caleb Hillier Parry pense de même que M. Vaughan sur l'Ormskirk; il rapporte plusieurs exemples où ce prétendu prophylactique a été sans succès. Voyez pag. 58, jusqu'à la page 66 de sa Dissertation de Rabie contagiosà. Edimburgi, in-8°. 1778. L'Ormskirk est une poudre dont M. Parry donne la recette pag. 58 de son Traité.

24. Pulveris Cretæ 3 ß.

Boli Armenæ . . . 3 iij.

Aluminis gr. x.

Pulveris Enulæ Campanæ 3 j.

Olei Anisi gut. v. M.

Cette recette avoit été déja publiée par M. Jean Heysham, dans fa Differtation fur la Rage. Cette poudre est vendue comme un secret par M. Hill d'Ormskirk. M. Heysham en fait grand cas ; il dit l'avoir analysée, & il en donne la composition cidesfus décrite. Il indique ensuite la manière de prendre ce remède. On le délaie dans une suffisante quantité d'eau, avec un peu de lait, & on prend toute la dose le matin à jeun pendant six jours. Cependant, comme le volume de cette dose, prise en une sois, pourroit satiguer l'estomac, on peut la partager en plusieurs fois. M. Heysham confeille encore les faignées très-abondantes, l'usage fréquent des lavemens laxatifs & émolliens, l'opium à forte dose, soit par la bouche, foit en lavement, l'éther, l'alkali volatif, le mercure, & la musique; il pense que l'ampuL'Auteur recommande seulement un cautère actuel sur la partie mordue, ou même de remplir la blessure, si elle est petite, de poudre à canon, à laquelle on mettroit le seu, pour déchirer, & procurer un écoulement libre & continué. Peut-être même la poudre ainsi brûlée auroit-elle quelque action sur le venin même. Il remarque, au sujet des remèdes administrés dans les cas présens,

Que l'opium donné à une dose excessive, même à un demi-gros, n'a pas paru exercer d'esset narcotique; que les bains chauds ont eu plus d'esset, mais un esset peu durable, & sont à la sin devenus inutiles; que l'onguent mercuriel, quoiqu'à dose considérable, n'a rien produit, non plus que le mercure pris intérieurement, ni les autres médicamens métalliques, ni le musc, ni l'assa-sœtida, &c.

L'immersion dans l'eau froide n'a eu

tation de la partie mordue est le seul prophylactique certain, que le virus hydrophobique est d'une nature acide, & c'est d'après ce principe qu'il adopte la poudre absorbante de M. Hill. Il rapporte qu'il l'a administrée à 26 chiens, tous mordus par un chien mort enragé, & qui tous ont été préservés des suites de cette morsure.

qu'un avantage de courte durée; &, quoiqu'elle ait agi si violement sur les nerfs & le sensorium, elle n'a en rien altéré le sonds de la maladie.

Observation de M. Rislez, Docteur en médecine à Mulhausen en Alsace.

Le 3 avril, on amena à l'hôpital un homme d'un village à une lieue d'ici; il étoit âgé d'environ quarante ans, robuste, d'un tempérament bilieux. Il avoit été mordu trois mois & demi avant par un petit chien, au bout du pouce de la main droite. On n'appercevoit alors à l'endroit mordu qu'une petite ecchymose d'un rouge livide sous l'ongle. Ceux qui l'amenèrent dirent que la surveille, sur le soir, ils avoient remarqué les premiers symptômes de la rage, le malade ayant refusé de manger de la soupe qu'on lui présentoit à souper, & de boire. On ne fit cependant pas grande attention à ce qui se passoit, puisque le malade alla le lendemain en ville pour un procès. Mais, de retour chez lui, la maladie s'étoit tellement accrue, qu'il éprouvoit une horreur complette aussitôt qu'il approchoit quelque liquide

quide de sa bouche. Ses parens effrayés ne doutérent plus de son état; ils se rappellèrent la morsure arrivée quelques mois auparavant, & que le malade n'avoit cru d'aucune importance. Lorsqu'il fut arrivé à l'hôpital, il ne put affez exprimer combien il avoit souffert en chemin des impressions de l'air; & il pria instamment que l'on fit fermer exactement la chambre, pour que l'air extérieur ne pût pas y entrer. En effet, la moindre ventilation lui causoit des agitations & des angoisses terribles; le pouls étoit à peine sensible. Son esprit & son corps étoient dans une agitation singulière; il jouissoit néanmoins d'une entière présence d'esprit. On lui présenta une cruche remplie d'eau; il la saisit, la porta en tremblant à sa bouche, & en prit avec effroi quelques gouttes; mais bientôt il la repoussa avec des gestes qui exprimoient vivement le désespoir dont il étoit saisi. On le sit coucher sur un sac rempli de paille, &, après l'avoir attaché par une main & par un pied au p'ancher, on lui fit une saignée copieuse au bras; puis on lui donna un bol composé de serpentaire, de camphre, de nitre, d'assafœtida & de thériaque; il l'avala avec des efforts terribles; on frotta le doigt mordu, la main & le bras avec l'onguent mercuriel; il y eut ordre de répéter le bol de deux en deux heures, & les frictions toutes les six heures.

A cinq heures & demie du soir, M. Rislez vint le voir de nouveau; le malade lui dit qu'il se trouvoit beaucoup mieux : en effet, il étoit plus tranquille, son pouls étoit régulier; il avoit avalé le second bol, avec moins de peine, & avoit bu à différentes fois un gobelet d'eau sans beaucoup de souffrances; la poitrine étoit moins serrée; il avoit eu une évacuation; l'air renouvellé ne lui étoit plus si insupportable. Il sut interrogé sur les causes qui l'empêchoient de boire: il répondit que ce n'étoit pas qu'il ressentit de douleur dans la gorge; mais que ce qui l'empêchoit d'avaler, étoient des idées noires & terribles qui se présentoient en foule à son esprit, chaque fois qu'il approchoit quelque liquide de sa bouche. On ordonna la continuation des mêmes remèdes pendant la nuit. Tout alla affez bien jusqu'après sept heures du soir, que

l'homme qui le gardoit sortit un instant. Alors, & tout-à-coup, les angossses, les frayeurs les plus terribles vinrent s'emparer de son esprit; il crioit qu'il lui étoit impossible de rester seul: cette scene alla toujours en augmentant jusqu'après dix heures du soir que le malade périt, sans avoir jamais cessé de parler raisonnablement, & invoquant continuellement la miséricorde de Dieu. Après sa mort, son visage devint tout-à-fait livide.

Observations communiquées par M. Dupuy, Médecin de l'Hôpital-Général de la Rochelle.

Au mois de mars 1767, un foldat première dragon de la garnison de Saumur, sut Observation envoyé à l'hôpital militaire de la Rochelle, comme le plus à portée de la mer, pour y prendre les bains; le plesse n'en put prositer, parce que, pendant tout ce mois, il régna des rempêtes qui les rendirent impraticables: ce soldat, nommé Longchamp, étoit d'une constitution forte & robuste; il avoit été mordu à la partie interne du poignet droit par un chien jugé enragé. La plaie étoit transver-

Iij

sale, & de toute l'étendue de cette partie, elle ne paroissoit intéresser que les tégumens. M. Dupuy, qui remplissoit alors les fonctions du médecin de l'hôpital, traita ce blessé suivant les principes & la méthode de M. de Sauvages. Après un mois de ce traitement, dans lequel le mercure fut employé en frictions, la plaie étant parfaitement cicatrifée, ce soldat rejoignit sa garnison, & depuis ce temps on n'a pas appris qu'il lui soit arrivé le moindre accident.

La même année, du 10 au 22 avril, Observation un, ou plusieurs loups enragés faisant des ravages dans une étendue de dix à douze lieues de la banlieue de cette ville & au delà, blessèrent vingt-quatre personnes qui furent conduites à l'hôpital général, par ordre de Monsieur l'Intendant de cette Généralité; dixhuit de ces infortunés périrent dans les accès les plus violens de la rage. Le médecin de l'hôpital étoit malade, & ne put présider au traitement de ces malheureux: quelques représentations faites par M. Dupuy, & dictées par la sensibilité & l'honnêteté, furent mal reçues; ce médecin fut obligé d'abandonner les malades aux soins de

celui qui avoit le droit de les traiter.

Le 16 décembre 1776, à Ferrière, Observation paroisse distante de la Rochelle d'environ quatre lieues, un loup heurta dans la nuit à la porte de la chaumière du nommé Cardinau, qui n'est séparée de la forêt de Benou que par un chemin; cet homme étoit absent: Jeanne Falourde, sa femme, qui étoit au lit, n'ayant que ses deux plus jeunes enfans avec elle, alla seule en chemise ouvrir la porte, croyant que c'étoit son mari qui étoit de retour; elle fut aussitôt attaquée par un loup fore & vigoureux; elle réunit le courage & la force nécessaires pour le terrasser; elle le tint collé contre terre jusqu'à l'arrivée de son fils, âgé de 12 ans, qui l'aida à le tuer: cette femme courageuse, âgée d'environ 50 ans, fut grievement blessée à l'avant-bras droit. Privée de tout secours, elle fut transférée le 27 du même mois à l'hôpital général de la Rochelle. Le médecin la visita sur le champ, & ordonna ce qui étoit de son ressort. Le 28 on lui écrivit pour qu'il se rendît à 3 heures au cachot de Jeanne Falourde: on leva l'appareil, la plaie occupoit les deux tiers de la partie inférieure latérale externe de l'avant-bras, les tendons des muscles extenseurs étoient en partie à découvert : quoique cette plaie exhalât une assez mauvaise odeur, il n'y avoit, ni gangrène, ni sphacèle. Le médecin proposa de scarisser, & d'animer les bords de la plaie, le reste des chairs étant assez vif; mais on avoit, à son insçu, préparé tout ce qu'il falloit pour l'amputation : elle sut pratiquée, & la malade ne tarda pas à succomber à cette manœuvre.

Quatrième Observation

Le 10 octobre 1778, la nommée Guyot, du bourg d'Emaudes, âgée de huit à neuf ans, fut mordue par un chien jugé enragé, à la partie moyenne supérieure externe du bras droit; la plaie étoit transversale, & avoit deux pouces de largeur. Le 18 du même mois, elle entra à l'hôpital, & elle en sortit le 20 novembre suivant. Pendant ce temps, on lui fit quarante frictions avec un gros d'onguent mercuriel fait au tiers fur les bords de la plaie; la totalité de l'onguent employé a été de quatre onces six gros, & il n'est pas même survenu de sputation : la malade éprouva seulement quelques chaleurs de bouche passageres. Les autres médicamens employés

ont été les bains, l'eau de Luce dans le vin, le musc, le camphre, le nitre, les fleurs de tilleul en infusion, avec le miel & le vinaigre ; elle a été purgée six fois avec des cathartiques unis aux anthelmintiques, qui lui ont fait rendre huit vers lombricaux de dix à douze pouces de longueur, morts, & la plupart vides & excoriés: la plaie a été scarifiée; les bords ont été rafraîchis par les caustiques; les lotions salées ont été employées; la suppuration a été abondante & entretenue par ces moyens : pendant tout le traitement, cet enfant a été dans une moiteur continuelle.

Le 12 mars 1779, Jacques Tenau, Cinquième de Pauleon, paroisse de S. Georges-Observation du-bois, âgé de dix-huit ans, gardant ses bœufs dans les bois de Surgères, fut attaqué par une louve enragée. Ce jeune garçon ne trouva d'autre moyen d'éviter cet animal furieux qui hurloit en courant à lui, que de grimper sur un arbre; mais la branche qu'il avoit faisie ayant cassé, il roula par terre; la louve se saisit de lui, & lui déchira, à coups de dents, tout le visage, jusqu'à la partie chevelue; ses bras & ses mains furent aussi gravé-

ment blessés. M. de Pauleon fit venir fur le champ un chirurgien qui donna ses soins au blessé; mais, malgré tous les secours qui lui furent donnés, l'hydrophobie se déclara le 26 du même mois : il fut transporté à l'hôpital de la Rochelle, où on ne put lui administrer que quelques frictions à double dose & des lavemens, par l'impossibilité où on étoit de lui rien faire avaler. Il succomba à ses maux deux jours après son entrée à l'hôpital.

Sixième

Le 13 du même mois, le nommé Observation Pierre Taussin, âgé de 52 ans, du village des Rivières, paroisse de Ste. Soule, taillant une vigne près le moulin de Cheusse, fut mordu à la tête, par la même louve, dans plusieurs endroits de la partie chevelue; la première plaie étoit de six pouces, d'une forme triangulaire dans l'angle inférieur de la tempe gauche, s'étendoit d'une part à la partie moyenne du coronal, & de l'autre à la partie moyenne supérieure antérieure du pariétal; du même côté, il avoit une seconde plaie longue de deux pouces, située à la partie supérieure moyenne latérale droite du coronal; le cuir chevelu, placé entre ces deux plaies, étoit

contus. On appercevoit une troisième plaie transversale à la nuque, d'un pouce & demi de longueur; cette plaie avoit un cul-de sac de neuf à dix lignes de profondeur, qui, dilaté selon l'art, auroit donné à cette plaie la figure d'un T. Ce blessé avoit encore une égratignure à la partie moyenne antérieure du pavillon de l'oreille gauche, & avoit reçu un petit coup de dent à la partie inférieure latérale externe de la première phalange du pouce de la main gauche. Le lendemain 14, le malade sut transféré à l'hôpital; il fut saigné, & prit exactement tous les remèdes qui lui furent administrés jusqu'au 11 avril suivant; mais ce jour fut fatal à ce malheureux : on avoit oublié jusqu'à ce moment de sonder sa plaie; on le sit, & tout de suite on la dilata : le malade ressentit les douleurs les plus horribles; l'hydrophobie se manisesta, & le 13, il expira.

Observations communiquées par M. Coste, médecin de l'hôpital militaire de Calais, des Sociétés royales de Londres & de médecine de Paris, &c.

Il y a environ dix ans qu'au milieu Observation.

des chaleurs de l'été, un chien enragé mordit quelques personnes & plusieurs animaux, au grand Sacconex dans le

pays de Gex.

M. Coste, alors médecin pensionnaire de la ville & de la province, s'y transporta avec deux cavaliers de maréchauffée, sur les ordres de M. Amelot, alors intendant de Bourgogne. On fit tuer tous les chiens soupconnés & plusieurs cochons. Un bœuf étoit mort en trois jours, avec tous les signes de la rage. M. Coste en traita deux autres par les frictions mercurielles & les antispasmodiques dont le musc faisoit la base. Un de ces animaux donna des espérances, au point que le troisième jour du traitement, il avoit avalé, en trois fois différentes, environ trois pintes d'un mêlange d'eau & de son, qu'on nomme Burée dans ce pays.

M. Grenu, chevalier de l'ordre du Mérite, ancien lieutenant-colonel au service de France, M. le curé du lieu, plusieurs autres personnes se faisoient un plaisir de suivre ces expériences, dorsqu'une sœur hospitalière, se disant de la famille de S. Hubert, persuada aux paysans qu'en imposant la main au

milieu du front de l'animal mordu, elle le guériroit, s'il en étoit susceptible, ou le tueroit, s'il étoit sans ressource. Le concours de peuple que cette promesse, faite avec assurance, avoit attiré, la couleur de la robe, & le costume de la parente du Saint, imprimèrent une sorte d'effroi au bœus. Dans ce moment, il paroît chanceler, les paysans l'assomment; & , une heure après, deux cents témoins oculaires attestoient que le bœus étoit tombé roide mort, à l'instant même où l'imposition de la main avoit eu lieu.

M. Coste traita avec succès, par la méthode des frictions & des antispasmodiques, une dixaine de personnes,
la plupart jeunes, qui avoient été mordues par le même chien; & l'on peut
d'autant moins révoquer en doute le
caractère du venin, qu'il périt en Savoie deux ou trois personnes blessées

par le même animal.

Une note qui peut-être ne doit pas être oubliée, c'est que M. de Voltaire, chez qui M. Coste s'arrêta en venant du grand Sacconex, & qui s'amusa beaucoup de l'histoire du bœuf, & de

to Recording to the State of the tell age

la coufine de S. Hubert, dit à M. Coste: « Je ne vois qu'un petit incon-» vénient dans toute cette histoire; » la sœur a tué ce pauvre bœuf pour » un mal qu'il n'avoit pas, & dont » cependant un médecin le vouloit » guérir. » M. Coste sit l'énumération des symptômes, cita sur-tout l'hydrophobie décidée; M. de Voltaire perfista à soutenir que les animaux ruminans ne sont pas susceptibles de rage, & que c'étoit une vérité connue en histoire naturelle : on a cherché depuis envain l'origine, les autorités & les motifs de cette assertion (a).

seconde. Le fils d'un faiencier, âgé de dix Observation ans, fut mordu, à Nancy, par un chien qui avoit déja produit des symptômes funestes de rage dans un village voisin. M. Coste, qui étoit alors premier médecin des hôpitaux militaires de cette ville, & M. Laflize, chirurgien en chef des hôpitaux, virent ensemble cet enfant, qu'ils rassurèrent d'abord, ainsi que ses parens, par tous les secours moraux. La plaie équiva-

⁽a) Voyez les Observations sur la Rage, de M. le Roux, pag. 12 & 13.

loit à peine à un coup de lancette, le tour étoit un peu enflammé, & le milieu fermé. Une grande incision donna issue à un sang noirâtre; on pansa avec le suppuratif animé; on entretint la suppuration pendant quinze jours, & on fit dix frictions mercurielles camphrées d'un demi-gros chacune. Le malade fut mis au lait pour toute nourriture; il prenoit quatre fois par jour un bol fait avec quinze grains de quinquina, & un quart de grain demusc. Il ne survint aucun symptôme fâcheux, & vers la fin du traitement le malade avoit recouvré toute sa gaieté.

Observations de M. le Roux, maître en Chirurgie, de l'Académie royale des Sciences, Arts & Belles-Lettres de Dijon, &c.

Le samedi 11 octobre 1777, cinq femmes qui venoient à la ville, surent mordues par un chien enragé, à six heures du matin, sur le chemin de Plombières à Dijon. Elles n'entrèrent à l'hôpital que le soir du même jour; &, étant alors absent, je ne commençai à les traiter que le lundi 13 du

même mois. Voici leurs noms & la

nature de leurs plaies.

Elisabeth Maire, femme de Bernard Poulet, de Plombières, âgée de cinquante-cinq ans, fut mordue au bras droit. Elle avoit cinq plaies affez profondes autour du coude, & affuroit avoir été mordue à travers la manche de son mantelet, qui étoit très-alongée, & faite d'une étoffe de laine

très-épaisse.

Bernarde Foutet, semme du nommé Boin, huilier à Plombières, âgée de quarante ans, avoit deux plaies à la partie inférieure du bras droit autour des condyles de l'humérus, & trois autres à l'avant-bras, dans le voisinage du coude. Il y en avoit une qui répondoit à la partie moyenne du cubitus. Ses plaies étoient les plus profondes, & comme déchirées. Il me parut que la dernière avoit été faite à nud.

Reine Toulouse, semme de Jean-Baptiste Jolibois, aussi de Plombières, âgée de trente-six ans, n'avoit qu'une plaie, cependant assez prosonde, sur l'avant-bras, & deux excoriations au dessus du coude.

Germaine Sureau, native de Billy,

près Sainte-Reine, âgée de trente ans, servante au moulin de Chèvre-Morte, fut mordue à la cuisse à travers ses jupons. Elle avoit une plaie assez profonde, qui paroissoit cependant n'avoir été faite que par une seule dent.

Enfin, Marguerite Lami, native de Lantenay, âgée de dix-huit ans, fut mordue aussi au bras droit, mais à nud. Sa plaie étoit peu prosonde, &

déja presque guérie.

Mon premier soin fut d'ôter les croûtes qui s'étoient formées sur les blessures, de ratisser les plaies jusqu'à les rendre saignantes; je sis même des scarifications profondes sur celle de Marguerite Lami, qui étoit déja cicatrifée, & les lavai toutes avec de l'eau chaude soulée de sel marin & de sel ammoniac. Je fis faire fur les environs des mêmes plaies, une friction avec un gros d'onguent mercuriel, & panfai avec le suppuratif. La lotion & le pansement ont été répétés exactement deux fois par jour jusqu'à la guérison des plaies, que j'ai retardée le plus qu'il m'a été possible. On ne faisoit la friction mercurielle que le soir.

Le régime & le traitement intérieur de M, de Lassone, surent aussi suivis.

J'avois d'abord commencé à leur faire prendre deux sois par jour vingt gouttes d'alkali volatil suor, sans addition d'huile de succin; mais elles ne purent long-temps le supporter. Cette liqueur, suivant leurs expressions, leur brisloit l'intérieur. Je réduisis la dose à douze gouttes, & tous les soirs, en se mettant au lit, elles prenoient le bol de musc, de camphre & de nitre avec le miel.

Ce traitement a été continué pendant trois semaines, sans interruption. Jusques-là mes malades ont eu de la gaieté; mais à cette époque elles tombèrent dans le découragement, par les discours imprudens de quelques perfonnes. On ne leur fit entendre que le chien qui les avoit blessées n'étoit point malade, que pour leur perfuader que tous les remèdes qu'on leur faisoit étoient inutiles : on leur donna même des doutes sur l'efficacité de ces remèdes, dans le cas où elles auroient quelque chose à redouter. L'ennui s'empara de leur esprit; elles se ressouvinrent de leur ménage, de leur famille, & vouloient absolument s'en retourner chez elles. La Boin, naturellement plaisante, devint encore plus triste &

plus réveuse que les autres; j'eus des inquiétudes sur son compte, parce qu'elle étoit la plus blessée. Cependant je parvins à la calmer, ainsi que ses camarades, à force de représentations & de prières; mais il fallut composer avec elles, & leur permettre d'aller à Plombières de deux jours l'un. Elles ne voulurent plus prendre l'alkali volatil deux fois par jour; il fallut se restreindre à une seule dose de ce remède, qui étoit celui qui les fatiguoit

& leur répugnoit le plus.

Quelques - unes se trouvèrent mal dans le bain de pieds, que je leur faisois prendre toutes ensemble dans un grand baquet; la femme Poulet n'y put réfister, & fut obligée de l'abandonner tout-à-fait : il lui survint des tranchées, le dévoiement, la fièvre; il fallut la purger deux fois de suite, & suspendre totalement les autres remèdes pendant plus de huit jours. Cependant l'espérance revint, à mesure que le temps de fix semaines approcha, & elles sortirent de l'hôpital le 22 novembre suivant, en très-bonne santé. Les plaies étoient bien cicatrisées, & il ne restoit à quelques-unes, qu'un peu de gonflement aux gencives, avec une légère falivation.

Pendant le temps où elles faisoient usage deux sois par jour de l'alkali volatil, elles avoient, durant la nuit, des sueurs abondantes, comme l'enfant qui a été traité par M. Darluc. La salivation s'est déclarée à quelques-unes au bout de trois semaines, à quelques autres, plus tard: je l'ai restreinte par les purgatifs. La semme Poulet n'a point salivé, ainsi que Marguerite Lami. J'ai sait saigner une seule sois la nommée Sureau, au milieu du traitement, parce qu'il lui survint des douleurs de tête, & de l'inslammation aux yeux.

Je me félicitois d'avoir adopté le traitement de M. de Lassone; les quarante jours, qui sont le temps ordinaire où la rage se déclare dans l'espèce humaine, étoient passés sans accidens, lorsque je reçus, le 4 Décembre suivant, du sieur Chesneau, Chirurgien à Plombières, une lettre où il me marquoit que la femme Poulet, après avoir essuyé un chagrin trèsvif, & s'être mise en colère le dimanche 30 novembre, étoit tombée, le lundi premier décembre, dans l'hydrophobie. A l'époque de sa lettre, la nuit avoit été fort agitée; la malade se donnoit des coups, ses yeux étoient

égarés, & elle disoit sentir une douleur interne au dessus du sternum. Les accidens empirèrent le même jour, & elle mourut la nuit suivante.

On peut juger de quel effroi furent saisses ses compagnes à cette nouvelle. Elles se repentirent amèrement de n'avoir pas suivi exactement mes conseils, & de s'être relâchées de la sévérité du traitement. Cependant, jusqu'à présent, aucune d'elles n'a été attaquée de la maladie; & il y a lieu de présumer que la Poulet en sera la seule victime.

Nous terminerons ces Recherches

par l'observation suivante.

Le traitement par les frictions est employé depuis fort long-temps à l'hôtel-dieu de Paris. Il n'est pas rare qu'on conduise à cet hôpital, des malades mordus par des animaux enragés: on leur administre des frictions, & l'on tient la plaie long-temps ouverte pour qu'elle suppure. Suivant M. Moreau, chirurgien-major de cet hôpital, aucun des malades qu'on a conduits à l'hôtel-dieu, & qui avoient déja horteur de l'eau, n'a été guéri. Les frictions, ajoute ce chirurgien célèbre, loin de soulager, irritent le mal, & les hydrophobes périssent communé-

ment en douze heures: mais parmi les malades qu'il a vus, aucun de ceux qui ont été traités, avant d'éprouver l'horreur de l'eau, n'est devenu hydrophobe. Entre autres exemples cités par M. Moreau à M. Mauduyt de la Va-

renne, le suivant est frappant.

Deux frères mordus par le même animal, dans le même temps, ayant tous deux des plaies profondes au vi-fage, furent conduits à l'hôtel-dieu. On leur présenta de l'eau: l'un eut de simples tressaillemens à son aspect; l'autre but sans aucune répugnance: on sit des frictions à tous deux; le premier périt en douze heures; le se-cond ne devint point hydrophobe, & guérit parsaitement.

Nous remarquerons, en passant, que le traitement interne a toujours été négligé à l'hôtel-dieu, & que si on avoit joint les préparations mercurielles à l'intérieur, aux remèdes sagement administrés à l'extérieur par le chirurgien, on auroit peut-être guéri

quelques hydrophobes.

Quelques préparations mercurielles ont été aussi recommandées à l'intérieur. Nous avons déja vu que le cinabre entroit dans la poudre de Cobb. Ces préparations ont été employées, soit fans les frictions mercurielles, soit avec les frictions. Le frère du Choisel faisoit entrer dans ses pilules purgatives le mercure crud éteint dans la térébentine. Robert James, MM. Bertrand de Marseille, Darluc, Rose, Hoin, Kühn, ont employé avec succès le turbith minéral. Le mercure doux joint aux absorbans, donné à la dose d'un scrupule par jour, est recommandé par M. Kaltschmied. M. Linacier conseille de purger avec des mercuriels, &c.

Je pense qu'il est inutile de pousser plus loin ces Recherches. Je n'ai pas eu intention de faire un Traité sur la Rage; mais seulement d'indiquer les meilleurs auteurs qui ont traité de cette maladie. J'ai cru de même qu'il étoit inutile d'examiner la nature du virus de la rage, & la manière dont le mercure guérit cette maladie. Ceux qui seront curieux de s'occuper de ces questions, pourront lire la thèse soutenue à Paris, en 1738, par M. Louis-André Garnier, An rabies ab acido? les Mémoires de l'Académie de Mayence, tom. I. pag. 341 & suiv. MM. de Sauvages, Nugent, le Camus, Default, &c. & l'Etiologie nouvelle de la salivation, ou Explication de la manière dont le mercure fait saliver, not. 1, pag. 33 & suiv. (a). Voyez aussi l'ouvrage de M. Hunauld, qui regarde le virus de la rage comme acide, & celui de M. Asti, qui le regarde comme alkalin.



⁽a) Cet ouvrage est de M. Jean-Stanissas Mittié, docteur-régent de la Faculté de Paris, &c. Il a été publié en 1777.



NOTES SUR LA RAGE,

Et sur différens remèdes proposés pour guérir cette maladie.

A] Première Note, dans laquelle on donne une histoire succinte des Auteurs qui ont donné des traités plus ou moins étendus sur la rage; cette Note est tirée de l'ouvrage de M. Asti, Chap. I, & communiquée par M. Hallé. (Voyez ci-dessus, page 3, note a).

Les premiers Grecs ont peu insisté sur cette maladie; peut-être n'avoient-ils pas osé l'observer de bien près. Diogènes de Laerce raconte qu'Euripide sut envoyé en Egypte pour en être traité. Cœlius-Aure-lianus, celui de tous les anciens qui a le mieux parlé de la rage, prétend qu'elle étoit connue de Démocrite, qu'Hippocrate en avoit dit quelque chose, que Polybe son neveu, en avoit traité plus à sond, qu'elle avoit été décrite par Homère & Ménandre. Cœlius vivoit en Numidie; il étoit un peu antérieur à Galien, on ne

sait pas de combien: il donne à la rage le nom de Cylonyssa, ainsi qu'André, sectateur d'Erophile, & Celse lui-même; il l'appelle aussi Hydrophobia, & nomme Phobodypsus, le malade qui, tourmenté de la soif, a cependant horreur de l'eau. Il se sert aussi du mot Pheughydrus, & de celui de Pantaphobus, ou qui a horreur de tout ce qu'on lui présente. Il parle des deux manières de contracter la rage, & cite l'histoire de Thémison, qui la gagna d'un de ses amis, pour lui avoir donné

des soins assidus pendant sa maladie.

Le mot d'hydrophobie ne nous vient donc pas de Galien. Outre ceux que cite Cœlius, Plutarque, dans son banquet, Sympos. vIII. Probl. 1x. Rufus d'Ephèse, & Possidonius, ainsi que plusieurs autres anciens Grecs & Latins, l'ont employé. On le trouve dans Celse, qui vivoit au commencement de notre ère. Scribonius, qui écrivoit sous les empereurs Tibère & Claude, rapporte dans son Traité de compositione medicamentorum, cap. 176, un antidote contre l'hydrophobie, qu'il tenoit de Cassius, ou d'Apuleius Celsus dont il étoit disciple. Pline, cap. 50, lib. 3, de re medica, cite des remèdes externes & internes, tirés des anciens, pour guérir cette maladie. Dioscoride, ch. 2, liv. VII, cite un Eudémus, qui assuroit avoir guéri un homme mordu, & déja attaqué de l'hydrophobie. Mais Dioscoride avoue en même temps que, ni lui, ni beaucoup d'autres n'ont réussi, lorsqu'une fois l'hydrophobie étoit déclarée : il cite cependant Phistoire

l'histoire de Thémison, qui, après l'avoir gagnée de son ami, en a été guéri, après beaucoup de tourmens. On peut encore citer Diogène de Laërce, dans la vie de Platon. Soranus d'Ephèse, cité par Cœlius, & qui, comme le prouve le Clerc, (Hist. de la Méd. tom. III, pag. 299) est plus ancien que Paul, qu'Aétius & même que Galien; il vivoit sous Vespasien du temps de Pline. Il faut y joindre Cassius clinicus, ingeniosissimus sæculi nostri medicus, dit Celse (præfat. ad lib. 1). Ce Médecin prétendoit donner la raison de l'orgasme que produit dans les hydrophobes le seul bruit & le nom même de l'eau. Ajoutons encore Sammonicus, & quelques autres, qui ont employé ce mot d'hydrophobie avant Galien. Voyez là-dessus le Dictionnaire de Barthelemi Castellus, augmenté par Jacques-Pancrace Bruno; Galien lui - même annonce clairement qu'il l'a pris de ses prédécesseurs, puisqu'il assure avoir guéri la rage avec la thériaque & la cendre d'écrevisses, remèdes qu'il tenoit de son Maître, lib. de Antidotis, cap. 2.

Depuis Galien, les Auteurs qui ont traité de l'hydrophobie chez les Grecs, sont Aétius, qui recommande si expressément de tenir les plaies ouvertes, & si elles se referment, de les rouvrir aussitôt; sur quoi les anciens & les modernes ont aussi fort appuyé. Après lui Paul d'Egine, dans lequel Nonus, autre Grec, mais bien postérieur, a pris ce qu'il a dit de cette maladie, (voyez Freind, pag. 44.) Ensin, Actuarius, excellent Ecrivain du treizième

siècle, Dioclès Caristius, qui vivoit avant Galien, Arétée, qui est très-peu antérieur à ce dernier, ont à peine esseuré l'article de la rage. Les autres Grecs, depuis Galien jusqu'à Myrepse, n'ont pas parlé assez exactement sur cette matière, tels qu'Oribase, Alexandre de Tralles, Procope, Nemessus, Pallade, Theophyle Stephanus, ou sont trop obscurs pour être cités, comme Uranius Psellus, &c. (Voyez le Clerc, hist. de la Méd. Frozzio, Bibl. litter. Lambecius, Dict. des hommes illustres. Fabricius, Bibl. Grecque. Barchusen, Hist. Med.

Freind & Goelicke).

Chez les Latins, Cassius & Apuleius Celsus, au rapport de Scribonius, ont proposé des antidotes contre la rage. (Voy. collection des anciens Médecins Latins d'Alde Manuce, 1547, p. 52.) Cornelius Celsus, lib. V, chap. 27, parle du traitement de la rage. Scribonius présente un Recueil de remèdes, tiré de ces premiers, & de Marcianus. Columelle est cité par Pline (1.8. ch. 41.) mais il propose des remèdes ridicules. Pline en cet endroit, & dans le livre III, chap. 50, propose comme un spécifique le cynorrhodon. Le vers suivant, qui est de Sammonicus, est appliqué à la rage par plusieurs Auteurs, Et quæ sit præcox Medicina timenti. On trouve dans Priscius (lib. II, ad Timotheum) un chapitre intitulé de Hydrophobicis; mais les remèdes qu'il indique sont de peu d'importance. Enfin, Æmilius Macer, non ce-Ini du temps d'Auguste & d'Ovide, mais un autre poëte médecin, qui vivoit vers

le neuvième siècle, en traitant de l'ail, (Scorodon) le vante pour la rage. Allia dista latiné. = Sanat & appositum morsus cum melle caninos.

Chez les Arabes, on trouve vers l'an 800 & tant de notre ère, & 200 environ de l'hégire, Mesué, médecin de Bagdad, qui s'est occupé à traduire & à commenter les Anciens; Honain, surnommé l'Interprête; Rhazès, qui a décrit une espèce particulière d'hydrophobie qu'il a vue, ce médecin vivoit dans le dixième siècle; Avicenne & Abenzoar, dans le onzième siècle; un second Mesué de Damas, dans le douzième siècle; & dans le même temps Ebenbitar. (Voyez Freind.) Haly Abbas met après le Mesué de Syrie, Jehan fils de Sérapion, qui est placé par Freind à la fin du neuvième siècle, & par d'autres sous l'empire de Léon l'Isaurien. C'est ce Sérapion qui a donné ce que nous avons de mieux des Arabes sur la rage; & même sur la curation, il dit d'affez bonnes choses pour le siècle où il vivoit. (Voyez Practic. Joh. Fil. Serapionis, cap. XVII, pag. 43, Ven. 1530); il dit, dans ce chapitre, que le grand chaud & le grand froid font naître la rage chez les chiens, &c. &c. Les Arabes qui l'ont suivi, n'ont rien donné fur cette maladie.

Depuis les ravages qui désolèrent l'Asse & la Grèce, & qui détruissirent les bibliothèques dépositaires des sciences jusques vers le quinzième siècle, la médecine tomba en Europe dans une décadence affreuse. Aussi trouvons-nous peu d'Auteurs dignes

IVE

M

ce-

nais

Kij

d'attention, qui aient écrit sur la rage, si ce n'est Arnaud de Villeneuve, à la fin du treizième siècle & au commencement du quatorzième. Il paroît avoir pris en grande partie son chapitre de Morsu canis rabidi du traité de Sérapion. On peut joindre à cet Auteur Pierre d'Abano, dit le Conciliateur, qui vécut dans le treizième siècle jusqu'au commencement du quatorzième; & Matthieu Silvaticus de Mantoue, qui a rassemblé dans ses Pandectes, les versions arabes & greques jusqu'en 1317; mais qui a écrit en très-mauvais latin, & qui le plus souvent est inintelligible...... Mais dans le quatorzième siècle, Constantinople ayant été pris, les Grecs qui s'étoient sauves en Italie, y portèrent leurs livres, & les sciences refleurirent dans le quinzième siècle avec une nouvelle vigueur.

Dès-lors nous avons eu sur la rage des écrits de Niccolo, Prosper Alpini, Baccius, Matthiole, Aldrovandi, Capivaccio, ou Capodivacca, Veierus, Roesler, Schroeder, J. Bauhin, Julien Paulmier, Sennert, Marcellus-Donatus, Schenck; enfin, de tous ceux qu'on trouve dans Etmuller (tom. 11, Prax. lib. II, fect. 3. cap. 4. de Rabie;) dans Cirille (Dissert. de Rabie & Hydrophobia, pag. 1622;) dans Manget, (Biblioth. Med. Pract. tom. 4, pag. 390 ad 429;) ajoutez à ces écrivains Zacutus de Lisbonne, Glauber, Muralt, Tulp, Fort, &c. Le lecteur pourra aussi consulter l'ouvrage suivant : D. Joh. Georgii Waltherii Sylva Medica. Budiffæ, 1679, in-4°, pag. 264, 762 & 941.

Enfin dans le siècle présent, nous avons eu les écrits de James, (Transact. Philos. 1736, Dict. Univ. tom. 7, art. Hydrophobie, id. tom. 4, art. Cantharides, pag. 459, 463, edit. Venet.); de Mead, (de Venenis, cap. de Rabie canina); de Boerhaave, (§. 1128 = 1147); de Default, (Differtation sur la rage, 1734); du frère du Choisel, (Nouvelle Méthode 1757); de Sauvages, (Differtation sur la nature & la cause de la rage, & Nosol. class. 8); de Rydley, (de Hydrophobia); de Hertmann, (Ephem. German. 1740.); des Continuateurs de la mat. médic. de Geoffroy, (tom. III, in-4°, pag. 164); de Juncker, de Nenter, de Van-Swieten, dans ses Commentaires sur Boerhaave); de Tissot, (Avis au Peuple); de Catani, (Chirurgien du Roi de Naples); Rifleiff. (Fisico Med. sopra un nuovo Antilisso, 1756, Napoli); d'Arrigoni, (Differtaz. in Milano 1757); de Cavallini, (Collez. Stor. in Firenze 1761); de Brogiani, (de Ven. acq. Can. rab. &c.) de Monti, (Lett. 12, Nov. 1777, Pavia. vol. 36, pag. 92); Opusc. di Milano, &c. &c. ajoutez les Mémoires des Académies de France, d'Angleterre, &c.

B] Extrait de la Thèse soutenue par M. Chrétien-Frédéric SIELIG.

[Voyez ci-dessus, page 18.]

M. Sielig le père fut appelé, le 20 octobre 1727, dans les montagnes de Kiij

Franconie, pour voir un malade dans la maison duquel étoit un enfant qu'on lui dit être indisposé depuis quelques jours. M. S. trouva cet enfant fort agité, dans une grande foiblesse, & commençant à délirer. Le pouls étoit très-inégal, tantôt très-vif, tantôt débile & intermittent; la peau étoit brûlante, & la bouche remplie d'une salive abondante. Le malade étoit tourmenté d'une soif ardente, & demandoit à boire avec chagrin; mais aussitôt qu'on lui présentoit quelque liquide, tout fon corps tressailloit d'horreur; il entroit en convulsion, & cette agitation étoit même excitée à la seule vue des grappes de raisins verds. Le médecin demanda s'il avoit une horreur pareille pour les nourritures solides; on lui dit que le matin même il avoit mangé avec avidité, & sans aucune difficulté, une galette faite avec de la farine : il s'informa de plus s'il n'avoit point été mordu par quelque animal enragé; le malade & les assistans lui répondirent qu'ils n'en avoient aucun souvenir, & ils attribuèrent la cause de la maladie à des fruits de hêtre cuits légèrement dans un four dans lequel on faisoit fondre de l'étain, & dont le malade avoit mangé une grande quantité le 16 du même mois, c'est-à-dire, quatre jours avant la visite de M. S. Dès le lendemain, le malade avoit été attaqué d'engourdissement des membres, de tristesse, & de la crainte de toutes les substances liquides. M. S. hésita sur ce qu'il feroit; d'ailleurs, dénué de tout secours dans cet endroit sauvage, il

fut obligé d'abandonner le malade à son triste sort. Le lendemain matin, l'enfant étoit dans le même état, si ce n'est qu'il parloit beaucoup plus dans son délire, & qu'il sortoit de sa bouche une plus grande quantité de salive écumeuse. L'urine de la nuit étoit rouge, enslammée, & avoit déposé un sédiment abondant, épais, blanc, qui étoit au sond du vase: il y avoit à peu près l'épaisseur d'un doigt de ce sédiment, & il ressembloit à l'émulsion des fruits du hêtre. Ce malade périt la nuit; sa mort sut tranquille, & quelques heures auparavant il rendit par le vomissement une bile porracée.

Pour parvenir à l'explication de ce phénomène, M. Sielig le fils commence par rapporter les faits mentionnés dans les Auteurs de cas semblables à celui dont il est question, & qui prouvent que l'hydrophobie survient sans avoir été produite par la morsure d'un animal enragé: il traite ensuite de l'hydrophobie occasionnée par la morsure des animaux qui ont la rage, & finit par expliquer comment les fruits du hêtre ont pu produire cette maladie.

Dans la première section, M. S. met au nombre des Auteurs qui assurent que l'hydrophobie survient sans cause maniseste, Cœlius Aurelianus, Petrus Salius Diversus, Marcellus Donatus, Felix Plater, Boerhaave, Sanchès, Razoux, Lavirotte: il renvoie aussi aux Ephémérides des curieux de la nature, aux Actes de Breslaw, & au Commerce littéraire de Nuremberg.

L'exemple rapporté par Salius Diversus,

se trouve dans Van-Swieten: Schenkius fait mention des faits rapportés dans Marcel Donat; ces faits sont au nombre de cinq. Félix Plater donne une observation sur le même sujet : on en trouve cinq dans les Ephémérides des curieux de la nature : il est question dans les Annales de Breslaw (année 1719) d'une fièvre épidémique, accompagnée de l'horreur de l'eau, qui régna sur les enfans pendant un mois entier. M. Koehlher rapporte dans le Commerce littéraire de Nuremberg, deux exemples d'inflammation de l'estomac, accompagnée d'hydrophobie : on lit aussi dans le premier volume des Essais de la société d'Edimbourg, une observation sur une inflammation d'estomac, suivie d'hydrophobie, dont le malade guérit après beaucoup de saignées. Cette observation est du docteur Innès.

M. Sielig rapporte ensuite, 1°. les observations de Boerhaave & de F. Sanchès: la première est rapportée dans Van-Swieten; la seconde, par M. Lavirotte, Journ. de Médecine, tom. VII, pag. 89. 2°. Celles de MM, Lavirotte, Pinchenier, Laurens,

Trécourt, & Brogiani.

La seconde section traite de l'hydrophobie communiquée. L'auteur donne la désinition de cette maladie, enseigne les moyens de la distinguer des maladies avec lesquelles on pourroit la consondre, parle des dissérens animaux qui en sont atteints, examine les causes qui peuvent la produire dans les chiens, les loups & les renards, présente un tableau très-exact des

symptômes de la rage, & d'autant plus intéressant, qu'en faisant attention à tous les fignes qu'il décrit, on n'aura aucun lieu de douter de la maladie de l'animal, & que par ce moyen on se mettra aisément à l'abri des malheurs qu'il pourroit occasionner. Il observe que quelques personnes ont été attaquées de la rage, après avoir été mordues par des animaux qui n'étoient qu'irrités, & nullement atteints de cette maladie. Il fait voir les différentes manières dont on peut être atteint de la rage, & cite à ce sujet Boerhaave, Cœlius Aurelianus, & Fabrice de Hilden. Il dit, d'après Cocchi, que de plusieurs personnes mordues par le même chien, & dans le même temps, les unes périrent, quoiqu'elles eussent pris les remèdes qu'on leur avoit ordonnés, & que d'autres qui n'avoient voulu rien faire, n'éprouvèrent aucun accident. M. Sielig examine ensuite les forces & l'activité du virus hydrophobique. Ce virus se manifeste plus promptement si les plaies sont à la face, si l'animal qui a fait la morfure est enragé depuis un plus long espace de temps: il cite à ce sujet Joubert, Platner, Boerhaave & Van-Swieten.

Notre auteur ne laisse rien à desirer dans la description de la rage communiquée. Il suit cette maladie dans ses trois périodes; il en décrit les dissérences & les symptômes; il examine l'état du pouls, des sueurs & de l'urine : rien n'est oublié, & il sinit par exposer ce que l'on a appris par l'ouverture des cadavres. Voici les auteurs qui

l'ont guidé dans ce travail: Sauvages, le frère du Choisel, Lavirotte, Paulmier, Hunauld, Bonnet, les Mémoires de l'Académie des sciences, les Actes des curieux de la nature, Schroeder, Lommius, Petrus

Salius, Cœlius Aurelianus.

M. Sielig vient à l'explication des causes de la maladie. Suivant lui, la paire vague & le nerf intercostal sont principalement affectés dans la rage, & la plupart des symptômes que les malades éprouvent, tant dans le commencement, que dans le progrès de la rage, arrivent aux parties dans lesquelles ces nerfs sont implantés, ou avec lesquelles ils ont des communications. Il rappelle en passant toutes les parties dans lesquelles ces nerfs sont placés, ou avec lesquelles ils communiquent. Il renvoie, relativement au nerf intercoftal, à deux dissertations de M. le professeur Schmidel, président de la thèse, l'une imprimée en 1754, l'autre en 1767, toutes deux avec figures. Le viscère qui est la cause de tout le mal, & la cause première, est le foie : il est le premier attaqué de la maladie, qu'il propage ensuite à toutes les autres parties. Après ce viscère, l'estomac, l'œsophage, & toutes les parties qui sont lubréfiées par la salive, peuvent aussi entrer pour quelque chose dans la maladie, mais seulement comme causes secondaires. L'auteur a eu soin, pour rendre son opinion plus probable, de présenter une suite d'observations, toutes en sa faveur, & qui prouvent que le foie est principalement affecté dans la rage. Les Auteurs

qu'il cite sont Lanzini, Paullini, Marcel Donat, Van-Swieten, Lancisi, Bianchi,

Brendel, Bonnet, Méad, Lommius.

Après avoir exposé les causes prochaines de l'hydrophobie, M. Sielig présente la manière dont il pense que ces causes produisent leurs effets. Il parle de l'empire des nerfs sur le soie & le réservoir de la bile; tous les symptômes de la rage sont expliqués par la communication que les nerfs ont entre eux par leurs plexus & leurs ganglions. Les observations répandues dans cette partie de la thèse de M. Sielig,

sont extrêmement curieuses.

Dans la troisième section, M. Sielig examine comment les fruits du hêtre ont pu causer l'hydrophobie. Après avoir dit que plusieurs personnes en ont souvent mangé, sans avoir été incommodées; que plufieurs animaux les aiment beaucoup; que l'huile qu'on en retire sert, dans plufieurs provinces, au lieu de beurre, pendant le carême; & après avoir décrit les vertus médicinales de ce même fruit, il cite plusieurs auteurs qui l'accusent de troubler le cerveau : ces auteurs sont J. Bauhin, Rai, Manget, Schwenckfelt, Simon Paulli, Haller, Furstenau, qui rapportent des exemples funestes occafionnés par l'usage de ce fruit. Furstenau l'accuse d'avoir produit des pleurésses mortelles. Nous n'avons pas parlé des parties volatiles spiritueuses & huileuses âcres du sang, dont M. Sielig fait mention dans sa dissertation, parce que toutes ces asser-

K vj

tions de Boerhaave ne sont rien moins que démontrées.

C] Observations sur la poudre d'Anagallis.

Voyez pag. 58, n. d. (*)

Un homme du fauxbourg de la Guillotière, à Lyon, est mordu par un chien enragé, lui & ses deux enfans; il habite le même soir avec sa semme; elle enrage elle-même sans avoir été mordue. On administre le mercure au mari, il meurt enragé au bout de dix jours; les enfans prennent de la poudre d'anagallis, & nul d'entre eux ne périt de la rage.

Une servante est mordue au bras; elle a recours à M. Bourgelat, qui la panse & qui lui donne la même poudre : jamais elle ne s'est ressentie des impressions du venin. Elle avoit cependant eu deux coups de dents, l'un au bras, l'autre à l'avant-bras, & les blessures étoient très-

profondes.

Un chien devient enragé, & a tous les fymptômes de la rage. On parvient à l'enchaîner; on expose dans l'intervalle de deux jours sept chiens à sa fureur: il les mord; ces chiens enragent, & on les laisse

^(*) Ces Observations sont tirées des réslexions fur la rage, par M. Chabert. Voyez Journal d'Agric. pag. 109 & suiv.

mourir de la maladie. Celui qui les avoit mordus, est guéri par l'anagallis. Les traces du virus hydrophobique sont totalement différentes dans les viscères de ceux qui périrent.

Un Chirurgien du fauxbourg de Veize, à Lyon, ayant à traiter deux enfans mordus par un chien enragé, emploie la pou-

dre d'anagallis, & les guérit.

Six vaches, au château de Lissien, près de Lyon, furent la proie d'un chien enragé. L'Ecole Vétérinaire, à laquelle on demanda des secours, prescrivit de l'anagallis; elles furent toutes à l'abri de la

rage.

Un chien entre dans l'Ecole royale Vétérinaire de Paris. Il mord en passant le fils du jardinier, & un autre chien, après quoi il fuit & se sauve sur le grand chemin. L'enfant & le chien ont été traités & guéris par le même remède. Le chien fut trois jours à l'écart & caché, il parut ensuite sain & très-gai; il existe encore dans l'Ecole.

Un chien passe à la Grand'-pinte de Berci; il y mord plusieurs personnes, entre autres une journalière & un jeune enfant; l'un & l'autre se rendent à l'Ecole Vétérinaire; ils y sont pansés: la plaie de la semme étoit au bras, celle de l'enfant à la jambe. Quelques personnes conseillèrent à celui-ci de se rendre à l'hôtel-dieu; on lui coupa la jambe, il mourut le même soir: la journalière, qui a continué l'usage de la poudre d'anagallis intérieurement, & sur ses plaies qui avoient été

scarisiées, jouit aujourd'hui d'une santé

parfaite.

Un chien, appartenant à un particulier de la Grand'-pinte de Berci, & atteint de la rage, mordit en fuyant, & en passant dans le bourg de Charenton, le nommé Desplanches, charron établi dans ce lieu, qui, ayant pris la poudre dont il s'agit, a été absolument guéri. Le même chien travarsa ensuite le village de Maisons, près de Charenton, se jeta sur beaucoup de chiens, qui tous ont été tués & noyés; & il mordit dans le même moment quatre vaches du troupeau de la veuve Charpentier qui y tient une ferme. Ces vaches ont été traitées par l'Ecole Vétérinaire; on appliqua le cautère actuel sur les blessures, & la poudre d'anagallis sut donnée intérieurement avec succès. Après ce dégât, le même animal apperçut dans la même rue un habitant à une fenêtre d'un second étage; il voulut gravir le mur pour aller à lui. Il fit encore beaucoup de ravages à Villeneuve - Saint - George, dont tous les chiens furent pareillement noyés & tués. Il remonta au village de Créteil, descendit au moulin du nommé Valentin, où il mordit un jeune garçon âgé de quinze ans. Tous ces évenemens eurent lieu au mois de mai 1777. La morfure faite à Valentin n'eut aucune suite pendant les mois de juin & de juillet; la plaie ne fut même ouverte que pendant l'espace de quinze jours: mais des le commencement du mois d'août, il eut des insomnies qui ont toujours augmenté depuis. Il éprouva de la

fièvre, des convulsions dans le mois de septembre; au bout de dix ou douze jours, le calme reparut, il ne fut pas de longue durée; à peine une semaine fut-elle écoulée, que des accès de rage se manifestèrent. Il connoissoit son père, sa mère, & la servante; mais il auroit mordu toutes les autres personnes, s'il l'avoit pu. Un matin, & précédemment à un accès, il alla à l'écurie, coupa les crins d'un cheval, & essaya de le mordre; il n'y réussit point, soit que l'animal se soit éloigné dans le moment, soit que le cuir en ait été trop dur. Un jour il voulut mordre la servante, ou du moins ouvrit-il la bouche & étendit-il les bras comme pour la tirer à lui. Ces accès étoient marqués par des grincemens de dents affreux, & par l'écume qui sortoit de sa bouche. Il n'avoit pas cependant une grande appréhension de l'eau, ni d'horreur pour les chiens. Quand il mangeoit, c'étoit avec une voracité incroyable. De véritables preuves de rage déterminèrent son père à le mener à l'hôtel-dieu, où il mourut au commencement de novembre, le ventre absolument bouffi. Toutes ses plaies s'étoient rouvertes. A l'égard du chien, il fut afsommé dans le moment où il étoit prêt à succomber, où sa gueule étoit pleine d'écume, & où il étoit dans les plus grandes convultions.

Quant au Charron, qui en avoit été mordu, il ressentoit de grands tressaillemens d'entrailles, des frémissemens dans tout son corps; il avoit de la sièvre, la bouche sèche, & une légère inflammation dans la gorge: l'anagallis dissipa le tout,

ainsi que nous l'avons dit.

M. Chabert termine ses réflexions sur la rage, par une recette adressée à M. de Sartine, par M. Bokl, Agent du Roi de Danemarck, à Elizenach. Ce remède contre la morsure du chien enragé, est composé avec parties égales de racine de gentiane, de feuilles de sauge, de véronique, de rhue, de tormentille, & de feuilles & sleurs de mouron à sleurs rouges. Voyez cette recette, pag. 116 & suiv. du Journal d'Agric. décembre 1778.

D] Observations sur les effets du vinaigre dans l'hydrophobie, par M. BEUDON.

(Voyez page 59, n. k.)

Le 11 octobre 1778, M. Beudon, maître en chirurgie au grand Andely, a adressé les faits suivans à la Société royale.

Le 5 juin 1777, j'allai voir un malade à quelques lieues de notre ville; tous les gens de la maison étoient dans l'alarme; j'appris qu'un chien de la basse cour, qui étoit fort & vigoureux, avoit été mordu quelque tems auparavant par un chien enragé; qu'on avoit cru ce chien préservé de la rage, parce qu'on avoit eu le soin de le faire slâtrer, & de lui faire manger une omelette préparée avec l'écaille d'huître; mais le jour même de mon arrivée;

ce chien entra tout-à-coup dans un accès de rage, se jeta sur une truie qui devoit mettre bas trois semaines après, la maltraita beaucoup, lui sit une plaie considérable à la cuisse, puis attaqua un petit chien qui étoit dans la même maison, le blessa au cou, & lui déchira la moitié d'une oreille. Ce chien se sauva ensuite, sans qu'on pût le rejoindre. Le maître de la maison ordonna de tuer le petit chien & la truie; mais je le priai de les saire ensermer, pour faire sur eux quelques épreuves, ce qui me sut accordé, à condition que personne ne m'aideroit dans mon traitement.

Je fis enfermer la truie dans une étable, & je perçai un trou au plancher pour pouvoir l'examiner tous les jours. Je lui fis donner à manger au moyen d'une auge de pierre qui répondoit dans la cour & dans l'étable. Pendant cinq jours l'animal mangea à peu près comme à son ordinaire; mais le sixième il étoit debout, la tête baissée sur la nourriture: il fut dans cette attitude, sans rien prendre, pendant trois jours; le dixième, il eut un accès de fureur terrible : ses yeux étoient étincelans: il avoit de l'écume à la gueule, erroit çà & là dans l'étable, & se jetoit de temps en temps sur un morceau de bois. L'accès dura pendant près de sept heures; ensuite l'animal devint calme & se coucha : ce fut l'instant que je saissi pour employer mon remède. Je fis descendre dans l'étable, au moyen du trou que j'avois pratiqué, une chaudière dans laquelle j'avois fait chauffer

quatre pots de fort vinaigre; je sis ensuite boucher tous les trous de l'étable, pour empêcher toute communication de l'air extérieur. Je sis rester un domestique à la porte, pour écouter si l'animal ne feroit aucun mouvement. Au bout d'une heure il vint m'annoncer qu'il croyoit l'entendre boire; j'y allai, & je vis effectivement qu'il étoit debout, & qu'il buvoit avec une avidité étonnante le vinaigre qui étoit dans la chaudière. Je fis mettre dans son auge du son humecté de vinaigre; le lendemain on ne trouva plus rien dans l'auge; on continua de lui humecter son manger avec le vinaigre, & on lui donna une boisson faite avec parties égales d'eau & de vinaigre, & un peu de farine d'orge, ce qui fut pratiqué jusqu'à ce qu'il eût mis bas ses petits. Alors je lui fis donner, pendant les premiers jours, de la farine d'orge humectée avec parties égales d'eau & de vinaigre, le tout édulcoré d'un peu de miel. Je fis garder la mère & les petits ainsi enfermés pendant un mois; & voyant qu'il n'étoit point survenu d'accès à la mère, & que les petits paroissoient se bien porter, je les fis sortir dans un clos, où ils étoient seuls; je cessai aussi tout traitement; on leur donna la même nourriture qu'aux autres porcs : la mère a élevé ses petits, qui ont été vendus dans le temps, & qui jusqu'alors n'avoient jamais eu d'accès.

Le petit chien qui avoit été mordu, & qui avoit, comme je l'ai dit, une plaie au cou & une à l'oreille, fut attaché dans

un cabinet; je pansai les plaies avec du vinaigre dans lequel j'avois fait sondre du sel; je continuai les pansemens de la même manière jusqu'à parfaite guérison; tous les jours il sut exposé à la vapeur du vinaigre mis dans une chaudière, & ensermée avec lui dans le cabinet: sa nourriture étoit de la soupe faite avec du beurre, du pain, & parties égales d'eau & de vinaigre. Je lui faisois avaler du vinaigre pour boisson. Le traitement sut ainsi continué pendant un mois, & ce chien n'eut

aucune attaque.

Le chien qui avoit causé tout ce défastre, & après lequel on avoit couru, lors de son accès, sans avoir pu le rejoindre, revint à sa loge deux jours après : je priai le domestique de la maison, qui avoit coutume de lui porter à manger, de l'attacher à la chaîne; j'eus peine à l'y faire consentir: cependant en l'intéressant, & en lui promettant de l'accompagner, il se rendit à mes instances. Lorsqu'il fut attaché, je fis clore sa loge pour empêcher d'autres animaux de l'approcher; je lui fis donner de la soupe & de l'eau; il en mangea peu pendant quatre jours, & fut enfuite quarante-huit heures fans manger: alors il étoit tantôt couché, tantôt debout; il avoit la gueule entr'ouverte, ses yeux étoient étincelans, sa respiration étoit fort gênée Le septième jour, on le trouva le matin, occupé à mordre sa chaîne, & les pierres de sa loge; il étoit baigné de sueur, sa gueule étoit pleine d'une écume sanguinolente; il fut dans cet

état pendant trente-six heures, & au bout de ce temps, il se coucha fort tranquille, & étendu dans toute sa longueur. Je profitai de ce calme pour faire mettre dans sa loge, au moyen d'un long bâton, une chaudière pleine de vinaigre presque bouillant; la loge fut entourée d'une toile qui empêchoit l'entrée de l'air extérieur : cet appareil resta ainsi pendant une heure; alors, j'ôtai la toile, & j'apperçus le chien assis & se léchant les pattes de devant, qui étoient, ou douloureuses, ou écorchées par les efforts qu'il avoit faits pour gratter. Je lui fis donner de la soupe très-claire, faite avec du beurre, du pain & du vinaigre chaud; il mangea peu d'abord, & se remit à lécher ses pattes, puis il retourna manger le restant de sa soupe. Pendant un mois ce traitement fut suivi avec exactitude; les bains de vapeurs furent aussi administrés chaque jour, & il ne survint aucun nouvel accès. Le chien est encore vivant aujourd'hui; la truie a eu une portée depuis sa guérison, & le petit chien n'a point eu d'attaque.

E] Recette de la Poudre de JULIEN
PAULMIER.

(Voyez page 59, n. b.)

J. PAULMIER, disciple & ami de Fernel, & docteur de Paris, vante le remède suivant comme préservatif & curatif de la rage, pourvu que les plaies faites par l'animal enragé, ne soient pas à des parties au dessus de la bouche, & que la plaie n'ait pas été lavée avec de l'eau froide: (presque tous les auteurs regardent comme très-dangereux de laver la

plaie avec de l'eau pure).

Prenez des feuilles de rhue, de verveine, de petite sauge, de plantain, de polypode, d'absynte commune, de menthe, d'armoise, de mélisse des bois, de bétoine, de mille-pertuis, de petite centaurée, de chaque parties égales. Il faut avoir soin de cueillir ces plantes dans le temps où elles jouissent de toutes leurs vertus: ce qui arrive en France vers la

pleine lune de juin.

Faites sécher ces plantes séparément, dans un lieu sec & à l'ombre, après les avoir enveloppées dans un papier. Lorsque l'on voudra s'en servir, on prendra de chacune parties égales, on les réduira en poudre subtile, & on en donnera tous les jours un demi-gros avec le double de fucre, soit dans du vin, du cidre, du bouillon, foit avec du beurre, ou du miel, en forme d'opiat. On prendra cette poudre trois heures avant de manger, & à jeun. Quoiqu'un demi-gros, ou deux gros tout au plus, suffisent pour tout homme, & même pour tout animal, quelque grandes que soient ses blessures, il sera encore mieux de continuer la dose jusqu'à ce que le malade en ait pris trois ou quatre gros, sur-tout, s'il s'est écoulé un temps considérable depuis la morfure, ou si l'hydrophobie est déja déclarée. Paulmier recommande aussi de laver la plaie deux ou trois fois par jour, avec du vin, ou de l'hydromel, dans lequel on aura délayé un

gros de la poudre.

Il déclare qu'il doit ce remède à Jacques Sylvain, sieur de Pyrou. Cette poudre a été employée pendant long-temps; plusieurs auteurs en ont fait beaucoup de cas, & entre autres, Jean Bauhin, George Blassus & François Peccetius: elle est décrite dans la Pharmacopée de Paris, sous le nom de Pulvis contra rabiem.

Observations sur la poudre de Julien Paulmier (a).

Observation, succursale de Chemiré, fut adressé par M. communiquée à l'Auteur du Méparent; ce malheureux avoit été mordu moire par M. par un chien enragé; il pria un de ses le Page, an-voisins de l'accompagner. Ce particulier cien Curé de engagea le malade à se baigner dans la Chemiré-leGrandin.

Un charron, habitant d'Athenay, alors
Athenay, alors
Observation, succursale de Chemiré, fut adressé par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée, son de Brée par M.
Cornu, curé de Brée par M.
Cornu, curé

⁽a) Ces Observations sont extraites d'un Mémoire sur la Rage, envoyé à la Société, par M. Livré, docteur de Montpellier, agrégé au Collège des Médecins du Mans, médecin en chef des hôpitaux de la même ville, médecin consultant de Monsieur, frère du Roi, inspecteur des eaux minérales dans l'apanage, membre de la Société royale d'agriculture de la généralité de Tours, & de celle de Médecine de Paris.

lettre; puis se retira dans un cabaret où il coucha dans un même lit avec son compagnon de voyage. Vers le milieu de la nuit il s'éveilla, & lui dit de sortir du lit, parce qu'il lui avoit déja plusieurs fois pris envie de lui couper la gorge avec les dents. Ce dernier sort du lit tout effrayé, court au presbytère; le curé, qui remarqua dans les différens symptômes qu'éprouvoit le malade tous les fignes de la rage dans le second degré, lui administra une triple dose de poudre dans du vin, le fit coucher dans une étable, sur un matelas, & le fit couvrir beaucoup; une sueur abondante se déclara; le malade partit le lendemain matin, & continua pendant quelque temps l'usage de cette poudre, & n'est mort que vingt ans après, agé de plus de quatre-vingts ans, sans jamais avoir éprouvé de symptômes de rage.

En 1745, un loup enragé ayant exercé sa fureur dans les paroisses de Brulon & Observation; de Loué, sur plusieurs personnes, mordit par M. le Paune domestique de Madame de Vert, qui ge. l'adressa à M. le curé de Brée, avec un grand nombre d'autres qui avoient éprouvé le même malheur. Sa provision de poudre n'étoit pas assez considérable; il fut obligé d'avoir recours à d'anciennes plantes dont il avoit provision : il les fit pulvériser & distribuer, en avertissant qu'il ne comptoit que foiblement sur leur efficacité, & recommanda expressément d'en venir chercher de nouvelles vers la mijuillet suivant. La jeune fille négligea cet avis, sa plaie se rouvrit un an après; les

douleurs & les autres symptômes qu'elle éprouvoit, déterminèrent Madame de Vert à la renvoyer chez Madame Dumonceaux, alors habitante de Chemiré; elle repritles poudres, l'appétit revint, la plaie se cicatrisa, les accidens se dissipèrent, &

elle fut parfaitement guérie.

par M. le Page.

Un Vigneron de la paroisse de Saint-Observation, Pierre des-Bois, mordu par le même loup, négligea de recourir aux plantes fraîches; un an après, travaillant à la vigne, il sentit un mouvement convulsif; il appela à son secours un homme qui travailloit dans le même lieu; il implora sa compassion, & le supplia d'aller chercher sur le champ de nouvelles poudres; mais, malgré toute la diligence que mit le commissionnaire pour aller à Chemiré, qui n'est qu'à deux lieues de Saint-Pierre-des-Bois, il ne put revenir à temps; il étoit mort au troisième paroxysme.

Quatrième Un bucheron de la paroisse de la Ba-Observation, zoge, qui avoit été mordu par un chien enragé, s'adressa au curé de Chemiré; en

entrant dans son cabinet, il lui parla d'un ton brusque, & demanda guérison. Le curé effrayé se retira, appela du secours, le fit coucher dans son étable, & lui administra une triple dose de poudre. Ce remède, donné à plusieurs reprises, procura au malade des sueurs abondantes & continues, qui le guérirent en peu de temps.

Cinquième En 1762, un homme de la paroisse de Observation, Meillet, fut mordu aux mains & aux par M. le Pa-bras par un mâtin enragé. Cet accident ge. arriva quelques jours avant Noël. On lui

prescrivit

prescrivit des remèdes; mais il les négligea, & ne suivit aucun régime. Le 21 janvier, il se sentit un grand seu dans le corps, avec des chaleurs qui lui portèrent à la tête. Le 22, cette chaleur augmenta; il éprouva des mouvemens dans le ventre, & des espèces de colique. Le dimanche 23, pendant que son monde étoit allé à la messe, il voulut aller soigner ses bœufs; il fut saisi d'une colique si violente, qu'il se roula dans la crêche, où il perdit connoissance. Le 24 au matin, il entra chez un de ses voisins; on voulut le faire déjeuner, mais il ne le put, quoiqu'il eût très-peu mangé les jours précédens. Ce fut dans ce moment que son grand accès le prit : il jeta dans la cour son chapeau & ses sabots, delà entra dans une pièce de terre du côteau, se précipita sur la pente, & fut en roulant jusqu'au bas avec une célérité incroyable; un demi-quartd'heure après il se releva, s'achemina vers Meillet: ayant fait à peu près cinq cents pas, il se jeta de nouveau sur la terre, qu'il mordoit & qu'il arrachoit avec ses mains, quelque durcie qu'elle fût par la gelée : cette scène dura au moins un demi-quartd'heure; il se releva ensuite, & continua son chemin jusqu'au bourg de Saint-Nicolas, annexe de la paroisse de Meillet: l'accès recommença; mais il fut plus violent & plus long: il grondoit en mordant les morceaux de terre gelée qu'il pouvoit arracher; il perdit connoissance, & se trappa tout le corps contre la terre, de manière à exciter la frayeur & la pitié. On courur alors informer de cet évènement M. Froger, curé de Meillet. Lorsque l'accès fut passé, il sit prendre, lier & reconduire chez lui ce pauvre malheureux; l'accès lui prit encore cinq fois dans l'espace d'un quart de lieue; on le coucha: l'après-midi il fut confessé, & recut i Extrême-onction. Il eut encore un accès dans l'intervalle de la confession & du sacrement de l'Extrême-onction; le lendemain matin il eut un autre accès, quoiqu'on lui eût fait prendre la poudre d'écailles d'huîtres. Dans ces derniers accès, il appeloit à lui, pour que l'on vînt tuer l'animal qu'il tenoit entre ses bras. Enfin, le 27 au soir, M. Pillon qui distribue gratuitement la poudre de Paulmier, en envoya à M. Froger; on la lui donna : à la seconde prise, il fua beaucoup; on continua de lui donner la quantité donnée pour ce malade par M. Pillon; il guérit parfaitement, & depuis ce temps a repris ses travaux accoutumés.

L'usage de la même poudre a aussi garanti de la rage une pauvre semme âgée de 65 ans. Cette infortunée avoit été mordue au nez, au front; un de ses sourcils étoit déchiré: toutes ces circonstances sirent désespérer M. Pillon de pouvoir la sauver.; on lava ses plaies avec du vin saturé de sel marin; on la pansa ainsi pendant sept jours, ayant soin de lui admimistrer les poudres pendant tout ce temps: elle se trouva mieux; les plaies se cicatrisèrent; &, malgré les représentations qui lui surent saites, elle voulut retourner à son habitation, qui étoit éloignée de sept lieues. Elle promit de continuer l'usage de la poudre tous les huit jours pendant un an; mais elle ne tint point parole, & n'exécuta l'ordonnance exactement que pendant les trois premiers mois: les trois mois suivans, elle ne prit les poudres que tous les quinze jours, & les six derniers mois, que tous les mois. Cependant elle sut préservée, & elle revint quinze mois après pour remercier son piensaiteur.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Ces observations prouvent que cette boudre a eu les plus grands succès dans es cas où les malades n'avoient pas enore horreur de l'eau : ne seroit-ce pas à a fausse préparation, ou à la mauvaise idministration de ce remède, que l'on deroit attribuer les défauts de succès qu'on ui reproche? J'aurois pu rapporter pluieurs autres faits, & prouver d'une manère ausi évidente son utilité pour préerver les hommes & les animaux. J'ai eulement cité les observations qui m'ont paru convaincantes; les témoins sont enore vivans pour la plupart. MM. le Page, hanoine, Pillon, semi-prébendé, Froger, uré de Meillet, & le Joyant, curé de la Quinte, distribuent cette poudre gratuiement; il donnent même fréquemment ux pauvres qui ont été mordus, les seours nécessaires pour acheter la viande

Lig

& le pain qu'il leur faut pendant le cours du traitement.

Malgré les bons effets que ce remède a produits, il a été insuffisant en certains cas : il a bien suspendu pour un temps l'activité du virus de la rage, mais il ne l'a pas détruit dans le cas de l'horreur de l'eau. M. Pillon a eu recours aux ministres de l'art, pour une femme de Saint-Calais, à qui on en a administré une quantité incroyable, non sans quelque soulagement, & qui n'a pu être guérie que par le mercure uni au musc, & aux autres antispas-modiques.

Histoire de la femme de Saint-Calais.

La femme du nommé Briton eut le malheur d'offrir à un chien, qu'elle ne croyoi pas enragé, un morceau de pain, le 21 du mois de juin 1775. Le chien la mor dit au pouce de la main droite, sans lu faire de plaie. Cette femme éprouva d la douleur pendant plus de deux à troi heures. Dans le moment de la morsure elle tenoit un autre morceau de pain ave la main gauche; elle porta promptemer le pouce gauche sur le droit, & par c moyen s'humecta les deux pouces avec l falive de l'animal: elle continua de mar ger; son imprudence ne se borna pas-là deux ou trois heures après, elle badir avec le même chien, elle le mit sur elle se fit lécher le visage, la bouche & l mains, se moqua de toutes les représes tations, prétendant qu'elle n'avoit pas

plaie. Dès le 30 du même mois, elle perdit l'appétit, cessa de manger, devint mélancolique, évitoit le commerce des hommes, se cachoit dans ses courses, quand elle rencontroit de l'eau. Le 2 du mois de juillet suivant, elle éprouva les plus grandes difficultés dans la déglutition, & se sentant une soif cruelle, dans une course longue & pénible, elle voulut boire à un ruisseau: tous ses efforts furent inutiles; une seule goutte d'eau qu'elle avala, occasionna les plus grandes anxiétés : elle croyoit porter le feu dans sa gorge, qui étoit très-douloureuse; elle éprouvoit un engourdissement considérable dans les mâchoires; elle rongea des épis de bled verds, & de l'herbe, qui la soulagerent pour le moment. Le mal de gorge se déclara avec une violence extrême : pendant ce temps, elle erroit, elle couroit çà & là, puis se couchoit, croyant pouvoir dormir; mais bientôt la douleur de gorge l'obligeoit à se relever, & elle couroit de nouveau. On l'arrêta enfin au bout de quatre jours qu'elle n'avoit pris aucun aliment : on l'attacha; elle devint furieuse, elle écumoit prodigieusement; on lui fit avaler, malgré elle, quelques cuillerées de vinaigre, qui la soulagèrent, la calmèrent; (Voyez les Observations de M. Beudon, pag. 232. & suiv.) elle en prit deux bons verres. Cet état de calme dura six heures. Vers une heure après-midi, on lui administra une prise de poudre de Paulmier, qui la calma. Les 4 & 5, elle essuya chaque jour des convulsions & deux accès

de rage; chaque jour elle fut six à sept heures sans avoir l'usage de sa raison. Du 6 au 16 du même mois, elle en a essuyé dix-huit: voici comment ils s'amon-

çoient.

Le mal de gorge, dont nous avons déja parlé, augmentoit, une toux sèche se déclaroit; les yeux devenoient d'un rouge écarlate, & sortoient à fleur de tête; le son de sa voix étoit dur & menaçant; les forces augmentoient notablement, la tête étoit pesante; la malade, pour satisfaire le desir qu'elle avoit de dormir, se couvroit la tête de ses draps & de ses couvertures, ne parloit à personne, se découvroit un quart-d'heure après, se mettoit sur son séant, examinoit d'un œil menaçant & étincelant les objets qu'elle vouloit mordre successivement, aboyoit & grondoit comme un chien, prétendoit, l'accès fini, avoir dormi, ne respiroit plus qu'avec peine; son visage devenoit pâle & sa voix tremblante, ses forces épuisées ne reparoissoient qu'au retour d'un nouvel accès. Du 16 juillet au 26 août, elle n'en éprouva point, mais elle eut une ou deux convulsions : dans ce moment on lui donnoit une prise de poudre, qui arrêtoit la marche des convulsions. A cette époque, elle avoit au moins mouillé deux cents chemises, dont l'odeur étoit insupportable. Fatiguée par l'insomnie, si par hasard le sommeil vouloit paroître, il étoit troublé par des songes affreux; elle croyoit voir des chiens qui vouloient la dévorer; elle s'éveilloit en sursaut, émue

de la plus grande frayeur. Pendant ce temps, elle ne prenoit qu'un peu de bouillon, un œuf, & très-peu de soupe. Elle eut un jour l'imprudence de manger de la salade au beurre, qui lui occasionna une indigestion terrible, pour laquelle un chirurgien du lieu lui administra l'emétique, qui eut les plus heureux effets : les evacuations furent cependant interrommies par un nouvel accès, dont on diminua la violence par le moyen déja employé. Le 19 du mois de septembre, elle en essuva un nouveau : on employa le même remède. Pendant ce dernier intervalle, des coliques étoient intermédiaires avec les accès : les huileux les calmèrent. Je fus consulté à cette époque avec M. Duchesnay, doyen de notre collège; &, comme le plus jeune, je fus chargé de la correspondance. Nous conseillames les lavemens, les bains d'eau dégourdie, les frictions mercurielles, & la poudre de Tunquin. M. Boulard, chanoine de Saint-Calais, avoit écrit dans le même temps à la Faculté de Paris, qui, en lui répondant, fit hommage à son zèle, à son intelligence, & à sa charité.

Nos avis étoient les mêmes quant aux indications, aux bains près, sur l'usage desquels nous avions insisté, vu la date de la maladie, l'état des solides & des liqueurs, la répugnance de la malade. Les préjugés publics s'opposèrent à l'exécution des conseils donnés par la Faculté & par nous. M. Boulard ne put employer le mercure; il fallut s'en tenir aux bains, à la

Liv

poudre de Paulmier; il obtint par ces moyens beaucoup de soulagement : il écrivit au sieur Pillon, le 14 octobre suivant, qu'il regardoit sa malade comme hors de danger, si elle vouloit être sage. Jusqu'au 2 de ce mois, il avoit purgé sa malade trois fois; elle avoit éprouvé plusieurs affections hystériques, quoique les règles, qui avoient disparu depuis plus de trois mois, eussent coulé avec abondance vers le milieu du mois de septembre. Excepté les jours de purgation, la malade avoit toujours pris la poudre de Paulmier. Le premier de novembre, preffee par de nouveaux accidens, M. Boulard lui fit prendre douze grains de panacée dans la thériaque, & le lundi la même dose fut donnée dans des confitures. L'action de ce remède réveilla les anciennes coliques qui furent suivies d'évacuations. Pendant ce temps, la malade éprouva des mouvemens irréguliers dans les cuisses, les jambes, la tête & la gorge; les urines & les évacuations du ventre la brûloient au passage. Le mercure fut continué: on donna douze grains de panacée deux jours consécutifs; la première occasionna des évacuations de ventre assez copieuses: la dernière fut suivie d'une salivation abondante; la malade rendit au moins cinq à six onces de salive fort épaisse, dit ensuite qu'elle ne vouloit pas cracher davantage, parce que sa salive l'infectoit : elle l'avaloit; mais elle ne tarda pas à tomber sans connoissance, à éprouver des coliques terribles, des vo-

missemens & des évacuations copieuses de ventre pendant la nuit suivante. On donna le lendemain quinze grains de panacée, qui rétablirent la falivation pendant trois ou quatre heures. Comme la malade ne buvoit pas suffisamment, on employa le bain pendant l'action du mercure ; le soir de la dernière dose, elle rendit beaucoup de glaires & de bile : elle voulut alors supprimer tous remèdes, suivant les conseils de deux femmes qui lui avoient fait entendre que l'on faisoit des essais sur elle : on vint cependant à bout de la purger le 6 de ce mois, avec deux onces de manne; mais malgré les évacuations, suivies d'un soulagement marqué, elle s'obstina à ne plus rien faire. M. Boulard cessa de la voir pendant trois jours; le quatrième jour il survint de nouveaux accidens, pour lesquels on donna six prises de mercure, deux dans les jours suivans: ce remède agit par la falivation, par un flux de ventre & par le vomissement; mais le calme qu'il procura ne fut pas long. Nous fûmes consultés à cette époque; nous prescrivimes les minoratifs, les bains; les lavemens, & les boissons rendues aigrelettes avec les acides végétaux. Nous infistâmes sur la nécessité de la poudre suivante, que nous avions conseillée antérieurement, & que la Faculté de Paris avoit aussi proposée à notre insçu. (Cétoit sans notre avis qu'on avoit administré la panacée à si fortes doses.) Notre poudre étoit composée de douze grains de musc, de deux grains de cinabre arti-

ficiel, de douze grains d'écailles d'huîtres calcinées, & d'un demi-grain d'opium. On l'administra deux fois par jour, dans une infusion de fleurs de camomille; mais la malade rejeta constamment l'usage des bains & des frictions. M. Boulard, qui m'écrivit dans ce temps, m'en assuroit, en annonçant qu'il alloit lui donner la deuxième prise de la poudre ordonnée; que la peur qu'elle avoit eue de tous les liquides, étoit totalement dissipée; que depuis deux ou trois jours elle buvoit aussi bien que lui; qu'elle frémissoit cependant encore à la vue d'un miroir; qu'elle n'avoit plus peur des chiens, à l'exception de ceux qui avoient quelque ressemblance avec celui qui avoit occasionné son malheur; que sa tête paroissoit saine; que sa cure feroit certaine, fi elle vouloit continuer à user des remèdes, de temps en temps; mais qu'elle les prenoit avec tant de répugnance, qu'il craignoit beaucoup fon indocilité & sa déraison: elle fut encore purgée deux ou trois fois après ce temps.

Un des effets singuliers de l'action de la poudre, étoit le délire dans lequel la malade tomboit après l'avoir prise. Elle éprouva les jours suivans des douleurs assez vives dans les jambes, les cuisses & les bras. Dans les mois de décembre & de janvier, ayant mis trop d'intervalle dans l'usage de ce remède, les accidens reparurent dans toute leur force : on en revint à l'usage de la poudre, qui fut donnée de douze heures en douze heures;

dès la reprise, les accidens cessèrent, ce qui décida M. Boulard à ne la donner

qu'une fois en vingt-quatre heures.

Le retour des accidens me donna des foupçons: je me plaignis de ce qu'on avoit négligé les bains & les frictions; j'attribuois quelques accidens au défaut de régime, & à l'interruption des remèdes. J'eus une conférence à ce sujet avec M. Pillon: j'écrivis en même temps à M. Boulard, qui me répondit qu'un médecin ordonnoit plus facilement qu'un autre ne pouvoit exécuter; qu'il n'avoit pas été le maître de faire consentir la malade à suivre avec exactitude tous les remèdes prescrits; que l'horreur de l'eau n'étoit pas totalement dissipée; que la malade étoit sur le point d'avoir ses règles; qu'il attendoit mon avis pour se décider sur l'usage des douzes prises de poudre que j'avois ordonnées de nouveau, ainsi que les bains & les frictions. La malade ne voulut jamais consentir à ce qu'on lui administrat les frictions: lorsqu'on voulut la mettre dans le bain, elle éprouva des foiblesses & des convulsions alternatives, qui effrayèrent ceux qui étoient auprès d'elle; ils n'osèrent la mettre dans l'eau. La malade commença à sortir de chez elle, quoiqu'elle eût encore horreur de certains liquides: elle fatisfit au devoir paschala Dans cet intervalle, elle n'usoit de la poudre que tous les cinq à six jours; aussi, vers la fin du mois de mai, les accidens reparurent, quoique avec moins de vioen ce : on les combattit avec avantage en

rapprochant les doses de la poudre, qui ne fut plus employée, jusqu'au quinze novembre suivant, que tous les huit ou dix jours : si on se négligeoit dans l'administration de ce remède, les accidens reparoissoient, quoique dans un degré d'intensité beaucoup moindre. Huit prises rapprochées à cette époque les firent disparoître; il se fit une évacuation copieuse par tous les émonctoires; la transpiration, qui étoit abondante, étoit en même temps âcre & brûlante; le sein & les cuisses, qui étoient enflés, diminuèrent de volume, & les douleurs que la malade éprouvoit à la plante des pieds se dissipèrent. Dans l'espace de huit jours, on donna neuf prises de poudre à la malade; il coula par ses oreilles une humeur séreuse & purulente: cette évacuation très-abondante dura au moins quatre mois. Enfin, le 4 juin 1777, nous reçûmes une lettre par laquelle on nous assuroit que, depuis quatre à cinq mois, elle n'avoit pris aucun remède, qu'elle buvoit hardiment, qu'elle mangeoit avec plaisir, qu'elle ressentoit cependant quelque peine en voyant un chien qui ressembloit à celui qui l'avoit mordue. Je l'avois vue travailler à sa porte au mois d'avril précédent. Cette femme, qui n'a jamais eu la tête très-forte, a essuyé quelques atteintes d'épilepsie, auxquelles le public prétend qu'elle étoit sujette antérieurement. Toute guérie qu'elle est, elle ne peut encore voir couler l'eau dans un canal.

Réflexions de l'Auteur du Mémoire.

Nous venons de voir que l'administration des secours a été trop peu suivie & trop interrompue; que la malade ne s'est jamais soumise aux frictions; que les bains avoient été trop tôt supprimés; que les préparations mercurielles internes avoient été d'abord trop fortement & trop imprudemment administrées : cependant cette hydrophobie, que l'on peut à juste titre regarder comme chronique, a été détruite. L'efficacité du mercure paroît ici démontrée, ainsi que l'insussisance de la poudre de Julien Paulmier, qui, comme nous l'avons vu, a eu cependant des succès marqués dans d'autres circonstances. La malade a pris trois onces de musc, autant de cinabre, sans compter les cinq prises de panacée avant l'usage de ce dernier remède : elle n'eût pas essuyé tous ces accidens, & eût été plus promptement guérie, si elle eût été plus docile.

M. Livré, après avoir décrit les symptômes de la rage dans les animaux, les moyens par lesquels elle se communique, le temps dans lequel le virus hydrophobique se développe, divise en trois périodes la durée de cette maladie.

Un homme infecté sent des douleurs Premies vives dans la partie blessée, qui s'enstam- degré, me dans le temps du développement du virus de la rage, & des douleurs vagues dans tout le système musculeux, & spé-

cialement dans le voisinage de la plaie; il éprouve des lassitudes, de la pesanteur, de la lenteur dans tous ses mouvemens; son sommeil est inquiet & troublé par des songes terribles qui lui retracent l'animal qui l'a blessé; des convulsions, des soubresauts dans les tendons se joignent à ces premiers accidens; il est triste, inquiet, il soupire fréquemment & prosondément, il n'aime que la solitude: si on le saigne dans ce période, le sang qui coule paroît bon à tous égards; ses yeux sont rouges & éclatans.

Second degré.

Ces premiers symptômes augmentent dans le second degré. Le malade éprouve une gêne confidérable dans tous les vifcères; sa respiration devient laborieuse; & semblale à celle des hommes qui soupirent; il a horreur de l'eau, & de tout ce qui est transparent ; il éprouve à leur vue des horripilations, des tremblemens; &, quoiqu'il puisse encore avaler des alimens solides, les efforts qu'il fait pour toucher de la langue, ou des lèvres une liqueur quelconque, lui occasionnent une anxiété incroyable, accompagnée souvent de tremblemens & de convulsions énormes, quelquefois même de fureur; il vomit une espèce de glue roussâtre, bilieuse, & quelquefois porracée. La fièvre, quand elle existe, augmente de plus en lus; les veilles sont continuelles; il est fatiguépar le priapisme (a); ses idées n'ont pas

⁽a) Je me rappelle d'avoir lu dans le Journal politique de M. Linguet, novembre 1775, l'anecdote

de liaison, ses pensées sont troublées & confuses, ses yeux sont rouges, son regard est furieux.

A ces symptômes, qui augmentent de Troisième plus en plus en intensité, se joignent les degré. suivans dans le troisième degré. La langue fort de la bouche, qui reste toujours ouverte; la voix devient rauque, la soif est excessive; le malade fait d'inutiles efforts pour boire, & devient furieux, quand on lui présente quelque liquide; le mouvement de l'air, le moindre bruit, la vue d'un corps transparent le met en fureur; une salive écumeuse abonde dans sa bouche, il la jette sur tout ce qui se présente, & mord tout ce qu'il peut atteindre; sa respiration devient de plus en plus difficile, inégale, enfin impossible. Le pouls, après avoir été vif, fréquent, devient convulsif, inégal, petit, défaillant; la peau se couvre d'une sueur froide; le malade périt ordinairement dans l'espace de quatre jours dans ce période : dans l'intervalle des accès, il a quelquefois des temps lucides où son ame est libre, & jouit de sa prudence. Telle est la marche

suivante. Un artisan de Venise, trouvant un chien accouplé sur son passage, employa la force pour le séparer. Le chien le mordit avec sureur. L'homme se sentit aussitôt atteint d'une rage peu ordinaire, & analogue aux sonctions qu'il avoit troublées: comme elle étoit étrange dans ses principes, elle l'a été dans ses symptômes. Dès le second jour, la gangrène s'est déclarée, & quelques jours après le mallade est mort.

cordinaire du vice hydrophobique; on a cependant remarqué des différences dans

quelques sujets.

Variations observées dans les symptômes.

L'horreur de l'eau paroît être le symptôme pathognomonique de l'hydrophobie; cependant l'observation a prouvé que des gens morts de la rage, n'avoient eu aucune horreur des liquides. Le Journal de Médecine, tom. XXXIX, mars 1773, p. 233, nous apprend que le fils de M. Chebron, âgé de neuf ans, prit encore du bouillon six heures avant sa mort (a).

Quoique la douleur de la partie mordue foit un signe menaçant de la rage, & la preuve qu'elle se développe, ou est prête à se développer, ce signe n'est pas inva-

riable.

L'aliénation de l'esprit, l'imagination frappée de la crainte & de la présence des animaux de l'espèce de celui qui a procuré le venin hydrophobique, sont deux des signes les plus constans; cependant M. Chebron ne les a point éprouvés.

On sait que le quarantième jour après l'infection est dangereux, & que le venin se met en action à cette époque: il faut cependant observer que parmi plusieurs personnes mordues par le même animal,

⁽a) Lettre de M. Guillemeau fils, docteur-médecin-chirurgien de l'Université de Montpellier, correspondant de la Société royale des Sciences de la même ville, de la Société d'Agriculture de la Rochelle, résident à Niort en Poitou, sur plusieurs personnes mordues par un chien enragé, pag. 215 & suiv.

les unes sont attaquées de la rage, que les autres en sont exemptes; que chez les unes le virus ne se développe qu'après un long espace de temps, & chez les autres très-promptement (a); que proportionnellement au degré d'hydrophobie qui existe dans l'animal enragé, il doit avoir des effets plus prompts & plus terribles; que l'animal qui communique ce vice à un autre, peut se trouver aussi dans des circonstances différentes, plus ou moins propres à l'exaltation du virus. Un climat chaud, un tempérament bilieux, des nerfs irritables favoriseront le développement de ce virus. L'hydrophobie est souvent accompagnée d'une fièvre trèsinflammatoire; elle est toujours compliquée avec un état convulsif des parties de la gorge & de la bouche; aussi les plaies faites au cou & au visage sont les plus pernicieuses de toutes. La rage s'est quelquefois développée dès le troisième jour après la morsure. Il est probable que plus l'animal approche de sa mort, plus son

⁽a) Marguerite Beulesse mourut 20 jours après sa morsure; la fille de Liénard, le 24e; Claudot, âgé de 14 ans, le 17e jour. Georges Noirot, blessé à la tête & à l'œil, âgé de 7 à 8 ans, mourut le 3e jour; Jeanne la Trouvée, mordue au visage, mourut le 25e jour; Marguerite [la Chambrière] mordue à la tête & au bras, mourut le 35e jour; Richard Neurat, mordu au visage & au bras gauche, mourut le 22e jour; la semme de Renaut Maubille, mourut le 43e jour; Antoine Vallot, blessé grièvement à la tête, mourut le 33e jour; Perrin Romont, le 33e, &c. Voyez l'ouvrage cité de Jean Bauhin.

venin est actif & dangereux. Les hydropiques, les pituiteux, seront moins promptement & moins fortement attaqués de la

rage.

Les plaies faites à travers les habits sont moins dangereuses que celles qui attaquent immédiatement la peau. Les animaux couverts de laine, ou d'un poil très-épais, sont très-souvent garantis, parce que la dent s'est débarrassée de la salive avant de pénétrer immédiatement dans la plaie; c'est par cette raison que les plaies faites par un animal enragé, qui a mordu plusieurs personnes, ou plusieurs animaux, sont moins dangereuses, parce que sa sa-

live est épuisée.

Le virus hydrophobique retenu longtemps & caché dans les cicatrices, commence par exciter des douleurs dans le temps de son développement. Schenkius rapporte que les cicatrices des plaies faites par un chien enragé, devinrent livides fix mois après. Sauvages cite plufieurs faits qui constatent que la douleur obtuse des cicatrices, leur élévation, une dureté plus grande, avoit précédé l'hydrophobie; que ces accidens ceffoient, quand, au moyen d'un traitement méthodique, les malades passoient à un meilleur état. Salius Diversus donne comme des signes infaillibles de la rage menaçante, les douleurs que le malade éprouve dans la partie mordue, principalement si elles se portent vers la tête, & y occasionnent des vertiges, quoique l'ulcère soit cicatrisé, même depuis plusieurs mois. Les symptômes épilepti-

Cure dans

ques, les affections soporeuses, les attaques de paralysie, l'horreur pour les liquides, ou pour les corps transparens, sont autant de signes que doivent saisir ceux qui s'occupent de la conservation du malade, & qui les avertissent du danger qui le menace.

Quelques malades croient voir des chiens, & autres animaux dans les bassins qu'on leur présente; mais ce symptôme, bien loin d'être habituel, manque bien plus souvent qu'il n'existe. La fièvre aigue, l'un des symptômes de l'hydrophobie, n'est pas constante; le délire accompagne toujours les grands accès, quoique les malades aient des intervalles lucides.

La poudre de Julien Paulmier peut être employée dans le premier degré, & dans le premier le commencement du second; nous ne la degré. conseillons qu'à ceux qui, soit par horreur, soit par préjugé, ne voudroient pas avoir recours au mercure; dans tout autre cas, nous conseillerions de faire de profondes scarifications sur les plaies, de couper toutes les parties qui auroient été imbues de la falive de l'animal : les anciens employoient le feu, au moyen d'un fer rouge, & les ventouses. On lavera long-temps les plaies avec de l'eau chargée de sel marin; on frottera leurs bords, à plus de trois pouces de distance, avec l'onguent Napolitain; on pansera avec le basilicum; on détruira les cicatrices avec le caustique, & on pansera de même; on emploiera les frictions à grandes doses; on fera usage de la poudre de Tunquin;

les bains de pieds, les lavemens émolliens seront très-fréquemment usités; on prescrira la diète humectante & tempérante; on ne négligera point les purgatifs, les émétiques même, suivant les circonstances: on aura aussi recours à l'eau de Luce; on en donnera tous les jours, à différentes reprifes, quinze à vingt gouttes dans un véhicule approprié. Le jour des purgatifs, on ne fera usage, ni des frictions, ni des alkalis volatils. On ne négligera pas l'usage du musc, du camphre, du nitre, à fortes doses, sur-tout le jour des purgations.

Il est aisé de s'appercevoir que les indications que nous nous proposons de remplir, sont de faire sortir le virus par toutes les voies possibles, de calmer le mouvement désordonné des fluides & des folides, de s'opposer aux spasmes & aux convulsions. C'est dans ces vues que nous conseillons de faire boire aux malades une infusion de fleurs de tilleul, ou de feuilles d'oranger, adoucie avec le miel, & acidulée avec le vinaigre simple, ou distillé.

gré.

Cure dans Dans le second degré, temps dans lele second de-quel le venin, assoupi jusqu'alors, commence à se mettre en action & à se manifester, on doit traiter ce mal comme des plus inflammatoires; les faignées, soit du pied, soit de la jugulaire, doivent être prodiguées, même jusqu'à défaillance. Si la plaie étoit fermée, on rouvriroit la cicatrice avec le fer, le feu, ou le caustique; on tâchera d'établir une grande & ample suppuration, que l'on entretiendra

pendant quarante jours, & plus longtemps même, à dessein d'y faire affluer une plus grande quantité d'humeurs viciées. Si le malade n'éprouve point encore l'horreur de l'eau, on profitera de cet intervalle pour employer le plus tôt possible les émétiques & les purgatifs, à dessein de débarrasser les viscères des hu-

meurs furabondantes. C'est dans ce cas qu'il faut accélérer les frictions, à grande dose, ainsi que les bains tièdes, les lavemens, les boissons délayantes & antiphlogistiques, les antiputrides, les émulsions, le petit-lait nitré, les acides : on sent que les antispasmodiques, les mercuriaux à l'intérieur, les calmans, les narcotiques même doivent être d'un fréquent usage dans ce période. Quoique l'on ait employé la poudre de Paulmier dans cette circonstance, nous n'avons garde de la proposer : car si les vulnéraires, & les remèdes qui excitent la transpiration, font avantageux dans le premier degré, on a lieu de craindre dans celui-ci qu'ils n'agacent le genre nerveux, qu'ils ne dessèchent de plus en plus les liqueurs, qu'ils n'augmentent la fièvre & l'inflammation.

Il n'est pas besoin de dire que chez les pituiteux & autres dont le sang a peu de consistance, & dont les solides ont peu de ressort, on ne doit point pousser les saignées aussi loin; les purgatifs leur conviennent mieux : on pourroit aussi leur donner, à cette époque, la poudre de Paulmier, qui a si bien réusse dans le sujet

dont il est question dans la cinquième observation; cependant nous lui préférerions toujours les mercuriaux, qui réussifsent dans les cas où la lymphe péche par épaississement, & nous donnerions en même temps les infusions céphaliques &

légèrement amères.

Cure dans le bie proprement dite.

Dans le cas d'horreur de l'eau, & lorstroisième de- que la déglutition des liquides est empêgré, ou dans chée, il est bon de se rappeler, d'après les Transactions philosophiques, que presque tous les moyens employés pour vaincre cet état ont été inutiles, & quelquefois nuisibles, ce que n'a que trop prouvé l'histoire du médecin de Nottingham. Le mercure, les antispasmodiques sont l'unique ressource; ainsi, sans perdre de temps, fans avoir aucun égard aux inconvéniens prétendus de la falivation, on doit infifter sur les frictions à très-grande dose, & les faire à très-peu de distance l'une de l'autre. Si le malade pouvoit avaler des alimens solides, on lui donneroit en bols les calmans, les mercuriaux, le camphre, le musc, l'opium, même à doses assez fortes; les solides étant dans un état spasmodique, on a tout à espérer de leur action, & très-peu à se désier de l'affaissement de tout le système fibreux.

On sent l'avantage qu'on retireroit des liquides; mais l'horreur des malades s'y oppose: ainsi les lavemens souvent répétés, & à petite dose, afin que les malades puissent mieux les garder, sont de l'usage le plus utile : on peut s'en servir pour remplir différentes indications, & pour nour-

rir les malades.

On doit avoir soin d'éloigner tout ce qui peut irriter les hydrophobes, & leur occasionner des sensations vives; on ne . mmettra devant eux aucune indiscrétion sur leur état; on évitera avec soin de parler de tout ce qui pourroit leur rappeler la cause de leur mal; on les mettra dans un lieu obscur, dont l'air sera

d'une température moyenne.

Telle est la conduite que l'on tiendra dans le commencement du troisième degré; mais lorsque les symptômes sont portés au dernier degré, que les humeurs viennent à tomber dans la dissolution putride, le médecin doit alors se ressouvenir du principe de Celse, & recourir aux moyens même incertains; on donnera les calmans à très-grande dose, les alkalis volatils, les bains. Celse veut qu'on jette le malade dans l'eau sans l'en avoir prévenu. Van-Helmont a vu guérir un hydrophobe par le bain de mer. Le Pilote lui assura que l'on pouvoit aussi guérir ceux qui étoient dans le dernier degré d'hydrophobie; mais cette méthode si souvent infructueuse, même dans le premier degré de la rage, ne peut-elle pas être dangereuse? N'a-t-on pas à craindre l'impression subite de l'eau froide sur un corps malade, & une distension subite des nerfs? Nous préférerions la méthode de Celse; il conseille de mettre le malade, au sortir de l'eau, dans un bain d'huile chaude : si on emploie les alkalis volatils, on aura soin d'éviter les bains froids.

Trop de faits ont prouvé l'efficacité du Corollaires.

mercure, pour que l'on puisse la contester avec sondement. Il a quelquesois manqué son esset, ce qui pourroit diminuer la juste consiance qu'il mérite; mais si l'on vient à y faire une attention sérieuse, on reconnoîtra que, s'il n'a pas réussi, c'est, ou parce qu'on ne l'a pas employé à une assez grande dose, ou parce qu'on l'a employé trop tard. Les objections que l'on pourroit faire, que l'action du mercure sur la bouche & sur la gorge pourroient augmenter les contractions spasmodiques de ces parties, & l'horreur de l'eau, sont vaines, ridicules, & purement scholastiques.

Quoique la salivation soit la voie ordinaire par laquelle le mercure produise la crise de cette maladie, quelques hydrophobes ont été guéris sans ptyalisme; mais dans ce cas, la morsure agissoit par d'autres voies. La plus propre, la plus convenable est la salivation: c'est la crise que tente la nature pour se débarrasser.

Moyens généraux de traitement dans l'hydrophobie spontanée.

Nous avons jusqu'ici prouvé que le mercure étoit le vrai spécifique contre la rage communiquée: nous tiendrons tout autre langage par rapport à l'hydrophobie spontanée; elle peut venir de tant de causes, que ce n'est que d'après leur examen que l'on peut statuer une méthode. La mélancolie, les maladies aigues, les sièvres putrides, malignes, pestilentielles, la néphrétique, l'épilepsie, la commotion de cerveau, l'angine, des tumeurs de l'œsophage, l'inslammation de l'estomac, quelques espèces de poisons, l'hystéricisme,

cime, ont souvent été accompagnés de ce symptôme. Dans tous ces cas, il n'est pas possible de statuer une méthode générale: c'est en traitant la maladie principale, que l'on parviendra à guérir l'horreur de l'eau.

Poudre de M. LE JOYANT.

La poudre de M. le Joyant, curé de N. D. de la Quinte, près le Mans, dont la recette a été publiée dans le Journal de Médecine, tom. 6, fév. 1757, pag. 151 & suiv. & tom. 38, juillet, pag. 525, ne diffère du remède de Paulmier, qu'en ce qu'il y a ajouté la reine des prés, & les écailles d'huitres calcinées.

F] Remède de M. FAGET contre la rage, tel qu'il a été envoyé au Ministère par M. Castenau.

(Voyez page 60, n. d.)

Prenez, 1°. trois ou quatre tiges de bois de frêne, grosses comme le doigt indicateur, ou, au défaut de tiges, trois ou quatre branches de la même grosseur: enlevez-en l'écorce jusqu'au bois, prenez une poignée de cette écorce.

2°. Une poignée d'écorce de racines de rosser sauvage qu'on trouve dans les haies & dans les bois : lavez les racines pour en

ôter toute la terre.

3°. Une poignée de tiges de rhue avec leurs feuilles.

4°. Une poignée de tiges de sauge avec leurs seuilles (a).

5°. Chacune de ces plantes doit être pi-

lée léparément.

on les met dans un vase de terre commune,

dont l'entrée doit être large.

7°. Il faut jeter par dessus une pinte de bon vin blanc; on laisse infuser deux sois vingt-quatre heures; on remue souvent la mixtion, en secouant le vase; puis on passe la liqueur en exprimant, & on la garde pour l'usage.

8°. On met dans cette infusion six à sept gousses d'ail broyées, & du sel marin (b) la quantité qui entreroit dans la moitié d'une coque d'œuf de poule; au défaut de ce sel, du sel commun ce qu'il en en-

treroit dans la coque entière.

9°. Si l'on avoit des écailles d'huitres, il seroit bon d'en mettre une moitié, après l'avoir calcinée & pulvérisée: cependant on peut s'en passer, cette poudre, quoique utile, n'étant pas nécessaire pour l'essicatif du remède.

La dose est la bouteille ci-dessus, en huit ou neuf marinées, à doses égales, pour une personne de vingt ans & au

(b) Il paroît que l'auteur entend par sel marin, le sel de gabelle; & par le sel commun, le sel de

la fontaine de Salies.

⁽a) Il faut que toutes ces plantes soient vertes, & que la racine de rosser soit bien lavée, avant de la dépouiller de son écorce, qui est la seule qu'on emploie, & qui est d'une couleur rougeâtre.

dessus. Pour les enfans à la mamelle, une cuillerée sussit chaque matin, pendant neuf jours. On augmente suivant l'âge, observant toujours d'en continuer l'usage pendant le même temps.

Pour les animaux, on double, on triple, on quadruple même la dose, s'il le faut, selon leur grandeur, en augmentant proportionnellement la quantité des ingré-

diens décrits ci-deffus.

Il faut être à jeun pour prendre ce remède, & ne manger ni boire que deux heures après. Il faut le prendre dans son lit, rester couvert, au moins pendant deux heures, & favoriser la transpiration si elle survient.

Si ce remède devoit être pris par des puvriers, pour les empêcher de perdre eur journée, on le leur donneroit quatre neures avant le jour, pourvu que la digestion de leur souper sût faite. Il ne faut ucun préparatif avant & pendant l'usage le ce remède; mais, lorsqu'on en use, il aut se priver de fruits & de tout aliment alé.

Au bout de neuf à dix jours, on peut nanger indifféremment de tout, si quelue autre raison ne s'y oppose.

Observations.

1°. Si la morsure a produit une plaie, il ut la faire saigner, & la frotter fortement rec de l'eau & du sel.

2°. Comme, dans le moment de la morre, l'infusion ne pourroit être faite, & qu'il pourroit arriver que la plaie ne saignât point, il faut, lorsque l'infusion sera faite, piquer la plaie avec un poinçon, ou une lancette, la faire saigner, & appliquer dessus un peu de marc de l'infusion, après l'avoir frottée avec de l'eau & du sel.

3°. L'haleine de l'animal enragé est aussi dangereuse que la morsure : on doit donc, dans ce cas, prendre également le remède.

4°. Si l'on avoit tardé cinq ou six jours à le composer depuis la morsure, ou depuis qu'on auroit reçu l'haleine de l'animal, on le composeroit sur le champ, & dès le lendemain on en feroit prendre une dose, après avoir bien remué la bouteille, & avoir fait passer le mélange à travers un linge.

5°. On se sert d'un cor, ou d'un entonnoir, pour le faire prendre aux animaux; observant de n'en pas perdre, de le leur donner à jeun, & de ne leur faire rien

prendre que deux heures après.

L'efficacité de ce remède est attestée par M. Castenau, curé de Baigts en Béarn; par les curé & jurats de la paroisse de Lanneplaa; par M. de Lousteau, chevalier de S. Louis; par les curés & jurats des paroisses de S. Martin de Bonnut, d'Ossages, de Biron, de Ramous & Puyor, de Sainte Suzanne, de Castetarbe; par les curé, maire & échevins du lieu de Gurs; par les curé, maire, lieutenant de maire & assesseuré, maire, lieutenant de maire & assesseuré de Montestrucq; par les curé & jurats d'Ozeux; par les jurats royaux

de la paroisse de Baigts; par les jurats de la paroisse de S. Girons; par les curés & officiers de la communauté de Béreux; par les officiers municipaux de la ville d'Orthes, & par les maire & jurats de Sellies. Toutes ces attestations sont étayées de guérisons authentiques.

G] Manière de préparer le remède conseillé par M. DUHAMEL DU MONCEAU.

(Voyez pag. 60. n. e.)

Prenez de rhue, d'absynthe, de sauge, de chaque une petite poignée, le double de marguerites sauvages, une grosse gousse d'ail, ou deux petites : hachez le tout bien menu, pilez-le dans un mortier, avec le double de ce qu'il faut de sel pour saler un bouillon, versez dessus un bon verre de vin blanc. Si le cas est pressant, exprimez-le pour en faire boire au malade; si on a le temps, on laisse infuser du soir au matin. Passez le tout à travers un linge, & faites boire un verre de cette liqueur au malade, le matin à jeun. Il faut qu'il fasse de l'exercice, ou qu'il se tienne chaudement dans le lit, pour faciliter la tranfpiration que ce remède a coutume de procurer. Deux heures après, on peut prendre un bouillon, puis vivre à l'ordinaire. Quand la morsure est aux extrémités, & qu'elle n'est pas considérable, il suffit de prendre ce remède trois ou quatre jours;

M iii

mais si elle est considérable, ou si elle est à la tête, il faut en prendre tous les matins; pendant neuf à dix jours au moins. Pour ce qui est des chiens mordus, on leur donne le remède à moindre dose qu'aux hommes, & on les enserme dans un lieu propre. Ordinairement ils ont des tranchées, & quelquesois ils vomissent: quand cela arrive, il faut leur en faire avaler de nouveau une petite dose; deux heures après, on sera bien de leur donner à boire du lait, & on répétera plus ou moins ce remède, suivant la grandeur de la plaie.

M. Duhamel observe que, lorsqu'on a été mordu d'un animal attaqué de la rage, il faut faire saigner la plaie le plus qu'il est possible; & pour cela il faut la scarifier, appliquer dessus une ventouse, ou sucer le sang avec une seringue à injection, dont le tube se termine par un évasement, comme l'embouchure d'une trompe (en appliquant le pavillon sur la morsure, & en tirant le piston, on aspirera le sang): ensuite on appliquera sur la plaie de l'ail, de la rhue & du sel, qui auront été pilés dans un mortier, & qu'on arrosera d'un peu de vin blanc. Il faut empêcher la plaie de se cicatriser promptement.

La confiance de M. Duhamel pour ce remède, est prouvée par deux observations concluantes. Journal de Médecine, tom. XXXVII, mars 1772, p. 227 & suiv.

CECULA PAR 1815

H] Usage des SCARABÉS. (Voyez pag. 62, n. d.)

Il y a long-temps que les scarabés sont connus pour la guérison de la rage. Voici ce qu'on lit dans le Thesaurus Pharmaceuticus Galeno-chymicus d'Arnold Weickard, imprimé à Francfort en 1626, infol. & depuis, en 1670, in-4°.

Longa experientià comprobatum est hoc: 4. Scarabeos vulgares; abscissis eorum capitibus suffocantur in melle despumato; relinguantur per aliquot septimanas in sole. De his ità conditis numero iiij contundantur; adde aquæ anagallidis, verbenæ ana Z iiij; dissolve & exprime per linteum. Colatum protinus ab initio ad bibendum datur calide.

On lit ce qui suit, tom. II, pag. 703 de la traduction de la Nosologie de Sauvages, Paris, 3 vol. in-8° 1771. «En Hon-» grie, on conseille de faire prendre un rcrupule de scarabé de mai, pour exciter l'hématurie, que l'on dit être salu-> taire dans cette maladie (la rage) ». Le scarabé de mai est le Meloë proscarabæus de Linnæus. Et en note : « Cet insecte, connu sous le nom d'escarbot, » scarabé onctueux, proscarabé, est le plus p grand de tous les escarbots; il est noir » & mollasse, gros comme le doigt, & » long d'un pouce, ou d'un pouce & demi. » Il suinte de toutes les jointures de ses

Miv

» jambes une humeur grasse qui n'a point de mauvaise odeur. On la dit bonne, comme topique, pour les plaies : elle entre dans les emplâtres contre les charbons pestilentiels. L'épithète d'onclueux à été donnée à cet insecte, à cause de la matière grasse dont il est toujours enduit, ».

L'année dernière (1777) S. M. le roi de Prusse a fait l'acquisition d'un remède contre la morsure des chiens enragés. Ce remède étoit possédé par un paysan de la Silésie, auquel il avoit été donné par une famille noble, pour le débiter à son prosit. Nous allons donner l'extrait du détail fait à ce sujet dans la Gazette littéraire de Berlin, seuille DCCIV, du lundi 22 septembre

1777-& Dès que S. M. le roi de Prusse eut appris, » d'après le rapport de personnes dignes de » la plus grande confiance, que ce remède, » qui avoit été employé très-souvent en Si-» lésie, n'avoit jamais manqué de produire » son effet, lorsque les personnes mordues » en avoient fait usage suivant la métho-» de prescrite; Elle ordonna à son Collège » de Médecine d'envoyer quelqu'un sur les » lieux, pour prendre connoissance des » faits, & lui rendre compte de la nature » & du réfultat des recherches qui auroient été faites. Les preuves qu'on a » eues à ce sujet ayant été jugées suffiso santes, S. M. récompensa le possesseur o du remède, afin qu'il en donnât connoismaires, envoyé par le Collège supérieur de » Médecine. Non content du détail que lui » fit le paysan, le chirurgien-pensionnaire » se transporta avec lui dans la campagne, » pour s'assurer positivement de la nature » du ver, qui fait la principale partie de » ce remède. On le nomme en Prusse May

wurm (verde mai).

" L'insecte que l'on appelle en Prusse ver de mai, est le même que Linné » range dans la classe des coléopières, sous » le nom de meloë. Il y a deux sortes d'in-» sectes appelés vers de mai: la première » espèce est appelée meloë proscarabæus » par Linné; la seconde espèce est le meloë » maialis du même auteur. La seconde » espèce dissère de la première, en ce qu'elle » est plus petite, qu'en dessous elle a des » espèces d'anneaux rouges sur le corps, » que l'odeur qui sort de l'infecte, lorsqu'on » l'écrase, & que la liqueur graisseuse qui » est à toutes ses jointures, n'est pas agréa-» ble. » Cet insecte a été décrit par M. Geoffroy, tome premier, pag. 377 de son ouvrage sur les insectes : il le nomme en françois proscarabé (a). Il paroît dans notre pays dès les premiers jours d'avril, & quelquefois sur la fin de mars, suivant que la faison est plus ou moins tempérée. Il est probable que la petite espèce n'est qu'une

⁽a) Voyez la figure du Meloë, planche VII, fig. 4 de l'Histoire abrégée des Insectes, tome I; & le numéro XLV de la Gazette de Santé, année 1777.

variété de la première. M. Mauduyt atrouvé ces deux variétés accouplées ensemble; mais la petite est assez rare. « Ces animaux » le tiennent communément auprès des » guérets, des prairies, des terres en re-» pos, & sur les côteaux exposés au so-» leil. On doit les ramasser dans le mois » de mai, par un temps sec & chaud, par » exemple, avant les orages. Comme la » matière onctueuse dont nous avons par-» lé, qui est adhérente à toutes les join-» tures de cet insecte, est non-seulement » nécessaire, mais encore d'une nécessité » absolue pour la confection du remède, " il faut, pour qu'elle ne se perde pas, » prendre ces animaux avec une petite " pince, & non avec les doigts, auxquels " cette matière s'attacheroit, ayant le soin " de ne pas les bleffer. On les met dans un » pot de terre, ou dans un vase de verre: » de retour chez soi, on les tire du vase » avec la même précaution, & on leur " coupe la tête avec des ciseaux, au dessus » d'un verre rempli de miel pur : on jette » la tête, & on met le corps dans le miel: on couvre bien le verre, & on le met " dans un endroit tempéré. Si quelque m temps après on s'apperçoit que le miel " se dessèche un peu trop, on en met de » frais par dessus l'ancien, & l'on remet encore le verre dans un endroit tem-» péré. Après avoir ainfi conservé ces in-» sectes, pendant deux ou trois ans, on » peut s'en servir avec succès, selon la me-» thode qui sera indiquée ci-après. Lors» que l'on coupe la tête de ces insectes, » au dessus du verre plein de miel, il faut » non-seulement prendre bien garde de » rien perdre de la matière qui en dé-" coule, mais aussi que cette matière tom-» be fur le champ dans le miel, parce " que c'est-là l'objet principal du remède. " La proportion à observer, lorsqu'on » veut faire cette infusion, est de prendre » deux cents de ces insectes noirs, ou cent » soixante-quinze de ceux qui sont com-» me dorés; & cette quantité suffit pour » une quarte de miel, mesure de Berlin.

Composition du Remède.

Do On prend 1°. vingt-quatre de ces in-» sectes, qui ont ains séjourné dans le » miel, avec le miel qui les enveloppe; 2°. de la thériaque, deux onces; 3°. de » bois d'ébène, deux gros; 4°. de racine » de serpentaire de Virginie, un gros; » 5°. de limaille de plomb, un gros; » 6°. d'excrescence spongieuse qui croît » fur le frêne, vingt grains; 7°. un peu » de miel dans lequel les infectes ont sé-» journé. (Si l'on n'a point de thériaque, » on y supplée avec autant de miel de » sureau). Lorsqu'on a tiré les insectes du miel, on les met en tas sur une assette, » & on les broie le plus menu qu'il est » possible : on ajoute alors tous les ingré-» diens ci-dessus décrits, en commençant » par la thériaque, puis les autres remèo des en poudre passée au tamis, & finispar le miel dans lequel les insectes auront séjourné. On mêle ensuite exactement le tout, observant que la masse ait la consistance d'un électuaire, & y ajoutant du miel dans lequel les animaux auront séjourné, si elle étoit trop épaisse. On met cette composition dans un vaisseau de verre, ou de terre, bien bouché, & on le place dans un ensuit tempéré. Comme cette masse se moisit facilement, & qu'alors elle perd so sa vertu & son efficacité, il faut avoir soin de n'en préparer qu'une petite quantité à-la-fois. »

Doses DE CE REMEDE.

1°. Pour les personnes mordues, selon l'âge & le sexe des malades.

	a retire	Garçons & hommes.		Filles & femmes.	
	- 580 13 - 101	dragmes.	grains.	dragmes.	grains.
à	1 & 2 ans,		24		20
	3,485,	OF THE PARTY OF TH			26
	6 jusqu'à 10,		40		30
	12, 15 & 20,			LINE BOLDE	50
	25,	1	30	1 35	15
	30 jusqu'à 80,	2		I	30

« Si un enfant à la mamelle vient à » être mordu, il faut que la nourrice fasse » usage de ce remède, dans la proportion » prescrite ci-dessus, suivant son âge. » 2°. Pour les animaux mordus, selon leur grosseur & leur espèce.

real of door is	encore jeunes.	à demi-croif-	leur croissance.
	dragm, grains.		dragm. grains.
Chiens,	. 1 10	I 30	2
Moutons, Chèvres	; 50	or I to the late	I 50
Veaux , Cochons de) almitaline	publice on	4
lait, & Poulains de quelques semaines;		langul zest ranslaanner	
Cochons;		I 50	2 30
Chevaux, Bœufs & Vaches;	}1	1 45	3 30
Volatils;	so more	35	1

ce Lorsqu'une personne qui a été mordue » par un chien enragé, prend une portion » de ce remède préparé de la manière suf-» dite, il faut qu'elle s'interdise absolument le manger pendant vingt-quatre » heures, & la boisson pendant douze. Les » douze heures révolues, si la soif est forte, on peut faire prendre au malade une infu-» sion théiforme de sleurs de sureau, & à son » défaut du thé ordinaire. Pendant tout le » temps de la cure, il faut que le malade obreferve avec soin de ne pas s'exposer à D'air; mais au contraire il faut seconder » & attendre la transpiration dans une » chambre tempérée. Il faut aussi que le malade passe les douze premières heures » dans le lit, où il sera tenu chaudement; » ensuite il pourra rester dans la chambre. » Les vingt-quatre heures expirées, il

» faut changer de chemise, & en mettre » une chaude. On doit laver aussitôt le » linge sale, comme chemises, taies d'o-» reiller, draps de lit, &c. dont le ma-» lade s'est servi, & les faire bien sécher » à l'air: il vaut encore mieux brûler la » chemise que le malade portoit pendant » sa première transpiration. Si la cure se » fait en hiver, il faut que la chambre » dans laquelle est le malade, soit main-» tenue dans une chaleur égale & tempé-» rée. Si la morsure a fait plaie, il faut la » laver avec du vinaigre de vin seule-» ment, ou avec du vinaigre de bière, » en y mettant un peu de sel. Au défaut » de ces deux espèces de vinaigre, on se » sert d'eau salée, ensuite on applique sur » la plaie un emplâtre de basilicum, ou on du beurre frais bien salé, & on l'enve-» loppe chaudement. Il faut aussi souvent » étuver la plaie avec l'huile de scorpions, » ou de l'huile des mêmes insectes qui » font le principal ingrédient du remède. » Cette huile est de l'huile ordinaire, dans > laquelle on les a fait long-temps infuser. » Il n'y a point d'inconvénient que la plaie » reste long-temps ouverte : elle se nettoie » & se purisie d'autant mieux, & ensuite » elle se referme d'elle-même. Enfin, pen-» dant tout le traitement, le malade doit » faire attention à ne pas s'échauffer, soit » par les transports de l'amour, soit par » les mouvemens trop violens de l'esprit; » il doit aussi se priver des boissons fortes » & échauffantes, telles que le vin, l'eau-» de-vie, la bière forte, &c.

» Si un, ou plusieurs animaux ont été » mordus par un chien enragé, il faut les » mettre tous ensemble dans une écurie » à part, & qui n'ait aucune communi-» cation avec les autres; & ne plus leur » laisser prendre l'air, dès qu'ils ont fait » usage de ce remède, jusqu'à ce que la » cure, qui dure fouvent de vingt-quatre » à quarante-huit heures, & quelquefois » encore davantage, soit entièrement finie. " Lorsqu'on fait ensuite sortir ces animaux » de l'écurie, & qu'on les fait passer dans " une autre, il faut que celle où ont été » les animaux malades, soit bien nettoyée, » sans quoi cet endroit seroit également " dangereux, & pour les hommes, & pour » les animaux. Il faut aussi, pendant les » premières vingt-quatre heures de la " cure, ne rien donner à manger aux ani-» maux malades, ni à boire pendant les » douze premières. Si la morsure a fait » plaie, il faut observer dans le pansement » des animaux, tout ce qui a été dit ci-» dessus à l'égard du pansement des hom-" mes qui sont dans le même cas. On doit » laver la plaie avec la plus grande atten-" tion, & prendre bien garde qu'il n'y " tombe de la bave, ou falive de l'animal mordu: car si cette salive séjour-" noit dans la plaie, elle se mêleroit in-" failliblement avec le fang, & ocasion-" neroit la rage par la fuite. Il faut que " chacune des personnes qui approchent " d'un malade de cette espèce, ou qui ont " affaire avec lui, ainsi que celles qui sont » obligées d'être auprès des animaux

mordus, & qui leur font prendre ce re-» mède, en fassent elles-mêmes usage, & » en prennent une dose, suivant la pro-» portion prescrite dans la table; car il peut arriver facilement que l'haleine, ou la falive de la personne mordue, aussi » bien que de l'animal, reproduisent éga-» lement cette maladie; & il y auroit les » suites les plus affreuses à craindre pour » les personnes, qui, ayant approché » de tels malades, auroient négligé de » faire ulage du même remède. Il est éga-» lement nécessaire d'observer que, lorsque » la morsure n'a point fait de plaie, mais " seulement une contusion, soit aux hommes, soit aux animaux, on peut sim-» plement, ainsi qu'il a été dit plus haut, » y appliquer l'emplâtre susdit, & enve-» lopper chaudement la partie malade; ou, si la contusion fait beaucoup de » mal, on peut y appliquer pendant la » nuit un emplâtre de cantharides; s'il » se forme une vessie, il faut l'ouvrir & » panser comme ci-dessus. »

On trouve aussi la description de l'insecte qui fait la principale base du remède acheté par le Roi de Prusse, dans la suite de la Matière médicale de M. Geossroy, sous le nom de proscarabé, d'escarbot, ou

de scarabé onctueux.

Suivant Glauber, la liqueur onctueuse, âcre & odorante que cet insecte répand quand on le manie, guérit les maladies chroniques, & préserve de la néphrétique & de la goutte: elle excite le plus souvent une sécrétion abondante d'urine; elle

agit aussi quelquesois par le vomissement & les selles. Sa nature approche beaucoup de la causticité & de l'acrimonie des cantharides, & on ne doit l'ordonner que par gouttes en commençant. Quant à l'insecte même, après l'avoir fait mourir à la vapeur du vinaigre chaud, on le réduit en poudre, comme les autres escarbots, & l'on s'en ser sert pour les mêmes usages.

Wierus recommande cette poudre contre la morsure des chiens enragés, & dans la goutte vague & irrégulière. Le docteur Roesler rapporte que deux enfans ayant été mordus d'un chien enragé, furent guéris après avoir pris deux escarbots dont on avoit ôté la tête (a). Il est vrai que ces enfans en furent très-incommodés; ils pissèrent le sang, mais ils guérirent; & si cette guérison prouve d'un côté l'efficacité du remède, elle fait voir de l'autre combien il est actif, & avec quelle précaution il faut l'administrer. On regarde la liqueur onctueuse comme un bon topique pour les plaies : elle entre dans les emplatres contre les bubons & les charbons pestilentiels : on la mêle aussi avec quelques antidotes. L'huile par infusion passe pour être très-bonne contre la piquure du icorpion.

Cette même observation du docteur Christophe Roësser, premier médecin de Jean Christian, prince de Bregentz, est

⁽a) Ephémérides d'Allemagne, déc. 1, ann. 3, p. 302.

rapportée dans le tome 3 de la Collection académique, pag. 201, avec la note suivante:

de mai (espèce d'escarbot) dont elle avoit séparé la tête, à deux enfans qui avoient été mordus par un chien enragé. Ils se trouvèrent d'abord si mal de ce remède, qu'on les crut prêts à expirer; mais après un pissement de sang qui leur survint, ils surent parsaitement rétablis, dans l'espace de quelques heures. Madame de Donnigue, sa fille, donna ce remède à une servante, qui avoit aussi été mordue par deux chiens, & qui avoit reçu plusieurs blessures; elle s'en trouva aussi trèsbien. »

Au rapport de Sennert, Prax. med. lib.

2, ce remède est en usage parmi les gens de la campagne, qui emploient indisséremment pour la rage les scarabés & les cantharides; cet auteur prétend que, selon Avicenne, il faut en ce cas exciter la sécrétion de l'urine, jusqu'au pissement de sang. Avicenne en esset (liv. 4, sen. 6) recommande, pour la rage, des trochisques où entrent les cantharides; & il ajoute quand le malade aura pissé le sang, il sera guéri de l'hydrophobie.

Le docteur Erhmann regarde les hannetons comme le spécifique de la rage. Il tenoit ce secret d'une dame noble, qui avoit éprouvé très-souvent l'efficacité de ce remède sur plusieurs malheureux, auxquels elle le donnoit charitablement. Voici la recette qu'il prescrit, Ephémérides d'Allemagne, vol. 6, ann. 1742, observ. 92,

pag. 325.

& trois pour un enfant; étoussez-les dans du miel, ôtez leur ensuite la tête, & pilez le reste pour le faire prendre au malade dans une cuillerée de miel, le matin à jeun, pendant sept jours de suite, en donnant la première dose sur le champ après la morsure. Voyez Gazette littér. de Berlin, Feuille DCCV, du lundi 29 septembre

Suivant une lettre du secrétaire du roi de Prusse, adressée à M. d'Alembert, un homme mordu par un chat enragé, a été guéri en prenant le remède dont on

a parlé.

Cet illustre Académicien a bien voulu écrire à Sa Majesté Prussienne, pour avoir quelques informations au fujet de ce nouveau remède; il a remis à MM. Geoffroy & Mauduyt un bocal qui contenoit les proscarabés, ou vers de mai, consits dans le miel. Ces deux habiles Naturalistes ont reconnu que les vers de mai étoient nos proscarabés, qui paroissent en France des le commencement d'avril. Voyez, au sujet des scarabés de mai, l'ouvrage de M. Asti, paragraphe 27, not. 15; la dissertation de Degner (in Act. N. C.) vol. vj, obs. 92, p. 325, & Ephem. N. C. dec. 1, ann. 111, obs. 302; les observat. de Schrader Fascic. 1, p. 67, où il est dit que le collège de Médecine de la ville d'Anspach les proposèrent comme un antidote certain contre la morsure du chien enragé.

Degner veut qu'ils soient étouffés & confits dans le miel.

Quant aux cantharides, il y a fort longtemps qu'on les a proposées pour guérir la rage. Dès le temps d'Oribase, on regardoit les médicamens qui provoquent l'urine comme très-utiles contre la morsure du chien enragé. Rhasès a recommandé l'ufage intérieur des cantharides; mais il n'explique pas si c'est dans le cas de morsure d'un animal enragé. Avicenne s'explique nettement (a), & recommande contre la morfure du chien enragé des trochisques dans lesquels entrent les cantharides. Dans le seizième siècle, Mathiole écrivit que les cantharides étoient d'un grand secours contre la morsure du chien enragé. Cardan, son contemporain, dit qu'il faut guérir par les remèdes qui provoquent l'urine, tous les poisons qui excitent une grande

⁽a) 4 Cantharidarum magnarum pinguium, ablatis pedidus & alis, partem unam, lentium excorticat. partem unam, & croci, & spicæ, & caryophyllorum, & cinnamomi, & piperis omnium fextam partem unius. Terantur omnia optime, & proprie cantharides, & conficiantur cum aqua, & informentur trochisci ex eis quorum unus quisque contineat tertiam drachmæ unius. Et detur in potu ex eis omni die trochifcus I. cum aqua tepida. Et si acciderit punctura in vesica, bibat decoctionem lentium excorticatarum, & oleum amygdalinum, aut butyrum crudum & coctum, & ingrediatur balneum omni die, & sedeat donec mengat in tina, &c. Et il ajoute plus bas: Dum minxerit fanguinem, tum jam securabitur à timore aquæ. Vide lib. IV. fen. VI. tract. IV. p. 502. Edition des Juntes.

foif, comme le dipsas & le chien enragé (a). Zacutus pense de même (b). Epiph. Ferdinand conseille trois ou quatre cantharides à ceux qui sont mordus de la tarentule. Benet conseille les cantharides contre la morsure du chien enragé, & il résorme la recette d'Avicenne (c). Spilemberg assure que quatre cantharides qui avoient été données à un homme devenu hydrophobe à la suite de la morsure d'un chien enragé, n'avoient produit ni dysurie, ni pissement de sang, mais seulement excité un flux d'urine très-abondant (d).

On a publié en 1735, comme un remède infaillible & spécifique, la décoction de poudre de cantharides, depuis quatre jusqu'à dix grains, dans une once & demie, ou deux onces de vinaigre de vin très-fort. On fait prendre cette décoction encore chaude au malade, par force, s'il est nécessaire, & ensuite on lui

⁽a) Voyez t. 7. ch. 10. édit. de Lyon, in-fol. de Venenis, pag. 336. il dit, pag. 337: Tertium auxilium esse à cantharidibus quæ, ut per se venenum sunt, ita egregium sunt alexipharmacum canis rabidi; sed hoc mali est in illo, quod cum sit venenum per se, non opportet ut exhibeatur, nisi affectis morbo.

⁽b) Lib. V. hift. 11. quæft. 11.

⁽c) 4 Cantharid. abrupt. alis drachmam I. Ientium drachmam B. Spic. caryoph. croci, ãa scrup. B. cum vino jejunis 3. 4. diebus propin. donec sanguinem excernant. Polialth. t. 1. p. 173.

⁽d) Ephem. N. C. appead ad observ. 133. ann. 1. decur. 1.

donne quelques cueillerées du même vi-

naigre troid (a).

Dès 1733, M. Werlhof se servit avec succès de la poudre de cantharides, donnée dans des émulsions, pour traiter une suppression d'urine, accompagnée de délire, de soubresauts de tendons, & d'un pouls inégal; & il donna ce remède avec d'autant plus de consiance, qu'il avoit éprouvé son esset depuis long-temps, soit dans l'hydropisse, soit contre la morsure de chien enragé, soit dans la gonorrhée virulente (b). La manière donc ce célèbre Médecin employoit les cantharides contre la morsure de chien enragé, est décrite dans la lettre qu'il adressa en 1762 à M. Jean Ernest Wichmann (c)

(a) Commerc. Noric. 1735. p. 83.

(b) Commerc. Noric. 1733. p. 357.
(c) Haud cantharidibus solis se sidere, sed Mercurium ipfis admifcere, vulnus quoque, postquam cauterio actuali adustum, vel saltem scarificatum fuerit, inungere unguento mercuriali. Omni vespera ergò exhibere pilulas ex pulveris cantharidum gr. I. mercurii dulcis gr. I. B. vel turpeth. miner. gr. B. camphoræ scrup. 15. mucilag. tragacanth. q. s. harumque usum per sex hebdomadas continuare. Sub initium fe non nunquam exhibuisfe grana tria cantharidum per tres dies , scribit; unde secutus micus non nihil dolorificus, at mox cessans, nunquam cruentus; camphoræ dofin in formula arbitrariam este, & exiguam quoque cantharidum metuendam acrimoniam obtundere. Illorum qui post morsum rabidi animalis his remediis usi fuerint, neminem unquam in hydrophobiam incidisse testatur. Addit verò fe non audere affirmare quod non & absque his ad1] Composition & usage de la Poudre de Tunquin.

(Voyez page 63, n. a.)

La poudre de Tunquin est faite avec seize grains de musc, vingt grains de cinabre naturel. On mêle le tout ensemble, & on le fait prendre, soit dans un verre d'eaude-vie de riz, soit en forme d'opiat, incorporé avec du miel, ou un sirop quel-conque. On prétend qu'au bout de deux

hibitis forsan ab illa liberi mansissent. Veram hydrophobiam, quam se bis tantum vidiste fatetur cum diriffimis convultionibus stipatam, infanabilem, & ubi nullus amplius medicaminibus locus fuerit, validiora forsan remedia ejustem indo'is requirere : de mercurialium usu felicis successus observationes prostare; & forfan à cantharidibus majori dofi propinatis sperandum aliquid esse. A prescriptis pilulis, licet eximiæ fint efficaciæ, parum, vel nihil incommodi ægros percipere. Cantharides verò se jam in usum vocasse, antequam Mercurii efficacia in hoc malo invotuerit, & morfos fic quoque abíque mercurio evafifle. Vide Differtat, inauguralem medic. de infigni venenorum quorumdam virtute medica, imprimifque cantharidûm ad morfum animalium rabidorum præstantia. Autore Joanne Ernesto Wichmann. Gottingæ 1761. In-4º.

Nous remarquerons que M Werlhof s'exprime ainsi sur la poudre Antilysse du Docteur Mead. « Failax est pulvis antilyssus Meadii: coquus Comitisse de Y. juxta omnia Meadii præcepta & methodi regulas illo usus, hydrophobia extinctus est. » Il faut aussi observer que Mead employoit pendant longtemps les bains froids, en même temps qu'il faisoit

prendre la poudre Antilysse.

ou trois heures, le malade éprouve un sommeil tranquille & une transpiration abondante. On répète le remède, s'il ne réussit pas la première sois. Voyez Transact. philosoph. n°. 474, vol. 43, pag. 226; Van-Swieten; Philip. Frid. Gmelin, Dissertat. de antidoto novo adversits affectus morsus rabidi canis, Tubing. 1750. Christoph. Nugent, Virtues of cinnabar and musk against the bite of a mad dog, &c. by Joseph Dalby, Surgeon, &c.

Le bol recommandé par M. le docteur Hillary, est peu dissérent du remède de Tunquin. Voici comment ce médecin s'explique sur la rage, dans son Traité des maladies qui arrivent aux habitans des îles

Américaines.

« L'hydrophobie, maladie ainsi nommée à cause du symptôme inséparable qui l'accompagne, savoir, l'horreur de l'eau & de toutes les matières liquides, doit presque toujours son origine, ou à la morsure d'un animal enragé, ou à sa salive reçue dans le sang. A l'ouverture du cadavre de ceux qui meurent de cette maladie, on trouve ordinairement les muscles qui servent à la déglutition enflammés; l'estomac contient une matière visqueuse, qui ressemble à de la colle forte; la vésicule du fiel est remplie d'une bile noire; le péricarde est desséché, les poumons, ainsi que le cœur, sont surchargés d'une grande quantité de sang presque sec; les artères sont pleines & les veines prelque vides; le peu de sang qu'elles contiennent, ne se coagule pas; les muscles,

les viscères & la moëlle alongée sont plus

desséchés que de coutume.

Dans la guérison de cette maladie, on doit, s'il est possible, emporter la partie blessée, sinon on appliquera des ventouses; on cautérisera la plaie avec un bouton de fer rougi au seu; on la lavera tous les jours avec l'eau salée & le vinaigre; on appliquera des escarrhotiques, pour empêcher la trop prompte guérison, & à l'heure du sommeil on donnera le bol suivant.

4. Moschi orientalis gr. 16; cinnab. nat. lævig. z ß; pillul. sapon. gr. 8; camphoræ gr. 6; balf. peruv. q. f. misce s.a. f. Bolus. La tisane sera une infusion de racines de valériane sauvage, ou d'écorce de sassafras. Le jour suivant, on doit administrer un purgatif antiphlogistique, baigner le malade, soit dans la mer, soit dans un bain froid, & le faire rester quelque temps sous l'eau. On répétera les bains & le bol pendant einq à six jours, & trois fois à la pleine & nouvelle lune, parce que les symptômes s'annoncent ordinairement en ce temps. Il y a tout lieu de croire que cette méthode prophylactique est la plus sure; parce que, de dix malades mordus par un chien enragé, sept, traités de cette manière, ont été parfaitement guéris, tandis que les trois autres qu'on avoit négligés font morts hydrophobes, l'un au bout d'un mois, & les deux autres au bout de trois.

Lorsque les symptômes de la rage com-

mencent à paroître, il faut recourir aux saignées répétées, à l'opium & au musc, pour arrêter les spasmes convulsifs qui affectent les muscles qui servent à la déglutition: il faut aussi employer les bains

froids & les sudorifiques. »

M. le docteur Hillary a fait saigner ad deliquium animi une femme qui eut tous les symptômes d'une hydrophobie complète pendant trente heures: il la fit aussi plonger trois fois dans un bain d'eau froide, & chaque fois on la tint submergée pendant quelque temps; ensuite il fit donner le bol suivant. 24. Theriac. Androm. 3 ß; pillul. Sapon. Salis succini volat. ana 3 ß; camphoræ gr. 8; olei menthæ gutt. un. sirupi è meconio s. q. f. Bolus. Trois heures après, cette femme prit une infusion de valériane & d'écorce de sassafras nitrée: le bol fut répété trois fois dans l'espace de deux jours, & l'infusion de trois en trois heures. Le troisième jour on lui administra une purgation antiphiogistique, & le bol le soir de la purgation; cette femme fut parfaitement guérie.

K] Observations communiquées par M. RAYMOND, Médecin de Marseille, Membre de la Société Royale de Médecine, sur la nécessité du Cautère actuel.

(Voyez page 71, n. d.)

L. Observ. Boyer, garçon de 25 ans, d'une habi-

tude de corps replette & cachectique, fut mordu d'un chien enragé au bas de la jambe, le 19 juillet 1765. La plaie, demicirculaire à cette partie, ressembloit à une égratignure sanglante. Ses jambes étoient gorgées depuis long-temps; il avoit même deux ulcères à l'autre jambe, à la suite d'un coup. Appelé quelques heures après la morsure, j'ordonnai d'appliquer sur la plaie un fer rougi au feu. Immédiatement après, je fis faire aux environs de la plaie des frictions avec l'onguent mercuriel: on pansa tous les jours avec le même onguent. Le cinq, l'escarre tomba; on continua néanmoins le même pansement, jusqu'à parfaite cicatrice. Le deux, j'avois donné un bol fait avec quatre grains de turbith minéral & autant de camphre: il excita des vomissemens copieux & des déjections. La salivation parut le trois; ce jour on fit une friction mercurielle au pied de la jambe mordue, & dans l'espace d'un mois on en fit cinq autres aux jambes: pendant le même temps, le blessé prit cinq fois le bol mentionné: une douce salivation se soutint jusqu'au quarante. Le trois, j'ai donné la poudre de Cobb, elle a causé un grand vomissement; réitérée sept ou huit fois dans le même espace d'un mois, elle a produit le plus souvent le même effet. Dans les sept ou huit premiers jours, je lui fis prendre le matin, de deux jours l'un, un gros de mouron fraîchement cueilli & pulvérisé. Le quarante-un, le bol avec le turbith. Le lendemain, & pendant quelques jours de suite, il va se baigner à la mer. Il est cependant toujours dans la crainte d'être atteint de la rage, & est d'un naturel mélancolique. Le quarante-sixième il part pour Tourves, fa patrie, à neuf lieues de Marseille. Le soixante-quatorzième jour il ressent une gêne au gosier, & bientôt une difficulté d'avaler l'eau; le soir il lui est impossible d'en venir à bout; il se plaint d'une certaine constriction de l'œsophage, & de difficulté de respirer; depuis quelques jours il s'apperçoit d'un mal-être. Le lendemain, jour où il faisoit très-chaud, il se met en chemin pour Marseille. Durant le voyage il ne lui est pas possible de boire, malgré la soif qui le dévore; il frémit en traversant la rivière. Il parle sans cesse, & avec rapidité sur des sujets ordinaires; il exprime de vifs sentimens de tendresse à son frère qui étoit présent, ce qu'il répète fréquemment & avec vitesse; il se plaint d'une chaleur brûlante qu'il ne peut éteindre par la boisson; car, quand on lui présente à boire, il prend bien le verre, mais en l'approchant de sa bouche il en est tout étonné & effrayé; son inspiration sublime reste suspendue au point d'étouffer. Il avale une petite pilule de laudanum, mais il lui est impossible de recommencer. Je le fais saigner deux fois du bras & autant du pied. Pendant cette dernière opération, il tenoit sa jambe dans l'eau chaude & la regardoit sans émotion; il se tourmente sans cesse dans le lit, se tournant & retournant de tous côtés, & avec une prestesse singulière : souvent il

se lève en jetant des cris de fureur, en poussant des hurlemens affreux; il avertit cependant les assistans, les engageant à n'avoir pas de peur; il leur témoigne la plus vive amitié, remercie Dieu de ce que dans son malheur il n'a point envie de mordre. Ses paroles sont toujours proférées avec une extrême rapidité; s'il prie quelqu'un de lui couvrir les pieds, de lui remettre le bonnet sur la tête, c'est avec une vivacité turbulente, & comme s'il étoit excessivement pressé. De temps en temps il vomit, avec les efforts les plus grands & les plus prestes, une humeur glaireuse qui le fait frémir. A la fin il bave; &, vers les cinq heures du matin du soixante-seizième jour, il expire suffoqué, étranglé, sa bouche couverte de bave & le visage bouffi. Il ne perd connoissance qu'un demi-quart-d'heure avant la mort. Durant cette horrible scène, le pouls étoit resté calme.

La dame Vendiere, femme de 44 à 45 II. Observ. ans, d'un tempérament chaud, fut mordue par le même chien, & le même jour que Boyer, à la partie supérieure du dos du pied, à travers un bas de coton qui fut déchiré. La plaie étoit de la longueur d'un pouce, & de la profondeur de deux à trois lignes; elle saigna beaucoup. J'y appliquai, deux ou trois heures après la morfure, un charbon ardent; mais comme il s'éteignit dans l'opération, le Chirurgien la brûla peu après avec un fer rougi au feu. La blessée fut traitée comme Boyer, excepté qu'elle ne prit qu'une fois le tur-N 111

bith minéral, parce qu'elle étoit enceinte de trois mois. Ce remède fut compensé par quatorze frictions mercurielles, que l'on fit depuis les pieds jusqu'aux fesses, dans l'intervalle d'un mois : elle saliva plus copieusement & autant de temps que l'autre blessé. La poudre de Cobb & celle de mouron la faisoient quelquesois fuer. Elle eut toujours l'esprit gai. Elle est accouchée à terme d'un enfant sain & bien portant, & a continué depuis de

jouir d'une bonne fanté. III. Observ.

Un Chirurgien du territoire de cette ville traita une fille âgée d'environ douze ans, & mordue par un chien enragé, par les frictions mercurielles dont il lui couvrit le corps, suivant la méthode usitée dans les maladies vénériennes. Il ne brûla point la plaie. Le cinquante-cinquième jour de la morsure, cette fille tomba dans l'hydrophobie, & mourut.

Ces exemples paroissent démontrer qu'il n'y a jusqu'ici d'autre spécifique prophylactique contre la rage, ou contre l'hydrophobie causée par la morsure d'un chien enragé, que l'ustion de la plaie. Voyez aussi les Observations de M. Hunauld (Pierre), pag. 168 & suiv. des

Entretiens sur la Rage.



L] Eclaircissemens sur les suites du traitement qui sut administré au commencement de l'année 1776, à plusieurs personnes du Mâconnois, mordues par un loup enragé; par M. BLAIS, Médecin à Clugny en Mâconnois.

(Voyez pag. 84, n. a.)

Pour mettre de l'ordre dans les renseignemens que la Société Royale de Médecine desire sur les suites du traitement qui fut administré, par ordre de M. le Contrôleur-général, à plusieurs personnes du Miconnois, qui furent mordues par un loup enragé qui défola cette province vers la fin de l'année 1775, il est nécessaire de revenir aux lettres que j'eus l'honneur d'écrire, dans le temps, à Mgr. l'Evêque de Mâcon, & à M. de Lassone qui avoit eu la bonté de tracer le plan du traitement qui fut suivi. Ces deux lettres sont à la suite de la Méthode éprouvée pour le Traitement de la Rage, imprimée par ordre du Gouvernement en 1776.

Niv

Mgr. l'Evêque de Mâcon, Président-né de Etats de cette province, informé des ravages affreux qu'avoit faits ce loup, me chargea de donner aux malheureux qui avoient été mordus, tous les secours dont j'étois capable. Je parcourus en conséquence toutes les paroisses par où avoit passé cet animal furieux; & comme je vis que tous ceux qui en avoient été victimes étoient dans la plus grande indigence, je crus qu'il étoit nécessaire de les faire venir en ville, pour les traiter avec plus de précaution. Ce fut dans ces circonstances que je reçus de M. le Contrôleur-général la méthode curative que lui avoit donnée M. de Lassone qui avoit été consuité.

Des quinze personnes qui furent dues, j'en rassemblai onze que je au traitement prescrit par la méthode curative qui m'avoit été adressée Un de ces malades mourut hydrophobe, au bout de huit jours de remèdes : un autre après vingt jours : un troissème sut emmené de force par ses parens, malgré toutes les représentations que je pus leur faire.... Toutes les circonstances qui regardent ces trois malades, sont détaillées dans les lettres énoncées ci-dessus.

Avant que d'aller plus loin, il faut faire une observation qui paroît importante. J'avois rassemblé onze malades à qui on faisoit des remèdes; il en restoit quatre autres qui ne voulurent pas venir, ni se soumettre au traitement; ils s'en rapportèrent à des secours qu'une consiance trop aveugle accrédite dans cette province. Ces

malheureux périrent chez eux, après avoir éprouvé les symptômes de la rage la us affreuse; tous les quatre en furent ataqués le 24 & le 26°. jours après leur morsure. Ceux au contraire à qui on avoit fait des frictions, & les autres remèdes prescrits par le traitement de M. Lassone, périrent plus tard, & avec des symptômes bien moins viclens, quoique leurs blessures fussent au moins aussi graves & aussi considérables que cenes de l'intensité ce qui doit faire légitimement conjecturer avoir diminué l'intensité du virus, & que vraisemblablement il l'auroit entièrement détruit, s'il avoit été ad nin istré affez tôt, avec les autres sequ'on doit regarder comme indifles pour prévenir l'hydrophobie. Les huit personnes que je conservai continuèrent à suivre le traitement, & au bout de cinq semaines elles furent renvoyées aussi bien portantes qu'elles pouvoient l'être, après les remèdes qu'elles venoient de faire. Je ne dois pas laifser ignorer un fait qui paroît de quelque conséquence; c'est que, malgré toutes les précautions qu'on prit pendant le traitement, qui fut suivi avec la plus scrupuleuse exactitude, on fut singulièrement contrarié par le très-grand froid qui régna pendant tout ce temps-là : cette circonf-

En renvoyant ces huit malades dans leurs familles, je leur recommandai de

tance étoit vraiment un obstacle à l'action du mercure, qu'on sait être bien plus sûre par une température modérée.

venir me voir tous les quinze jours, s'il étoit possible; je pris même les précautions les plus exactes pour être informé de ce qui pourroit leur arriver. Je savois trop combien il étoit nécessaire, pour la certitude des observations que je venois de faire sur l'essicacité du mercure, de suivre l'existence de tous les malades, parce qu'il n'y avoit que trop d'exemples que la rage s'étoit manifestée long-temps après les morsures, & dans le temps même qu'on se croyoit à l'abri de tout danger.

Je ne fus pas trompé dans ma prévoyance. Le nommé Jean Dumont, du hameau de Tourry, qui, depuis le 5 février qu'il fut renvoyé chez lui, avoit toujours joui d'une bonne santé, fue-laqué le 11 mars d'une fièvre violente avec vomissement; le lendemain il tomba dans le délire, & devint furieux; il éprouva des convulsions. Ces accidens étoient accompagnés des symptômes de l'hydrophobie la plus décidée, & de l'aversion la plus forte pour toutes sortes d'alimens; il mourut le 13, en écumant horriblement. Je n'ai pu avoir d'autres éclaircissemens de ses parens, à qui j'ai fait les plus grands reproches de ne pas m'avoir averti, comme je le leur avois soigneusement recommandé.

Ces gens m'avouèrent une circonstance qu'il est très-essentiel de rapporter, & qui peut faire naître des doutes sur la mort de ce jeune homme. En fait d'observations de cette nature, il ne faut rien négliger.... Quatre à cinq jours avant que cet homme prît mal, un bœuf qui appar-

tenoit à son père, & qui avoit été mordu par le loup enragé le 9 décembre, enragea, sans avoir donné aucune marque de maladie antécédente. Ces pauvres gens, au lieu d'assommer sur le champ cet animal, s'empresserent de lui donner tous les secours qui dépendoient d'eux. Comme il montroit une difficulté étonnante d'avaler, ils crurent qu'il avoit quelque chose dans le fond de la gorge: ce fut le jeune homme qui lui administra lui-même les remèdes qu'ils crurent convenables; il lui porta même plusieurs fois la main dans le gosier, croyant y trouver un corps étranger qui empêchoit le bœuf de boire : ce fut lui qui l'assomma enfin, qui l'écorcha, & le traîna dans la fosse... Quatre jours après, ce jeune homme prit mal avec tous les accidens dont on a parlé.... Seroit-ce un nouveau virus que ce jeune homme auroit contracté, en portant la main dans le gosier du bœuf qui étoit attaqué de la rage? Je l'ignore; &, puisque je n'ose former aucunes conjectures à cet égard, j'ai cru qu'il étoit nécessaire de faire connoître ce fait.

A peu près dans le même temps, le nommé Philibert Dagon, que j'avois renvoyé chez lui en lui donnant des remèdes que je crus devoir encore prolonger, par rapport à l'état de ses plaies qui étoient toujours ouvertes, tomba malade & dépérissoit de jour en jour. Le 16 mars ses parens me firent savoir qu'il étoit mal : j'allai le voir le même jour; je le trouvai avec de la sièvre; il étoit devenu maigre.

jaunâtre, & n'avoit point d'appétit. Je lui prescrivis un régime convenable, & je lui ordonnai un purgatif qu'il prit le lendemain.... Malgré tout ce que je pus dire aux gens de son village pour les raffurer sur le genre de sa maladie, qui n'annonçoit aucuns des symptômes précurseurs de l'hydrophobie, personne ne vouloit l'approcher, parce que l'accident du jeune Dumont qui venoit d'arriver, commençoit à se divulguer dans ce pays. Je fis cependant entendre raison à ses parens, en présence desquels je lui fis boire pluneurs fois la tisane que je lui avois ordonnée; ils se déciderent, sur ma parole, à le servir, & à lui donner tous les secours que je leur indiquai. La maladie de cet homme dura douze à quatorze jours, pendant lesquels la fièvre continua; mais il n'eut ni délire, ni convulsions, & il but sans peine, jusqu'aux derniers momens de la vie.

Quoique ce malheureux n'ait montré aucun symptôme qui pût faire craindre l'hydrophobie, on ne dépersuaderoit pas tout le peuple des environs de ce village, qu'il est mort enragé, (parce que, disent-ils, il y a plusieurs espèces de rage, & qu'il a été attaqué de la rage froide, parce qu'il étoit vieux:) tant la prévention agissoit sur ces gens, qui ont été pénétrés très long-temps des dégâts que le loup enragé avoit faits dans leur canton!

Je sentois trop combien la mort de ces deux personnes pouvoit répandre d'ombre sur le succès du traitement que je venois de faire exécuter, pour que je n'en prévinsse pas M. l'Intendant de la province, qui prenoit à cet événement le plus grand intérêt. J'eus l'honneur en conséquence de lui écrire, & de lui détailler très au long tout ce que je viens de rapporter à l'égard de ces deux hommes; je l'assurai en même temps que je ne perdrois pas de vue les autres six personnes qui restoient, & que tous les deux ou trois mois, pour le plus tard, je lui certisierois leur existence, & lui annoncerois le genre de mort auquel ils auroient succombé.

Il n'est rien arrivé à ces six personnes pendant trois années consécutives que je les ai fait venir tous les deux ou trois mois, pour les interroger sur tout ce qu'ils pourroient avoir éprouvé: il n'y a eu qu'un d'eux, qui est le nommé Antoine Rebout, qui a été fatigué long-temps d'une sciatique incommode, qui a ensin cédé aux remèdes qu'on a coutume d'employer dans

ces sortes de cas.

J'avois perdu cet objet de vue, lorsque j'ai reçu la lettre que M. Vicq d'Azir m'a fait l'honneur de m'écrire, en date du 18 décembre dernier, par laquelle il me mande que la Société royale a appris que toutes les personnes à qui on avoit administré des remèdes, étoient péries un an après le traitement. J'ai eu l'honneur de lui répondre & de lui envoyer le résultat du détail que je viens de faire; je lui ai mandé en même temps, que j'allois prendre les informations les plus exactes sur le sort des six personnes, dont je n'avois

cessé de constater l'existence que depuis un an.... Je n'ai pas cru devoir m'en tenir à tout ce qu'on pouvoit me dire à leur égard; je les ai fait tous venir ici, à l'exception de la semme d'Etienne Bonin, qui est morte le 23 mars dernier, d'une pleurésie. Les cinq personnes qui restent m'ont assuré n'avoir éprouvé aucun accident, & avoir joui d'une bonne santé..... J'ignore quelles sont les raisons qui ont pu induire à donner à la Société royale des instructions aussi fausses sur les suites du traitement dont il s'agit, parce que la vérité est telle que

je viens de l'annoncer.

En résumant tout ce qui concerne ce traitement & les circonstances qui l'ont fuivi, on voit, 1°. que des quinze personnes qui furent mordues par le loup enragé, quatre sont mortes dans les accès de la rage la plus horrible, sans avoir fait d'autres remèdes que ceux qu'une habitude aveugle perpétue dans cette province; 2°. que des onze autres, deux sont mortes peu de temps après avoir commencé les remèdes, mais avec des symptômes bien moins graves que les premiers, quoique leurs plaies fussent au moins aussi considérables; 3°. que le troisième doit être mis dans la classe des premiers, puisqu'il n'a pas voulu se soumettre au traitement; 4°. que des huit malades qui furent renvoyés chez eux, deux sont morts un mois & demi apres, l'un avec des symptômes très-manisettes d'hydrophobie, mais avec des circonstances particulières, & l'autre sans avoir aucun signe qui ait rapport à cette fâcheuse maladie.

Le résultat de ces observations prouve donc certainement l'efficacité du traitement dont il est question; &, s'il n'a pas eu tout le succès qu'on doit en attendre, c'est qu'il a été employé trop tard, & qu'on a négligé dans le principe les secours extérieurs, que je crois être d'une nécessité primordiale pour empêcher que

le virus ne gagne la circulation.

Avant l'époque malheureuse qui a donné lieu au traitement dont on vient de parler, j'avois déja pardevers moi plusieurs observations qui me prouvoient combien sont utiles les frictions mercurielles pour prévenir la rage, car je suis convaincu que, l'hydrophobie une fois bien décidée, il n'y a point de remèdes..... En 1766, le premier septembre, le nommé Antoine Borel, de la paroisse d'Igé, âgé de 8 ans, fut mordu à la main droite par un chien enragé, qui lui fit deux dentées à la paume de la main & sur le métacarpe..... Ce chien mordit le même jour Antoine Poulain, de la paroisse de S. Maurice, âgé de sept ans; il fit à cet enfant plusieurs dentées dans la partie charnue entre le pouce & l'index : la morsure étoit si confidérable, qu'elle perçoit la main de part en part.

Je sus consulté sur le champ pour ces deux enfans. Je conseillai d'abord qu'on scarissat tout le voisinage des plaies, qu'on les lavât ensuite plusieurs sois avec de l'eau salée; je recommandai ensuite qu'on les entretint ouvertes avec la plus grande précaution, & qu'on les fît suppurer. Dès le lendemain je fis administrer les frictions mercurielles proportionnellement à l'âge de ces enfans : on les continua pendant trois semaines. Je prescrivis à ces petits malades un régime convenable; ils ne mangeoient que de la soupe, & buvoient à l'ordinaire de la tisane de fleurs de tilleul; je leur sis prendre aussi, matin & soir, des bains de jambes dans de l'eau tiède.

Ces secours furent administrés à ces deux enfans par M. le Curé d'Azé lui-même, qui mérite, par ses connoissances & sa charité, le respect de tous ceux qui le connoissent. Au bout de trois semaines on laissa cicatrifer les plaies; on cessa l'usage du mercure qui avoit produit une légère salivation, & ces enfans reprirent leur genre de vie ordinaire: ils se sont toujours bien portés depuis ce temps-là, & j'ai occasion de les

voir souvent l'un & l'autre.

Cette observation, qui est sans doute très-intéressante, le deviendra bien davantage, lorsqu'on saura que le chien enragé qui avoit mordu ces deux enfans, mordit le même jour un autre enfant de la paroisse de S. Maurice, nommé Pierre Chervel. Ses parens négligèrent de lui faire donner les mêmes secours qu'aux autres; sa plaie se cicatrisa sous huit à dix jours, mais le quarantième jour après la morsure, elle se rouvrit; il sut attaqué d'une fièvre violente; il devint hydrophobe, & il mourut le lendemain, en écude mant beaucoup, & après avoir éprouvé ès de violentes convulsions.

Madame la Marquise de S. Huruge sut mordue le même jour par le même chien: cet animal lui sit deux petites plaies entre le pouce & l'index de la main gauche; elle se sit conduire quatre à cinq jours après à Lyon, où elle sut traitée par le sieur Colon, Chirurgien très-habile: je sais qu'elle est morte le 42°. jour de sa morsure, après avoir essuyé plusieurs accès d'hydrophobie & de convulsions.

Au mois de décembre 1768, un chien enragé mordit à la main droite, sur le métacarpe, le nommé Pierre Crepaud, habitant de la paroisse d'Azé; cet animal lui sit plusieurs dentées très-prosondes. Cet homme, qui étoit âgé de 63 ans, sut soumis dès le lendemain au même traitement qui nous avoit si bien réussi deux années auparavant, pour les deux enfans dont on a parlé ci-dessus. Les remèdes surent proportionnés à l'âge du malade, qui a encore vécu onze ans après cet accident.

Il paroît que plusieurs Auteurs ont confondu avec la rage, suite de la morsure d'un chien, ou d'un autre animal enragé, ce que les anciens Hippiatres appeloient sureur, ou rage des animaux, maladie entièrement dissérente de la première. Parmi ces Hippiatres, ou médecins de chevaux, quelques-uns ont porté le même nom que de vrais médecins d'hommes; ce qui a donné lieu à une autre erreur. Ainsi on a pris Hippocrate

l'Hippiatre, pour Hippocrate le père de la Médecine. Les sectateurs d'Asclépiade ont été confondus avec les Asclépiades des cendans d'Esculape. J'ai penséen conséquence qu'il étoit à propos de donne un extrait de ce qu'ont écrit les Hippiatres sur la fureur, ou la rage des chevaux, & de ce qu'ils ont dit sur la véritable rage, suite de la morsure d'un animal enragé.

La compilation Hippiatrique a été recueillie par les ordres de l'Empereur Conitantin Porphyrogénètes (fils de Léon VI, & de Zoé sa quatrième semme) : elle a été imprimée quatre fois. Jean Ruel, ancien doyen de la Faculté de Médecine de Paris, Chanoine de l'Eglise de Paris & de celle de Soissons, traduisit de grec en latin fa collection Hippiatrique, qu'il dédia à François Ier, & qui fut publiée en 1530, in-fol. chez Simon de Colines, sept ans avant la mort de l'auteur. Simon Gryneus la publia en grec en 1537, (in-4° Bâle.) Elle parut en italien à Venise en 1543, in-8°.; & Jean Massé, Champenois, médecin à S. Florentin, en Champagne, la publia en françois en 1553, in-4.

Les auteurs réunis dans cette collection, qui ont écrit sur la rage ou la fureur

des chevaux, sont

Absyrtus ou Apsyrtus, de Pruse;

Gains ou Caius d'Alexandrie, qui confulta Apsyrtus;

Pelagonius;

Hippocrates l'Hippiatre; Hiérocles, ami de Cassianus Bassus; Eumelus de Thèbes, cité par Apsyrtus

& par Hiérocles.

Presque tous les Bibliographes sont vivre Apsyrtus sous le règne de Constantin-legrand. Il étoit Hippiatre & officier dans les armées de l'Empereur; il avoit même le titre de chevalier. Il étoit consulté par tous les vétérinaires, officiers, despotes, centurions, décurions, médecins vétérinaires & gouverneurs des haras. Il paroît avoir eu une grande célébrité, & a écrit plusieurs ouvrages; mais ce qu'il a donné fur les maladies des chevaux, est en grande partie dans la collection vétérinaire. Il dédia ses consultations à Alexandre (optimus civis & medicus) qui avoit des haras dans ses terres. Il y a aujourd'hui une autre opinion, celle d'un homme trèsinstruit, qui pense que l'on doit entendre ici par Constantin-le-grand, le même Constantin Porphyrogénètes dont j'ai parlé plus haut, ce qui reculeroit de 600 ans le temps où auroit vécu Apsyrtus; mais ce n'est pas ici le lieu de discuter cette question.

Hippocrates l'Hippiatre, ou le médecin des chevaux, vivoit du temps d'Apsyrtus, puisque celui-ci lui envoya une épître ou une consultation de contusis, aut percussis oculis, &c. Dans les fragmens de cet auteur, rapportés dans les Géoponiques & l'Hippiatrique, Apsyrtus est cité plusieurs sois.

Hiérocles, qui dédia à Cassianus Bassus deux livres de la guérison des maladies des chevaux, cite Apsyrtus; cependant Hiérocles pourroit avoir vécu après Apsyrtus, s'il est auteur d'une épître adressée à Tite: De signis & notis equorum, manuscrit grec qui est à la bibliothèque du Roi.

Pelagonius étoit contemporain de Tibérius Claudius Héraclide de Clazomène avec lequel Apsyrtus étoit en relation. Pelagonius écrit à Lucius & à Arsippus du mont Ida.

EUMELUS THEBANUS, de Furore & Rabie equorum.

Subinde furor animantem corripere confuevit. Qui his notis intelligitur. Præsepia morfibus diffringit. Suum exest corpus, in se convertens dentes. Homines efferatus adoritur, ac aures assiduè movet. Oculis fixis & emicantibus cernit. Spumam ore demittit. Is equus diligenter vinculis cohibendus. Sanguis è cruribus & vertebra trahendus, eoque & vino corpus fricandum. Venter & tempora crebrò candentibus laminis punctim exulceranda. Si geminis testibus est præditus, castrari debet, & tenebrosiore loco conclusus tantisper detineri, dum cibum appetat : inibi paulatim deposito furore mansueverit, hac ratione curandi erit utendum.

Cicutæ semen instar acetabuli in aquæ sextario tritum per os infundendum. Alvus ducenda. Aceto servente cum veratro nigro detrito caput inungendum. Pellibus ovillis integendum. Dein rutâ tritâ caput itidem illinendum. Calido contineatur equili. Quapropter, si animal tanto percitum est surore, ut velut esferatus in se sæviat, simum humanum quam optime

ritum in Chydæo vino per corniculum riduo faucibus infundendum.

Apsyrtus, GAYO ALEXANDRINO, Hippiater, salutem.

Dedisti litteras ad me percontans quiousnam remediis uti conveniat adversus equos furore percitos & efferatos in rapiem. Auxilium sentient, si vinculo & igamine coercitis duo vini nigri austeri extarii per nares infundantur : aut si adix erratici cucumeris cocta in duabus neminis vini, addito Natro, salivati more lemittatur: veratrum nigrum semel in iceto fervefactum, cum corpori toto, tum naximè capiti delinendum. Frictione robustiori utendum. Exercitationi frequenius credendi. Sanguis cruribus mittendus. Hordeum iis non est objiciendum, quousque am ad se redierint, modestiores, quieto, it quibusdam placet, & tenebroso loco continendi. Quod si fecerimus, aut vehenentiorem ciemus furorem, aut necem ifferemus.

Porrò unum superest præpotens remelium, cùm quis equum corripi senserit, à sustollens ipsum humi dejecerit, testiculos excindere. Contrahi solet vitiumerventissimo æstu, exuperantique insolaione, aut largioris erviliæ pastu, vel sanguine in cerebri membranas irrumpente, aut slavà bili in venas sanguinis duces ilapsa, vel aquatu vitioso.

Extrait de ce qu'HIPPOCRATE l'Hippiatre a écrit sur la rage.

Rabiosum equum hæc signa portendunt. Oculi cruore suffusi procidunt. Venæ solito fublimiores micant. Hunc inedia conficit. metusque sollicitat. Ratio curandi hæc est. Ubi vestimento faciem obduxeris, quo minus accedentes intueatur, & mediam cervicem obligaveris, latas venas solvito, & fanguinem profluere finito, donec animus eum deficiat : deindè, resolutis colli vinculis, ruentem sanguinem sistes, & obscuro caligatique stabulo continebis, quod nullo constrepat murmure, nullumque cieat tumultum, quo possit conquiescere. Appetente verò vesperà unum aqua congium præbebis potandum. Postridie fimiliter substrahens, cibos & potus ad tres usque dies, dein ad consuetam vivendi rationem reduces.

Extrait d'HIEROCLES.

Furoris & rabiei vitium equis maxime solet evenire, vel ob æstûs inclementiam, cûm soli diutius suerunt obversi, ob aut ervi largioris cibatum, aut magnâ sanguinis vi in membranas cerebrum vestientes se conferente, aut slavâ bile in venas sanguinis ministras proruente, aut cûm aquarum improbitate tentantur.

Cum sic afficiuntur, importune hinnitus edunt, & sæviunt morsu, atque in homines incursant. Remedio erit vinum nigellum austerum, instar quatuor heminarum faucibus insusum. Verum opus est eos tutò vinculis obligari, & radicem erratici cucumeris coctam in vini sextario, permisto natro, salivati more demittere, vel ruta cum mentha tunsa.

Totum corpus nigro veratro delixatur, quod semel in aceto ferbuerit. Caput præfertim multâ valenti frictione subterendum. Cæterum ad exercitationem crebrius perducatur. Sanguis è cruribus detrahendus. Hordeo pascere non expedit, donec ad se revertatur. Tradunt eos aliqui loco tenebrosiore, & à strepitibus silente coercendos. Quod esse auxilio Apsyrtus it inficias. Maximè tamen probat cum primum quis suroris initia senserit, dejiciendum, rescindendamque virilitatem, ita surore siniri pollicetur.

Si furore corripi cœperit equus, oculos habet incavos, rectioresque nares: aures surrigit. Si itaque mordere quempiam conetur, hanc medendi rationem sequi debebis. Sanguinem utrisque cruribus demittes, eodem die cibo omni equum abstinetis. Postero, paulum offeres. Tertio, cicutæ

unciam dabis in aquâ commistam.

Canis in rabiem efferatus si quempiam nomordit, caprini simi, salsamenti veteis, ebuli singulorum selibram, juglandis nuces quadraginta, simul omnia contees, & loco cui dentem impegit admovepis.

Palissy, Traité de la Marne, pag. 172, lit: « Je t'ai dit aussi que ceux qui sont

312 mordus des chiens enragés sont guéris » par l'eau de la mer, & même aucuns par » le lard vieux; & cela ne se fait que par o une vertu falsitive o.

Extrait de PELAGONIUS.

Equus in primis obscuriore loco stabulari debet, & molliore cibo ali, talique medicamento falivari: Appii viridis triti quantum manu prendi potest, mellis probi triens, cardamomi triti cyathus, hæc in duobus cyathis vini albi trita faucibus impinguntur. Quod fi ita morbus non abigatur, caput leniter adurendum, calefacientibus unguentis liniendum, quæ in opifthotonicorum mentione retulimus.

» Suillum adipem;

>> Refinam terebenthinam

» Ceram tritam oleo excipies; fiat » unguentum. Vel

» Recipit autem suillæ adipis scrupulos » fexdecim;

» Adipis caprinæ totidem;

35 Refinæ terebenthinæ fextulam;

» Olei cedrini heminam;

Do Olei communis sextarios quatuor;

» Omnia miscebis aquæ in qua prius » natrum & Sal incocta fint.

Oculi quoque collyrio perungendi.

» Myrrhæ Troglotydis unciam unam;

>> Croci obolum;

Hæc trita in aquâ mulsa decoquito, & adjecto quadrante mellis utitor.

Sed antea sanguis à temporibus eliciatur. Deinde potio hæc præbeatur:

Seminis

Seminis apii; Spicæ nardi; Petroselini Macedonici; Seminum lactucæ;

Papaveris. Singulorum pares modos cum hydromelite miscebis, & quinque diebus propinabis. Caput lanatâ pelle, vel oleo delibatâ conteges. Sunt qui purgatas lauri baccas in oleo detritas, addito calido vino, per nares infundunt.

Alia curandi ratio.

Oculi truces lumen ejaculantur, versique subinde nictant. Venæ eorum ex candore in puniceum rutilant, maxillæ ciuntur. Se ipse, vel perstans, aut etiamnum revolutans, morsu lacessit : nec secus ut mordicus impetat, in alios propter astantes irruit. Corpus sudore digeritur. Quapropter à cruribus sanguinem sextariorum trium instar detrahes, nullum objiciens cibum, ne sanguis ruat. Secundum solis occasum farinam hordaceam instar sextariorum quatuor offeres, infusis duobus aquæ tepidæ, nec ullus alius cibus dabitur. Secundo die cremor ejusdem recentis, fin desit, aridæ quæ binos impleat pugillos, propinetur. Postea modica credatur ambulationi, pallio contextus. Intra tectum contineatur. Largius objiciatur fœnum, sed parcior aquæ potestas fiat. Exiguum & paulatim hordeum, ne in eumdem morbum recidat, præbendum. Ore demisso progrediatur equus. Quod si iis sanitati non

que eorum excludendæ, pice, sale, & oleo vulnus nutriendum, cinis inspergendus. Cæterum quotidie somentum adhibeatur, donec convaluerit.

Vegetius Renatus (a) qui a vécu après Columelle, Absyrtus & Pelagonius, traite de la sureur des chevaux dans son second livre, chap. 5 & chap. 11. Il traite de l'hydrophobie indépendante de la morsure

(a) L'édition de Vegetius Renatus que je possède. a été donnée par Jean Faber Emmeus, Imprimeur à Bâle. Elle parut en 1528, d'après les sollicitations du Comte de Nuenare, qui en fit la dédicace au Prince Ferdinand, Roi de Hongrie & de Bohême, Archiduc d'Autriche, Duc de Bourgogne, &c. Dans cette édition il n'y a pas de préface au quatrième livre; mais Marquard Gudius y en a ajouté une par la suite, d'après un manuscrit trouvé à Corbie en Allemagne, ou Corwey, Abbaye, fille de celle de Corbie en Picardie. Fabricius l'a copiée : on la trouve aussi dans la collection de Gesner. Il y avoit dans la bibliothèque d'Almelowen un exemplaire de Vegèce avec des notes manuscrites. Charles-Etienne, D. M. P. paraphrasa Végèce en françois, mais il ne le fit pas imprimer : son manuscrit étant échu à Charles Perrier, il le fit revoir par Bernard du Poy-Monclar, attaché au Comte de Rochefort, & le fit imprimer en 1503. Paris, in-4°. M. Saboureux de la Bonneterie, Docteur & Professeur de la Faculté de Droit de Paris, a donné en 1775 une traduction de Végèce faisant suite de sa traduction de Caton, de Varon, de Columelle, & de Palladius. Il y a inséré la préface du quatrième Livre. Il y a austi un manuscrit allemand de Végèce dans la bibliothèque de l'Abbaye des Dunes, transportée à Bruges en Flandres.

du chien enragé, livre 3, chap. 3; mais il traite spécialement dans le même livre 3, chap. 8, de la morsure du chien enragé, des accidens qui en sont la suite, & des remèdes qui conviennent pour la guérir.

Voici comme il s'exprime :

De Rabioso, lib. 11, cap. v. Quod si Appiosum, simul passio thoracis inveneric, facit continuò rabiosum. Ex ardore enim nimio jecinoris & sanguinis venæ cordis nervique præfocantur, ex quà constrictione fit dolor ipsius lori usque adeo, ut mordendo se comedat. Ex quibus valetudinibus si animal fuerit liberatum, & post curationem aliqua pars cerebri fuerit imminuta, vel tumor subcreverit, ineptum jumentum pigrumque redditur, & in illa parte capitis, ubi vitium remansit, difficile se gyrabit, & ex eo latere se parietibus jungit, & tarde incedens, non sentiens plagam ambulaturæ gratiam perdit, & erit submisso capite, & cum stare coeperit cum tarditate se movet, minus etiam videbit, nec cibum, nec potum recusat. Quem si curare volueris, cyclo curabis. In omnibus suprascriptis valetudinibus, primum de temporibus minuendus est Sanguis, sed & de matrice aliquando. tollendus. Cura autem penè omnium similis est, cujus ordinem sequentia declarabunt.

De Rabioso, cap. x 1. Quòd si etiam, suerit conversus in rabiem, sic intelliges: subbito hinniet tanquam sanus, parem suum ippetit morsu, vel hominem, prasepia, aut lia sibi mordicans rodit; quem sicut ap-

Oij

piosum curabis. Prorsus abstinebis ab hordeo; mollibus cibariis sustentabis. Præcipue tamen apium viridem quantum voluerit præbebis. Sanguinem de temporibus, aut de cervice emittes, loco tenebroso statues, caput eidem hujusmodi acopi confectione curabis. Opopanacis libram unam, resinæ, terebenthinæ ana uncias duas, galbani unciam unam, resinæ frixæ uncias tres, masticis tritæ uncias duas, olei veteris libram unam; ex hoc ei cerebrum & auriculas confricabis, oleum tamen solum ae liquidum in aures ejus suffundes. Cujus tamen priusquam acopo utaris, succellationibus caput cerebrumque vaporare te convenit, & caput apposito cerebello communire. Potiones quoque ex trochisco superius memorato, cap. 1x, quotidie præbebis; collyrio acri inunges affidue, ut caligo ex oculis posit auferri.

Quæ cura si non profecerit, caput & tempora sub ipso protocranio semisse inuris cauterio, quod & super venas temporales facies. Plerique tamen facies ne deforment, jumentum solo tabulare palati confecto (aliàs usto) sani sieri possint. Fervor enim foci debilitatem capitis tollit, & membranam menti pristinæ, sanitatique restituit.

Lib. III, cap. xxxI. De eo qui aquam timet. Aliquandò jumenta aquas timent, quæ dicuntur hydrophoba. Signa hujus hæc sunt: venas omnes habebit extensas, sudabit suffusis oculis, tremorem frendorem patietur, illidet se parietibus; ex qua converti censuerit in rabiem. Cui hac ra-

tione succuris: Sanguinem ei de femoribus detrahes, à cibariis abstinebis, in loco sic clauso ut lumen videre non possit constitues, magno silentio aquam in situlà vel alveo ita apponis, ut non audiat sonitum, manipulum sutæ deterito, & baccas lausi xv, olei rosati libram, aceti unciam unam commisceto, caput & nares diligentissime

perunges, & Sanabitur.

Lib. IV, cap. LXXXIV, De morfu canis rabidi. Canis rabiosi morsus & jumentis, & hominibus exitium inferre consuevit, usque ed ut ipsi qui contacti fuerint hydrophobos faciat, & convertat in rabiem: qui hâc ratione curatur. Locus qui morfus est, ferreis, vel, quod utilius est, cuprinis cauteriis urito, in loco tenebroso eum constituito. Sic etiam eum adligabis in tenebris, ne quicquam videat. Quod si canem ipsum occidere poteris, jecur ejus decoctum dabis ad manducandum, vel detritum faucibus digeres. Fæni quoque flores combures, & cum axungià veteri deteres, & ad morsum appones: Salutare remedium est. Sed Specialiter prodest, si radicem cynorrhodon, id est herba quæ appellatur rosa canina effoderis, & lotam prius atque contusam diligenter, sive homini, sive animali quod rabiosus canis momorderit, in plaga apposueris, contritamque cum vino veteri propinaveris quotidie ad bidendum. Hac enim sola ratione nec hydrophobus fiet, & imminens crimen evadet. Canis rabiosus morsibus subvenit, si tres (lege 3) 3 nitri, judaici bituminis scrupulum unum tritum cum

Recherches

318

heminâ vini veteris tepentis triduò per os digeras. Samsuci (lege visci) quoque grana vel succum de foliis, aut de cortice exprimes, & cum vino veteri dabis in potu. Sed tunc essica est potio, si de eo samsuco (lege visco) dederis, quæ non in terrà, sed in alià arbore suerit innata.



NOTICE

DE

DIFFÉRENS REMÈDES

Proposés pour guérir la Rage.

Remède pour la rage, envoyé à la Société Royale de Médecine par M. LE PROVOST, Lieutenant de la Louveterie du Roi des Généralités de Caen & d'Alengon.

Prenez du sel gris, la quantité qu'il peut en tenir dans l'écale d'une grosse noix; de rhue une poignée; de paquerettes avec les racines, une forte poignée; d'écailles d'huîtres calcinées, plein la moitié d'un œuf, ou environ; de la seconde écorce de racine d'églantier, gros comme une noix.

Pilez le tout, & faites-en neuf bols; on en prendra un tous les matins à jeun, après l'avoir fait tremper dans un verre de vin blanc, ou de poiré: on passe le tout dans un linge, avant de le boire. On reste sans rien prendre pendant deux heures. Il faut éviter les légumes, les fruits, le laitage pendant le traitement, & se promener pendant une heure, ou deux après avoir pris ce breuvage. On applique

sur la plaie, après l'avoir grattée jusqu'à la faire saigner, la moitié d'une gousse d'ail avec du marc du remède décrit ci-dessus, & on continue pendant neuf jours.

On ajoute que ce remède se donne à la même dose à une personne qui auroit eu trois accès, & qu'il faut saigner au second.

M. le Provost tient ce secret du sieur François Briquet, de la paroisse de Pointel, élection de Falaise, généralité d'Allençon, qui a consenti à ce qu'il sût publié; & dix personnes attestent avoir été guéries par ce remède.

Autre remède pour la rage, envoyé à la Société par M. GAUTRONNEAU, docteur-médecin de Montpellier, ancien médecin du Roi à Vézins près Chollet en Anjou.

Ce remède consiste à faire prendre un gros de sel de Seignette, & autant de crystal minéral dans un verre d'eau; &, si le malade a horreur de l'eau, on lui donne un lavement dans lequel on fait sondre trois gros de chacun de ces sels. On continue ainsi pendant trois jours, ayant soin de ne manger qu'une heure après. M. Gautronneau désend le laitage, & ordonne l'exercice après avoir pris ce médicament. Il assure, qu'il l'a fait prendre avec succès à une personne qui avoit déja eu deux accès de rage; il doubla la dose, & la réitéra chaque jour. Il ajoute que trois

fur la Rage. 321 cents personnes doivent la vie à ce remède simple.

Remède pour la morsure du chien enragé, communiqué à la Société par M. le Comte DE PÉRIGORD.

Prenez des feuilles de rhue séparées de leurs tiges, & pilées, six onces; d'ail, de thériaque de Venise, ou de mithridate, & de rapures d'étain, de chaque quatre onces: faites bouillir le tout à un seu lent dans deux quartes (à peu près deux pintes de Paris) de forte bière, jusqu'à ce qu'il y ait une pinte (chopine de Paris) consumée par l'ébullition.

Tenez cette décoction dans une bouteille bien bouchée, & donnez-en neuf cuillerées pour un homme, ou une femme, à jeun, sept matins de suite. Le nombre de cuillerées qui peut être donné à un enfant, doit être proportionné à son âge & à sa force. On en donne six cuillerées

pour un chien.

L'usage de ce remède doit être commencé, avant qu'il se soit écoulé neuf jours depuis la morsure. Une partie des ingrédiens qui restent de la décoction, après qu'elle a été coulée, doit être appliquée

sur la partie mordue.

N. B. Cette recette est tirée des registres de la paroisse de Gotthrop, dans le comté de Lincoln. Tous les habitans de ce lieu ayant été mordus par des chiens enragés, ceux qui prirent ce remède guérirent, les autres moururent de la rage.

Ov

Recette pour la rage, par M. DE RABODANGE.

Prenez une poignée de rhue, de trèfle, de marguerite champêtre, ou paquerette, de petite joubarbe, ou trique-madame, de passerage, de petite sauge, une tête d'ail, cinq clous de gérosse, une poignée de sel commun. Pilez le tout, & mettez-le dans une pinte de vin blanc.

On commence par frotter la blessure avec du sel gris & du vert de poireau jusqu'à ce qu'elle saigne, & on applique par

dessus le marc du breuvage.

On fait prendre au blessé pendant neuf jours, & à jeun, un grand verre de la liqueur susdite, à laquelle on joint l'écaille d'huître calcinée & en poudre, si l'on veut traiter des chiens, ou autres animaux mordus.

Autre recette envoyée à M. LENOIR, Conseiller d'Etat, Lieutenant général de Police, Membre de la Société royale de médecine.

Prenez neuf têtes d'ail bien fournies, deux poignées de rhue, ajoutez-y une quantité suffisante de marguerites, ou paquerettes, pour tirer du tout trois demiséptiers de suc. Pilez toutes ces plantes, exprimez-en le suc, ajoutez une poignée de sel, & deux cuillerées de poudre de racine de fragon, ou houx frélon, bien séchée, & passée au tamis. On donne en

neuf jours les trois demi-septiers de suc. On diminue de moitié la dose de la racine de fragon pour les enfans. On recommande d'appliquer sur la plaie le marc des plantes dont on a tiré le suc, de la panser ainsi pendant neuf jours, & de l'entretenir ouverte pendant ce temps.

On lit ce qui suit, page 49 de l'Opérateur Ingénu, petit ouvrage du sieur DE LA MARTINIERE, Médecin & Opérateur ordinaire du Roi. Paris, in-12, 1668. Ce Médecin étoit cousin de S. François de

Sales.

Secret de MM. DE CANROSES, Gentilshommes de la lignée de S. Hubert, contre

la maladie de la rage.

Quoique, dans mon Abrégé des Merveilles de la Nature, &c. j'aie enseigné divers remèdes pour dissiper le venin de la rage, l'inhumanité que l'on exerce envers les personnes assligées de cette maladie, m'a incité de rechercher le parfait moyen

pour en guérir.

Un Berger d'un village proche Rouen, appellé l'Etentot, ayant été mordu d'un ehien enragé; au bout de six semaines ou deux mois, dans un accès de rage qui lui prit, ayant mordu sa semme sans sujet, la plaie de son mari n'étant pas encore sermée, est ce qui la sit soupçonner que son mari étoit enragé. Cette crainte, non sans raison, l'obligea de me venir trouver à Rouen où j'étois, pour me prier d'aller chez elle voir son mari, qu'elle croyoit être enragé. — Je m'y transportai; & l'ayant interrogé, il me raconta comme

il avoit été mordu d'un chien à lui inconnu, qu'il soupçonnoit être un chien
enragé; que depuis quelques jours il reffentoit des frémissemens monter de ses
pieds aux jambes, puis aux cuisses, puis
aux épaules & par-tout le corps, & qu'ensuite il lui prenoit envie de mordre & même
d'aboyer; que depuis que sa femme étoit
fortie, il avoit mordu deux sois une vache qui étoit dans son étable, & qu'il
lui prenoit encore envie de mordre. Ces
incidens me justissèrent qu'il étoit enragé,
& qu'il falloit y mettre promptement ordre; plusieurs paysans étant là présens,
le lièrent par mon ordonnance.

Un Gentilhomme de mes amis, appelé M. de Canroses, de la lignée de S. Hubert...(a), m'enquérant de lui, s'il avoit

Dans le même temps, vivoit Guillaume Couvreur, gentilhomme de la race de S. Hubert, de Saint-Paul en Artois: il suivoit le même traitement que sa cousine d'Aire, mais il avoit une messe particulière, & faisoit faire l'immersion au nom de S. Hubert & de S. Paul.

En 1643, Louis du Quesnay, Seigneur de Varennes en Gâtinois, mari de Louise du Val, fille de Guillaume du Val, D. M. P.

⁽a) En 1621 on connoissoit quelques personnes qui étoient de la famille de S. Hubert; savoir, Marie Chressen, d'Aire en Artois, où elle étoit Religieuse. (Elle tiroit un peu de sang de la langue, & des articulations des doigts des deux mains; faisoit frotter le corps de sel & d'ail, & le faisoit ensuite envelopper pendant 24 heures avec un drap de laine; on brûloit ensuite les linges & les enveloppes qui avoient servi; on lavoit les mains dans de l'eau salée, & on se plongeoit trois sois dans la mer en l'honneur de S. Euron & de S. Hubert.)

cette vertu de guérir de la rage, me dit qu'oui, mais non pas par l'attouchement, ainsi que plusieurs ignorans le croyoient, mais par un remède facile à faire, qu'ils gardent dans leur lignée sans le dire à d'autres, tant pour que la charité qu'ils en font soit plus à priser, que pour servir de remarque de l'antiquité de leur no-

Hubert du Quesnay d'Agriez & leurs sœurs (de stirpe Sancti Huberti) faisoient les pieuses cérémonies des précédens, & guérissoient, ou préservoient de la rage avec le pain, le sel, l'ail, & le lierre terrestre.

A Lattrey & à Nonweilles, Eglises où sont des reliques de S. Hubert, on suit le même régime & le même traitement qu'à l'Abbaye de S. Hubert.

Régime de S. Hubert aux Ardennes.

1. On fait précéder ce régime par des actes de piété.

2. Solus dormito : idque vel in linteis recens lo-

tis, vel non depositis vestibus.

3. Solus item bibito: neque, dum bibit, caput

fontibus, fluviisve acclinato.

4. Ad potum, vinum album, rubeum, claretum adhibeto, sed aquam admisceto si mavult, purant puta aquam haurito.

5. Panem vel candidum, vel cibarium edito.

6. Carnem (porcus masculus, capo, gallina,) præbeto, sed animal infrà anniculum ne esto.

7. Pisces, si quos ederit, squamati sunto, ut car-

piones, haleces, aliique.

8. Ova nonnisi dura eduntor.

9. Quicquid hactenus edulii præscriptum est, frigidum, non calidum sumitur.

10. Caput totos quadraginta ab incisione dies ne

pectinato.

Voyez Quæstiones Hubertinæ, a Johanne Roberto. in-4°. Luxembourg, 1621.

blesse. Quelqu'obligation particulière qu'il m'avoit, jointe à l'importunité & prières que je lui sis, pour avoir ce secret, sit qu'il ne me le put seller. Me l'ayant déclaré, je le mis par écrit.... L'occasion de ce Berger se trouvant à propos pour en faire l'expérience, j'envoyai querir promptement à Rouen tout ce qu'il me falloit, pour en faire la composition, laquelle est de la sorte.

Prenez ail, demi-poignée.

Racine de fragon, une poignée.

Feuilles & fleurs de marguerites, une poignée.

Feuilles de rhue, une poignée.

Pilerez le tout dans un mortier, mettant parmi un grand verre de vin blanc; puis, ayant le tout passé par un linge fort, donnerez la coulature au malade : s'il ne la veut prendre d'amitié, vous lui donnerez par force avec une corne, tout ainsi que si on lui donnoit la question à la mode de Paris, lui ferrant le nez avec les doigts pour lui faire ouvrir la bouche. Comme en se tourmentant il s'en peut perdre beaucoup, faut en faire une fois autant qu'il en faut, afin que le malade en puisse avaler un verre, puis le bien couvrir. Ensuite, pour que par la débilité, la nature étant affoiblie, le malade puisse vomir plus facilement, après le vomitif, s'il n'est point trop atténué, faudra lui en faire prendre encore autant; puis, l'ayant vomi encore de rechef, lui en faire reprendre un troisième verre, continuant la même chose trois jours consécutifs, & mettre le

marc sur la plaie, tant qu'elle soit guérie.

Quant à ceux qui ne sont pas enragés, mais qui ont été mordus de créatures enragées, ils prendront pendant trois jours, le matin à jeun, un verre de cette même composition; mettront aussi le marc sur la plaie pour en attirer le venin. De cette façon j'ai guéri ce Berger, & préservé sa

femme de la rage, & autres.

La Martiniere rapporte ensuite plusieurs cures opérées par le même remède, sur lui-même, sur deux personnes, l'une demeurant à Pavilly, à quatre lieues de Rouen, que l'on vouloit faire périr par la saignée; l'autre demeurant à Anglegue-ville, à six lieues de Dieppe, que l'on vouloit étousser, & sur plusieurs autres; ensin, sur une meute de chiens qui sut préservée de la rage, à la réserve de trois qui ne purent prendre cette composition.

Dans le même Chapitre, notre Auteur prétend avoir préservé de la rage plusieurs personnes mordues par un loup enragé, en leur faisant manger de la chair de ce loup, & en mettant de cette chair sur leur plaie pendant vingt-quatre heures; puis faisant panser les plaies avec son Emplâtre angélique, ou onguent Royal, décrit page 29 du même ouvrage. Il employa les mêmes remèdes sur une vache; mais il ajoute que la composition précédente est présérable, puisqu'il l'a employée avec succès sur des gens & bêtes enragées.

Autre remède communiqué par M. SAIL-LANT, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, & Associé ordinaire de la Société Royale de Mêdecine.

On commence par racler les plaies avec un instrument de fer, ou un couteau dont on ne se serve pas pour manger, puis on la lave & on l'étuve avec du vin & de l'eau un peu tiéde, dans lesquels on a fait dissoudre une forte pincée de sel; prenez ensuite de rhue, de sauge, de marguerites sauvages, ou paquerettes, de feuilles & fleurs une pincée de chaque, ou davantage, à proportion du nombre des plaies, ou de leur grandeur : on peut prendre une plus grande quantité de marguerites que des autres plantes. Ajoutez à ces plantes cinq à six gousses d'ail de la grosseur d'une noisette, & une pincée de gros sel. Pilez le tout dans un mortier; prenez une partie de ce marc, & faitesen une espèce de cataplasme, que l'on appliquera sur les plaies, observant, si elles étoient profondes, de les arroser du suc contenu dans le marc. Versez ensuite sur le restant du marc un demi-verre de vin blanc, & à son défaut du vin clairet; mêlez le tout dans un mortier avec un pilon, passez à travers un linge, exprimezen le jus, & faites-le boire au malade à jeun; il peut ensuite se rincer la bouche avec de l'eau & du vin, pour ôter le mauvais goût de ce breuvage.

On continue ce traitement pendant neuf

jours.

On emploie le même remède pour les bêtes, en proportionnant les doses à leurs forces & à leur âge, & en délayant le marc

dans du lait, au lieu de vin.

Ce remède a été donné à M. Saillant par le nommé Raget, payfan de Montmagny près Saint-Denis. Cet homme trèspauvre & chargé de famille, n'a fait aucune difficulté de communiquer cette recette à M. Saillant, lorsqu'il a su que le Gouvernement s'occupoit de la recherche des différens moyens vantés pour guérir la rage. Il paroît, ajoute M. Saillant, que ce remède est le même que celui d'un homme qui demeure à Viroslée, & qui prétend préserver de la rage; du moins, une personne qui a été traitée successivement par le paysan de Montmagny, & par l'homme de Viroflée, assure que ces deux remèdes ne diffèrent en rien.

Plusieurs observations sont favorables à ce remède, & peuvent le faire mettre au nombre des préservatifs de la rage (a).

⁽a) M. Landais, Docteur en Médecine aux Effars, a mandé à la Société, par une lettre du 27 novembre 1778, qu'un gentilhomme de son canton, qui venoit de mourir, étoit depuis long-temps possesseur du remede donné généreusement par le paysan de Montmagny; qu'il avoit connoissance d'un grand nombre de personnes mordues par des chiens enragés, qui, ayant pris ce remède, aussi-tôt après leur accident, avoient été préservées de la rage; mais qu'il ne connoissoit aucun exemple de guérison saite par ce remède, lorsqu'on en faisoit usage un certain temps après la morsure, ou lorsque les symptômes de l'hydrophobie commençoient à se montrer.

Autre remède envoyé le 27 Novembre 1778.

Choisissez parmi les coquilles d'huîtres celles qui ont un rebord noir; mettez-en la quantité que vous voudrez dans les cendres chaudes, couvrez-les de charbons ardens, jusqu'à ce qu'elles soient calcinées, & qu'elles puissent s'écraser facilement entre les doigts. On les pile dans un mortier de marbre, on les passe au tamis de foie, & on met la poudre qui en résulte dans une bouteille bien bouchée. Lorsque I'on veut s'en servir, on en met deux gros dans trois œufs frais dont on ôte les germes, on bat bien le tout, & on en fait une omelette avec de l'huile de noix, (quelques personnes emploient l'huile d'olives au lieu de l'huile de noix) que l'on fait manger au malade sans pain, & observant de ne lui donner à manger & à boire que trois heures après. On réitere pendant dix ou douze jours, de deux jours l'un. Ce remède n'exige aucun régime, mais il ne faut pas en faire d'autres en même temps. On double la dose pour les chiens; & pour les bêtes à cornes, on leur donne à-la-fois la poudre de deux écailles d'huîtres.

Deux gros de la même poudre, pris à jeun, dans un verre de vin blanc, gué-

rissent de la sièvre quarte.

Cette recette a déja été publiée dans le Journal de Médecine, mars 1757, p. 233; la seule différence est que l'on donne la poudre à la dose de quatre gros, & que si le malade a déja éprouvé des accès, on dit qu'il faut réitérer le remède trois fois, de douze en douze heures. Lorsque le malade n'a point essuyé d'accès, on lui fait prendre la poudre dans un demi-septier de vin blanc. Voyez un exemple d'une guérison faite avec ce remède, dans les Mémoires de l'Académie Royale des Sciences, année 1753. Ce remède, que l'on atrribue à M. Taureau, est connu depuis fort longtemps. Voyez l'ouvrage de M. Hunauld, pag. 184.

Autre remède.

Prenez de pimprenelle sauvage, de pasferage, de pourpier de marais, de scolopendre & de capillaires, avec les feuilles & racines, de chaque une poignée; pilez. le tout & y ajoutez un demi-quarteron de sel & un demi-septier de vin rouge; passez à travers un linge, & donnez tous les matins pendant trois jours un verre de cette mixture au malade qui sera à jeun. S'il y a plaie, prenez de l'ail, pilez-le avec une poignée de sel, formez un onguent que l'on mettra sur de la filasse, & que l'on appliquera sur la plaie, après l'avoir lavée avec de l'eau & du sel. On renouvelle ce pansement pendant quatre jours, ayant soin de jeter au feu l'emplatre qui a servi le jour précédent.

Autre.

Prenez de romarin, de tanaisse blanche,

de rhue, de lierre terrestre, de camomille, de mille-feuille, de corne de cerf, de verveine, de fleurs de roses musquées, une poignée de chaque; pilez le tout dans un mortier, puis faites infuser dans une chopine de vin blanc sur des cendres chaudes; faites-en prendre un verre au malade tous les matins pendant trois jours. On continue le même remède pendant trois jours à la lune suivante, & de même les deux autres lunes qui suivent. On aura attention de faire promener le malade pendant deux heures, lorsqu'il aura pris ce breuvage. On ajoute pour les femmes grosses une feuille de chou commun. On se sert pour les animaux d'une chopine de vinaigre fort, au lieu de vin blanc.

Autant que je me rappelle, dit le malade qui a adressé cette recette à M. Mauduyt, je fus mordu un jeudi. Le lundi d'après on me fit prendre ces jus d'herbes dans un gobelet qui tenoit demi-septier, l'expression en étoit faite dans une jatte de bois de hêtre, que l'on avoit soin de bien couvrir; on m'en fit prendre pendant trois lundis consécutifs, toujours plein le même gobelet : on me donnoit ce remède à trois heures du matin, & on me faisoit promener pendant deux heures. J'étois en fueur après avoir marché; je changeois de linge; on avoit soin de me donner du linge chaud: on m'ordonnoit de manger peu, du reste on tâchoit de me procurer beaucoup de dissipation. La plaie fut simplement couverte d'un linge. Les trois lundis passés, j'ai repris mon régime ordinaire.

Omelette anti-hydrophobique.

Prenez de la racine de rosier sauvage, tirée de la terre avant le lever du soleil, lavez-la, faites-la sécher, & rapez, sans enlever l'écorce; prenez ensuite trois jaunes d'œufs frais, battez pendant un peu de temps dans trois onces d'huile de noix, & mêlez-y quarante grains de la poudre mentionnée; faites rougir une poèle, & y jetez peu à peu ce mélange, remuant le tout avec une spatule de bois, jusqu'à ce que l'omelette soit saite. Donnez-la à manger au malade le matin à jeun, ayant attention qu'il soit deux heures sans rien prendre.

M. Housset, Médecin d'Auxerre, & l'un de nos correspondans, assure que ce remède, tout simple qu'il est, a paru réussir

constamment.

Remède communiqué à M. le Docteur Asti, par M. le Marquis Louis MALASPINA, de Pavie.

Prenez de rhue ordinaire, de rhue de Suisse, de bétoine, de sauge de Toscane, de cardon sauvage, de chaque deux poignées. Pilez dans un mortier avec un peu de vinaigre; exprimez le suc à travers une toile sine; ajoutez-y de thériaque de Venise, pour la valeur de dix à douze sous de Milan.

Usage.

On en donne au malade pendant neuf jours un verre le matin à jeun, & un après le souper : on doit en même temps tenir la plaie ouverte, & on applique dessus les herbes dont on a exprimé le suc. Si le malade a déja eu des accès, on doit dans l'intervalle lui faire boire trois ou quatre verres de la boisson décrite, le plus promptement que l'on pourra; on double la dose des herbes, si on ne peut les avoir que sèches. M. le Marquis de Malaspina (savant connu par plusieurs ouvrages de physique, de mathématique, & par une differtation sur le frottement des Machines), assure que ce remède a réussi, même après le premier accès; & plusieurs expériences faites sur des animaux ont été suivies d'un heureux fuccès.

Dans l'ouvrage de M. Hunauld, on trouve quelques recettes qui diffèrent peu du remède de Julien Paulmier: on a déja vu que la plupart des remèdes particuliers que nous avons indiqués, contiennent une plus ou moins grande quantité de plantes contenues dans le spécifique proposé par ce Médecin, d'après Jacques Sylvain, sieur de Pyrou.

Cataplasme dont se servoit M. HUNAULD.

Prenez des feuilles de lepidium, ou pasferage, de pimpreneile des jardins, de galega, de petite sauge, d'hyssope, de rhue, de petites paquerettes, ou consoude moyenne, une poignée de chaque; deux gousses d'ail. Pilez le tout; ajoutez-y une once de coquilles d'huîtres calcinées, ou

de poudre de cancres de mer.

Intérieurement il ordonne le jus des mêmes plantes, dans lequel il fait disfoudre un gros de poudre de cancres calcinés, ou d'écailles d'huîtres, par chaque prite. Il fait réitérer ce remède de fix en fix heures pendant neuf jours; mais il ordonne en même temps d'emporter les bords de la plaie avec le rasoir, ou de les brûler avec le cautère actuel; il conseille l'immersion dans la mer, ou dans la rivière, ou l'assaillissement de cinquante seaux d'eau jetés sur le malade nu & attaché, afin de lui procurer tout le défordre & le renversement d'imagination possible. Ces immersions se réitèrent trois jours consécutifs. Il prescrit de plus la saignée & les vomitifs, s'ils sont indiqués. Il préfère l'émétique suivant. Prenez de manne une once, de vin émétique deux onces; dissolvez dans l'infusion de deux gros de féné. Cependant il prévient que l'on peut employer utilement le tartre émétique soluble, au lieu du vin. Il bannit les cordiaux. Le remède décrit dans le parfait Maréchal, dissère peu du précédent; il est fait avec la rhue, la sauge, les paquerettes, la racine d'églantier, le scorsonère, l'ail & le sel. On se sert de ces plantes pilées en cataplasme, & on en fait prendre le suc intérieurement. On tire ce suc, soit à l'aide du vin, soit à l'aide du lait.

Remède de M. le Curé de Villevêque.

Prenez de galega, ou rhue de chèvre, de la rhue commune, du romarin, de la sauge, de l'angélique sauvage, du cassis, des paquerettes des prés, des sommités d'églantier, de la passerage, des gousses d'ail, une poignée de chaque, de sel un quarteron, de vin deux pintes. Pilez toutes les plantes dans un mortier, mettezles ensuite dans un pot de terre, en ajoutant le sel & le vin. On fait prendre au malade pendant huit jours un verre de cette infusion à jeun; on n'en donne que cinq cuillerées à un enfant, on réitère deux heures après le dîner. On panse la plaie avec de la charpie trempée dans cette infusion, & on met par-dessus la charpie une suffisante quantité du marc des plantes. Si la plaie est profonde, il faut l'ouvrir dans toute son étendue. Il faut saigner le blessé dès les premiers jours, & réitérer la saignée, si la sièvre survient.

Quant aux bêtes enragées, si l'on peut découvrir la plaie, il faut y mettre le seu avec un ser rouge, & couper l'endroit de la blessure; on fait prendre le remède à

plus

plus ou moins grande dose, suivant la force & la grandeur de l'animal; il en faut une pinte par jour pour un bœuf, qu'on lui fait prendre en deux fois, une chopine le matin & autant l'après midi. On observe de le faire manger chaque jour pendant les huit jours qu'il prend ce remède. Il faut toujours ouvrir & couper un peu les lèvres de la plaie.

Manière de guérir la rage, tirée du Livre des Réflexions sur la nature des remèdes, &c. par M. DE SAINT-ANDRÉ, D. M.

Après avoir scarifié & avoir fait saigner la plaie, il faut détacher avec un scalpel ou un canif toute la chair qui a été mordue; on lave la plaie avec du vin tiède, de l'eau de mer, ou de l'eau salée tiède; si elle est profonde, on y met des gousses d'ail, pour la tenir ouverte; on y applique des feuilles de rhue, de paquerettes, de l'ail & du gros fel pilés ensemble; on bande la plaie & on laisse le remède pendant it jours sans y toucher. On prend du même remède la grosseur d'une noix, on le détrempe dans un verre de vin, ou de cidre; on en tire le suc, & on le fait prendre au blessé, qui ne boit ni ne mange que deux ou trois heures après; on lui en fait continuer l'usage quelques matins de suite, mais plus ou moins, selon que la plaie est plus ou moins grande. Si l'appareil mis sur la plaie se détachoit avant le temps

prescrit, & qu'il tombât de l'eau dessus, il faudroit recommencer le traitement, l'eau réveillant, pour ainsi dire, le venin assoupi, & remettant ses parties en mouvement. Si la plaie étoit considérable, au bout du temps prescrit, on appliqueroit un nouvel appareil, comme la première sois. Alors on fait boire le blessé vingt matins de suite, & lui ayant donné deux jours de repos, on le fait boire encore sept autres matins. Si le malade a été mordu à la tête, on lui bande les yeux pendant onze jours; si la morsure est au nez, ou au dessus des yeux, on ne lui découvre les yeux qu'au bout de vingt-deux jours, &c. &c.

Remède pour la rage, expérimenté par M. COUCHRY, Prêtre.

Prenez de rhue une demi-poignée, (l'auteur prescrit pour les femmes autant de rhue de chèvre, au lieu de rhue commune) de sauge une demi-poignée; de polypode de chêne; de paquerettes, avec les racines, les feuilles & les fleurs, une demipoignée de chaque; d'ail, deux gros oignons, avec leurs gousses; de poudre fine d'écailles d'huîtres, deux fortes cuillerées; de sel commun une forte cuillerée; d'églantier une demi-poignée, (en hiver on prend l'écorce de la racine, au printemps on prend les sommités); de scorsonère une demi-poignée, (on prend les racines & les feuilles): on pile toutes les herbes dans un mortier, sans qu'aucun bois touche aux herbes. On les met ensuite dans un

pot neuf, avec deux pintes de vin blanc, qui surpasse les herbes de quelques travers de doigt, & on laisse infuser le tout à froid pendant l'espace de douze heures : on en boit un verre, après avoir passé par un linge, pendant neuf matins de suite, & on applique sur la plaie une quantité suffisante du marc : on répéte ainsi pendant neuf jours; on se promène pendant une heure, après avoir pris ce remède, puis on se met au lit pour y rester deux heures, tâchant de dormir & d'exciter la sueur, en se couvrant un peu plus qu'à l'ordinaire; les deux heures passées, on change de linge, &c. &c. La dose du remède doit être proportionnée à l'âge. Il faut reprendre ce remède, dit l'auteur, quatre ou cinq jours avant la première lune, &c.

Cette recette est la même que celle du sieur Morien, publiée à Sens au mois de

juin 1723.

Remède contre la rage, éprouvé avec succès par le sieur GAUDET, Maître Chirurgien à Saint-Cernain du Plain, & publié par ordre de MM. les Etats Généraux de Bourgogne.

Prenez de racine d'églantier, ou rosser auvage, un gros; de seuilles de pimprenelle, ou, à son défaut, de racine d'asclépias (vincetoxicum) un gros; de seuilles le petite sauge, deux gros; de feuilles le petites marguerites, trois gros; de euilles de bétoine sèche, un gros, ou de

Pij

feuilles vertes, deux gros; de sommités de petite centaurée, demi-gros; de feuilles de rhue verte, deux gros & demi; de racine de scorsonère, cinq gros; de gousses d'ail dépouillées de leurs enveloppes, un

gros; de sel marin, un gros.

On commence par piler dans un mortier de fer, ou de marbre, la racine d'églantier; lorsqu'elle est réduite en pâte, on ajoute les feuilles de pimprenelle, que l'on broie, sans enlever la racine d'églantier; on met ensuite la petite sauge, qu'il faut également piler sans retirer les deux plantes précédentes, ajoutant ainsi successivement dans le mortier toutes les drogues ci-dessus, jusqu'à ce qu'elles ne composent plus qu'une seule & même pâte.

Manière de se servir de cette pâte.

Il faut d'abord ratisser jusqu'au sang la blessure, afin d'enlever la croûte qui pourroit s'y être formée; on l'étuvera loigneusement avec une liqueur tiède & composée de deux parties de vin & d'une partie d'eau, où l'on aura dissous du sel marin Lorsque la plaie aura été bien lavée, on y exprimera le suc qui pourra sortir de la pâte, en la pressant avec la main, & ensuite on appliquera le marc sur la plaie & on l'y affujettira avec du vieux linge & des bandes. Au bout de vingt-quatre heures on levera le premier appareil, pou y en substituer un second, comme celu ci-dessus, à cela près qu'il ne faut plu ratisser, ni faire saigner la blessure. On ret

enne

térera ce pansement de vingt-quatre en vingt-quatre heures, jusqu'à parfaite guérison; mais pour y parvenir, il ne suffit pas d'appliquer le remède extérieurement, on doit encore le prendre intérieurement;

ce qui se pratique ainsi.

Ayant préparé la dose de la pâte comme il a été dit, laissez-la infuser à froid pendant douze heures dans un verre de vin blanc, par préférence au rouge; pressez le marc légérement, passez la liqueur, & dans un verre d'icelle faites dissoudre de sel ammoniac douze ou quinze grains, selon l'âge, ou le tempérament du malade : cette potion se boit à jeun pendant neuf jours consécutifs, observant trois heures après de prendre une soupe, ou du bouillon.

Les malades doivent s'abstenir de manger des ragoûts, des viandes salées & épicées, & éviter tout exercice violent, capable de mettre le sang en mouvement,

Remède publié dans le Journal Economique, Juillet 1760, p. 313.

Prenez de chardon béni, de petite sauge, de bétoine, de piloselle, d'angélique, de rhue, d'aurone, d'absinthe, d'ivette, de pirole, de marrube, de chaque une poignée; coupez & broyez toutes ces plantes; faites - les bouillir ensuite dans treize livres de bière très - forte & ancienne, que l'on réduira à moitié. Passez le tout à travers un linge, en exprimant fortement, puis délayez-y une demi-once de thériaque de Venise, la plus vieille.

P iij

On prend le matin, à midi & le soir, trois cuillerées de cette boisson. On tient la plaie ouverte avec une tige de sougère, & on la panse avec le marc des herbes dont on a fait sa boisson. On continue ainsi pendant neuf jours. Les enfans ne prennent que la moitié de la dosc. On en donne une plus grande quantité aux animaux plus grands que le chien. Celui qui soigne le malade doit aussi prendre ce remède pendant les neuf jours.

Extrait d'une lettre du Frère PATERNE, Religieux de la Charité.

Je vais vous faire le récit de ce qui m'est arrivé au sujet de la rage. Etant Prieur à Saintes en 1762, sept habitans de Font-couverte (qui est une paroisse sur le chemin de Saint-Jean d'Angely, à une lieue de la ville,) furent mordus par un loup enragé. Dès l'instant de leur morsure, M. Doublet, Parisien, chirurgien de Saint Côme, prit connoissance de ces malheureux. Il eut soin, lui & les chirurgiens de la ville, de quatre de ces malades; les trois autres furent envoyés à notre hôpital. Le religieux chirurgien, qui avoit traité en différens endroits du royaume plusieurs de ces malades, dont il n'avoit pu en réchapper aucun, se trouva trèsembarrassé, & me communiqua son chagrin. Ces trois hommes, qui avoient reçu les blessures les plus considérables, paroitsoient être sans ressource entre nos mains. Dans les petits endroits, ces fortes d'accidens font toujours sensation dans le moment, & ce fut la grande nouvelle du jour. L'ami à qui je racontois mon embarras, me dit qu'il connoissoit un gentilhomme à Angoulême qui avoit le secret de guérir la rage. Je l'engageai à y aller, & tacher d'en obtenir la recette sous cachet. Il fallut que je lui promisse un secret inviolable, au moins pendant sa vie, pour avoir cette recette que vous

trouverez au bas de la présente.

Il faut vous dire que les chirurgiens, & même M. Doublet, firent l'impossible pour guérir leurs quatre malades; ils moururent au bout de quatre à cinq semaines, tous enragés : nous guérîmes, par le moyen de notre recette, nos trois malades. Il y avoit entre autres le facristain de la paroisse de Font-couverte, qui avoit été dans le cas d'avoir une fesse totalement emportée & les mollets déchirés: cet homme eut le courage d'assister à l'enterrement des quatre morts en ville.

Voici cette recette; mais il faut s'en servir dès le commencement du mal. Je puis la communiquer, puisque la personne

qui me l'a donnée est morte.

24. Clous de gérofle n°. 7, écorces d'oranges amères & sèches 3 j: réduisez le tout en poudre impalpable; ajoutez ensuite de rhue, de sauge, de trésle ana une poignée, de gros sel, une poignée: mettez le tout en poudre impalpable. Ajoutez un verre de vin vieux & rouge; laissez infuser, passez & exprimez le marc.

Faites prendre le suc au malade à jeunpendant trois jours, & qu'il soit trois heures après sans rien prendre. Mettez du marc deux sois par jour sur la morsure, & laissez le marc à la cave, asin qu'il se tienne humide.

En supposant que le malade vomisse le remède avant trois heures, réitérez le lendemain, jusqu'à ce que son estomac le contienne chaque jour; & si cette quantité de la drogue, à raison de beaucoup de morsures, ne suffisoit pas, on doublera la dose.

Ce remède me parut rebutant dès que j'en vis la recette; mais il fallut se rendre à l'esset. Dans mon dernier voyage à Saintes, en 1772, on m'assura que le sacristain vivoit encore, & se portoit bien.

N. B. La dose est pour un seul malade

pour un jour.

Recette pour guérir la rage, communiquée par M. CHATELUS, Prêtre & Syndic de la Table du Purgatoire à Layaur en Languedoc.

La plupart des personnes qui sont dans le cas d'être guéries de la rage, ne sont pas en état de passer par les grands remèdes, les unes, parce qu'elles n'en ont, ni la commodité, ni la faculté; les autres, parce qu'elles ne sauroient résister au mercure. Le remède qui suit, paroît le plus sûr & le plus aisé pour toutes sortes de personnes. Il a été très-long-temps caché

par une famille noble; il n'est que trop juste de le mettre au jour, ayant été souvent employé, & toujours avec succès.

Les plaies causées par la morsure d'un chien, ou autre animal enragé, sont dans peu couvertes d'une croûte sèche. On en-lèvera cette croûte jusqu'à ce que la plaie saigne, pendant qu'on préparera le re-

mède suivant :

On coupera par petits morceaux le vert seulement des porreaux, en telle quantité qu'ils forment, étant préparés, un cataplasme de deux pouces de circonférence plus que la plaie, de l'épaisseur aussi de deux pouces. On ajoutera à ces queues de porreaux une poignée de sel marin, dont on use ordinairement dans les familles. On doit pilet le tout ensemble dans un mortier, pour en faire un cataplasme, qu'on appliquera sur la plaie saignante: on le pressera un peu tout autour, afin qu'il soit un peu plus épais, & qu'il conserve plus long-temps son humidité. On couvrira le cataplasme d'une compresse, puis on ajoutera une bande proportionnée, qu'on froncera tout autour par haut & par bas. Après l'avoir bien affujettie avec l'aiguille & le fil, on mettra sur cette bande une autre bande un peu plus large, de la même manière que la première. On doit laisser ce cataplasme au moins pendant quarante jours sans lever l'appareil, & plus, si on le peut, prenant les plus grandes précautions pour ne jamais s'exposer à le déranger de sa première place, qu'il doit toujours occuper Recherches

jusqu'à l'entière guérison. Le malade peut vivre de même qu'un homme prudent qui se porte bien, vaquer à ses sonctions, sûtil même laboureur, & il peut être trèsassuré d'une parfaite guérison.

Remède contre la rage, communiqué à M. Galeron, Docteur en Médecine, par M. D'ERNEVILLE-POLIGNY, Curé du Mesnil-Hardrai.

Prenez une poignée de rhue, mondée de ses côtons; une poignée de la seconde peau d'églantier, c'est-à-dire, de la pousse de l'année du rosser sauvage, dont on gratte le vert avec le couteau, & on tire celle qui est comme le périoste du bâton;

Une poignée de paquerettes, dites marguerites sauvages, que l'on lève avec le couteau. Il ne faut point les laver, mais on ôte la terre qui peut s'y trouver: on laisse les petites racines qui peuvent rester en les levant;

Le blanc d'un très-gros poireau, ou de deux moyens, ou de quatre petits; les

Plus vieux sont les meilleurs; Cinq ou six gousses d'ail;

Cinq ou six morceaux de fiente de poule,

les plus blancs.

On pile le tout dans un mortier avec une cuillerée comble de sel. Le tout bien pilé, vous mettrez dans un vase avec un gobelet de dix cuillerées environ de vinaigre de vin, & non d'autre, que vous remuerez avec les simples & couvrirez, & laisserez infuser du soir au matin. Quand on sera pour le prendre, vous le passerez dans un linge avec expression, pour en donner les doses ci-après, suivant la sorce & la vigueur, plus ou moins dans tous les âges.

Cette quantité est pour trois personnes, & on ne peut la faire moindre, quoiqu'il n'y en ait qu'une; & s'il y en avoit quatre ou cinq, il faudroit doubler les doses. On coupe en morceaux les poireaux & la peau d'églantier, pour plus de facilité à piler; même aussi on peut en faire à deux reprises, pour plus de facilité.

Dofes.

Cinq fois plein une cuiller à bouche, pour un homme fort & vigoureux.

Quatre cuillerées pour un moins fort, ou

une femme.

Trois cuillerées pour un jeune homme de douze à quinze ans.

Deux cuillerées pour un enfant de sept

à huit ans.

Une bonne cuillerée pour un enfant de

quatre ou cinq ans.

On peut donner ce breuvage à une femme enceinte, sans aucun danger pour l'enfant. Rarement on le vomit, quelque répugnance que l'on ait à le prendre. Si cela arrivoit, il faudroit recommencer tout de suite à prendre la quantité que l'on auroit rejetée. Le remède pris & passé, il faut remettre au vif, & à sang, la morsure de l'animal, & l'éponger avec un peu de marc imbibé dans le jus, & l'appliquer dessus : il faudroit même répéter plusieurs.

Pvj

jours de suite, si la plaie étoit de conséquence. Cest le seul onguent qu'il faut y mettre.

Dix cuillerées de breuvage pour un cheval ou une vache.

Cinq cuillerées pour un fort chien, ou

fort cochon, aussi à jeun.

Comme les plantes ne donnent pas toujours beaucoup de jus, il faut ajouter suffisante quantité de vinaigre pour composer les cuillerées nécessaires.

Recette communiquée à M. le Duc DE LA ROCHEFOUCAULD.

Prenez une poignée de rhue, autant de grosse absinthe, autant de scorsonnère de jardin, c'est-à-dire la racine; autant de racine de kinorrodon, ou rossers de buissons: ladite racine de kinorrodon, il faut en ôter la première écorce, & faire attention que la seconde soit rouge. Ajoutez trois têtes d'ail entières & deux onces de sel marin.

Faites infuser le tout dans cinq livres de vin blanc, poids de table, qui soit bien naturel, que vous mettrez dans un vase neuf bien vernissé; prenez ce remède en neuf doses, pendant neuf jours consécutifs, le matin à jeun, après lequel il faut rester trois heures sans rien prendre: observez qu'au dernier verre il faut exprimer le marc dans un linge. Si au neuvième jour il restoit encore dudit remède dans le vase, on peut continuer de le prendre le dixième, & jusqu'à la fin, sans interruption.

La recette ci-dessus s'emploie pour les personnes qui sont d'un tempérament robuste: on peut diminuer la dose à proportion de la soiblesse des tempéramens. Pour un enfant jusqu'à l'âge de dix ans, on ne met que la moitié des simples, sel & vin. On le fait prendre pendant neuf jours avec les mêmes précautions ci-dessus à un enfant à la mamelle. On fait prendre à la nourrice le même remède applicable aux personnes robustes, & on en donne deux ou trois cuillerées par jour à l'enfant.

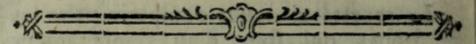
Il faut tripler la dose de ce remède pour les chevaux & les bœufs : on leur fait prendre ce remède avec la corne, avec les mêmes précautions & de la même manière qu'aux hommes.

Aux cochons & aux chèvres c'est la

même dose qu'aux hommes.

Si après la morsure on reste huit jours, sans faire ledit remède, audit cas il faut commencer à le prendre pendant neuf jours de la même manière qu'il est dit ci-dessus; après ce temps on en fait un second dans un autre vase neuf vernissé, qu'on continue de prendre pendant neuf autres jours de la même manière que le premier.





ADDITIONS.

Observation de M. VERCHERE, Médecin à Bourbon-Lancy.

Un malheureux paysan, âgé de vingtcinq à trente ans, gardant ses bestiaux pendant la nuit, & dormant couché par terre à l'entrée de sa cabane, fut mordu à la tête par un animal, qu'il jugea être un loup, autant que l'obscurité put le lui laisser voir. A demi éveillé par la premiere attaque que ses cheveux rendirent légère, le pauvre homme se retourna, & avant qu'il pût se lever debout, il fut assailli jusqu'à deux fois par l'animal, qui lui fit un grand nombre de bleffures au visage, tant au front qu'aux yeux, au nez, aux joues, lui fendit la lèvre inférieure, depuis la commissure jusqu'en bas, & lui sit une plaie transversale assez profonde sous le menton.

Dès que le malheureux blessé put se lever tout-à-fait & crier, ainsi que deux enfans qui étoient dans le fond de la cabane, & qui ne furent pas atteints, l'animal s'enfuit & ne reparut plus. Cette dernière circonstance rassura malheureusement. On fut persuadé que si l'animal eût été enragé, il n'auroit pas lâché prise si promptement, ni si aisément.

Le blessé fut saigné une fois très-abondamment; pansé simplement avec de l'eau salée, on sit trois points de suture à la lèvre détachée.

Les plaies guérirent avec la plus grande fécurité. Le malade ne parut nullement affecté des suites que pouvoit avoir cet évènement. Il sut purgé deux sois avec les pilules de Belloste, & ne voulant faire aucun autre remède, il sortit de l'hôpital

le quinzième jour.

On croyoit pouvoir se rassurer, d'autant plus que la multiplicité & le siège des blessures (toutes à la tête, & le plus près possible de la gorge & des glandes maxillaires), sembloient indiquer que s'il y eût du virus hydrophobique, il auroit dû naturellement se développer plus promptement. Le malade ne ressentoit aucun mal, il ne s'étoit jamais plaint de la gorge, il avoit toujours bu abondamment & avec facilité, &c. Mais, vain espoir! fausse sécurité!

Le vingt-deuxième jour après la blesfure, à la même heure à peu près qu'elle avoit été faite, le malheureux éprouva tout-à-coup les symptômes de l'hydrophobie déclarée: il se fit attacher, se confessa, reçut l'extrême-onction, & mourut le lendemain après-midi. Quelques personnes croient qu'il s'étrangla.

Observations envoyées par M. LAFON, Chirurgien - Juré à Mareuil en Périgord.

Un loup enragé parut aux environs de Mareuil, le 13 février 1766; & depuis le matin jusqu'à quatre heures après midi qu'il fut tué, il blessa dangereusement dix personnes des deux sexes & de dissérens âges: il blessa aussi légèrement deux vaches, qui sont mortes enragées, suivant le rapport des habitans du village.

Le 4 mars suivant, M. Bertrand Petit, maître en chirurgie, habitant de Mareuil, sit le rapport suivant de l'état des blessés.

ce Je, Bertrand Petit, maître en chirurgie, habitant de la ville de Mareuil en Périgord, certifie qu'en procédant au rapport des ulcères, suites des morsures du loup, que supporte la nommée Catherine Delmoulins, épouse de Pierre Barrière, âgée de trente ans, du bourg du vieux Mareuil en Périgord, j'ai remarqué fur l'avant-bras droit deux ulcères : le premier, situé transversalement à sa partie inférieure externe, est de la longueur d'un pouce & demi sur trois lignes de profondeur; le second, situé vers le milieu de la partie externe du métacarpe, est du diamètre d'un liard, sur une ligne & demie de profondeur. A l'avant-bras gauche, la même malade supporte trois ulcères; le premier, situé transversalement & occupant sa partie moyenne externe, est de la longueur d'un pouce & demi sur deux lignes de profondeur; le second, situé à la partie externe du métacarpe, est de la longueur d'un pouce & demi sur une ligne & demie de profondeur; le troisième enfin occupe le milieu de la paume de la main, d'une figure presque ronde, comme un deier. Les uns & les autres gênent la flexion

& l'extension des doigts de chaque main. Dans le même bourg du vieux Mareuil, j'ai remarqué que la nommée Marie Reuilhie, âgée de dix-huit ans, porte plufieurs ulcères, suite des morsures du loup, au bras & à l'avant-bras droit; le premier, situé à sa partie moyenne externe, est du diamètre d'un denier sur une ligne & demie de profondeur; le second, situé à la partie externe du bras, à son articulation avec l'avant-bras, est du diamètre d'un petit écu sur deux lignes de profondeur; le troisième, situé à la partie supérieure interne de l'avant-bras, est du diamètre d'un denier sur une ligne & demie de profondeur; le quatrième enfin, situé transversalement sur l'articulation du même avant-bras avec le poignet, est de la longueur de deux pouces sur deux lignes de profondeur. Les uns & les autres gênent considérablement l'extension & la flexion des doigts.

Sur la même paroisse, au village de Puyréal, j'ai remarqué que Jean Duverneuil, âgé de neuf à dix ans, porte plufieurs ulcères, suite des morsures du loup, sur différentes parties du corps, savoir: à la tête six ulcères; les trois premiers, situés à la partie supérieure du pariétal droit, sont peu éloignés les uns des autres, de la longueur d'un pouce chacun fur deux lignes de profondeur; un quatrième, situé à la partie moyenne & un peu supérieure de l'occipital, est d'une figure presque longue, du diamètre d'un liard sur deux lignes de profondeur; un cinquième, situé sur le même os, tout près de la suture lambdoide, d'un pouce

& demi de longueur sur trois lignes de prosondeur; un sixième occupe la partie inférieure de l'occipital: les muscles de la tête sont presque tout détruits à leur occasion. Il y a un autre ulcère presque cicatrisé à la partie moyenne inférieure du bras gauche; ensin un ulcère très-considérable à la partie inférieure de la cuisse, traversant de la partie externe à l'interne, du diamètre d'un denier de chaque côté.

Dans le même village de Puyréal, j'ai remarqué que Marie Chaunudeau, fille âgée de vingt-deux ans, a cinq ulcères confidérables & trois cicatrices, suite des morfures du loup: le premier ulcère, situé à la partie inférieure du temporal, près l'oreille, d'une figure presque longue, est de la largeur d'un écu de trois livres sur deux lignes de profondeur; le fecond, situé transversalement, s'étend depuis la partie moyenne des muscles de la machoire inférieure jusqu'à la commissure des levres du côté droit, en traversant le muscle orbiculaire, ayant deux pouces de longueur sur deux lignes de profondeur; enfin trois petits ulcères du diamètre d'un denier, fitués sur l'étendue de l'os sacrum, ayant une ligne de profondeur : enfin trois cicatrices d'un denier, fituées à la partie moyenne & supérieure du bras gauche.

Au village de Puychauvaux, paroisse de Monsel, j'ai remarqué que Jean Bretonnet, âgé de douze à treize ans, a deux ulcères, suite des morsures du loup; le premier, à la partie supérieure du pariétal droit, est de la longueur d'un pouce sur deux lignes de prosondeur; le second, situé

fur la seconde phalange du pouce de la main droite, est de la largeur d'un demi-pouce sur

une ligne & demie de profondeur.

Au village de La-Faronnie, paroisse de la Chapelle-Pommier, j'ai remarqué que Pierre Dacher, âgé de quarante ans, a un ulcère & plusieurs cicatrices, suite des morsures du loup. L'ulcère est situé à la partie latérale externe de la jambe gauche, vis-à-vis du muscle jumeau qui y répond; la première cicatrice est située sur le front, de la figure d'un angle obtus, s'étendant depuis le finciput jusqu'à la naissance du sourcil droit; une seconde, d'une figure longitudinale, commençant à l'aile gauche du nez, finit vers le milieu de la lèvre supérieure, en traversant le muscle orbiculaire; une troisième, transversale, occupe la partie supérieure & latérale gauche de l'occipital, de la longueur de deux pouces & demi; une troissème, à la main gauche, sur le milieu du métacarpe; une quatrième, située à la partie inférieure interne du métacarpe, à l'origine de l'index & du médius; une cinquième, située entre l'articulation de la première phalange du pouce gauche avec l'os du métacarpe qui y répond.

Au village de Chès-Brageot, paroisse de Saint-Crépin, j'ai observé que Mathurin Blanchard, âgé de cinquante-sept ans, porte un ulcère, suite de la morsure du loup, à l'extrêmité de la dernière phalange du petit doigt de la main gauche, la peau & le corps graisseux étant emportés: le diamètre de l'ulcère est petit, sur une ligne & demie de prosondeur.

Dès les premiers jours, je pansois les ulcères de chaque blessé avec un digestif composé de térébenthine, de basilicum, de jaune d'œuf & d'eau-de-vie; mes appareils furent soutenus avec des emplâtres d'onguent de la mère: j'entretins la suppuration aussi long-temps qu'il me sut possible, & pour cet esset je n'eus jamais recours aux cicatrisans, ni aux dessicatifs.

Le 8 mars 1766, mourut Marie Chaunudeau; elle avoit donné pendant trois jours tous les fignes de l'hydrophobie.

Le 19 du même mois, après avoir préparé mes malades par la purgation, je commençai, en conformité de la recette qui me fut adressée de la part de M. l'Intendant par M. Dubossrand, son subdélégué à Noutron, de mettre en usage les frictions mercurielles, à la dose d'un gros & demi. Je continuai ainsi les pansemens & les frictions jusqu'au 27, qu'ayant remarqué que le mercure portoit aux glandes de la bouche, j'eus recours à un purgatif benin: je repris ensuite l'usage des frictions pendant trois jours; puis je revins au purgatif.

Le premier avril, les ulcères de tous mes malades furent cicatrifés. J'étois d'autant plus tranquille sur leur compte, que j'étois rassuré par l'usage des frictions mercurielles, imaginant qu'elles auroient détruit le levain de la rage, lorsque le 15 du même mois la mort de Jean Duverneuil m'ébranla. Quoiqu'il n'eût donné avant sa mort aucun signe d'hydrophobie, l'abondante suppuration de ses ulcères, le peu de soin que prit cet ensant d'en

téparer les pertes par des alimens d'un bon suc, étant impossible à ses parens de lui en sournir; enfin le levain de l'hydrophobie n'eut pas le temps de se développer, il mourut d'une sièvre erratique habituelle: mais une preuve que le levain n'existoit pas moins, est qu'un chat attaché à cet enfant mourut enragé quinze jours après lui, pour avoir léché les plumaceaux & les emplâtres qu'on jetoit lors des pansemens. C'est un fait prouvé par tous les habitans du village.

Le 18 du même mois (d'avril) mourut Pierre Dacher, du village de La-Faronnie. Trois jours avant il donna tous les fignes de l'hydrophobie, malgré les secours que je tâchois de lui donner, tels que les faignées du pied & les antispasmodiques.

Le 20, mourut aussi Catherine Desmoulins, du bourg du vieux Mareuil. Trois jours auparavant, elle avoit aussi donné tous les signes de l'hydrophobie la plus complette. Je tâchai de la secourir par la saignée du pied, les narcotiques & les antispasmodiques; mais tout devint inutile.

De tels événemens m'étonnèrent beaucoup, & j'en donnai avis à M. Duboffrand, qui en instruisit M. l'Intendant. Il y eut alors des ordres de sa part pour réunir les trois malades qui me restoient, dans une maison peu éloignée de mon domicile, avec ordre que rien ne manquât de ce qui seroit nécessaire pendant leur traiment, que je commençai le 24 mai (1766) & sinis le 13 Juin suivant, selon la méthode que je vais proposer comme spécisique. Ces trois infortunés qui jouissent d'une très-bonne santé, sont redevables de leur vie aux sages précautions de M. l'Intendant, parce que, n'ayant chez eux aucune des choses nécessaires pour appliquer avec fruit des remèdes de cette importance, ils seroient sûrement morts d'hydrophobie, & auroient eu le même sort que leurs camarades.

Méthode proposée pour prévenir l'Hydrophobie.

Dans le cas où l'on sera appelé pour fecourir une personne mordue par un animal enragé, si c'est dans le premier temps, on fera une ligature au-dessus de la plaie, que l'on scarifiera tout autour, un peu profondément, & en forme de croissant. Après que la plaie aura saigné un certain temps, on la lavera avec de l'eau salée, on la chargera de poudre à canon & on mettra le feu à la poudre, qui produira deux effets: le premier sera de brûler les parties infectées de bave, ou de salive, qui ne manque jamais de s'échapper dans la plaie & autour; le second sera un escharre semblable au cautère actuel, sans causer une douleur aussi considérable. On pansera avec un plumaceau chargé seulement de basilicum, pour mieux établir une suppuration abondante: l'appareil sera soutenu d'emplâtres d'onguent de la mère; & comme on ne sauroit trop se hâter de prévenir l'hydrophobie, les remèdes généraux préalablement observés, on donnera au malade deux bains domestiques par jour, si ses forces le permettent; & une friction mer curielle à la dose d'un gros & demi. On aura soin d'examiner si le mercure porte aux glandes de la bouche, pour le réprimer, si le cas arrivoit, avec un purgatif doux. On continuera pendant dix ou douze jours, & l'on finira en purgeant de nouveau le malade.

Je ne puis passer sous silence la poudre de Palmarius, à titre de préservatif contre l'hydrophobie. On pourra en faire usage, à la dose d'un gros dans un bouillon, à prendre au sortir du bain. Elle agit à titre de sudorisique & ne peut que bien faire; on en trouve la composition dans presque

tous les auteurs.

Il me reste à rapporter qu'avec le seul usage des frictions mercurielles j'ai préservé de l'hydrophobie, depuis l'époque du 13 février 1766, cinq personnes mordues par des chiens reconnus enragés. Le 15 mars 1777, j'ai fait des frictions mercurielles sur deux grandes morsures faites à la jambe du nommé Pierrot, domestique de M. le Curé de Saint-Pielh : ces morfures étoient situées à la partie supérieure de la jambe, & pénétroient jusqu'aux muscles jumeaux de chaque côté. Le même chien, dans la nuit du 14 au 15 dudit mois, s'étant jeté sur les chiens de M. de Saint-Sulpice, au château de Lauvergne, paroisse de Saint-Sulpice, le métayer de la porte se leva pour voir ce qui occasionnoit tant de bruit. Comme il étoit en chemise, le chien enragé se jeta sur lui & le mordit cruellement à la cuisse & à la jambe en trois dissérens endroits, avec solution de continuité & perte de substance. M. de Saint-Sulpice me manda, & avec les frictions mercurielles, un pansement simple & un régime tel que peut l'observer un ouvrier, il a été préservé de l'hydrophobie.

M. Dubosfrand, toujours attentif & prévoyant, m'a envoyé trois autres personnes mordues par des chiens enragés. Je les ai préservées également par les frictions mercurielles, par un pansement

méthodique & par le régime ».

Extrait d'une lettre de M. JACQUES ODOARDI, datée de Belluno, le 22 septembre 1779.

Les malheureux qui font le sujet de mon observation, sont sept hommes & deux dames, qui ont été mordus le second jour de cette année par une louve enragée, dans quelques villages de ces environs. Le premier, âgé de quarantefix ans, mordu par la louve, a été le plus maltraité de tous. Non-seulement plusieurs des doigts de ses deux mains, & surtout le métacarpe de la main gauche, avoient été blessés; mais il l'avoit encore été au menton, & portoit une large blefsure à la joue droite. Trois autres avoient été mordus à la joue, au-dessous des yeux; l'un d'entr'eux, âgé de quatorze ans, un autre de cinquante-cinq. Celui-ci l'étoit encore

encore fort près du nez & de la lèvre, & de plus étoit atteint de ce que nous nommons male della pelegrina, espèce de scorbut particulier aux habitans des montagnes. La plus jeune des dames étoit mordue à l'aile droite du nez; la plus âgée étoit blessée à la cuisse. Deux jeunes gens de vingt-un ans furent mordus au bras, & l'un d'eux le sut encore à la jambe. Le plus âgé de tous, qui avoit cinquante-huit ans, avoit plusieurs mor-

sures à une jambe & à un bras.

Le premier de ces malheureux se rendit le même jour à une terre voisine, pour faire panser ses plaies par le chirurgien du lieu, qui scarifia ses blessures, les lui fit laver avec de bon vin, & les couvrit ensuite d'un onguent. Le médecin lui fit prendre quelques doses du remède de Tunquin. Les autres blessés n'eurent recours qu'aux bénédictions en usage dans ces circonstances. Le même jour, la même louve mordit deux chèvres; l'une fut considérablement blessée auprès de la ganache; l'autre le fut légèrement au cou: & la veille, deux autres avoient été mordues, l'une à l'oreille, l'autre très-superficiellement à la cuisse. La première des chèvres fut tuée le lendemain de sa blessure, parce qu'elle ne pouvoit plus manger ; la seconde le fut aussi par l'ordre de l'officier de santé, qui recommanda de plus qu'on tînt à part & qu'on gardat soigneusement les deux autres chèvres qui avoient été mordues le premier jour de l'an.

La rareté du cas, & le danger des per-

sonnes mordues animèrent le zèle du même magistrat, & il obligea ces infortunés à se mettre au lit, & à recevoir, par mes soins, les secours les plus capables de préserver de l'horrible maladie qu'ils avoient à craindre. Je leur conseillai à tous de faire scarisser leurs blessures, d'y appliquer, s'il se pouvoit, une ventouse, & de les frotter tous les jours d'onguent

mercuriel fait à parties égales.

D'après ce que j'en ai appris, tous ont exécuté, pendant huit ou dix jours, ce que j'avois conseillé, à l'exception du premier, qui, s'en rapportant à un autre chirurgien qu'il avoit consulté, s'étoit lavé la plaie avec du vin, au lieu de se frotter ainsi que je l'avois dit, & s'étoit contenté de couvrir sa blessure avec l'onguent étendu sans frictions. Quarante-six jours après, le frère de ce malheureux vint rapporter à l'officier de santé qu'il étoit devenu hydrophobe, assurant qu'il étoit impossible de lui faire avaler une goutte de liquide, ni la moindre bouchée d'aliment solide. J'eus beaucoup de peine à l'engager à se charger pour son frere, de quatre onces de pommade mercurielle, & de quatre grains d'opium en deux pilules, le conjurant de courir lui frotter le cou, les bras, & successivement le dos, la poitrine & les extremités inférieures, & de lui faire avaler, aussi-tôt qu'il le pourroit, l'une des deux pilules; mais la friction ne fut pas pratiquée, & encore moins lui fit-on avaler les pilules; le lendemain matin il mourut. Le même jour,

M

ts

am

随

ma

les lon

la chèvre qui avoit été mordue le premier de janvier à l'oreille devint enragée.

La mort funeste de cet homme augmenta la vigilance du magistrat à l'égard des huit autres. Il ordonna qu'on les mît tous au lit; &, quand on les eut transportés dans un de nos hôpitaux, on me donna le soin de leur porter les secours nécessaires pour les garantir d'un malheur semblable. Toutes les blessures étoient refermées, mais toutes recouvertes d'une escharre croûteuse, & les environs étoient plus colorés que le reste de la peau. Pour m'assurer, autant qu'il étoit possible, de la réussite, je me déterminai à leur exciter une légère salivation par les frictions. J'employai pour tous environ une livre de pommade, & j'en pris un peu pour frotter de nouveau les cicatrices, après que la falivation eut cessé dans quelques-uns. Avant la falivation les cicatrices se gonflèrent un peu chez tous, devinrent enflammées & douloureuses; mais, à mesure que la lalivation s'établissoit, tous ces symptomes disparoissoient : les croûtes tomberent bientôt, & la couleur des cicatrices fut bientôt la même que dans tout le reste de la peau : celles qui se guérirent les premières, furent celles des malades qui salivèrent abondamment. Telle fut la blessure au nez, qu'avoit reçue la jeune dame : les dernières furent les blessures un peu profondes du jeune homme de vingtun ans, qui saliva moins que tous les autres, quoiqu'il eût reçu un plus grand nombre de frictions à la dose de deux

gros chaque. On lui en sit onze; les autres n'en eurent que cinq, excepté la dame la plus âgée qui en eut huit. On entretint leur salivation pendant dix ou douze jours, & ils en restèrent vingt-six dans l'hôpital, dont ils sortirent ensin gais; ils se sont maintenus en bonne santé, même après les travaux pénibles qu'exige la culture du mais. La chèvre qui avoit été blessée légèrement à la cuisse, est aussi restée bien portante, & est encore en vie. Le scorbutique est devenu sou, ainsi qu'il est ordinaire à cette espèce de malades,

& il y a un mois qu'il est mort.

Un grand nombre d'épreuves heureuses, dont plusieurs ont été faites particulièrement par les médecins de Florence, & dont deux entre autres me sont propres, démontrant que le mercure est un des altérans les plus actifs & les plus efficaces que nous ayions, m'ont déterminé à préférer les frictions sur les parties blessées, à tous les autres spécifiques si vantés pour la rage. Il y a neuf ans que j'ai traité ainsi pendant vingt jours consécutifs un de mes concitoyens, mordu à la joue par un petit chien enragé, & un villageois, agé de huit ans, mordu au gras de la jambe par un chat qu'on a cru enragé. Tous les deux vivent encore, sans avoir éprouvé aucune atteinte d'hydrophobie. Le premier prit d'abord par mon ordre quelques doses de musc & de zinc; le second prit plusieurs grains de camphre pendant quelques jours. Ce qui m'engagea ensuite à les faire saliver, fut la nou-

DO:

ovs 1ôt

med trois

Mve

rerle

inp!

gite

velle de l'heureuse guérison d'un enfant d'environ trois ans, dont le visage a été cruellement déchiré par un chien enragé. Cette guérison sut opérée, contre toute espérance, par les frictions locales, administrées par les soins du docteur Banchieri, après avoir mis en usage les immersions, le remède de Tunquin, le spécifique contre la morfure de la vipère de Bassan. Le fait est arrivé il y a cinq ans au château de Guer, dans la Marche-Trévisane. A l'égard du spécifique de Bassan, le docteur Guilermi, médecin de la ville de Feltri, eut occasion de s'assurer de ses bons effets dans la morsure des chiens enragés, donné cependant conjointement avec les frictions mercurielles faites près de l'endroit blessé. Un enfant d'environ deux ans, fils de sa sœur la comtesse Mozzi, de la ville de Césene, avoit été mordu par un petit chien enragé : la morfure étoit au tendon d'Achille, & avoit fait une impression profonde. Aussitôt on l'avoit mené se faire bénir, & un médecin lui avoit ordonné, en attendant, trois ou quatre doses du remède de Tunquin. Il en prit une le soir même; mais la plaie étoit déja guérie, & en très-peu de jours cicatrisée. Quinze ou seize jours après, la mère envoya dire au docteur, par un de ses freres, qu'il vint voir son neveu malade. Il le trouva les yeux renversés, agité, tourmenté de palpitations, le pouls inégal & tremblant, avec des soubresauts des tendons, & un sommeil agité & troublé par des frayeurs, des

changemens alternatifs de couleur. Il ordonna aussi-tôt une saignée, l'application d'un vésicatoire sur la blessure, & des frictions mercurielles aux environs: il fit venir de Feltri un gros du spécifique, qu'il donna dans l'eau de chardon béni. Aussitôt après la prise de ce remède, l'enfant entra dans une agitation prodigieuse qui dura plus de deux heures; elle se calma ensuite, il dormit bien, & le jour suivant vers le soir il étoit dans un état beaucoup meilleur. Avant de quitter son malade, le docteur lui fit tirer un peu de sang, & ordonna qu'on lui fît prendre une nouvelle dose du spécifique, parce que les symptômes effrayans de la veille reparoissoient. Le remède eut le même effet, quant à l'orgasme & au calme qui l'avoient suivi. Deux jours après, on vit reparoître quelques fignes du mal: on donna deux doses du remède, on laissa sécher les vésicatoires, mais on continua pendant vingt jours les frictions, sans que leur effet altérât en rien les gencives, ou la bouche. L'enfant se rétablit, & depuis fix ans il n'a rien éprouvé qui pût faire craindre les suites de sa morsure. Le spécifique dont il est parlé, est, autant qu'on peut le favoir, un mélange de fels alkalins volatils, de thériaque, & d'un tas de plantes aromatiques du pays, infusées dans l'esprit de vin.

mot not not not more fur west

報法

Il sembleroit, d'après ces faits, qu'on dût accorder dorénavant peu de foi, pour la cure de la rage, au musc & au cinnabre donnés à l'intérieur : il paroît aussi

qu'il n'est pas nécessaire, pour cet esset, d'exciter la falivation, mais seulement d'introduire une certaine quantité de mercure aux environs des parties attaquées En effet, de dix personnes que M. Zotti, protomédic d'Istrie, a préservées par les moyens les plus capables de procurer une falivation abondante, deux ont été fauvées, sans avoir salivé, un enfant de quinze mois, chez lequel on ne jugea pas à propos de forcer cette excrétion, & une fille de treize ans, que l'auteur ne se souvient pas (en 1775) d'avoir vu saliver. Dans les derniers jours du mois d'avril dernier, une jeune fille de quatorze ans fut mordue par un chien enragé au bras, près de l'aisselle. Quelques heures auparavant, une jeune personne d'un endroit peu éloigné avoit été mordue à la cuisse & au bras, & un homme l'avoit été aussi au bras. Je ne leur prescrivis que des frictions locales. Les deux derniers se portent encore bien; la première est morte depuis un mois de la petite vérole, au vingt-unième jour, fans que je sache qu'elle ait donné le moindre figne d'hydrophobie. Je ne crois pas qu'on ait rien fait de plus à deux personnes mordues au mois de mars dans la ville de Serravalle, & il ne leur est encore arrivé aucun malheur.

L'histoire du pauvre infortuné mordu le premier par la louve, démontre l'utilité de la seule application de l'onguent mercuriel sur les parties mordues. L'une des femmes que j'ai vues dans l'hôpital, étois

gue

la fi

ter

tit

BILL

lett.

impi lerv

MAN (

ce

BOU

tro

grg

Ou

son épouse : elle m'a raconté que, quelques jours auparavant, son mari avoit été délivré de spasmes universels qu'il éprouvoit toutes les nuits; qu'il ne trembloit plus au moindre bruit, ainsi qu'il faisoit; qu'il avoit repris son sommeil, & qu'il en étoit venu à se sentir le desir & la force d'aller, deux jours avant sa maladie, travailler au bois avec les autres. Cependant le mari & la femme n'avoient employé que trois onces d'onguent, le premier s'étant contenté d'en couvrir sa plaie, & la dernière s'en étant frottée. S'il est vrai que ceux qui ont été mordus par des animaux enragés, sur-tout par des loups, & qui ont contracté la rage par les voies & les glandes salivaires, deviennent ordinairement enragés en très peu de temps, on ne peut pas attribuer le retard de la rage dans notre malade, à une autre cause qu'à l'action du mercure; & la rage survenue au bout du même temps à la chèvre, qui n'avoit été mordue qu'à l'oreille le jour précédent, sembleroit concourir à prouver cette idée. Car si l'autre chèvre, mordue légèrement à la cuisse, n'a pas été malade, on en peut conclure seulement qu'elle a éprouvé l'effet de cette combinaison de circonstances qui fait que de plusieurs personnes mordues, les unes deviennent enragées, les autres ne le deviennent pas.

Portant maintenant nos réflexions sur les huit autres qui ont partagé le même malheur, & qui, ayant suivi le traitement qui leur avoit été recommandé, ont été

guéris, & dont quatre ont été mordus à la face, il semble que si celui-là avoit fait de même, il en eût réchappé également; & peut-être pourroit-on se persuader qu'il seroit encore vivant, si son frère eût suivi mes avis & ceux de plusieurs. autres personnes. J'avoue qu'un mois après je me suis senti singulièrement ému à la lecture des Opuscoli scelti per l'anno 1778, imprimés à Milan, lorsque j'ai vu l'obfervation (tirée du Magazzino oltramontano) d'un homme décidément hydrophobe, guéri par les frictions. En effet, sans l'indolence & la paresse barbare de ce frère négligent, nous aurions eu une nouvelle observation, qui auroit, ou confirmé, ou détruit cette expérience importante.

Malgré la réussite des frictions sans salivation, je crois qu'il est plus sûr d'en exciter une légère, sur-tout lorsque les organes salivaires, ou les parties voisines, ou même les parties nerveuses sont maltraitées. On peut démontrer les effets salutaires de cette évacuation, par le changement même arrivé aux cicatrices de mes huit malades avant qu'elles fussent rétablies dans l'état naturel, rétablissement qui a été proportionnel à la plus ou moins prompte salivation; & peut-être que, sans elle, ceux-ci auroient éprouvé le même sort que le premier, s'étant échauffés & fatigués mal-à-propos, comme lui : car on doit soupçonner que quelques - uns d'entre eux avoient aussi contracté la con-

tagion.

Observations sur la rage, faites en 1771, 1773, 1774, 1779; par M. REVOLAT, Médecin à Vienne en Dauphiné.

Le premier septembre 1771, la nommée Mayoud, âgée de 43 ans, la nommée Betelonne, âgée de 51, & le neveu de celleci, âgée de 11, tous natifs de Chonas, village à deux lieues de Vienne, traversant la plaine de leur pays, furent mordus, les deux semmes au bras & à la main, & le jeune homme aux jambes, par un chat qui se jeta contre eux. Cet animal, qu'on connut ne pas être du village, couroit contre les bœus, les cochons, les chiens; c'en étoit assez pour le faire soupçonner enragé, & les animaux mordus qui moururent de la rage le consirmèrent.

Sim

DISE

de

ada

bon

Pers.

ban

nille

fel i

Pil

tez d

matr mag Ce

Per 1

bus

le P

1672

Le 2 du même mois, le lendemain des morsures, ces trois personnes entrèrent à l'hôpital; je sis enlever avec le bistouri toutes les chairs mordues, & ce que je soupçonnai touché par la bave de l'animal. Cette méthode a quelque chose de cruel, mais elle est bien avantageuse; il en résulte qu'on soustrait la partie du venin déposée, qui, en pénétrant dans la suite, augmenteroit la vivacité des symptômes par l'abondance du virus; & quelquesois on emporte ce qui détermineroit la maladie. On a vu des chiens de chasse mordus par des animaux enragés, ne le pas devenir, par la précaution de couper

la partie mordue, ou de brûler de la poudre sur les plaies: c'est aussi chez les chasseurs la manière de guérir la morsure de la vipère. On sait que la rage est toujours plus ou moins prompte, plus ou moins active, en raison de la quantité, de la qualité, de l'éloignement des bles-

fures & des parties mordues.

Ayant fait enlever des chairs ce qu'il étoit possible de faire, je prescrivis pour le lendemain un bol préparé avec le mercure doux, la rhubarbe & le sirop de nerprun. Le soir je sis faire une friction sur la plaie avec une dragme & demie de pommade mercurielle pour les deux adultes, & une dragme pour le jeune homme.

Le 4 on leur donna matin & soir une verrée du remède suivant:

Prenez racines d'églantier & de scor-

sonnère, de chacune une once;

Rhue, petite sauge, sleurs de camomille, de chacune demi-poignée;

Quatre gousses d'ail; deux dragmes de

fel marin.

Pilez & broyez dans un mortier, & jetez dessus deux verrées de vin blanc sec; agitez de temps en temps; & après vingtquatre heures, coulez avec expression pour

l'usage.

Ce remède, décrit dans les Recherches sur la Rage, page 94, seconde édition, sous le nom de M. Faget, & envoyé au ministre par M. Castenau, est décrit dans le Parfait Maréchal de Solleysel, Paris, 1672, seconde édition, sous le nom de

Q vj

Remêde infaillible contre la Rage (a). Il étoit sans doute tombé en discrédit, pour être insuffisant, comme on le verra par

les observations suivantes.

Chaque jour je sis continuer ce remède & les frictions. Cette méthode mixte me paroît présérable à toute autre, pourvu qu'on ait le temps sussifiant pour la pratiquer; l'expérience m'a appris qu'il falloit en user dix-huit à vingt jours. J'ai soin de mitiger l'esset du mercure par le bain, & même l'été j'en fais prendre chaque jour. Quand il y a nécessité de purger, j'ai recours au bol mercuriel, sans discontinuer la friction, ni la potion.

enra

le l

DOS

i un Lieu

gier

de

app

pita

pare trait

mett

RYO

Dez.

MIC

La nommée Mayoud, au quatrième jour du traitement, prit une sièvre continue avec redoublemens; on suspendit les remèdes contre la rage jusqu'à la terminaison de sa sièvre qui dura quatorze jours, & ne finit que par l'usage des purgatifs répétés, des délayans & des lavemens:

c'étoit au vingt-un de sa morsure.

Je voulus à cette époque lui donner les remèdes contre la rage; mais, voyant ses compagnes retourner au village, elle ne consentit pas à rester. Elle partit le 23,

comptant sur sa guérison.

⁽a) Ce remède différe à quelques égards de celui de M. Faget, 1°. en ce que dans celui de M. Faget il y entre les tiges, ou l'écorce de bois de frêne; 2°. en ce qu'il n'y entre ni racine de scorsonnère, ni fleurs de camomille. Dans une édition de Solley-fel qui est de 1754, il n'y entre pas de camomille, mais des fleurs de marguerites sauvages, ou paquerettes. (Bellis Sylvestris minor. C. B.)

Le 8 octobre elle eut difficulté d'avaler; elle sit dans la nuit des rêves esfrayans: le lendemain elle eut tous les symptômes de la rage; on lui sit des frictions mercurielles, on lui donna l'eau de Luce, le musc, le camphre, la poudre de Palmarius, la potion du parfait Maréchal: rien n'empêcha qu'elle ne mourût dans les horreurs de cette maladie.

Les deux autres malades ont été bien guéris, sont bien portans dans cette année 1780. La mort de la Mayoud constate que le chat étoit véritablement enragé, que les deux autres avoient reçu le levain de la rage, qu'ils en ont été délivrés par ce traitement, & que quatre à six jours ne suffisent pas pour la guérison.

En 1773, le 31 juillet, un loup enragé mordit plusieurs personnes & beaucoup d'animaux dans deux villages, Septeme à une lieue & demie de Vienne, & Moydieu à deux lieues. On appela un Chirurgien de cette ville, pour panser les gens de ce dernier village: il mit le premier appareil & pansa les plaies comme simples lacérations, & sans avoir idée de la rage. Il conseilla aux pauvres d'entrer à l'hôpital, & sit mettre en ville celui dont les parens pouvoient sournir à la dépense du traitement.

Le 3 août entrèrent à l'hôpital Antoinette Villard & Thérèse Rougeat. La Villard âgée de 14 ans, native de Moydieu, avoit été mordue au visage, au cou; le nez étoit coupé à la racine; e le avoit encore été mordue aux deux cuisses, aux

ami

de m

4001

lu p

100

5 53

TOICE

es a

poul

(evil

te re

a go

DOU

conc

men

es 1

POID

es i

paru

tive

pero

mor

16.

ht c

tion

bain

mêr friê

deur

lon

ton

Têv

deux jambes & aux bras; la joue droite étoit pendante; elle étoit hideuse, & ses plaies auroient été suffisantes pour lui donner la mort. Le 16 elle eut de vives douleurs à la tête, à la gorge & à l'estomac; elle eut de la répugnance pour le boire: on m'en avertit, & je vis moi-même sa répugnance augmenter à chaque instant; ses plaies lui faisoient des douleurs plus cuisantes; elle avoit des soubresauts & des mouvemens convulsifs, sur-tout si on lui présentoit de la tisanne. Ces symptômes augmenterent; elle avoit des envies de mordre, en avertissoit ceux qui étoient près d'elle; elle grinçoit des dents, jetoit une écume jaunâtre par la bouche; elle avoit le pouls convulsif; elle mourut le 17, malgré les secours qu'on lui adminiitra.

Cette mort sit connoître le danger dont les autres étoient menacés: on y pourvut, mais trop tard. On écrivit dans les villages; on engagea ceux qui avoient été mordus de se rendre au plutôt à l'hôpital,

pour y être traités.

Le nommé Rousset, âgé de huit ans, étoit le jeune homme que traitoit en ville le chirurgien: ses parens aisés fournissoient à la dépense. Comme on ne soupçonnoit pas la rage, on n'avoit eu jusqu'au 16 aucune précaution contre cette maladie; ce ne sut qu'à la mort de la Villard qu'on pratiqua à sorce tous les secours les plus vantés. Il avoit eu la mâchoire inférieure cassée, un œil poché, le visage entamé. Ses plaies surent cons-

de mal de gorge, ses plaies lui surent plus douloureuses; il répugna à la boisson, il lui prit des mouvemens convulsifs, il poussa des hurlemens, il cherchoit à mordre & à cracher contre ceux qui le servoient, il ne reconnoissoit personne dans ses accès qui se multiplièrent. Le 19, le pouls sut très-convulsif, les extrémités devinrent froides, peu à peu tout le corps se refroidit, & il mourut le 20 au matin.

A l'ouverture du cadavre, les gencives, la gorge & la trachée-artère étoient chargées d'une humeur écumeuse jaunâtre : les poumons étoient très-gorgés d'un sang de concrétion polypeuse, le cerveau également gorgé d'un sang de même nature; les poumons étoient tachés de quelques points noirâtres : l'estomac étoit, ainsi que les intestins, très-boursousse : la gorge parut être dans un état de constriction.

Thérèse Rougeat, âgée de 13 ans, native de Septeme, avoit eu la joue gauche percée d'un coup de dent, & le bras droit mordu; elle sut traitée simplement jusqu'au 16, temps auquel la mort de la Villard sit changer de vues. Le 17 on lui donna le turbith minéral, & on lui sit une friction mercurielle le soir; le 18 elle prit un bain & reçut deux frictions; le 19 de même; le 20 elle prit le turbith & une friction; les 21, 22, 23 & 24, on lui sit deux frictions: chaque pansement sut avec l'onguent mercuriel; le 25, la tête & l'estomac lui surent douloureux, elle sit des rêves affreux, elle répugna à la boisson;

le 26 on lui donna le turbith & une friction, le soir on lui donna un bol avec le musc & le camphre; le 27 elle éprouvoit des mouvemens convulsifs, le pouls étoit petit, serré; elle eut une douleur sur le cœur : la respiration devint difficile; le 28. elle fut cruellement agitée: on continua les mêmes remèdes; elle eut ce jour-là des envies de mordre, elle avertissoit quand ses accès la prenoient, & rappeloit quand ils étoient passés; elle fut toujours à elle, excepté quelques instans de souffrance très-vive à la tête & à la gorge. Ses accès se rapprochèrent le 29, elle sua beaucoup ce jour-là; le soir peu à peu les différentes parties de son corps se refroidirent, & elle mourut le 30 au matin. Son caractère étoit fort doux, & intéressoit à la bien servir; je ne doute pas qu'il n'influe beaucoup à rendre la maladie moins vive & moins effrayante: dans cette constitution, les nerfs étant moins irritables, ne doivent pas éprouver une sensibilité aux impressions de la cause de la maladie, aussi grande que celle qu'éprouvent des constitutions contraires. Peut-être que le mercure affez long-temps employé avoit émoussé l'activité du virus; mais il ne fut pas employé en suffisante quantité pour l'éteindre, ou l'expulser.

A l'ouverture du cadavre, le cerveau étoit moins gorgé que chez le jeune Rouffet; sa substance étoit dans l'état naturel: il ne parut aucun changement dans le cervelet, les poumons étoient noirs & gorgés, les vésicules pulmonaires pleines

d'air, les bronches abondoient en humeur écumeuse jaunâtre, la gorge étoit contractée & resserrée, le péricarde en suppuration, les intestins boursoussés & tachés de points gangréneux; l'estomac étoit singulièrement racorni: je ne sçais si le long usage du turbith y avoit donné lieu.

Sur l'avis que j'avois fait donner dans les villages, deux personnes se rendirent à l'hôpital. Claude Boyer, âgé de 7 ans, natif de Moydieu, entra le 21 août; c'étoit le vingt-deuxième de sa morsure. Il avoit été mordu au bras; il n'avoit qu'une plaie légère, elle étoit violette: j'en fis enlever les chairs; le 22 je lui fis donner un bol mercuriel, & lui fis faire une friction avec une dragme de pommade mercurielle fur la plaie; le lendemain 23, il prit deux fois la potion décrite dans Solleysel, & reçut deux frictions. Ce même jour il eut mal à la tête, à la gorge, à l'estomac, & répugna à la boisson. La maladie fit le progrès le plus rapide dans la nuit : dans ses accès, il se donnoit la tête contre le chevet de son lit, il ne vouloit entendre personne, il cherchoit à mordre ceux qui étoient auprès de lui & à cracher sur eux, il vomit des matières vertes assez abondamment: il se refroidit insensiblement le 24, & mourut avant midi. Cet enfant écumoit plus que je ne l'avois observé chez les autres : son caractère étoit l'opiniatreté, sa constitution fort vive.

La nommée Berfouche, femme de Gabriel Rougeat, de la Paroisse de Septeme,

âgée de 42 ans, entra aussi le 21 août; c'est la mère de la jeune Rougeat qui mourut le 30. Cette semme étoit d'un caractère très-doux; elle se résigna à tout événement, & fit d'avance le facrifice de sa vie : elle avoit été mordue au bras, la plaie étoit bleuâtre; j'en fis enlever ce qui fut possible, je la fis saigner, & le lendemain elle prit un bol fait avec le mercure doux, la rhubarbe, & le sirop de nerprun; elle en fut bien purgée. Le foir je lui fis faire une friction mercurielle fur la plaie, qui ne reçut pas d'autre traitement; elle prit le même jour la potion décrite dans Solleysel. Le 23 elle prit deux fois la potion & reçut deux frictions; elle continua ainsi pendant six jours. Le 29 elle ne reçut plus qu'une friction, parce que le mercure lui fatiguoit les gencives, & elle prit un bain sans discontinuer la potion. Le 30 une friction, & deux fois la potion. Le traitement fut le même jusqu'au 10 de septembre, temps auquel on cessa tout remède. Peu de jours après elle retourna à son village avec bon appétit & un bon teint; sa plaie étoit parfaitement cicatrisée; si elle étoit infectée du virus de la rage comme les autres, elle en fut radicalement délivrée, car elle se porte très-bien en 1780, & n'a eu aucune maladie depuis son accident.

En 1774, dans le commencement de juin, un loup passant par Beauvoir, village à deux lieues de Vienne, entra dans la basse-cour de la maison de campagne de M. de Fontanier, avocat; il y mordit les

chiens de chasse. Une servante, (c'étoit dans la nuit,) se leva & sortit au bruit: le loup dans l'instant quitta les chiens & vint se jeter sur elle; ses jambes étoient nues; pour les garantir elle se baissa, & dès-lors son jupon les couvrit. Le loup la mordit à la cuisse dessus & dessous; elle n'avoit exactement qu'un jupon de toile de coton: la plaie saigna beaucoup. Le loup traversant la plaine mordit pluseurs animaux; & à Pinet, village à deux lieues de Vienne, il y mordit un homme de 40 ans, & son sils âgé de 9. Les chiens furent mis à l'attache, & moururent de la rage.

Les deux personnes de Pinet vinrent à l'hôpital le surlendemain de leur accident: le pere avoit été mordu à la jambe & au

bras, & le fils à la jambe.

Je sis emporter le plus qu'il sut possible des chairs voisines des plaies; le lendemain je sis donner le bol mercuriel purgatif, & le même jour on leur sit une friction proportionnée: on leur donna aussi la potion décrite dans Solleysel; le lendemain ils prirent deux sois la potion & reçurent une friction: ils furent ainsi traités pendant vingt jours, & sortirent. Ils n'ont éprouvé depuis aucun accident, & ils vivent en 1780.

La fille, âgée d'environ 20 à 21 ans, passa 12 jours sans vouloir pratiquer des remèdes, ni permettre qu'on vît sa plaie: on lui peignit le danger auquel elle s'exposoit, & dès qu'elle sentit que sa vie ne dépendoit que de sa volonté, elle se ren-

dit à l'hôpital, & consentit au traitement. Au treizième jour de sa blessure, je sis décharner sa plaie qui étoit bleuâtre, livide; je lui fis prendre le bol mercuriel purgatif : le soir on sit une friction sur la plaie avec une dragme & demie de pommade mercurielle; elle prit la potion: au quatorzième elle prit deux fois la potion, reçut une friction précédée d'un bain: la friction se faisoit toujours sur la plaie, & non ailleurs. Elle fut ainsi traitée jusqu'au 19°; elle se sentit mal à la tête, mal à la gorge, elle eut de la peine à avaler; elle avoit fait dans la nuit des rêves fatiguans, les chiens & les loups lui apparoissoient pour la dévorer; elle étoit plus morne, plus silencieuse; elle eut de la répugnance pour la boisson, & reculoit involontairement quand on lui en préfentoit; ses yeux étoient hagards, sortoient de l'orbite. Sur le soir elle eut des foubresauts dans les tendons, son pouls étoit convulsif : elle fut traitée comme à l'ordinaire. Au vingtième elle prit deux fois la potion, recut deux frictions, chacune précédée du bain, quoiqu'elle s'en défendît; on continua de même jusqu'au vingt-sixième : elle eut alors moins de difficulté d'avaler, sa répugnance sut moindre pour l'eau, les soubresauts furent plus rares, le sommeil fut plus tranquille: tout fut calme au vingt-septième. Je la réduisis alors à une friction par jour; elle prit deux fois la potion; la plaie qui julqu'alors avoit été livide fut plus belle, & se cicatrisa en peu de jours. On continua les remèdes jusqu'au trente-septième, où je supprimai le traitement; je crus en voir l'inutilité. Elle sortit peu de jours après, & elle s'est toujours bien portée

depuis : elle vit encore en 1780.

En 1779, dans le mois de décembre, j'ai traité à l'hôpital, de la même manière, un enfant de 9 à 10 ans, qui avoit été mordu à la jambe & à nu, par un chien qui la veille avoit communiqué la rage à une chèvre qui en mourut. Le jeune homme n'a rien éprouvé de cette maladie.

Ces différentes observations me persuadent de l'essicacité de ce traitement mixte, dans les cas où l'on peut l'administrer pendant 18 à 20 jours. Je me propose de le pratiquer désormais, jusqu'à ce que des temps plus heureux nous donnent un spécisque. Jusqu'à présent on voit que ce qu'on dit spécisique cesse de l'être par la multiplicité des circonstances & leur complication qui en éludent la vertu.

Observations de M. LABORDE, Médecin à Bayonne, & correspondant de la société royale de médecine.

Je fus appelé le mois de janvier dernier pour cinq différentes personnes des deux sexes, qu'un chien devenu enragé, & mort avec l'horreur de l'eau, la déglutition impossible, & des contorsions affreuses dans lesquelles il se déchiroit, mordit avant qu'on pût l'attacher, pour s'assurer de sa rage.

Les cinq blessés étoient vivement affectés des suites de leurs blessures, dont les unes étoient aux bras, & les autres aux cuisses & aux jambes; elles étoient toutes affez superficielles & peu saignantes, graces aux vêtemens qui en avoient empêché l'impression; tous étoient mornes, triftes, & ressentoient un engourdissement extraordinaire dans les parties mordues & aux environs, & quelquesuns du tiraillement; leur sommeil étoit interrompu par des rêves effrayans qui augmentoient leur peine d'esprit, quoiqu'ils ne dataffent leur accident, ou morsure, sur laquelle ils se contentoient de mettre de l'eau salée, que de peu de jours; enfin tous étoient décidés à aller se baigner à la mer, malgré la rigueur de la saison, lorsqu'ils réclamèrent mon secours. Dans cet état, je crus devoir préalablement à toute administration de remèdes relever leur courage abattu, en les assurant de toute l'efficacité des moyens que j'allois mettre en pratique; j'ajoutai qu'ils étoient infaillibles & décidés tels par les observations les plus nombreuses, mais que le seul chagrin pouvant en croiser le bon effet, il étoit essentiel qu'ils le bannissent entièrement.

D'après cette courte, mais utile remarque, je sis presser exactement les bords des plaies dont on exprima tout le sang, & j'y sis appliquer un emplâtre vésicatoire sortement saupoudré de mouches cantharides, à la faveur duquel j'obtins une sorte suppuration que je sis entretenir pendant

huit ou neuf jours; & dans cet intervalle je faisois frictionner chaque jour les parties mordues & les environs avec un gros & demi, ou deux d'onguent mercuriel: on continua ces frictions pendant une quinzaine, durant laquelle ils déjeunoient chaque matin avec une omelette dans laquelle on mettoit un gros de poudre d'yeux d'écrevisses, & autant d'écailles d'huîtres calcinées. Les malades faliverent plus ou moins pendant ce traitement, & ils furent tous purgés avec un minoratif qui fut répété deux ou trois jours après. Leur tisanne étoit une décoction légère de bardane dont ils buvoient à discrétion, & dont l'usage fut porté huit jours au-delà du terme des frictions: ce fut à cette époque où, voyant tous les malades fortement prévenus en taveur des bains de la mer, je leur permis d'en aller prendre trois ou quatre pendant les beaux jours, pour achever de tranquilliser leurs esprits trop crédules à cet égard; ce qui fut exécuté, & ils ont tous été libres de crainte & de mal.

Rage spontanée & délire maniaque à la suite d'une vive affection de l'ame.

Le fils du sieur Elie Tourneur forme le projet d'aller avec deux ou trois amis joindre M. Montaut, son compatriote, qui servoit avec distinction dans l'escadre de M. le Comte d'Estaing, & qui malheureusement sut tué dans le combat de ce Général avec M. Biron. Ce jeune homme, ne pouvant suivre son dessein, &

voyant d'ailleurs partir ses camarades, se livra à un noir chagrin que l'on crut devoir disparoître avec le temps, mais qui au contraire sit toujours de nouveaux progrès; il ne soupiroit qu'après la venue des jours de courier, où il se rendoit avec empressement à la place publique pour sçavoir des nouvelles de ses amis, & de M. le Comte d'Estaing dont il étoit enthousiasmé.

Un jour que les tambours de ville pafsoient auprès de chez lui pour annoncer une réjouissance qu'on devoit faire le lendemain, à l'occasion des victoires remportées par ce Général, il sort de sa boutique avec transport, vole au devant des tambours, & il démontre son alégresse par des chants & des gambades: bientôt après il tombe dans une tristesse affreuse, avec des serremens de poitrine & de gorge dont il tait le sujet; il rentre chez lui en portant son poing à sa poitrine qu'il dit embarrassée, & où il ressentoit des contractions spasmodiques; il soupire, il pleure; & enfin, interrogé & supplié par ses père & mère de leur dire le sujet de sa douleur & de son triste état, il leur avoue son projet & son vif regret de n'avoir pas fuivi les camarades, & de n'etre pas avec M. d'Estaing; il répète ses sanglots, ses pleurs & les mêmes contorfions, puis il monte dans sa chambre, où il se couche avec un petit frère qu'il maltraite de mille coups pendant son sommeil, durant lequel il ne cesse de rêver & délirer sur M. d'Estaing. Le lendemain dimanche, il ie

se lève, va à la messe, en se plaignant des mêmes serremens de poitrine & de gorge; il dine à son ordinaire, mais il refuse le vin & le café qu'on veut lui donner; il propose à son pere d'aller aux vêpres & au Te Deum, & il est tranquille à l'Eglise pendant toutes les prières; il en sort pour voir défiler les troupes & allumer le feu de joie; mais il n'est pas plutôt dehors, qu'il devient d'un rouge pourpre avec des yeux saillans; il soupire, il frappe sa poitrine où il sent une forte détresse; il quitte son pere & va courir sur les remparts, où ayant vu faire la décharge des fusils, il loupire de nouveau, & renouvelle ses contorsions; il revient néanmoins joindre son pere sur la place, mais dans un tel défordre, qu'on est obligé de le ramener chez lui, où il témoigne encore son regret de n'être pas avec M. le Comte d'Estaing. Il va se coucher, & son somme l'est encore plus interrompu que la veille par des rêves de batailles & de sièges. Le lundi matin le pere entre dans sa chambre & lui dit de se lever; il répond qu'il ne le peut : il se lève pourtant, mais il recommence ses soupirs & ses pleurs, & son regard devient furieux : le pere en est alarmé, & envoie chercher son chirurgien pour le faire saigner du pied; on le saigne, mais on entrevoit la répugnance qu'il a à tenir son pied dans l'eau; on le saigne de nouveau quelques heures après, & il le plaint d'une forte détresse dans la poitrine; il soupire & a une angoisse; on lui fait apporter un verre d'eau, il le refuse

en faisant quelques contorsions; on le presse pour qu'il boive, & il l'avale tout d'un trait; on lui apporte un bassin plein d'eau, dans laquelle on lui dit de mettre les mains; il démontre de l'embarras & la forte répugnance qu'il sent pour les y mettre; il les y plonge néanmoins, en disant: Je les y mettrai, quoi qu'il m'en coûte. On lui présente un peu de soupe qu'il veut avaler, mais il ne le peut aucunement; on lui donne du bouillon & du vin, & il sent la même répugnance & la même difficulté d'avaler; on lui fait donner des bols antispasmodiques, avec le cinabre, le musc & le camphre, qu'il avale avec grande peine & fans nul effet; la nuit est très-fâcheuse, il rêve & délire jusqu'à cinq ou six heures du mardi matin, jour auquel son pere lui ayant demandé comment il se trouvoit, il lui répond d'un ton féroce & en le menaçant: le pere le secoue comme pour le réveiller; il s'éveille en effet, & il reconnoît son pere; on lui présente encore des bols qu'il avale en soupirant, & avec grande difficulté; on lui porte du thé qu'il prend avec saisissement & embarras, & dont il boit une partie; il se lève, & il se plaint d'un fort serrement de poitrine avec une respiration fingultueuse; il converse, il chante, & demande avec instance qu'on lui tienne les fenêtres fermées pendant tout le jour: la nuit arrivée, on le couche, & il la passe dans le délire; il s'éveille à cinq heures le mercredi matin, en disant qu'il n'est pas malade, quoiqu'il ne puisse ni

ine

s ne

leur

imer

ma

auci

Hi6

manger, ni boire; on lui présente encore le bassin d'eau, où on lui demande de mettre les mains : il tente de pénibles efforts pour le faire; il y parvient enfin, & les retire brusquement en criant qu'on les lui déchiroit: bientôt après il dit les avoir engourdies & ne plus les sentir; il finit par conjurer son père de ne plus lui faire répéter un remède si étrange, & qui l'éprouvoit si fortement Il paroît tranquille jusqu'à quatre heures de l'après-dînée, où il se lève brusquement pour aller auprès d'une table sur laquelle on avoit laissé le bassin d'eau qu'on lui présenta le matin: il prend une cuiller qui en étoit près, & il se met à boire sans nulle peine. Il avale plusieurs cuillerées d'eau, & en s'asséyant & priant son père d'aller l'embrasfer, il expire.

Cette disparition, ou cessation presque subite de la dissiculté d'avaler & des spassemes, ou contractions spassimodiques frappa les yeux de tous les assistans, & prouve d'une manière bien sensible que le système des nerfs est vivement affecté dans cette maladie, & qu'ayant été tendus au-delà de leur ressort naturel, un suneste relâchement en empêche & fait cesser l'action. Le malade ci-dessus n'avoit été mordu par aucun animal quelconque, ce que l'on a vérissé par les perquisitions les plus

exactes.



Rage confirmée, ou au dernier degré, avec horreur de l'eau, délire, convulsions, crachement continuel, & envie de mordre.

Jeanne Latapy, de la paroisse de Saint-Etienne près Bayonne, fut mordue, au commencement du carnaval de l'année 1769, par un chat enragé qui lui fit huit petites blessures au bras droit, dont elle ne tint aucun compte & qu'elle pansa elle-même : elles furent bientôt guéries ; elle parut n'en ressentir aucun jusqu'au 25 juillet de la même année, jour auquel, lavant quelques linges dans un ruisseau, elle fut effrayée par une ombre qu'elle crut voir dans l'eau; l'instant d'après elle sentit de la démangeaison & une vive douleur dans la partie du bras où elle avoit reçu les blessures, qui se rouvrirent & saignerent un peu; elle revint chez elle, en disant qu'elle étoit morte, que son bras étoit engourdi, & presque sans mouvement; la fièvre survient & est suivie de délire, & on la laisse dans cet état pendant trois jours, après lesquels on appelle le chirurgien qui la saigne au pied. Le quatrième jour elle se plaint d'une difficulté étrange d'avaler; on lui présente du bouillon qu'elle éloigne avec faissifement; on lui donne une petite soupe qu'elle refuse, en avançant sa main, & en détournant sa tête & son regard; elle la porte à la bouche, mais elle ne peut l'avaler, sans se faire la plus grande violence, & en

qua elle

&]

poi cac

que

les

tend

iln

ler]

men

m'a

que

desp

têve

mala

aut é

éprouvant la plus forte convulsion; la sièvre tombe & elle s'endort; mais son sommeil est interrompu par mille rêves esfrayans, & elle crie de temps en temps au chien enragé. Le cinquième jour elle demande à sa sœur de lui porter un verre d'eau bien couvert avec un double papier, au milieu duquel elle la prie de faire une petite ouverture, pour y passer une paille à la faveur de laquelle elle puisse boire, pour calmer sa soif : on lui porte le verre d'eau ainsi couvert, qu'elle prend en tremblant; elle veut en approcher ses lèvres, après avoir fermé ses yeux, mais elle est aussitôt prise d'une convulsion affreuse, & d'un afflux étonnant de salive qu'elle s'efforce de cracher sur tout indistinctement; elle délire quelques momens, & le calme furvient; elle reste tranquille pendant quatre ou cinq heures, pendant lesquelles elle prie sans cesse de lui tenir la porte & les fenêtres fermées; elle demande des poires à tous ceux qui vont la voir, les cache sous son oreiller, & en mange quelques-unes, sans qu'on l'apperçoive. Vers les cinq heures de l'après-midi, elle entend remuer quelque cruche, ou pot d'eau; il n'en faut pas davantage pour renouveler l'accès pendant lequel elle crie hautement : Oui, Monsieur, c'est un chat qui m'a mordue; & elle est inondée de bave qu'elle crache sans cesse; son sommeil est des plus laborieux, & interrompu par mille rêves. Le lendemain, sixième jour de sa maladie, elle est prise d'un hoquet qu'elle dit être sa guérison, parce qu'il est suivi R 111

que

leg

ten

&

alo

de

que

che

tiè

acc

001

mo lin

200

d'une évacuation abondante par les selles & par les urines, après laquelle elle est fort tranquille : on profite de ces momens heureux pour la faire confesser, & on m'envoie chercher. Elle satisfait très-bien à quelques questions relatives à son état; elle me demandoit d'un ton plaintif de me retirer. Je regardai son bras, sur lequel il ne paroissoit aucun vestige de plaie; mais il étoit paralysé imparfaitement, ainsi que tout le côté droit; son regard étoit tantôt triste, & tantôt effaré; son pouls étoit petit & peu fébrile, & sa respiration singultueuse. J'ordonnai des bols antispasmodiques, espérant qu'elle pourroit les avaler, mais elle ne put y parvenir; je proposai quelques savemens qu'on me dit ne pouvoir lui administrer. Dans cette triste conjoncture, j'opinai à ce qu'on la mît dans un bain froid, sans qu'elle s'en apperçût, & on l'y plongea; mais elle n'y fut pas plutôt, qu'il survint un délire furieux pendan tequel elle s'élança hors du bain, crachant à force sur ceux qui étoient auprès d'elle; elle perdit la parole, & elle resta dans un état convulsif pendant une demi-heure. La nuit fut des plus fâcheuses, mais la parole lui revint vers les cinq heures du lendemain matin, septième jour de sa maladie; je la revis à sept heures & la trouvai à peu près comme la veille: on n'osoit lui donner d'aucune espèce de liquide, de crainte de renouveler les accès, parce que tous les essais qu'on avoit faits depuis le quatrième jour jusqu'à ce moment avoient été inutiles, & l'avoient

mise dans un état affreux. Il ne me restoit donc plus d'autre ressource que les frictions mercurielles à forte dose, & je les proposai au chirurgien qui me témoignoit sa résistance & sa crainte à ce sujet, lorsque tout-à-coup elle entra dans un nouvel accès plus furieux que la veille, & dans lequel on eut bien de la peine à la contenir dans le lit, où on l'attacha avec précaution; cet accès dura environ une heure, & elle perdit encore la parole qui se rétablit deux heures après; elle se plaignit alors d'une irritation dans toutes les parties de son corps, qui fut le prélude d'un nouvel accès dans lequel elle manifesta quelques envies de mordre. Je recommandai dans cette circonstance de la tenir attachée & de s'en méfier. La nuit fut encore des plus orageuses; le lendemain, huitième jour de la maladie, elle eut plusieurs accès où elle grachoit sans cesse, & elle ouvroit la bouche comme si elle eut voulu mordre, sans pourtant qu'elle mordit, ni linceuls, ni autre chose. A la fin du dernier accès elle prie sa sœur de ne pas l'abandonner, & cette derniere a le courage de fe coucher avec elle. Une heure après elle se met à chanter le Veni Creator avec un ton & une force prodigieuse, & depuis ce moment elle fut tranquille : cette tranquillité se soutint pendant toute la nuit, & le lendemain, neuvième jour de la maladie, elle périt entre quatre & cinq heures. A l'instant de sa mort, on vit fortir de sa bouche une quantité de sang fluide, noir & dissous.

R iv

Nota. Que l'on observa le dernier jour de cette maladie, comme dans la précédente, un calme qui annonçoit l'affoiblissement & la destruction des deux victimes; ce qui paroît bien justifier l'idée que l'on a d'une forte affection du système des ners dans cette cruelle maladie.

Si non nova, faltem vera dixi.

peti autr plur d'un gné; Le r la t tes de r jour étoi gue avo péti dep J nifé

tout le 1

јоц

mo:

Observation de M. BEGOUDE EA BEAUME, médecin à Serres en Dauphiné, envoyée à la Société le 20 juin 1780.

Le 17 juin 1776, le nommé Jean Briaffon, Rochelois, matelot sur le senau le Saint-Joseph, commandé par le capitaine Faure, âgé de 32 ans, d'une constitution athlétique, sut mordu à la jambe droite par un chien enragé à un village appelé Bournabak, distant de Smyrne, capitale de la Natolie, de quatre milles. Plusieurs personnes moururent hydrophobes par les morsures du même chien.

Le chirurgien du navire le Saint-Joseph me sit appeler pour consulter sur l'état de ce malheureux, qui cherchoit toutes sortes de voies pour terminer sa vie, se croyant déja affecté de cette suneste maladie : il crioit sans cesse qu'on le noyât, ou qu'on l'étoussat entre deux matelas. Arrivé à bord je le rassurai, je lui promis qu'il guériroit, pourvu qu'il sût docile à faire ce que je lui ordonnerois; je l'exhortai à bannir de son esprit toute crainte, qui

seule, sans aucune autre cause, le rendroit malade, & s'opposeroit aux bons essets des remèdes que je lui allois faire administrer.

J'ordonnai que quelqu'un lui fît conftamment compagnie, pour le distraire, & détruire l'idée qu'il avoit de mourir enragé.

Mes premiers soins furent de faire cautériser la plaie qui étoit divisée en quatre petites, un peu éloignées les unes des autres; je sis appliquer sur l'escarre un plumaceau chargé d'onguent mercuriel & d'un peu de basilicum, il fut ensuite saigné; six heures après, la saignée fut répétée. Le malade se plaignit, le soir même, d'avoir la bouche pâteuse & des nausées fréquentes; je lui fis donner le lendemain six grains de tartre stibié en lavage. Le troisième jour de la morsure il fut purgé; l'ulcère étoit pansé deux fois le jour avec les onguens ci-dessus; jusques-là son état lui avoit tenu les nerfs dans une tension perpétuelle, & il n'avoit encore pu dormir, depuis qu'il avoit été mordu.

J'ordonnai une potion calmante somnifère pour le soir; le malade reposa toute la nuit; il ne parut pas aussi rêveur le lendemain qu'il avoit été les autres jours. J'ordonnai le quatrième jour de la

morfure le liniment suivant:

Un gros & demi de pommade mercurielle & autant d'huile de menthe: le malade se frotta lui-même pendant trois quarts d'heure sur le membre mordu. Le lendemain, à la même heure, il sut baigné jusques au cou dans un bain d'eau douce légèrement tiède, où il resta une

RV

heure & demie. Le lendemain du bain il se donna une friction semblable à la

première.

Je sis augmenter le liniment d'un demigros de pommade mercurielle; il continua ainsi pendant douze jours, un jour le bain, & l'autre une friction: il faisoit usage des

pilules antispasmodiques suivantes.

Prenez de mercure coulant, de crême de tartre, deux onces de chaque; quelques gouttes de sirop de capillaires, pour humecter le mélange; remuez dans un mortier avec son pilon, jusqu'à ce que les globules mercurielles aient disparu; mêlez alors une once & demie de camphre que vous aurez préalablement fait dissoudre dans une suffisante quantité de baume du Pérou; mêlez ensuite le tout, & sormez une masse avec parties égales de thémez une masse avec parties égales de thémez

0-0

tan

teni

des

non

We d

riaque & de tirop de menthe.

La dose fut les premiers jours d'un demi-gros, que je sis augmenter jusques à un gros par la suite; il s'établit un léger ptialisme se huitième jour; le malade fut purgé alors avec une médecine ordinaire. Le douzième jour il avoit déja reçu deux onces de pommade mercurielle en frictions; je commençai à en faire diminuer la dose, les bains furent suspendus; il continua à se frotter avec le même liniment sur toute la partie affectée; les pilules furent également continuées à la dose d'un gros : il continua ainsi jusques au trentième de son traitement. Il étoit purgé l'orsqu'il se plaignoit d'une bouche mauvaise, pâteuse, & d'un ptialisme incommode. Sa boisson ordinaire étoit faite avec le petit-lait bien clarissé & l'esprit de sel, jusqu'à une agréable acidité, & le sirop de menthe; ou du petit-lait nitré. Il prenoit tous les jours un lavement émollient, rendu souvent purgatif avec le catholicum.

Le trentième jour du traitement je commençai à diminuer la dose de ces pilules; les frictions furent continuées jusques au quarantième; il reçut en tout quatre onces & demie de pommade mercurielle en frictions, & prit trois onces des pilules ci-dessus.

Il fut purgé le quarante-un. Les quarante-trois & quarante-quatre il prit un bain. A cette époque, le malade se crut guéri; je lui ordonnai de prendre encore pendant quinze jours huit grains des pilules ci-dessus. J'eus soin de faire entretenir plus d'un mois la suppuration de l'ulcère.

Sa nourriture consstoit en des purées, des crêmes, des légumes, & très-peu de nourriture animale.

Je vis ce Matelot deux ans après à Marseille, se portant bien, n'ayant épronvé depuis auçune incommodité.



Observation sur la Rage, par M. DUPERRIN, Conseiller Médecin du Roi, Docteur, Professeur & Doyen de la Faculté de Médecine en l'Université de Bourges, Associé correspondant de la Société royale de Médecine.

Horresco referens . . . quæque ipse miserrima vidi. VIRG. Æn. Lib. II.

pai pei poi poi

gra

pla

ma

du

gre

81

aut

(fe

QU

Ver

mo

pren

ily

en c

Gen Le l

à

plen

Le 8 mars dernier, M. Beugy, lieutenant général, vint chez moi me proposer de voir la nommée Miterraut, attaquée le 5, & dévorée, pour ainsi dire, par un loup enragé, dans la paroisse de Vignon, à 3 lieues d'ici.

Ce loup furieux sortit du bois à deux heures après midi; il tua d'abord 8 à 9 brebis, se jeta ensuite sur cette sille âgée de 58 ans, & paralysée depuis plus de 50; la renversa par terre, lui mangea la main droite en grande partie jusqu'à l'avant-bras; lui endommagea beaucoup la gauche; la blessa au visage & à la tête, à quatre endroits (a).

Cette pauvre fille, bergère de son état, se trouvoit abandonnée du chirurgien, de se voisins & de ses proches, qui, d'après le préjugé homicide qui règne encore malheureusement dans quelques provinces, s'occupoient déja des moyens de lui ôter la vie.

⁽a) Une des blessures étoit à la joue gauche, près du conduit de Stenon.

Transportée ici par les ordres du zéls magistrat que je viens de nommer, je la vis fur le champ, avec M. Le Sellyer fils, chirurgien juré aux rapports : nous encourageames, par notre exemple, ceux qui la fuyoient, à lui donner les premiers secours.... On la descendit de la voiture où elle étoit couchée & cachée dans de la paille; elle fut placée (avec bien de la peine, tant le préjugé avoit répandu l'épouvante), au dépôt nouvellement bâti pour les mendians & vagabonds, &, par grace, dans un des cachots destinés pour les fous. M. Le Sellyer rouvrit les quatre plaies de la tête, pansa la main gauche; mais, voyant la nécessité de l'amputation du reste de la main & du poignet droit, hachés par les dents du loup, & déja gangrenés, l'opération fut remise à l'après midi; & faite de l'avis & en présence de MM. les autres chirurgiens, & de M. Le Monnier (seul de mes collègues pour lors à la ville), qui se rendit à mon invitation, & qui a souvent vu la malade, soit avec moi, soit en mon absence.

La partie emportée (a), on ne se pressa

⁽a) Il y eut trois avis pour cette amputation. Le premier étoit, comme le veut M. de Sauvages, & tant d'autres, de couper au dessus de la plaie. Plus il y a de temps de la morsure, plus il faut couper avant dans les chairs. 114. C'est une espèce de pitié en ce cas, de n'épargner, ni le vis, ni les parties saines. Genus quoddam est pietatis, in hac re esse crudelem. Le second étoit de la faire même à l'os du bras, vu l'inutilité, ou du moins le peu de service à attendre du reste de l'avant-bras. Le troisième, d'abattre simplement le poignet qui pendoit. Ce dernier prévalut.

pas d'arrêter le sang, asin de dégorger de plus en plus cette principale blessure. Je sis laver les autres plaies avec une espèce d'eau mercurielle. M. le chirurgien les pansa ensuité avec le basilicum imprégné de mouches cantharides; & ainsi les autres jours. Malgré ces mouches, dont l'esset se sit sentir à l'intérieur par les ardeurs d'urine, les plaies de la tête se fermèrent au bout de huitaine; mais celles des deux bras tiroient beaucoup: 14 ou 15 plumaceaux s'imbiboient tous les jours de sang & d'humeurs d'une assez bonne qualité.

Ce traitement chirurgical fut aidé, 1°. par des lotions souvent répétées avec l'eau chargée de mercure, comme il est dit cidessus: Laverant multum caput canis demorsi ab alio, & à rabie liber mansit ille canis. Boerrh. Com. T. 3, p. 560. 2°. Par une tisane apéritive, rougie par la garence, l'oseille & le coquelicot, pour éviter tout liquide diaphane, qui eût pu blesser les yeux, & occasionner l'horreur de l'eau, signe de la rage pathognomonique & désespérant; on ne se servoit même ni de bouteille transparente, ni de gobelet de verre, mais seulement de vases de terre, ou du moins de faience J'ordonnai le lait pour toute nourriture pendant quelque temps, & j'ai peine à croire qu'il doive être indistinctement défendu.

3°. Je prescrivis une teinture d'écorce du Pérou, qui a été continuée jusqu'à la fin, à la dose de deux gros, bouillis long-temps dans 8 onces d'eau. 4°. L'esprit vo-latil de corne de cerf, les premiers jours.

à la dose de 20 gouttes, dans un véhicule

approprié.

5°. Une friction mercurielle & camphrée, qui ne fut faite que le second jour, & ne l'auroit peut-être pas été, si le chirurgien n'eût eu le courage de frotter lui-même

cette malheureuse (a).

6°. Elle prit trois jours de suite l'omelette de poudres d'écailles d'huitre & d'églantier, à laquelle nous consentîmes, plus pour donner du calme à l'imagination, & ne pas éloigner les assistans, que par confiance à l'infaillibilité de ce remède (b).

Nous obtînmes du magistrat un endroit plus commode pour y placer la malade; mais à peine y sut-elle portée, que le premier symptôme de la rage se manisesta. Le bois de lit se trouvant vis-à-vis une senêtre, elle se plaignit aussitôt avec inquiétude de voir le verre & la lumière (c), je

(c) Le malheureux Riéou, en 1741, ne put se résoudre à rincer des verres, & se retira du buffet en

pleurant. Sauvages, 28.

Il est à remarquer que les animaux mêmes ne peuvent souffrir l'aspect des corps blancs, Rech, III,

⁽a) Flle n'eut, à cause de ses changemens de domicile & de l'amputation, que l'équivalent en 4 sois des 6 frictions recommandées par M. Baudot, de deux jours l'un. Au reste, on a vu de ces malheureux périr après 22 frictions, & le corps tout couvert de mercure.

⁽b) Certum est, recentiorum observatis, non confirmari vires, quas huic radici tribuit Plinius. Boerrh. Com. p. 587. Personne ne disconviendra que l'on en peut dire autant de l'écaille d'huitres: & il est très-nuisible aux progrès de l'art, que l'auteur de ce remède dise qu'il n'exige aucun régime, & qu'il ne faut pas en faire d'autres en même temps. Recherches 215.

le sis placer de manière que la fenêtre étoit au dossier, & elle fut tranquille. Notre traitement fut une troisième fois suspendu & troublé. Le 15 elle fut transportée hors de la ville à l'hôpital, où elle fut placée, non sans peine encore, par les soins & le zèle de M. Beugy, qui ne craignit pas de l'aller voir le 26, & de s'entretenir avec elle de la manière dont elle étoit soignée. Elle avoit dans cette maison des secours plus suivis de la part des sœurs, que notre assiduité rendit de plus en plus charitables & attentives. Ce n'est cependant qu'à force de recommandation & d'ordonnances, qu'elle eut encore trois frictions avec la main. On continua l'usage de la potion antiputride & de la tisane ci-dessus décrite. Les pansemens furent exacts, longs de plus d'une heure, & souvent 2 fois le jour. Les plaies étoient affez belles; la suppuration aux deux bras s'étoit bien établie, & entretenue jusqu'au 25 ou 26. On ajouta au régime des soupes & des œufs. Il survint un gonflement douloureux à la joue, au dessous de la morsure, & un dépôt fistuleux au bras gauche, avec une ouverture deux doigts au dessus de la longue plaie de la main, si profonde, que les tendons des doigts étoient à découvert. La joue fut guérie assez promptement, par le moyen des cataplasmes résolutifs. On se préparoit à ouvrir le dépôt de l'avant-bras, lorsque mon collègue & le chirurgien s'apperçurent que la cuisse droite (la gauche paralysée demeurant dans son même état), étoit enflée: on se détermina à purger la malade

le premier avril, avec 2 onces de manne dans un verre de son apozème de quinquina (a); elle alla 15 sois à la garderobe, mais n'en parut pas mieux; au contraire, dès le lendemain elle sut dégoûtée & soible. Elle dit à plusieurs personnes qui l'allèrent voir ce jour-là, que cette médecine l'avoit tuée.

Le 3, elle refusa absolument toute nourriture; elle devint rêveuse & triste: on s'abstint de la repurger; on se contenta de la panser à l'ordinaire, & le matin elle jouissoit de son bon sens; sur les 6 heures

du soir, elle commença à le perdre.

Le 4 (avril) elle tomba dans un délire furieux; il y eut un peu de calme sur les heures du matin: trois sœurs la levèrent la la nettoyèrent. Elle parut avoir une vivacité & une force extraordinaire. On nous sit avertir. Le chirurgien & un médecin de Romorantin, qui se trouvoit par hasard ici, y allèrent à 11 heures; ils lui parlèrent inutilement raison, ainsi que M. Carré, mon collègue & mon parent, qui s'y trouva peu après. Au seul nom de l'eau, à la proposition de boire & de manger, à l'approche du vase ordinaire, elle tomboit dans des convulsions horribles. Elle sortit à moitié du lit pour se jeter sur le chirurgien &

⁽a) Rheo, agarico.... sapé & valdé fortiter purgetur. Boer. 1143. M. Blais dit cependant (p. 22, Méthode 1776), avoir vu constamment, que les émétiques & les purgatifs réussissement dans ces sortes de cas; mais aux pages 8 & 24, il paroît qu'il les a ordonnés, & avec succès.

le confesseur. Ils eurent peur, furent effrayés de sa force, & se retirèrent. L'on vint à bout de la recoucher, & l'on remarqua que sa main, courbée, perclue & paralysée depuis 55 ans, se redressoit & avoit du mouvement; elle s'en frappa même long-temps, & du moignon droit, la poitrine, comme si elle eût battu du tambour. La cuisse & la jambe gauches, impotentes comme la main du même côté, parurent avoir aussi recouvré le mouvement.

Je ne pus aller voir cette infortunée que l'après midi. J'entrai seul, & la trouvai seule. Je fus témoin d'une scène affreuse. Elle rouloit, sans discontinuer, sa tête sur le coussin: je dirai, sans vouloir grossir les objets (a), qu'elle poussoit des cris, ou sons de voix inimitables, & à demi étouffés, comme un animal en furie, & approchant de ceux d'un loup, ou d'un chien pris au piège par le cou, & faisant tous leurs efforts pour en sortir. Elle grinçoit horriblement des dents, & sembloit me vouloir dire de ne pas approcher. Je ne pus tirer d'elle aucun signe de connoissance, ni aucune parole. Je passai à l'apothicairerie, où étoient mon collègue, le chirurgien, deux étudians en médecine & plufieurs fœurs. Nous revînmes ensemble : les mouvemens de tête & les gronderies, ou plutôt grognemens, continuoient. On lui parla de boire: on lui présenta sa petite cruche

⁽a) M. de Sauvages fait ce reproche; mais l'autorité qui suit est bien grave. Imò latratum canis imizabantur & mordebant (bini pueri). Boerrh. Com. 560.

de faïence; elle se mit en fureur, & voulut se lever, en bondissant d'une terrible force. On retira le vase : elle se calma aussitôt. On profita de ce moment pour l'attacher. On lui passa une sangle au haut de la poitrine, & une autre sur les cuisses. Elle se laissa lier patiemment, éleva même ses bras pour les passer dans des ouvertures, ou divisions de la sangle, pratiquées exprès. On essaya encore de lui faire prendre quelque chose; il fut impossible; les convulfions & les grincemens de dents se renouvelèrent. Nous fûmes tous saisis d'effroi. Je ne vis alors d'autre indication que d'arrêter l'irritation des nerfs, de calmer le spasme universel. Les plaies rouvertes par le bistouri & les vésicatoires, leur nombre & étendue, l'écoulement du sang après l'amputation, l'établissement d'une suppuration louable & fa durée me dissuadèrent de la faire saigner (a).

Je proposai le laudanum à la dose de 25 gouttes (qui équipollent à un grain & demi de l'extrait): il sut convenu de les mettre dans deux cuillerées de vin. Je déterminai la sœur à les donner; else en vint à bout sans risque, en se tenant de côté, & par derrière la malade, qui les avala peu à peu sans beaucoup s'agiter. Elle s'écrioit seulement à chaque sois, J'étousse! & montroit sa poitrine (b). On réitéra de

⁽a) Je ne peux rien dire de l'état du pouls : on ne le tâtoit qu'aux tempes ; & jusqu'à l'accès, il parut obscur & modéré.

⁽b) Est-ce la chaleur, ou l'amas du sang dans cette partie, qui cause l'étoussement & tous les maux qu's

6 en 6 heures: il s'en perdoit toujours un peu, de façon qu'elle n'en prit guères que 80 gouttes dans les 24 heures; & les jours suivans, moitié en deux doses. Les grandes convulsions, les mouvemens de la tête, des mâchoires & des dents, diminuèrent à vue d'œil. Le calme revenoit même de temps à autre; mais on le troubloit, & les agitations de tout le corps recommençoient, sitôt qu'on lui parloit de boire & de manger.

Je n'agissois alors que par raison & par principe méthodique. J'avois bien donné ce remède à forte dose, sans trop d'esset, ni le moindre accident; 40 gouttes quelquesois dans de violentes coliques, dans des diarrhées douloureuses, dans des vomissemens énormes, & sur-tout dans des passions hystériques. Un marchand de cette ville en prit avec succès jusqu'à 400 gouttes en 12 jours. Une dame vaporeuse en a pris souvent une dose de 30 gouttes par nuit, de suite, & toujours dans une liqueur spiritueuse & tonique: mais dans ce cas-ci, j'avoue mon heureuse inexpérience (a). La

(a) Depuis 1750, il n'y a eu, par bonheur, à Bourges aucun enragé. Un cocher mourut cette année-là, attaché dans son écurie. M. Carré, respectable doyen, que la Faculté vient de perdre, auroir

pu seul nous en dire les circonstances,

s'ensuivent? est-ce le resserrement du cardia & de l'œsophage, ou du cœur même qui se ressent le premier de l'artaque saite au principe vital par le venin délétère? ou plutôt n'est-ce pas la convulsion spasmodique du diaphragme? Sedem mali primam circa stomathum & vicina hærere... Boersh. §. 55, 1142. Flamma urgebat constrictum pectus, constrictaque prœcordia. Astruc, cité par M. de Sauvages. 66.

méthode publiée en 1776, pag. 9, porte de ne le donner qu'à moyenne dose.. Je n'avois pas présent que M. Blais dit au même imprimé, pag. 15, l'avoir donné à haute dose; que dans les Recherches, il est rapporté qu'on en donna 30 gouttes, outre un demi-grain d'opium, toutes les trois heures; & pour l'extérieur, deux onces des mêmes gouttes, mêlées à un gros de camphre, 77 & 78; que M. Baudot, mon confrère, en avoit donné deux grains & quatre de camphre en bol, & ce, suivant les mêmes Recherches, pendant huit jours, 53 (b); que l'on avoit donné pareillement deux grains de laudanum pendant un mois, en diminuant à mesure que le sommeil devenoit plus tranquille, ibid. 89; qu'au malade qui fait le sujet de la première observation de M. Vaugham, 126, on ordonne, 1º. 5 grains d'opium en bol, de trois en trois heures ... & en emplatre sur la gorge, demi-once; pour embrocation, deux onces de sa teinture; que pour changer l'agitation en assoupissement, & retarder les progrès du mal, on donna une forte dose d'extrait d'opium, 129 & 144; que l'opium donné à une dose excessive, même à un demi-gros, n'avoit pas paru exercer d'effet narcotique, 145; qu'il est recommandé de donner l'opium à doses assez fortes ... & au troisième degré de la rage, les calmans à très-grandes

⁽b) Et ce bol étoit réitéré 4 heures après, p. 5. de l'imprimé à Bourges en 1770. Ces essais sont un des meilleurs ouvrages qui ont paru sur la rage, die M. Andry. 68.

doses; que les solides étant dans un état spasmodique, on a tout à espérer de leur action, & très-peu à se désier de l'affaissement de tout le système sibreux, 152 & 153; en un mot, que, lorsque les symptômes paroissent, il faut recourir à l'opium... page 205 du même Recueil de M. Andry.

On se doutera bien que j'ai eu quelques raisons pour avoir ramassé tant de citations & d'autorités inutiles aux médecins & à tout lecteur instruit. Il ne faut, ce me femble, qu'un peu de réflexion pour voir que le laudanum étoit indiqué; je dis même le seul remède applicable dans le cas critique où je me trouvois. J'aurois dû le porter à plus haute dose. Boissier de Sauvages, couronné à Toulouse en 1748, ne pose-t-il pas pour principe dans ce cas (115), de calmer par les narcotiques & anodins, & de tranquilliser l'esprit par tous les moyens possibles? Plus je lis, plus je découvre de préceptes semblables; je vois jusqu'à un scrupule d'extrait d'opium en 20 pilules, ordonnées à la dose de trois, au sortir du bain; & de deux, d'heure en heure, 123; & une demi-once de sa teinture en lavement, 133.

Les gouttes anodines modérèrent visiblement, comme je l'ai dit, les convulsions; elles procurèrent bien des momens lucides à la malade, & de la consolation aux assistans. Elle répondit encore juste, d'une voix cependant toujours ferme, le vendredi 7; elle sut même pansée ce jour-là. Il est à remarquer qu'elle ne dormit point, ni après les 4 doses d'opium données de

6 en 6 heures, ni après celles prises à des intervalles plus éloignés : ses yeux furent toujours ouverts, hagards & etincelans. M. le chirurgien & moi, par les dépositions des sœurs, prises parécrit, nous nous sommes rendus certains de ce défaut de sommeil.

Elle ne cessoit de se plaindre de la gorge & d'une espèce d'étranglement qui l'empêchoit d'avaler. Je ne l'ai jamais vue ni baver, ni cracher, ni saliver: on m'a cependant dit que cela lui arrivoit quelquefois, lorsqu'on lui faisoit prendre à plein verre du bouillon, ou autre liquide. Dans les derniers temps, elle rendit beaucoup de vents.

Le 8, je la trouvai sans parole, & presque sans mouvement. Elle avoit les lèvres noires & le visage abattu. Je connus par quelques signes de tête, qu'elle m'entendoit. Le dimanche 9, j'envoyai la voir. L'on me rapporta qu'elle étoit à l'agonie, & n'avoit d'autres mouvemens que celui des yeux toujours égarés & très-brillans. Elle conserva jusqu'à la fin (a) un reste de connoissance, & mourut paisiblement à midi, autant de faim que de rage.

RÉFLEXIONS.

Le préjugé qu'il est permis de se défaire de force de ces infortunés, même a ant l'hydrophobie, se trouve constaté dans la

⁽a) Rationis & libertatis compotes, quamquam aspectu truces; in quo omnes historia mire consonanta Aftruc. p. 29.

lettre du 7 mars, que M. Hullin, curé de la paroisse, écrivit à M. le lieutenant général. Il mande à ce magistrat, qu'il s'est élevé avec force contre ce sentiment, mais qu'il n'est pas toujours au pouvoir des pas-

teurs de persuader.

J'ai vu, en effet, bien des gens de ville. & au dessus du commun, imbus de ce préjugé & d'histoires qui viennent à l'appui. Une personne grave, revêtue du sacerdoce, & d'un vrai mérite, m'a assuré, à cette occasion, avoir vu susiller un homme qui couroit dans les environs d'une grande ville; & que dans un autre endroit une demoiselle empoisonna elle-même son père par un bouillon, en vertu d'une espèce d'arrêté de famille, & qu'il en sit des reproches à sa sille, en la remerciant néanmoins de mettre sin à son tourment.

Ces horreurs, incroyables dans tous les temps, le sont encore plus dans un siècle éclairé comme le nôtre. Rien de si cruel, s'écrie le grand Boerrhaave, que d'abandonner ces malheureux à leur sort; encore plus de les suffoquer. Il est inhumain, dit son commentateur, de tuer un homme, parce que nous ne pouvons pas le sauver.

Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est que ce dernier ajoute que l'on a obtenu quel-quesois la permission du magistrat, & même l'ordre, suivant un autre auteur, de saigner aux quatre veines, à parler vulgairement: comme si la Justice avoit droit de vie & de mort dans d'autres cas que ceux du crime! Imò quandoque à magistratu, impetrata venia, hoc factum suisse scitur. Boerth.

Com.

Com. 578. Ex jussu, pedibus & manibus ligatis, missus suit sanguis è basilicà dextrà, & extractus una & eadem vice ad viginti ferè libras. Cette ordonnance n'étoit vraisemblablement pas émanée de la médecine.

Les Tribunaux aujourd'hui pensent bien disséremment. Un membre très-distingué de notre siège, n'a pas fait dissiculté de me dire que ceux qui auroient fait mourir de force ma malade, auroient été poursuivis extraordinairement : ce qui est très-conforme à la façon de penser des médecins de nos jours. Il seroit à souhaiter, dit Sauvages, 80 (a), que l'on sit une punition exemplaire de cette inhumanité.

J'unis ma voix au cri de ce savant, pour faire entrevoir au gouvernement la nécessité d'une loi prohibitive, & demander à cet esset les bons offices du respectable magistrat qui, non content de sacrisser son repos à celui de la capitale, étend son zèle sur toute l'humanité, en promettant douze cents liv. à celui qui trouvera le meilleur

traitement de la rage (b).

(a) Les chiffres ainsi mis, sans nom d'auteur, indiquent la page des Recherches de M. Andry, édic.

⁽b) Il seroit à souhaiter que ces désenses sussent accompagnées d'encouragemens, à l'exemple de ce su'ont fait les villes de Paris & d'Amsterdam, en aveur des noyés. Il est beau, dit M. de Villiers, o. 6 de sa Méthode imprimée à Bourges en 1771, le voir à Amsterdam une société fournir volontaimement aux dépenses pour les noyés, & donner un vix à celui, ou à ceux qui peuvent en avoir sauvé un... Ce service est grand, mais il n'est pas com-

J'avoue que mon principal but, en écrivant, a été d'essayer de détruire des erreurs barbares, enfantées par la crainte, le plus souvent panique, de sa contagion; perpétuées par l'ignorance & l'esfroi, encore existantes & presque universellement répandues, par l'horrible assemblage des traits qui caractérisent cette maladie.

J'ai dit le plus souvent panique: & en effet il faut réduire le danger de la conta-

gion à sa juste valeur.

1°. Il est certain que le virus hydrophobique dans l'homme, est moins contagieux, moins actif & infiniment moins à craindre

que dans les animaux. Sauv. 9.

2°. Parmi les anciens, on trouve, il est vrai, quelques exemples de rage communiquée: il y en a même de très-surprenans. Mais n'ont-ils point grossi les objets, ou voulu donner du merveilleux? n'ont-ils pas écrit sur la foi d'autrui? ne sont-ce pas des histoires, telles que je viens d'en écouter beaucoup, & que je me garde bien de rapporter? N'est-il pas raisonnable de douter

parable à la guérifon, ni aux foins que l'on peut donner aux personnes mordues par un animal enragé.

L'Etat donne depuis long-temps une modique fomme pour chaque loup que l'on détruit (4 à 5 liv.): on pourroit l'augmenter, & en fixer une digne du gouvernement actuel, pour ceux qui tueroient de ces animaux, ou autres, attaqués de la rage. Celui de Vignon ne put être mis à mort que le lendemain, à coups de haches & de fusils, dans une autre paroisse. Le juge du lieu en dressa procès-verbal, en vertu duquel les libérateurs de ce canton y firent la quête & dans les villes voisines.

moins de l'exemple du paysan qui, ayant tenu d'embrasser une dernière fois ses ens, les fit tous périr hydrophobes? Reerches, 16. D'autres se sont imaginés, dit Andry à la page 18, qu'une seule égraure avoit produit l'hydrophobie & la r. Qu'en penser, après tant de faits conres, & même de cohabitation? En 1770, Baudot avança que la bave vénéneuse, bée sur quelque partie que ce soit, ne munique point la rage, si la voie ne lui suverte par une blessure. Il ajoute, exé peut-être le nez & les levres, 13. Il it beaucoup lu; aucun exemple ne l'apersuadé; &, selon toutes les appaces, il n'auroit pas fait cette exception uite, s'il eût lu (pag. 142 des Rech.), le venin n'altère aucune humeur; &; qu'on ait débité, l'haleine, ni la sades enragés, ne sont contagieuses. M. ghan s'est exposé plus d'une fois à l'eine de ses malades; la nourrice de ant le baisoit continuellement, & rece-Son haleine sur la bouche & le visage: un ni l'autre n'ont été incommodés. L'ilation de la salive de l'enfant, faite e chien, n'a encore produit aucun effet is deux mois.

Les accidens qui militent contre de ureuses propositions, sont bien rares les modernes, plus circonspects & seffrayés. Dans les observations de ècle, dans la multitude des malades, les gens de l'art, & autres à secrets, eu le courage de traiter, aucun con-ur, médecin, parent, ami, ni garde

S 11

n'a été, que je sache, victime de son zè. La Providence a même voulu que le prên mordu au doigt par l'hydrophobe qu'il a ministra peu avant sa mort, (temps de plus grande activité du venin), n'ait aucun accident. Sauv. 142. Et parmi anciens, le médecin Thémison, que l'icite sans cesse, faute d'autres exemps aussi frappans, ne mourut pas, (160) l n'est pas même dit qu'il sut dangereument malade: il n'eut peut-être que la present malade : il n'eut peut-

dont on ne guérit point.

4°. Le grand nombre d'ouvertures cadavres d'hommes, qu'à la gloire de médecine, l'on a eu la hardiesse de fai ne fournit pas un seul exemple de ra communiquée. L'hydrophobie survenu l'anatomiste qui avoit disséqué, dit-on, chien mort, est un fait unique, & peut-é hasardé, (126). Le grand Boerhaave n avoit vu, ni lu aucun semblable. novi in historia medica memorari exempli quod rabies communicata fuerit per secnem hoc morbo defuncti, 561. Rari ca funt, ubi hydrophobus alios homines in cit: imò, notat Tulpius, quòd nunqua viderit, (vidi satis frequenter) rabidon Sputa cuiquam detrimento fuisse, 529.

5°. A ces consolantes autorités de l'H-lles pocrate de notre siècle & de l'illustre V-lian Swieten, se joint celle de M. Boissier et la rage ne se prend point par la sueur, not at maniant les hydrophobes, ni par les évelupar la liqueur séminale, ni par le lait.

8 84. Quant à ce dernier, il n'est pas icore tout-à-fait hors de doute, & Boernave le suspectoit. Cependant, aux obserations rapportées, p. 22 des Recherches, je ins celle que je viens d'apprendre dumaîe d'un bien nommé Chaput, proche d'ici. ne vache avoit été mordue par un chien rragé; comme la blessure n'étoit pas condérable, on y fit peu d'attention : au bout un mois elle devint furieuse On la renrma, & elle ne mourut pas. On avoit a pendant le mois son lait & mangé le curre dont il faisoit partie : il n'arriva icun accident. Il y eut seulement de sinalier, qu'elle fut pendant six ans stérile. ouveau sujet de réflexions, sans doute, lativement à ce qui se lit, pages 121, 87 de M. Andry; 15 de M. Baudot. 6º. Je laisse à ceux qui concourent au prix roposé par la Société, le soin d'approindir les raisons pour & contre le danger rétendu de la contagion. Je finis par dire vec M. Baudot, pag. 13 & 14, que l'on e doit point ajouter foi aux historiens qui ipportent qu'un coup d'ongle, un coup e corne ... peuvent être cause de la rage ... ue ce sont les craintes mal fondées de conigion personnelle, qui ont dans tous les mps apporté des obstacles aux progrès de écouverte de l'antidote si desiré. J'ajoute u elles empêchent même, à la honte du hristianisme & de l'humanité, de donner ces malheureux les secours qui leur sont us à ce double titre. Et quand le danger roit aussi évident qu'il l'est peu, en obrvant les règles de la prudence, ne cou-

au c

fulle

01

bien

tans

Mit

ente

fon

fice

files, je o

yen

fœu

& al

le li

tren

met

sûre

M

Tive

mac

que

quille fa

& le

re-t-on pas tous les jours les plus grand risques dans les cas d'incendie & mille ai tres, où il ne s'agit que de dommages m tériels, & réparables avec le temps? Il y un pas de la hardiesse à la témérité. L médecins & tout ministre public donner leurs soins, & les doivent, dans les épidémie vraiment contagieuses, la peste même lors de laquelle personne n'a eu l'indignit de songer à faire mourir de force des hon mes, soit en les saignant aux quatre veines loco cit; soit en les étranglant, comme d temps de Fernel & de Palmarius, fran gulatu; soit en les étouffant entre deu matelas, comme on l'a pratiqué le pli communément; aut suffocare... sive pi stragula, sive per culcitram ori impositam Boerth. Com. 577 & 579; Mead. 179; fo. d'une autre manière qui me paroît encor plus barbare, & exemplairement punifla ble: Non opus est mortem maturare... pereunt quippe satis celeriter ... inflammati nascitur, quæ, vel ob veneni suscepti ma lignitatem, vel ob acrimoniam putridam potûs penuriâ natam, citò in gangrænai letalem transit. Ibid. Boerrh. Les hydrophe bes, en effet, succombent dans le tro sième, ou quatrième jour, pour l'ordinaire & très - rarement vont - ils au septième comme la Mitterraut, (ibid, Boerrh. & d Sauv. 8 & 9), qui mourut, comme je l'ai dit autant de faim que de rage, potûs penuria 7°. Mais quelqu'un, témoin de ce qu s'est passé à Bourges, ou entre les main

de qui sera tombé cette relation, dira peut être pourquoi, si la contagion n'est pas craindre, ces ordres donnés d'avance pour l'inhumation de la Mitterraut? pourquoi le facrifice de tout ce qui a servi à ces sortes de malades? pourquoi enfin ceux qui les ont soignés prennent-ils commu-

nément des remèdes préservatifs?

Je réponds, 1º. que la prudence exige toutes les précautions qui ne sont point au détriment du malade, ni de la charité, fussent - elles superflues; c'est un des cas où l'on peut dire, quod abundat, non vitiat. Ce ne fut que pour couper court à bien des difficultés, & tranquilliser les assistans, que je conseillai d'envelopper la Mitterraut dans son drap. On fit plus : on enterra, dans une profonde & large fosse, son matelas avec elle. 2º. Quant au sacrifice que l'on fait ordinairement des ustenfiles, il est encore un effet du préjugé que je combats, & de la crainte panique. Il y en a même qui se mettent au dessus. Les fœurs de l'hôpital ont gardé le bois de lit & autres meubles; elles ont aufi conservé le linge. Elles ont dû seulement le laisser tremper long-temps dans la rivière, & le mettre à deux lessives, pour plus grande sûreté.

Mais, si l'imagination des personnes est vive & facile à se frapper, si l'esprit & la machine sont soibles, comme il n'arrive que trop souvent, & que pour les tranquilliser il ne faille que ce sacrifice, il faut le faire sans balancer. Les paysans de Vignon & des environs jetèrent dans des sosses creuses de 6 pieds, toutes les brebis & les cochons que le loup avoit tués, ou

mordus; & je ne saurois les blâmer, quoique je leur eusse dit qu'ils pouvoient en manger, du moins des derniers, en les falant & retranchant la partie blessée, qui étoit la tête. Des milliers d'hommes ont mangé, sans accidens, de la viande de boucherie d'animaux mordus, & même enragés. Les histoires du contraire sont rares, & méritent d'être approfondies. Neque defunt, raræ licet, historiæ hominum in rabiem actorum, quod animalis ea lue infecti carnes in cibum affumpferint. M. Brogiani, Recherches, 25. Mais les faits contradictoires ne sont pas rares, ibid. 21, 22, 23 & 24, 80, 81. Les anciens donnoient même impunément pour remède le foie du loup enragé; & Palmarius, le fang desséché du chien malade, 84.

La troisième question à laquelle j'ai répondu, au sujet des préservatifs que l'on a coutume de donner, ou de prendre, est autant importante que les deux premières me le paroissent-peu. Le lendemain de la mort de la Mitterraut, l'on m'envoya confulter de l'hôpital, & demander si ceux qui l'avoient soignée prendroient l'omelette tant vantée par des gens qui en font un trafic, & par cette raison un grand secret. Une fœur dudit hôpital ne voulut point le confier, ni au chirurgien, ni à moi; bien diffé--rente du très - pauvre paysan cité par M. Andry (218), elle nous dit seulement que son remède approchoit de celui dont nous parlions, dans lequel entre la poudre d'écailles d'huitre & d'églantier.

tém (

tatt

Ev.

an co

Après cette digression, je reviens à l'avis

que l'on me demandoit: il fut que je n'estimois point qu'aucun prophylactique sût nécessaire; mais que si quelqu'un desiroit s'en servir, il pouvoit se contenter. J'appris que presque toutes les personnes qui avoient approché de la malade se réjouirent de ma réponse, & ne prirent point l'omelette. Aucune ne sut incommodée.

Je ne dois cependant pas laisser ignorer un fait qui causa de l'inquiétude dans cette maison, & même au chirurgien qu'il me

fallut rassurer.

Une fille âgée de 45 ans, qui avoit veillé une nuit la Mitterraut, fut attaquée 15 jours après, de douleurs vives derrière la tête, & de mouvemens convulsifs au cou, au bras & à la cuisse du côté gauche. Je fus témoin de ces tremblemens, à la vérité extraordinaires. Elle avoit beaucoup de fièvre & de soif; elle n'avoit ni mal de gorge, ni oppression, ni crainte du grand air, ni peur des choses transparentes, ni aucun signe d'hydrophobie. Elle buvoit, au contraire, avec plaisir, & à tous momens, de l'eau & tout ce qu'on pouvoit lui donner de liquide. Je conseillai le bain, la saignée du pied, ou les sangsues à la tête & les r fraichissemens. On lui ordonna une friction avec demi-once d'onguent mercuriel. Elle n'eut pas lieu. Les convulsions cessèrent, & l'accident n'a eu aucune suite.

Un confrère du sieur Le Sellyer, se difant aussi possesseur de secrets contre la rage, qui n'avoit pu lui persuader de prendre son omelette, se remua encore par un excès de zèle, & saisit cette occasion pour

Ric

peu

mo

les d'a

11 4

dif

au

8

for

lui faire avaler son prétendu spécifique. Il en vint à bout à mon insçu. Le remède ne sit d'autre mal que celui de troubler la tranquillité que j'avois entretenue jusqu'à ce moment, & d'agiter la famille. Le temps a tout calmé.

Il n'y a en effet que le cas d'inquiétude & d'imagination frappée, où il faille permettre ces sortes de remèdes; & dans un autre cas, les ordonner. C'est celui où, l'esprit trop tranquille, une personne auroit été mordue, quoique légérement, ou auroit reçu visiblement à l'intérieur de la sa-

live vénéneuse (a).

C'est par ce double principe qu'en rassurant d'un côté ceux qui avoient soigné la Mitterraut, j'exhortois de l'autre le nommé Troclée, âgé de 18 ans (qui, par bonheur, muni d'un gant que le loup arracha, ne sut mordu que superficiellement au pouce), à venir se faire traiter au plus vîte, & un troissème qui avoit eu aussi une légère écorchure. Ils n'eurent pas assez de peur, ou de consiance. Un chirurgien du

⁽a) J'ai un exemple de falive viciée, peut-être assez rare pour trouver place ici. Admiranda in minimis. Celle d'une de mes malades non suspette, empoisonnoit sur le champ les mouches par les crachats. J'ai vu aussi les chiens & les chats de la maison rejeter les morceaux de viande qu'elle avoit mâchés. C'étoit au trentième jour d'une sièvre putride. Il ne faut plus s'étonner de ce que dit Boerrhaave, Comment. T. 3, p. 541. Si frusto carnis elixa fricentur sauces, dentes & gengiva canis mortui, & deinde illa caro offeratur cani, si mortuus rabiosus suerit, oblatam carnom repudiabit, cum clamore & ejulatu; sin minùs, avidè comedet.

voisinage leur a fait prendre ses remèdes. Rien de fâcheux ne leur est arrivé: tant il peut être vrai que de plusieurs personnes mordues par le même chien & en même temps, les unes périrent après les remèdes, & que d'autres, qui n'avoient voulu rien faire, n'éprouvèrent aucun accident, (166). L'on ne pourroit pas dire que cela vient de la différence des plaies, puisque le même recueil porte que les blessures légères sont tout aussi dangereuses que les profondes, (50), & que de deux frères mordus par le même animal, ayant tous deux des plaies profondes au visage, traités de même, l'un périt en 12 heures, & l'autre ne fut point malade, (156).

Il seroit peut-être utile de savoir si celui-ci avoit été mordu le dernier: quoique, si semblable au venin de la vipère, le virus hydrophobique pouvoit être épuisé par des premières morsures, la Mitterraut auroit dû être sauve, puisque le loup avoit commencé par immoler à sa rage neuf brebis garnies de leurs fortes toisons au mois de mars; & que celui des trois cochons, le moins blessé à la suite du carnage, que l'on avoit réservé, n'en mourut pas moins un mois après, au retour de la

lune!

8°. Si la chose est comme on me l'a dit, il importe de remarquer que c'est aussi au retour de la lune, que l'accès prit à ma malade; elle sut mordue le 5 mars, veille de la nouvelle lune, & resusa de boire le 3 avril, aussi veille de la lune de ce mois.

La lune, dit Galien, règle les paro-

xysmes épileptiques. L'évangile appelle ceux qui en sont attaqués, lunatiques: Filius meus unicus lunaticus est. S. Math.

me

de

tra

C. 17, v. 15.

S'il y a de l'analogie, comme quelquesuns le veulent, entre ces deux fléaux de l'humanité, il seroit peut-être intéressant de vérifier par la suite les deux faits que j'avance. Celui de la Mitterraut est certain. « Je ne me persuaderois pas aisément, dit Méad, 166, « que cet astre n'eût quelque » influence sur ces sortes d'accidens. J'ai » remarqué, continue-t-il, que la moitié, ma au moins, de ces malades ont été pris o de spasmes, avant-coureurs de l'hydro-» phobie (a), ou au temps de la pleine » lune, ou au jour qui la précède « (167): & ailleurs ce médecin célèbre rapporte qu'une personne, au bout de cinq mois, devint hydrophobe, & périt le troisième jour; & que la douleur de la morfure s'étoit renouvelée la veille de chaque pleine lune. Il y a cette différence, qu'il est dit dans ma remarque, la veille de la nouvelle lune.

9°. Le meilleur préservatif est peut-être le courage joint à la force du corps. Nous avons deux exemples mémorables de fermeté stoique & de résignation chrétienne, dans le gouverneur de Marseille, & un

⁽a) Je me rappelle que la Mitterraut eut de temps à autre des convulsions & tremblemens, que nous attribuions à son état paralytique, mais que je regarde à présent comme pronostiques & précurseurs de la rage; elle eut aussi des coliques. Voyez 177 & 181.

médecin digne de ce nom, lors de la peste de 1720: Méad, 264 & 715. L'espoir & la tranquillité d'ame sont vraisemblablement la cause de tant de guérisons apparentes de rage, soit par les bains de mer, soit par des remèdes secrets & tous autres, sans exception. Nombre d'exemples prouvent que des propos indiscrets, la présence, le nom, ou l'idée seule de l'animal enragé a développé l'hydrophobie; M. Andry, 90; M. Baudot, 9. Il est donc essentiel, comme je l'ai déja dit d'après Boissier de Sauvages, de calmer l'esprit par toutes sortes de moyens; & sans cette paix intérieure, ou l'inexistence d'un mal réel (a), quelle croyance donner à la guérison de trois cents personnes (ni plus ni moins), par un seul gros de sel de Seignette, & autant de cristal mineral, que l'on double seulement & réitère dans le cas de l'horreur de l'eau? 213; ou quelle confiance avoir à l'ozeille simple, à laquelle Aétius attribue les mêmes merveilles, suivant Méad, (172)? tandis que ce dernier nous dit avant, (167), que tous les auteurs s'accordent à regarder la rage comme incurable, des qu'on s'est apperçu de l'hydrophobie.

J'ai dit que les lotions furent faites avec une espèce d'eau mercurielle. Je sis simplement bouillir le mercure dans l'eau, à raison de huit onces par pinte. C'est un essai que j'ai cru, peut-être à tort, présé-

⁽a) Sæpè omninò incertum est, an animal verè rabiosum fuerit: hinc similia data mira præstitisse videbuntur. Boet. Com. 583.

rable à l'eau chargée de sel marin, d'un usage presque générale & très-ancien. Cette espèce de saumure, à laquelle quelques-uns ajoutent le vinaigre, est-elle bien de la classe des médicamens attractifs, ou attirans, recommandés avec raison par tous les auteurs? Ces lotions muriatiques & acides ne sont-elles pas trop piquantes & irritantes? ne produisent-elles pas de la chaleur dans les parties déchirées, & même des crispations? Geof. Tom. I, p. 173; en un mot, ne sont-elles pas opposées au sage conseil de M. de Lassone, publié par le Gouvernement en 1776, de n'employer en ce cas, que les onguens qui soient fort doux, 7? Et, s'il étoit vrai, comme plusieurs le disent, qu'il est dangereux de laver la plaie avec de l'eau pure, (174), mon essai pourroit peut-être concilier tout différend. L'eau chargée de mercure est sans aftriction, ni stypticité. Elle me paroit plus propre à aggrandir, ou du moins à tenir long-temps les plaies ouvertes, & à diviser le virus ténace de la rage. Elle me paroît même encore préférable à l'huile dont on s'est servi dans ces derniers temps: de Sauvages la rend du moins supecte, en qualifiant le virus hydrophobique de venin gluant qui se colle si intimement aux chairs, qu'aucun détersif, ni même aucun suppuratif, selon que l'expérience l'a fait voir, n'est en état de l'en séparer; il compare même la viscosité de la bave, à l'huile, au cambouis qui s'attache au drap, au tissu de l'étoffe, 19 & 112.

Le second jour, je fournis, n'y en ayant

imple, comme moins échauffant & moins capable de favoriser la raréfaction tumultueuse des humeurs, & d'augmenter la sécheresse & la soif, dont ces malades sont tourmentés. Il est sans canelle ni gérosse, tel qu'il se trouve décrit dans Boerhaave commenté, Tome V, p. 102. Ce médecin, immortel par ses œuvres, qualifie de poissons, dans le cas de rage, hîc venenis, tous les remèdes qui échaussent, ou dessèchent, §. 1145; & de Sauvages remarque que la soif est inextinguible & le virus d'un caractère incendiant, 118.

Il me reste à rendre justice à M. Le Monnier, mon collégue, qui, dans le traitement de la malade, m'a secondé par son zèle, ses avis & les soins les plus assidus; & à M. Le Sellyer, chirurgien, dont les peines, le zèle & les voyages hors de la ville, méritent plus que des éloges.

FIN.

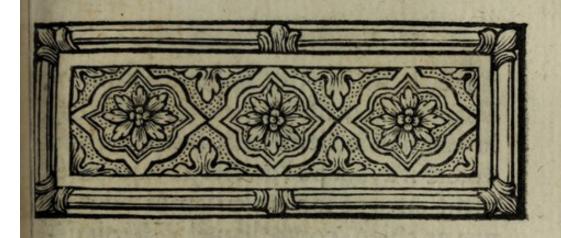
Je certifie que ces Mémoires, déja communiqués à la Société dans ses séances, & relus avec beaucoup d'additions, sont conformes à l'original contenu dans les registres de la Compagnie, qui, après y avoir donné son approbation, a desiré qu'ils soient

imprimés & publiés séparément, & au plutôt. Au Louvre, ce 27 août 1779. Signe VICQ D'AZYR, Secrétaire perpétuel.

Le Privilège se trouve aux Mémoires de la Société Royale de Médecine.

ERRATA.

Pace 41, lig. 30, lifez, pour la seconde édition.
Page 50, lig. 3, lifez, Ribeiro Sanchès.
Page 51, lig. 1, lisez, Ehrmann.
Page 59, lig. 7, lisez, se déclare.
Page 73, lig. 1, lisez, du cinnabre d'antimoine.
Ibid. lig. 10, lisez, en 1733.
Page 87, avant la lig. 21, lisez en titre, Traitement différent & chirurgical, proposé par M. Le Roux.
Page 103, lig. 20, lisez, Wrightson.
Page 216, lig. 2, lisez, Cynolyssa.
Ibid. lig. 8, lisez, Pantophobus.
Page 220, lig. 34, lisez, Waltheri.
Page 284, lig. 32, lisez, mingat.
Page 306, lig. 18, lisez, la.



HISTOIRE DU TRAITEMENT

FAIT A SENLIS,

A quinze personnes mordues par un chien enragé;

Par MM. Poissonier Desperrieres; Andry, Vicq d'Azyr, Delalouette le fils, & Thouret.

I E 27 janvier 1780, entre cinq & fix heures du matin, un chien rencontra sur le grand chemin de Senlis à Compiegne (vers l'endroit où commencent les avenues qui conduisent au château du Plessis) un marinier de la paroisse de S. Léger (a); il se jeta sur

⁽a) Cette Paroisse est distante de deux lieues de Compiegne, & sur les bords de l'Oise.

lui & le blessa. Cet homme revint sur ses pas pour se faire panser à l'hôpital de la Charité de Senlis, & raconta qu'un voleur n'ayant pu l'arrêter, ni le joindre, avoit envoyé son chien après lui, & que ce chien, contre lequel il s'étoit défendu, lui avoit emporté une partie du petit doigt. Il avoit essectivement toutes les chairs qui recouvrent la derniere phalange du petit doigt emportées, ainsi que l'ongle. Comme il n'étoit pas alors question à Senlis d'autres personnes blessées par un chien, il partit de l'hôpital à sept heures & demie, & continua son chemin.

Le chien prit la route du Plessis. Un nommé Pellebois qui demeure à cinquante pas du grand chemin, se levant avant la pointe du jour, voulant sortir pour aller chercher un de ses neveux qui demeure dans son voisinage, ouvrit sa porte; mais à peine étoitelle entr'ouverte, que le chien se précipita pour entrer chez lui, en poussant des hurlemens horribles: il sut obligé d'employer toutes ses forces pour résister aux essorts du chien, & n'en vint à bout qu'avec peine. L'animal surieux mordit la porte en plusieurs endroits, & y laissa l'empreinte de ses dents qu'il

deu

chi

La

les

anir

gé

reto

étoit facile d'appercevoir encore quelques jours après. Le chien continua sa route en faisant le tour du château du Plessis, & alla au village de Villers Saint-Frambourg, distant de Senlis d'une lieue & demie.

Là, vers sept heures & demie, il mordit quatre femmes, un homme & un enfant ; 1º. Pauline-Claude Dumont; 2º. Julie Rose, semme de Louis Rougemont; 3º. Jeanne Bosquillon; 4°. le nommé Jacotin; 5°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon; 6°. Jean-Baptiste Foucault. Il revint ensuite par le même chemin, & terrassa vers les huit heures & demie l'enfant du nommé Trepin demeurant au Plessis. Le sieur Cherubin, gardechasse, entendant ses chiens aboyer & les cris d'un enfant, pensa d'abord que quelqu'un de ses chiens s'étoit jeté sur cet enfant; il ouvrit sa porte, & appercevant un chien étranger, il mit deux de ses chiens à sa poursuite : le chien étranger lâcha prise, & s'enfuit. La crainte qu'eut le garde-chasse que ses chiens n'eussent été mordus par cet animal qu'il regardoit comme enragé, les lui fit tuer tous deux à leur retour.

Le chien vint du Plessis à Senlis, où il mordit huit autres personnes dans différens endroits de la ville, & un nombre considérable de chiens. On ne peut rendre compte de la route qu'il a suivie à Senlis; il a erré çà & là dans la ville, ainsi qu'on est à même d'en juger par les demeures des personnes qu'il a blessées. Il a exercé sa fureur dans cette ville depuis huit heures & demie, jusqu'à dix qu'il en est sorti pour se porter à Villemeterie, qui en est un fauxbourg distant d'un quart de lieue. Il entra chez le sieur Gueret, terrassa trois de ses chiens. Le sieur Gueret accourut au bruit, prit l'animal furieux pour un chien enragé, & le tua d'un coup de fusil (a).

On ne peut rien prononcer sur le premier homme qui a été mordu : on

hire

are

⁽a) Malgré toutes les recherches que l'on a faites dans le pays pour savoir à qui ce chien appartenoit, on n'a pu rien découvrir. Ainsi on est privé des éclaircissemens que l'on auroit desirés, relativement aux circonstances qui ont précédé l'accès de rage dans lequel il a fait tant de ravages. Ce chien étoit de grande taille; ses dents étoient fort longues, car, à quelque diftance que sussent ses parties charnues, elles pénétroient d'outre en outre, & elles ont sormé chez la plupart des sinus prosonds.

paroîtroit fondé à croire que c'est le même chien qui l'a blessé, & que c'est aussi le même qui a voulu entrer chez le nommé Pellebois; mais on ne peut en être convaincu, si l'on fait attention que cet événement s'est passé le 27 de janvier, entre cinq & six heures du matin, & qu'un rapport sur la description d'un animal que l'obscurité de la nuit dérobe à la vue ne peut être bien certain, sur-tout de la part d'un homme effrayé, & qui croit être poursuivi par des voleurs. Il n'en est pas de même des autres malades : on leur a présenté le chien qui avoit été tué par le sieur Gueret, ils l'ont tous reconnu pour être le même que celui qui les avoit blessés : ainsi on ne peut attribuer à plusieurs animaux les morfures qu'ont éprouvées les quinze personnes soumises à notre traitement.

Les Magistrats de la ville de Sensis ne tardèrent pas à être instruits de ce malheur; ils s'assemblèrent aussitôt, & ordonnèrent à tous ceux qui avoient été mordus de se rendre à la chambre du conseil, pour y être examinés & faire leur déclaration. M. Joly, chirurgien de la ville, sut chargé de se transporter dans les villages voisins,

A iii

& spécialement à Villers Saint-Frambourg, pour y visiter & secourir les personnes blessées, & en rendre compte

aux Magistrats.

Quoiqu'on ne pût décider affirmativement que le chien fût réellement enragé, cependant, vu le grand nombre de personnes & d'animaux sur lesquels il s'étoit jeté, MM. Trouillard & Duval médecins, MM. Joly & Genest chirurgiens, M. Brisson prieur de la Charité, M. la Forêt apothicaire, qui avoient été priés de se rendre à l'assemblée, décidèrent qu'il convenoit de traiter les malades comme si dès ce moment on eût été certain que ce chien étoit atteint de la rage; que dans de pareilles calamités il n'y avoit pas de temps à perdre, que tous les instans étoient précieux; & que tout confidéré il y auroit moins d'inconvéniens à faire subir un traitement inutile à ceux qui avoient été mordus, qu'à attendre le développement & la naissance d'accidens auxquels il seroit alors impossible de remédier, & qui jetteroient l'alarme & l'effroi dans toute la ville. Il fut en conséquence arrêté que l'on suivroit le plan du traitement préservatif indiqué dans la méthode publiée par M. de Lafsone, & que ce traitement seroit modissé suivant les symptômes qui se présenteroient, & suivant le tempérament, l'âge & le sexe des malades.

MM. les Magistrats ordonnèrent que pour rendre plus facile l'exécution de ce traitement, on rassembleroit dans un même lieu toutes les personnes blessées, si elles n'avoient pas les moyens suffissans pour se faire traiter chez elles; & en acceptant les offres généreuses de M. le Prieur de la Charité, on conclut que les hommes seroient placés dans une salle de cet hôpital, & les femmes à l'hôtel-Dieu, du consentement de MM. les Administrateurs (a).

⁽a) Deux malades se rendirent des le même jour dans les asyles qui leur furent offerts; quelques-uns ne s'y sont présentés que quelques jours après, foit à cause de leur éloignement, foit à raison de la confiance qu'ils avoient dans le toucher d'un habitant de la paroisse de Gonvieux, élection de Senlis, qui, se difant descendant de S. Hubert, assuroit avoir la puisfance de donner aux malades un répit de 101 ans, foit enfin parce qu'ils ajoutoient foi au bruit populaire & malheureusement trop répandu, que l'on étouffe tous ceux qui ont eu le malheur d'être mordus par un chien enragé. L'hôpital de la Charité a reçu sept malades, tant hommes qu'enfans; l'hôtel-Dieu a donné afyle à cinq femmes; & trois sont restés chez eux, pour y recevoir les fecours de l'art que le Gouvernement avoit enjoint de donner à tous les blessés.

MM. les Magistrats donnèrent avis à M. l'Intendant de la généralité de Paris de ce cruel accident : M. l'Intendant en écrivit à la Société de Médecine, & en même temps il donna les ordres pour que tout fût fourni aux malades. D'après sa requisition, MM. Desperrieres, Andry, Vicq d'Azyr & Lalouette se sont transportés à Senlis le 3 1 de janvier. Après avoir visité les malades dont les plaies avoient été pansées & dilatées par M. le Pr. de la Charité, on convint du traitement qui seroit fait à chaque malade; & M. de Lalouette accepta l'invitation qui lui fut faite de rester, pour faire le traitement conjointement avec MM. les Médecins & Chirurgiens, & M. le Prieur de la Charité de Senlis. On continua donc de traiter les malades, malgré les réclamations de plusieurs personnes qui trouvoient absurde que l'on soumit à des remèdes longs & à des pansemens douloureux ceux qui avoient eu le malheur d'être blessés, sur le simple soupçon que le chien qui les avoit mordus étoit enragé.

Des quinze malades qui ont été traités, il en est mort cinq; & parmi ces cinq, il y en a trois qui sont morts de la rage; de ces trois, deux avoient été mordus au visage.

Les trois qui sont morts de la rage;

1°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg, décédée à l'hôtel-Dieu le 27 février;

2º. M. Gravan, de Senlis, décédé

en sa maison le 8 de mars;

3°. Gervais Briquet, décédé à l'hôpital de la Charité, le 3 d'avril;

Les deux qui sont morts sans éprouver aucun symptôme de rage, sont:

1°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis, décédé à la Charité le 29 de sévrier;

2°. Jeanne Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg, décédée à l'hôtel-Dieu le 18 de mars.

Les autres malades au nombre de dix, se portent bien jusqu'à ce jour.

Il est de notre devoir de rendre témoignage au zèle, à la charité, aux soins de MM. les Officiers municipaux, de MM. les Administrateurs de l'hôtel-Dieu, de M. le Prieur de la Charité, & de M. la Forêt. Il n'y avoit pas de jour qu'ils ne visitassent, qu'ils ne consolassent les malades, qu'ils ne leur

donnassent tous les secours dont ils avoient besoin; & le vif intérêt qu'ils prenoient à leur état, se communiqua promptement à toute la ville. Presque au moment de l'accident, M. l'Intendant de Paris s'étoit transporté à Senlis: il voulut voir chaque malade; & après les avoir consolés & encouragés, il distribua des secours d'argent à ceux qui avoient des besoins urgens, & dont l'absence pouvoit préjudicier à leur famille. Nous avons été plusieurs fois témoins de l'attendrissement & de la reconnoissance de ces infortunés, & cette reconnoissance allégeoit leur malheur, suspendoit leur inquiétude, & leur faisoit attendre avec patience le temps où ils seroient rendus à leurs affaires & à leurs proches. Enfin nous avons été convaincus, en visitant les hôpitaux de la ville de Senlis, qu'il étoit possible de donner aux pauvres les mêmes secours que les riches peuvent se procurer chez eux dans leurs maladies, pourvu qu'on ne cherche pas à en rassembler un trop grand nombre dans un même lieu, & qu'il n'y ait qu'un petit nombre de personnes pour les fervir.

Avant de donner l'histoire de cha-

que malade, nous croyons devoir exposer la composition des principaux médicamens que nous étions convenus d'employer. Nous prévenons cependant que, dans certains cas, M. de Lalouette a été obligé de diminuer ou de modisser disséremment les préparations qui ont fait la base du traitement, & que l'état des plaies a souvent exigé de la variété dans les pansemens.

La tisanne étoit composée de rhue & de seuilles d'oranger, de chaque une poignée par pinte; on aciduloit cette tisanne avec une cuillerée de vinaigre, & on y ajoutoit suffisante quantité de sucre. Chaque malade devoit en boire

au moins une pinte par jour.

Le bol étoit composé de seize grains de cinnabre artificiel, de quatre grains de camphre, de huit grains de musc, & de suffisante quantité de conserve de roses. Il sut convenu que cette dose seroit réduite à la moitié, au tiers & au quart, à raison de l'âge.

Les lavemens étoient composés d'oxymel simple, depuis deux onces jus-

qu'à quatre.

Le digestif que l'on employoit pour panser les plaies étoit composé de baume d'Arcæus, de basilicum, & d'huile de millepertuis : on l'a animé de poudre de cantharides ou de poudre de précipité rouge, lorsqu'on a voulus'opposer à la cicatrice des plaies.

Dans le commencement on étuvoit les plaies & les environs avec de l'eau salée, à laquelle on ajoutoit un peu de vinaigre; on imbiboit les compresses

de cette mixture.

Outre les frictions mercurielles administrées tous les jours, au commençant par les jambes, & en parcourant successivement les autres parties du corps où l'on est dans l'usage de les appliquer, on a fait des frictions locales avec le même onguent, toutes les fois que l'état des plaies & des parties environnantes le permettoit : on en a été souvent empêché par des érysipèles qui sont survenues, ou par l'état sanieux de la suppuration que procuroit le mercure, ou par la mauvaise sorme que prenoient les plaies. L'onguent mercuriel étoit sait à parties égales.

On a fait des frictions & des embrocations locales huileuses, mais rarement. M. de Lalouette les a vues plusieurs sois suivies de la tuméfaction des parties, ce qui les lui a fait abandonner.

Tels sont les principaux remèdes que

nous nous sommes déterminés à employer, & dont M. de Lalouette s'est servi pour le traitement des malades.

Nous diviserons en deux classes les malades qui ont été traités. La première sera composée de ceux qui ont été mordus à nu; la seconde, de ceux qui l'ont été à travers leurs vêtemens.

La première classe sera divisée en deux genres; dans le premier genre seront compris ceux qui ont été mordus à la face; dans le second, ceux qui l'ont été à d'autres parties.

Premiere classe: des malades qui ont été mordus à nu; elle comprend dix malades.

Premier genre: des malades qui ont été mordus à la face (a); il renferme trois malade, savoir:

⁽a) La plupart des auteurs regardent comme mortelles les plaies qui ont été faites à la face, ou à la tête : on trouve cependant dans Ravelly un fait contradictoire à cette opinion; c'est l'histoire d'un homme dont le visage avoit été horriblement déchiré en plusieurs endroits par une louve enragée. Cette observation est intéressante, & nous avons cru devoir la rapporter. L'auteur ne dit pas quels sont les remèdes qui ont été employés pour guérir cet homme; il dit seulement que tous ceux qui avoient été mordus, ont été pansés, ou guéris

1°. Catherine Champion, femme de Pierre Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg;

extérieurement de leurs blessures, jusque même audit homme: ce qui est, ajoute-t-il, une espèce de miracle; que quelques semaines après il en mourut trois, & que personne de ceux qui ont été mordus n'est mort depuis ce temps. Il est cependant probable que Ravelly a suivi le traitement méthodique qu'il conseille dans le cours de son ouvrage, & qu'il aura employé le mer-

cure doux ou le cinnabre d'antimoine.

Le 19 octobre 1695, une louve enragée paffant fur les quatre à cinq heures du matin par le village de Vaux, proche de Metz, se jeta subitement & avec fureur sur sept personnes.... Cette louve continuant fon chemin vers Juffy, elle y déchira cruellement tout le visage & la tête d'une femme, & l'étrangla fur le champ... Elle passa de là à Sainte-Russine... Enfin étant arrivée près de Longeau, le nommé Claude le Roy, couvreur de profession & habitant de Chaté, en fut attaqué comme les autres; mais il se donna un combat entre les deux, le plus fingulier & le plus cruel qu'on ait peut-être vu dans les cirques des anciens.

Claude le Roy, qui n'avoit pour toutes armes que sa règle ordinaire, discernant à peine de vingt pas de loin la louve qui venoit à lui, & se trouvant à portée de cette bête monstrueuse, lui déchargea deux coups sur la tête, qui l'étourdirent pour quelques momens; mais la règle s'étant cassée, & l'homme se disposant à se retirer, l'animal reprit ses forces & sa férocité, se jeta sur lui, les pattes de devant sur ses épaules, & le faisit si fort au coude du bras gauche, qu'elle le retint enchaîné de cette manière pendant une demi-heure de combat, fans qu'elle quittât jamais prise, tirant tantôt en ar2°. Jean-Rieul-Barnabé Trepin, du Plessis:

3°. Gervais Briquet, de Senlis.

rière, tantôt à côté le bras qu'elle tenoit avec fes crochets. Le malheureux couvreur fe voyant dans le défespoir d'échapper à la fureur de la louve, jusques-là même qu'il étoit souvent obligé de s'en approcher & d'enfoncer le coude dans sa gueule lorsqu'elle le tiroit, prit heureusement un petit couteau dans sa poche, & en donna dans le corps de la bête plusieurs coups qui ne portoient point : mais il y en eut enfin un qui pénétra entre deux côtes, d'où il fortoit beaucoup de sang. La louve tenoit toujours ferme, elle n'abandonnoit point le coude, & le couvreur refouilloit toujours dans la plaie qu'il avoit faite; mais comme il ne pouvoit avancer plus avant son couteau, il le retira de la plaie pour la percer au cou : il ne put y réuffir après plufieurs coups qu'il y porta, & il fut obligé de remettre le couteau dans la plaie, qu'il agrandit à la fin si fort, que la touve abandonna le bras, lui tourna le derriere, & elle sembloit tomber par terre de foiblesse.

La trève ne dura pas long-temps: cette bête furieuse se jeta un moment après sur le couvreur, avec plus de force & plus de cruauté qu'auparavant ; elle lui emporta la moitié d'une joue avec ses dents; elle revint à la charge encore deux fois, le mordit à la main droite, & lui déchira toutes les chairs qui enveloppent la mâchoire inférieure du côté droit. Enfin cet homme qui n'avoit rien pour se défendre, & qui commençoit à manquer de force & de courage, ne put éviter que la louve le mordît au gras d'une jambe, & ce coup le fit tomber par terre; il eut néanmoins la force & l'adresse d'embraffer la louve par le cou, dont il tourna la gueule par dessus & derriere le bras, ensorte qu'elle ne pouvoit plus le mordre. Ils furent Second genre; il contient sept malades, savoir:

encore une demi-heure tous deux couchés par terre à se chamailler; mais l'homme dont la louve continuoit de déchirer le visage avec ses pattes, tout mouillé de son propre sang & de celui de la bête, sut obligé de la lâcher; & celle-ci, continuant de perdre toujours son sang par la plaie, se retira, & alla mourir à un coup de pistolet loin du champ de bataille, près d'un ruisseau. Il faut remarquer que le sang que la louve répandit & qui pénétra dans les chairs du couvreur, étoit si noir & si adhérent, que l'on sut plus de quinze jours à le pouvoir déterger avec de l'eau-chaude, du vin & de l'eau-de-vie savonnée, & qu'on ne put l'emporter qu'avec

la peau des parties.

La louve avoit blessé sept personnes au village de Vaux. De ces sept, deux sont mortes de leurs bleffures, trois avoient eu le visage déchiré. A Justi elle étrangla une femme & mordit quatre autres personnes, dont l'une, qui est morte depuis, fut blessée en quatre endroits au vifage. A Sainte'Ruffine elle mordit une femme au bras & à la main; & en fortant de ce village, elle déchira tout le gras de la jambe d'un homme qui a penfé mourir de la feule blessure : enfin elle attaqua Claude le Roi, près de Longeau. Quelques semaines après le traitement, il en est mort trois, favoir, Paul-Nicolas Vieillard, qui a eu le défire, quelque temps seulement avant de mourir ; Marguerite Arquel , dont la mort a été inopinée & surprenante; & Claude Bodson, qui périt avec tous les symptômes de la rage, le cinquante-deuzième jour de ses blessures. Voyez Ravelly, pag. 4, 5, 6, &c. Voyez auffi dans la Lettre de M. Jacques Odoardi, Recherches sur la Rage, pag. 360 & Suiv. quelques exemples de personnes guéries, quoique mordues à la face; & Horstius, lib. 7, de Morb. contag. & malign. obf. 23.

10. Jean - Baptiste Cailleux, de Senlis;

2º. Nicolas Dreux, de Senlis;

3°. M. Gravan, de Senlis;

4°. La femme de Jacques-François Brié, de Senlis;

5°. Pauline-Claude Dumont, de

Villers Saint-Frambourg;

60. Julie-Rose, semme Rougemont,

de Villers Saint-Frambourg;

7°. Jeanne Bosquillon, de Villers Saint-Frambourg.

Deuxième classe; elle est composée

de cinq malades, savoir:

1°. M. de Bray, de Senlis;

2°. Jacotin, de Villers Saint-Frambourg;

3°. Jean-Baptiste Foucault, de Vil-

lers Saint-Frambourg;

4º. Antoine le Févre, de Senlis;

50. Mme. Laurent, de Senlis.

On suivra dans l'exposé des journaux l'ordre des malades tel qu'il vient d'ê-

tre présenté.

Il faut s'attendre que la conduite que nous avons tenue sera critiquée, peut-être par les mêmes gens qui trouvoient ridicule que l'on sît quelques remèdes à des personnes mordues par un chien dont on n'avoit pu constater la rage. Nous ne perdrons pas notre temps à leur répondre; mais nous devons prévenir deux objections que l'on pourroit nous faire.

La première est qu'on auroit pu faire précéder quelques remèdes préparatoires avant d'en venir aux fric-

tions.

La seconde, qu'on auroit pu employer une plus grande quantité de mercure.

Nous répondons à la première objection, qu'il a fallu attaquer brusquement.

1°. Parce que l'on ignoroit le temps que l'on avoit devant soi, & que l'hydrophobie se déclarant quelquefois trèspromptement après la morsure, il étoit nécessaire de gagner le mal de vitesse, & d'administrer avec célérité, même sans préparation, le mercure, qui depuis 1733 est regardé comme le prophylactique le plus puissant contre cette maladie (a).

⁽a) L'ouvrage de Default fut imprimé à Bordeaux en 1733, à Paris en 1734, puis en 1738. Ravelly, Médecin stipendié de la ville de Metz, est certainement le premier qui ait proposé l'ufage interne des préparations mercurielles contre la rage.

20. Parce que les morsures ayant été faites le 27 janvier au matin, tous

Page 168 de son ouvrage, il vante le remède suivant.

Prenez vingt grains d'antimoine diaphorétique, dix grains de cinnabre d'antimoine, douze grains de sel volatil de corne de cerf, & cinq grains de camphre: faites-en un bol, & donnez-le au malade. Réitérez-le souvent, avec les conditions & les précautions que j'ai dit de garder.

Un peu plus haut, à la même page 168, après avoir conseillé l'usage de la thériaque diatessaron, il dit; on doit se purger tous les huit jours avec

des pilules mercurielles.

Et page 181, il s'exprime de la manière sui-

vante:

La seconde chose à dire, c'est du mercure; car, comme nous favons qu'il est presque le seul spécifique, ou du moins le plus certain de tous les remèdes contre la vérole, dont le venin est atrabilaire, on ne doit pas hésiter de le donner dans la rage. La question est, si la voie de la falivation est plus utile qu'une autre. Je dis que, comme il faut disposer les humeurs par les bains pour les rendre fluides & exalter le venin qui est fixe & fort lent, il seroit à craindre que ces bains n'exaltaffent le venin de la rage & ne le missent en action, sans le corriger, comme pourroient faire les sudorifiques & les diurétiques qui le subtilisent en le tempérant. Or, pour peu que ce venin soit en action, il est bien difficile de le guérir. Il faut toujours en prévenir le mouvement, car il est de la nature de ces cancers qu'aucun remède ne peut arrêter, ni adoucir. Ainsi il vaut mieux donner le mercure sans procurer la falivation, pourvu qu'on en prenne une luffisante quantité.

Prenez donc douze ou quinze grains de mercure doux, ou bien dix à douze de cinnabre d'antimoine, qui est encore ici meilleur, à cause de son soufre les malades n'ont été réunis dans les hôpitaux que le trois de février, que

précipitant & anodin, douze grains de poudre d'yeux d'écrevisses, ou bien de coquilles de mer, cinq grains de sel volatil de succin ou karabé; faites-en un bol avec quelque conserve ou sirop, & donnez tous les matins à jeun. Il faut purger au commencement de ce remède, & tous les fept à huit jours pendant son usage, qui doit être de quelques semaines. Le purgatif plus propre sont les pilules mercurielles. Il est bon de faire agir quelquefois le remède par la transpiration, avec douze à quinze grains d'antimoine diaphorétique qui précipite si sûrement tous les acides impurs & venimeux dans l'habitude du corps. Si l'on craignoit la falivation dans le long usage du mercure, il faut prendre dans un bouillon, ou dans la tisanne quinze à vingt grains de sel de tartre qui l'empêche, & l'arrête même dans fa plus grande force. La quantité de mercure ne doit rebuter personne, puisqu'on peut la diminuer, selon l'effet qu'elle peut produire; & ce feroit un fort petit mal que la falivation, si elle en arrivoit. Mais pour éviter toutes ces craintes, fervons-nous de cette décoction qui est si commune & fi falutaire aux maux les plus terribles & les plus pressans.

Prenez quatre onces de bois de gayac, deux onces de son écorce, trois onces de salsepareille, Et une once Et demie de bois de sassafras: il faut râper Et concasser ces bois. Prenez encore une livre de vis-argent, Et une livre d'Antimoine cru concassé, que vous mettrez tous deux à part dans un linge noué; faites insuser le tout pendant vingt-quatre heures dans dix pintes d'eau, & faites-le bouillir jusqu'à sa diminution des deux tiers. Il faut prendre cinq à six onces de cette décoction se matin dans se sit, & une heure ou deux après se provoquer sa sue linge. On fera encore

le traitement n'a été commencé sur dix que le sixième jour de l'accident,

bouillir dix ou douze pintes d'eau sur les mêmes drogues, jusqu'à la diminution d'un tiers, pour la tisanne ordinaire, y ajoutant sur la fin quelques raisins de Corinthe, un peu de réglisse & de coriandre. On doit être saigné & purgé avant de prendre ce remède, qu'il faut continuer quarante à cinquante jours, & le rendre purgatif une sois la semaine, avec une demi-once de séné en insusion dans un grand verre de la tisanne ordinaire.

Il ne faut pas s'imaginer que ce remède qu'on ne donne presque que pour la vérole, ne soit propre qu'à cette maladie; c'est au contraire une panacée, s'il y en a dans la médecine, pour les maladies les plus Iongues & les plus dangereuses.

Après Ravelly vinrent Tauvry , Aftruc , qui conseillerent l'usage du mercure. Robert James, qui en 1731 fit sur des chiens ses premieres expériences avec le turbith minéral, qu'il donna ensuite à différentes personnes mordues par des chiens enragés, en 1733, 1734, 1735. En 1744, M. Bertrand, de Marseille, employa le même remède; il fut suivi par M. Bouillet, de Beziers, &c. &c. Mais M. Default est celui qui a le premier employé les frictions mercurielles contre la rage; il fit ses expériences en 1730 & 1731, & fon ouvrage fut approuvé par Nicolas Andry, le 5 février 1732. La differtation d'André Cantwel n'a paru qu'en 1737. Le frere du Choisel n'a employé les frictions qu'en 1749, & d'après Default. Ses observations n'ont été connues qu'en 1756, & alors on connoissoit depuis peu celles de M. Darluc. Ce n'est donc que depuis la publication des observations de M. Desault, qu'on a administré les frictions, soit à Paris, soit dans les autres villes de l'Europe, & cette méthode n'est connue que depuis 48 ans.

& n'a pu être pratiqué sur deux que le huitième jour (a). Or, il y avoit à craindre qu'en perdant du temps aux préparations, les accidens ne se déclarassent avant d'avoir commencé le trai-

tement principal.

Nous répondrons à la seconde objection, qu'on auroit pu donner une plus grande quantité de mercure, si on eût administré les bains comme il avoit été décidé. Mais le grand froid, l'indocilité des malades que nous avions à traiter, nous força bientôt d'y renoncer. De plus, la boisson de rhue, de feuilles d'oranger, de zest de citron, augmentoit par son action tonique les essets du mercure, qui auroient pu devenir sunestes, si on l'eût porté à la dose employée ordinairement, lorsque l'on fait usage des délayans & des adoucis-

Quant à quelques préparations mercurielles employées extérieurement pour panser les plaies, on sait que Julien Paulmier, Jean Bauhin, Arnold Weickard, Guillaume Fabrice, Mathiole, Ravelly p. 190, &c. &c. en ont conseillé l'usage.

⁽a) Deux malades font entrés à l'hôtel-Dieu le 27, deux à la Charité le 30; des huit restans qui ont été reçus, soit à la Charité, soit à l'hôtel-Dieu, cinq sont entrés le 31 au soir; Catherine Champion, semme de Pierre Bosquillon, le premier de février, & deux le 3.

fans. On verra d'ailleurs par les observations qui suivent, que plusieurs de ceux qui ont reçu le moins de frictions ont été tourmentés par la salivation.

M. de Lalouette est resté à Senlis depuis le premier de sévrier jusqu'au 9 de mars, temps où des affaires l'ayant obligé de revenir à Paris, il a été remplacé par M. Thouret jusqu'au dixhuit du même mois; il y est retourné le 26, aussitôt qu'il sut instruit de l'attaque survenue à Gervais Briquet.

Après ces réflexions, nous allons exposer l'historique du traitement pratiqué, soit sur les cinq malades qui sont morts d'hydrophobie, ou d'autres maladies, soit sur les dix qui jouisent jusqu'à présent d'une santé pariaite.

Nous n'avons rien changé dans les ournaux de M. de Lalouette, & nous es publions tels qu'il les a rédigés.



PREMIÈRE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à nu.

Ier. GENRE DE LA Ire. CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus au visage.

Ire. OBSERVATION.

A nommée Catherine Champion, femme Bosquillon, du village de Villers Saint-Frambourg, âgée de cinquantecinq ans, étoit plus grasse que maigre, d'une petite stature, foible, lente, d'un caractère sombre & triste, naturellement affectée de la plus noire mélancolie; elle avoit toujours de l'humeur, & répondoit à peine aux questions qu'on lui faisoit. Cette semme étoit incommodée depuis nombre d'années d'un asthme humide qui ne lui laissoit jamais la liberté de respirer; elle éprouvoit quelquefois des accès pendant lesquels elle étoit prête à suffoquer. En tout temps elle n'expectoroit qu'avec la plus grande difficulté. Lorsqu'elle

Lorsqu'elle sut visitée le 3 janvier au soir, on lui trouva deux déchirures d'un travers de doigt de longueur, au dessus de la commissure gauche de la lèvre, une déchirure à la lèvre inférieure, une autre d'un pouce de longueur qui pénétroit dans la bouche à la partie inférieure & moyenne de la mâchoire inférieure du même côté. Du côté droit elle avoit une autre déchirure de la longueur de plus de deux pouces, commençant à l'aile du nez, perçant la joue de part en part, de manière qu'on pouvoit passer aisément deux doigts dans sa bouche, & allant, en décrivant une portion de cercle, se terminer jusqu'à un travers de doigt au bord de la commissure droite de la bouche; elle avoit en outre plusieurs piquures sèches à la partie externe de la main droite; elle avoit une déchirure transversale de deux pouces de long à la partie externe du même poignet, une autre un peu plus petite plus haut, & une troisième à la partie externe de la main gauche.

Immédiatement après avoir été ainsi déchirée, le chirurgien de l'endroit rapprocha les bords des plaies de la face, &, pour mieux les contenir,

il y fit plusieurs points de suture. La malade arriva à l'hôtel-Dieu le 31 janvier au soir, quatre jours après son accident; nous crûmes avec raison, M. le Prieur de la Charité & moi, que la chose la plus pressante étoit de rouvrir toutes ses plaies; elles furent toutes ébarbées, & on les pansa avec des sétons & des plumaceaux imbibés d'eau de Luce. Pendant la nuit cette femme dormit peu; la fièvre fut médiocre le lendemain, & les bords des plaies commencèrent à s'enflammer. On lui fit une friction de deux gros de pommade mercurielle; elle prit le bol antispasmodique, & deux lavemens; on continua le même pansement, & on fit une friction locale sur la main. Le soir la sièvre devint plus forte, & la malade eut trois évacuations dans la journée. La nuit suivante sut meilleure, & la fièvre diminua; les plaies commencèrent à suppurer, on fit le même pansement; vers le soir la fièvre augmenta un peu. Le même état continua le troisième jour du traitement; le soir la sièvre augmenta encore, les plaies suppurèrent peu, & la totalité du visage se gonfla. La sièvre diminua le quatrième au matin; les bords

des plaies étoient dures; le côté droit suppuroit très-peu, le gauche suppuroit davantage; elle eut tous les jours une ou deux évacuations, jusqu'au 5 où elle n'en eut pas, & où les urines furent très-abondantes. On lui continua tous les jours les frictions à la dose de deux gros, le bol à dose entière, & deux lavemens; la sièvre étoit trèsdiminuée, le sommeil assez bon; & le 5 les plaies, qui commençoient à suppurer, avoient procuré du dégorgement au visage; la langue alors commença à se charger. La nuit du 5 au 6 fut peu tranquille, & la malade éprouva des coliques; il y avoit le matin peu de sièvre, mais un peu de chaleur & de la disposition à la moiteur : je lui fis donner un lavement émollient ; je ne prescrivis que demi - dose du bol, mais j'insistai sur la friction qui fut encore de deux gros; elle eut dans la journée plusieurs petites évacuations accompagnées de coliques, & qui lui durèrent jusqu'au 8; les urines furent peu abondantes. Je fis prendre pendant ce temps des lavemens émolliens, & une tisane faite avec le riz, la gomme arabique, édulcorée avec le sucre, & par pinte j'y

ajoutai demi-once de sirop diacode, & j'y fis infuser une pincée de feuilles de rhue. Le 8, voyant que les coliques continuoient, je réduisis la friction à un gros, & je continuai à ne donner que demi-dose du bol; la malade n'avoit pas dormi, la langue étoit chargée, les évacuations avoient été trèsfréquentes, & le pouls étoit vif. Le 9 la malade n'avoit évacué qu'une fois dans la nuit, & avoit assez bien dormi; les coliques avoient cessé, les gencives étoient échauffées, le pouls étoit dur & fiévreux, & pendant la nuit elle eut trois selles accompagnées de quelques coliques. Le 10 elle reçut encore sa friction; alors on s'apperçut de quelques aphthes dans l'intérieur des joues, les gencives étoient gorgées, & les matières qu'elle rendoit étoient glaireuses; je fis suspendre les frictions. Le 11 au matin, le pouls étoit fiévreux; la malade avoit eu trois selles pendant la nuit; elle avoit senti un frémissement avec chaleur dans les doigts & les poignets, que je trouvai dans un état de rétraction violente qui ne leur permettoit aucun mouvement. Je lui fis prendre huit grains de muse, quatre grains de camphre, & quatre gouttes

de laudanum; peu de temps après le mouvement revint, mais à la suite de douleurs très-aiguës. Dans la journée elle eut une évacuation, éprouva un mal-aise considérable, & s'abandonna à la tristesse la plus grande; elle ne se plaignoit plus de coliques; le pouls étoit fiévreux & irrégulier. La saleté de la langue, les aphthes, & l'humidité surabondante de la bouche, m'engagèrent à lui faire prendre un minoratif composé de deux onces de manne, de deux onces de casse en bâton, & de six gros de sirop de noirprun que je prescrivis pour le lendemain 12; cinq heures après l'avoir pris, la malade n'avoit pas encore évacué: on lui donna un lavement qui détermina quatre selles; elle avoit peu dormi, & le pouls étoit toujours le même : le foir il devint plus petit & plus concentré; je lui fis prendre un bain de pieds, & elle eut encore deux évacuations par l'effet d'un second lavement. Le 13, le pouls qui étoit encore concentré & petit, devint plus dur; la malade avoit mal dormi; elle avoit senti pendant la nuit un frémissement universel, & ses mains s'étoient encore roidies ainsi que ses pieds; elle

B iij

éprouva plufieurs fois dans le jour le même frémissement, & ses mains, qui avoient repris le mouvement le matin, s'étoient roidies à plusieurs reprises dans la matinée : on la mit dans le bain, où elle resta près de deux heures. Les frémissemens devinrent moindres; vers le soir le pouls étoit plus réglé, l'état de la malade parut meilleur, & elle n'eut pas d'évacuation. Regardant ces accidens comme des signes précurseurs de l'hydrophobie, je résolus d'employer la poudre de Dower : cette poudre est un mélange de deux onces de tartre vitriolé, de deux gros d'opium pur, & de deux gros d'ipécacuanha, dont on donne dans les accès demi-gros toutes les trois heures: l'opium y entre à la dose de près de quatre grains sur chaque demi-gros. Je n'osai pas la prescrire à la dose indiquée; j'en fis prendre douze grains seulement le soir ; elle procura des nausées qui furent suivies d'un vomissement, après lequel la malade s'endormit. La nuit du 13 au 14 fut assez calme; le matin le pouls étoit comme la veille au soir; elle avoit encore éprouvé des frémissemens, mais plus légers; il n'y avoit pas eu d'évacual'effet duquel elle se mit au bain où elle resta deux heures.

Les coliques ayant cessé & les évacuations étant modérées, je pensai après trois jours de repos pouvoir recommencer les frictions; j'en fis donner une de deux gros, & le soir je prescrivis douze grains de la poudre de Dower : cette dose fit encore vomir la malade, & elle rendit un ver de six pouces au moins de longueur; elle dormit la nuit suivante. Le pouls étoit peu fiévreux le 15 au matin, & elle passa la journée assez bien; elle. reçut une friction de deux gros, & le soir elle prit le bol. Le 16 la journée fut assez bonne, elle avoit bien dormi; elle prit encore son bol, & reçut sa friction; pendant ces deux jours elle n'eut point d'évacuations, mais elle ressentit quelques nausées, & une légère falivation se déclara; le pouls étoit bon. Le 17 il devint dur & enfoncé, & son asthme commença à la gêner plus qu'il n'avoit fait depuis le traitement. Le 18 elle eut une mauvaise nuit; le pouls devint plus dur, plus enfoncé, & l'oppression augmenta; elle ressentit un frémissement interne.

32

Le même état continua le lendemain, elle eut une évacuation, les urines furent abondantes, & la salivation continuoit. Le 20, à ma visite du matin, je trouvai la malade avec une oppression des plus violentes, le pouls vacillant, intermittent, à peine sensible, & une sueur universelle; les membres étoient devenus roides depuis 6 heures du matin, après un frémissement général; les yeux étoient convulsifs, à peine pouvoit-elle expectorer, & elle faisoit alors des efforts considérables accompagnés de suffocation. Je prescrivis une potion composée d'eau de mélisse 3 ij, d'eau de sleurs d'oranges & d'eau de canelle simple, de chaque 3 j, de liqueur d'Hoffman 3 j, d'oxymel scillitique & de sirop de noirprun, de chaque 3 B.; cette potion ranima le pouls. Je lui sis prendre un bain de jambes, ce qui parut diminuer la roideur des extrémités : les convulsions des yeux cessèrent alors; mais l'oppression étoit toujours violente, sans expectoration, avec des nausées; je prescrivis quatre bols, composés chacun de deux grains d'affa-fœtida, & d'autant de coraline de Corse, à prendre d'heure en heure, & une décoc-

tion de coraline à la dose d'un gros & demi, sur une chopine d'eau acidulée avec le sirop de vinaigre : la malade eut trois évacuations dans l'après-midi, & tous les accidens disparurent, à l'exception de l'oppression qui continua, mais avec moins de violence. Le 21 le pouls étoit meilleur, les jambes étoient redevenues un peu roides; la malade avoit évacué dix fois pendant la nuit, & avoit un peu fommeillé. Les plaies, un peu avant qu'elle eût été prise d'accès d'asthme, suppuroient moins, quelques moyens que l'on employat pour exciter la suppuration: on lui appliqua un véficatoire à chaque bras, après lui avoir fait prendre un bain des extrémités inférieures; l'oppression étoit toujours très-forte. Le soir elle se sentit beaucoup mieux, & elle dormit plusieurs heures dans l'aprèsmidi: j'avois prescrit les mêmes bols & la même potion rendue plus laxative par une plus grande quantité de sirop de noirprun; mais la malade ne voulut pas se prêter à prendre ni l'un ni l'autre de ces remèdes, & elle n'évacua pas ce jour-là. Le 22 le pouls étoit plus tranquille; la potion qu'elle avoit prise dès le matin lui avoit procuré une évacuation, & les vésicatoires avoient pris; la langue étoit très-chargée, & la salivation, quoique médiocre, continuoit : elle prit un demi-bain : je lui prescrivis pour le lendemain une purgation composée de manne 3 ij, de sirop de noirprun 3 j, de follicules de séné 3 j, dans une décoction de quatre onces de casse en bâton. La nuit du 22 au 23 fut agitée; le matin la respiration étoit encore pénible, le pouls étoit gêné; elle avoit éprouvé des frémissemens dans le dos, dans les mains & dans les jambes, auxquels avoit succédé la roideur des extrémités, qui se termina par une sensation trèsdouloureuse. Ces symptômes étoient cessés, mais la langue étoit très chargée, & la falivation continuoit. La purgation produisit quatre selles & un meilleur état.

Le lendemain 24, le pouls étoit foible, la malade avoit un peu dormi; mais elle avoit éprouvé un frémissement universel: je lui sis prendre un lavement avec quatre onces de miel mercurial, qui produisit deux évacuations, lesquelles surent suivies de calme; & en même temps je prescrivis l'usage de la gelée, que je présérai aux

potages dont la malade avoit fait usage, toutes les fois que les accidens multipliés qu'elle éprouvoit ne s'y étoient pas opposés; j'ordonnai aussi quelques cuillerées de vin de Rota, dont la malade prit avec plaisir : la langue étoit toujours très-chargée. La nuit du 24 au 25 fut peu tranquille; le pouls étoit assez mou, foible, la langue étoit dans le même état ; la malade éprouvoit des nausées & étoit fort agitée; fon oppression habituelle m'empêcha de lui administrer un vomitif : je lui prescrivis le même minoratif qu'elle avoit pris le 23; peu de temps après l'avoir pris, elle but un verre de tisane. Cette purgation produisit neuf selles sans coliques; elle ne voulut pas boire pendant l'effet du purgatif, afin, disoit-elle, d'en faciliter l'action. A trois heures de l'après-midi, lui ayant présenté de la boisson, (c'étoit le trentième jour de sa morsure,) elle me dit d'un ton très-affirmatif qu'elle ne pouvoit pas boire, mais que ce n'étoit pas par mauvaise volonté. A l'aspect de la boisson que je lui présentai, ses yeux s'allumèrent, & la parole devint brève & décidée; s'étant cependant rendue à mes instances, elle but. La déglutition étoit très-difficile, & en même temps la respiration pénible & entrecoupée; le pouls étoit très-foible : j'ordonnai douze grains de poudre de Dower, & autant de musc, à prendre en une dose. Les symptômes ont été bien plus marqués vers les six heures, lorsqu'on lui présenta ce mélange délayé dans une cuillerée d'eau de fleurs d'oranges. Comme elle étoit dans la même salle que les autres femmes mordues, nous craignîmes qu'elles ne s'apperçussent du genre de maladie dont elle étoit atteinte, & nous prîmes sur le champ le parti de la transporter dans un endroit où elle fût seule : on l'enveloppa dans des couvertures, & on la plaça fur un fauteuil pour pouvoir la porter plus facilement. Il falloit traverser une cour, & il avoit neigé. A l'aspect de la neige, quoiqu'il fit nuit, elle poussa un cri, & se couvrit la tête de ses couvertures. Aussi-tôt après qu'elle sut transportée, les symptômes augmentèrent encore, & la vue d'une cuillerée d'eau qu'on lui présenta, lui occafionna des mouvements spasmodiques dans les mains; le pouls étoit petit & serré: on sentoit au toucher un frémissement sensible dans la peau des bras,

& une tension dans les muscles; elle poussoit des gémissemens plaintifs & entrecoupés, se plaignoit d'un resserrement à la gorge & au creux de l'eftomac, d'une chaleur interne considérable, & faisoit des efforts pour vomir. Vers 9 heures elle prit une seconde dose de la même poudre; tous ces accidens augmenterent sensiblement. Vers les 11 heures du soir elle poussa un cri, entra en convulsion, & dit que tout son corps se roidissoit en entendant le bruit de l'eau que l'on versoit dans un bassin à l'extrémité de la chambre. Je lui fis prendre une troisième dose de la poudre, que je portai à 18 grains. Vers minuit, en me retirant, je l'engageai à boire, & je recommandai aux gardes de lui en préfenter pour l'y déterminer. Cette idée seule lui fit pousser des cris, la fit entrer en convulsions, & elle m'assura d'une voix très-entrecoupée qu'elle ne pourroit pas boire, mais qu'elle s'efforceroit. Le pouls étoit foible & convulsif; on lui sit prendre une pareille dose de poudre à trois heures, & une autre à cinq heures; ces deux doses ne lui procurèrent aucun calme, & les mêmes accidens persévérèrent. Le pouls étoit un peu plus fort & plus réglé.

38

Les symptômes hydrophobiques affectant les parties de la déglutition d'une manière très-marquée, & la malade s'étant plaint dans le commencement d'un resserrement à la région de l'estomac, je lui sis appliquer un emplâtre vésicatoire en forme de collier autour du cou, & un autre à la région épigastrique. J'ordonnai en même temps un bain de vapeurs; elle le soutint pendant une demi-heure, mais l'agitation continuelle dans laquelle elle étoit, & le froid qu'elle ressentit, me déterminèrent à l'en faire retirer. Je la fis coucher aussitôt dans son lit, parfumé de baies de génièvre : je lui fis avaler en même temps une mixture faite avec d'eau de fleurs d'oranges 3 ij, de firop 3 ij, d'esprit volatil aromatique huileux, 30 gouttes: la déglutition étoit aussi difficile. Quelques minutes après, la malade me dit que ce que je lui avois donné l'avoit soulagée, mais elle ne put me dire quel étoit le genre de foulagement qu'elle éprouvoit ; elle ne fua pas : vers les sept heures du matin le pouls étoit foible, & elle eut quelques minutes de sommeil; une heure & demie après, son état étoit plus violent, elle avoit la même horreur du liquide & une chaleur interne confidérable; le pouls étoit plus fort, & convulsif; elle ne cessoit de parler en conservant toute sa raison: on lui donna encore une prise de poudre de Dower, qui ne lui procura aucun mieux; elle en prit une dose de demi-gros à 11 heures : son état étoit le même, mais la déglutition étoit presque impossible. Pour mieux exprimer ce que cette femme éprouvoit, je me servirai des mêmes expressions. Comme elle parloit toujours sans aucune intermission, elle interrompoit subitement le sens de ce qu'elle disoit, & elle annonçoit qu'elle sentoit venir une volée; elle continuoit à parler, & deux minutes après, elle pouffoit des gémissemens entrecoupés de sanglots, & elle étoit prise de quelques convulsions; pour lors son regard devenoit égaré elle vouloit parler avec vivacité, & fa parole étoit entrecoupée, fa respiration gênée, & cet état duroit un quartd'heure, pour recommencer après un quart-d'heure tout au plus de repos. En lui demandant comment elle s'appercevoit qu'elle alloit avoir un accès, elle répondoit qu'elle sentoit quelque chose courir, monter, & descendre

dans différentes parties de son corps: cet état devint de plus en plus violent. Le pouls vers les trois heures étoit plus fort; mais il faut observer qu'il n'avoit de consistance sous le doigt que dans les momens de calme, car autrement il étoit petit, mou, vacillant, irrégulier, quelquefois intermittent. En même temps la sensibilité de tout le corps augmenta, & tout ce qui l'excitoit réveilloit les convulsions. L'impression de l'air sur ses bras en les mettant hors du lit, lui en occasionnoit. Je lui sis encore prendre une dose de demi-gros de poudre : vers les six heures l'accès devint très-violent : elle poussoit des cris; les convulsions ne la quittoient pas; elle éprouvoit de la suffocation, la respiration étoit empêchée par les sanglots fréquens : elle prit encore un demigros de poudre, à laquelle j'ajoutai 8 grains de musc; quoique la déglutition fût alors plus facile, la malade paroissoit éprouver la même difficulté par le tremblement, la suffocation, & un regard plus allumé, lorsque l'on approchoit quelque liquide: elle commença à cracher de la falive écumeuse; le crachement étoit peu abondant, mais fréquent, & très-souvent

elle ôtoit la falive avec ses doigts. Vers les dix heures son pouls devint plus fort, plus régulier; la sensibilité au contact, ou au courant d'air, étoit la même, ainsi que le crachement qui étoit très-fréquent. Dans ce moment la vue se perdit; elle se mit à son séant fur son lit, & dit, qu'elle sentoit bien que ses yeux étoient dérangés, & qu'ils lui pointoient dans la tête. A mesure que cet état augmentoit, le moral de cette femme éprouvoit des changemens: on peut se rappeler qu'elle étoit trifte, taciturne & de mauvaise humeur; à mesure que sa maladie acquéroit plus d'intensité, & que son état étoit plus fâcheux, elle devenoit plus affectueuse, tous ses sentimens étoient doux, tendres, & portés à la reconnoissance: son esprit paroissoit plus vif, à mesure que ses sensations l'étoient davantage : sa mémoire lui rappeloit des faits qui, autrefois, avoient excité sa sensibilité; & elle jouissoit de la présence d'esprit la plus parfaite (a).

⁽a) Elle ne m'a jamais témoigné avoir la moindre inquiétude fur le genre de maladie qu'elle éprouvoit; elle m'a toujours assuré que son assuré telle regardoit le crachement qu'elle avoit com-

L'état de cécité dura moins d'une demi-heure, pendant lequel temps l'axe de la vue étoit dérangé, & après lequel elle vit clair, aussi bien qu'à l'ordinaire. L'horreur du liquide à cette époque parut moins forte; je dis parut, parce que je ne puis afsirmer qu'elle le

fût

un

2111

tra

qu

me une expectoration falutaire. On pourroit cependant présumer qu'elle eut quelques soupçons sur son état, d'après ce qu'elle dit à M. Duval, Médecin: je vais le rapporter pour ne rien omettre, quoique je n'en aye eu connoissance

qu'après la mort de cette femme.

Douze heures avant sa mort, elle dit à M. Duval: Monsieur, venez que je vous explique ce qu'il faudroit pour me guérir. Il faudroit me mettre dans une cage où il n'y eût ni air, ni jour, & me donner de la nourriture. Le même soir, M. Duval voulut lui tâter le pouls, & l'avant un peu découverte, elle s'écria : Ah! Monsieur, recouvrez-moi done, regardez comme cela me met, comme cela me fait trembler tout le corps. Elle lui dit aussi qu'elle sentoit qu'elle avoit les yeux & la bouche de travers, qu'elle n'avoit jamais été dans cet état, qu'elle avoit été incommodée, de son asthme, mais qu'elle s'appercevoit bien que ce n'étoit pas son asthme qui la tourmentoit; & elle ajouta qu'elle brûloit, qu'elle avoit le seu dans le corps. Le Médecin lui dit qu'il falloit boire pour éteindre ce feu; & elle répondit : Je fens bien que j'ai besoin de boire, mais je ne le puis pas. Il lui versa à boire du pied de son sit, & elle se mit à crier: Ah! ah! seulement de vous voir verser, voyez comme cela me met. Eile éprouvoit dans ce moment un spasme général. Peu après elle lui dit : Remettez-vous du côté de la porte, Monsieur, afin que je ne sente pas tant d'air.

fût effectivement; car alors il y avoit un tel dérangement dans l'économie animale, & il y avoit une telle confufion-de sensations, qu'il n'est pas extraordinaire que la vue d'un liquide ne l'affectat plus autant : elle sentoit, à ce qu'elle disoit, des flammes courir le long de son dos & de son ventre; au point qu'elle se persuadoit qu'il y en avoit effectivement, & elle exigea que je la touchasse afin que j'en fusse moimême perfuadé; elle demandoit à chaque instant à boire avec précipitation & beaucoup de véhémence, pour se rafraîchir la bouche, & elle avaloit assez facilement : à cet instant le pouls étoit plus fort, & elle avoit une sueur onctueuse. Cet état violent a toujours continué le même. A une heure du matin, après avoir pris une prise de poudre, ses dents se serrèrent, & elle refusa la boisson; les accès devinrent encore plus violens, mais la tête n'étoit plus aussi présente. A 4 heures du matin elle perdit tout mouvement & toute connoissance, & resta dans cet état jusqu'à 8 heures du matin qu'elle mourut.

L'extérieur du cadavre de cette femme ne nous a rien présenté de particulier, si ce n'est de fortes phlystènes autour du cou, & à la région épigastrique, qui étoient l'esset des emplâtres vésicatoires qui avoient été placés sur ces parties. Après avoir coupé la peau & les muscles, en suivant le bord interne de la mâchoire inférieure, & après avoir disséqué les parties latérales du cou, nous avons enlevé le sternum & les cartilages des côtes, & avons ouvert ensuite les muscles du basventre, pour examiner 1° les organes de la déglutition, 2° ceux de la respiration; 3° ceux de la digestion; & nous avons observé ce qui suit:

noit

che

un

fa

dia

re :

éto

tur

nes

fan

car

CO

Er

La langue & l'arriere-bouche étoient sèches, & il n'y avoit aucun signe de phlogose dans ces parties; les muscles du pharinx ne donnoient non plus aucun signe d'inslammation; l'œsophage étoit dans son état naturel; le larinx étoit sain, ainsi que la trachée-artère, qui contenoit, sur-tout vers son extrémité insérieure, un peu de mousse, laquelle étoit plus abondante vers les divisions des bronches. La partie membraneuse qui unit les anneaux cartilagineux, étoit un peu plus rouge qu'elle n'a coutume de l'être.

La cavité de la poitrine ne conte-

noit aucune sérosité; le poumon gauche étoit dans l'état naturel, le droit un peu flétri, adhérent à la plèvre par sa partie latérale inférieure, & au diaphragme par sa partie inférieure : leur couleur & leur consistance étoient dans l'état naturel. L'ouverture de la veine cave & des veines axillaires, a fourni beaucoup d'un sang très-fluide & très-noir; le péricarde ne contenoit aucune sérosité; le cœur paroissoit dans son état naturel. En ouvrant l'œsophage nous sommes parvenus à la cavité de l'estomac, à la membrane interne duquel nous avons observé, du côté de sa grande courbure & vers son fond, plusieurs points de phlogose; nous en avons aussi observé plusieurs, mais médiocres, dans les intestins grêles. Le cœcum & le rectum étoient considérablement distendus par des vents; les intestins ne contenoient aucune matière fécale.

Le foie ne nous a présenté aucun phénomène particulier, ni pour sa confistance, ni pour sa couleur. La véficule du siel n'étoit ni plus pleine, ni plus distendue que de coutume; la bile a paru d'une consistance très-sluide, mais de couleur ordinaire; la rate étoit

très-petite, & tous les autres viscères étoient dans leur état naturel; la cavité du bas-ventre ne contenoit non

plus aucune sérosité.

L'ouverture de la tête nous a préfenté la dure-mère & les sinus trèsremplis de sang; la surface externe du cerveau, & la pie-mère, étoient couvertes de vaisseaux sanguins très-distendus; la substance du cerveau étoit très-ferme & gorgée de sang; les plexus choroïdes en étoient aussi remplis; les ventricules du cerveau ne contenoient non plus aucune sérosité; le cervelet offroit aussi les mêmes indices d'engorgement.

IIe. OBSERVATION.

Le nommé Jean-Rieul Barnabé Trepin, enfant âgé de cinq ans, petit, mais fort, très-colère, très-obstiné, pleurant presque toujours, & poussant des cris affreux à la moindre contrariété, avoit été terrassé, & mordu au visage; il avoit au front, 1° huit ou dix marques de dents, qui étoient sèches; 2° une déchirure d'un travers de doigt de longueur, à la paupière supérieure gauche, au dessous de l'orbite; 3°. deux morsures à la tempe gauche; 4°. une contusion au dessous de l'œil; 5°. trois morsures à la partie externe de la main gauche; 6°. une morsure à la partie interne de la même main.

Cet enfant n'entra à l'hôpital de la Charité que le 3 février, huit jours après avoir été mordu. Notre premier soin fut de faire appliquer un emplâtre vésicatoire sur le front & sur les plaies des mains, qui étoient presque fermées, & de faire suppurer celles qui ne l'étoient pas encore. Le vésicatoire produisit l'effet qu'on en avoit attendu; le pouls étoit bon ; je prescrivis un demi-gros de pommade mercurielle en frictions, 12 grains de la masse du bol, un lavement, & la tisane de rhue; (il n'a jamais voulu prendre ni tisane, ni lavement, ni bol, quelques moyens que l'on ait employés pour l'y déterminer.) Il dormit bien le premier & le second jour du traitement; les plaies commencèrent alors à suppurer, & la suppuration étoit louable. Le soir le pouls devint plus fréquent, il fut ensuite plus dur & plus vif, jusqu'au sixième jour. Après avoir essayé plusieurs boissons, il consentit à prendre de l'eau

& du sirop de vinaigre; il reçut tous les jours un demi-gros de pommade en frictions. Dès le troisième jour il avoit perdu l'appétit : il avoit eu chaque jour deux ou trois selles. La langue se chargea le septième; il n'y eut pas d'évacuation; il éprouva de la tristesse, & eut de la sièvre qui se calma le soir : la friction sut encore continuée ce jour-là & le suivant, la sièvre étant presque cessée, & l'enfant éprouvant un mieux marqué; il évacua une fois. Le soir il parut une éruption scarlatine qui se soutint pendant quatre jours, en parcourant tout le corps; la langue étoit chargée : je lui fis prendre une très-légère décoction de racine de scorsonnère pendant tout le temps de l'éruption, durant lequel il eut toujours un peu de sièvre. Le douzième jour, le pouls étant bon, je voulus le purger; mais on ne put lui rien faire avaler. Le treizième jour j'essayai de lui faire prendre 18 grains de jalap trituré avec du sucre, le tout mêlé dans la pulpe d'une pomme cuite; il en prit la plus grande partie, & eut trois évacuations. Le quatorzième au matin, il étoit bien; mais le soir il lui survint une sièvre assez forte, qui ne dura qu'une partie de

de la nuit. Le quinzième il étoit mieux, & il y eut un peu de sueur. Le seizième la fièvre revint, mais elle étoit plus modérée; il eut une selle: il parut des aphthes à la langue, & la salivation se déclara; les plaies jetoient peu, parce qu'il arrachoit tout ce qu'on appliquoit dessus pour exciter la suppuration. Le même état se soutint le dix septième. Le dix-huitième jour je voulus lui faire reprendre le jalap, mais on ne put le lui faire avaler: la fièvre augmenta & se soutint assez forte pendant toute la journée. Le dix-neuvième, voyant la salivation augmenter, les aphthes s'étendre davantage, & la bouche très-gonflée, je lui prescrivis quatre grains de diagrède, délayés dans un peu d'eau & de vin, & du petit-lait pour boisson; il prit l'un & l'autre, eut deux selles, & urina beaucoup. Le vingtième je lui fis prendre une boisson émulsionnée; le soir, la sièvre augmenta : pendant la nuit du vingt au vingt-un, il se plaignit beaucoup; la falivation devenoit plus abondante; on ne pouvoit, ni le faire boire, ni le faire gargariser, & il n'eut pas d'évacuation. Le vingtdeux l'enflure gagna les joues, le pouls étoit moins dur, la salivation toujours

très-abondante devint ichorcuse; i'émétisai l'émulsion, mais il en but à peine quelques gorgées; la tension augmenta, il étoit impossible de lui rien faire tenir sur la joue; il arrachoit tout: on n'avoit jamais pu lui tirer du sang, par rapport aux contorsions qu'il faisoit quand on le contrarioit; les lèvres & les dents commencerent à noircir le vingt-trois, & les escharres devinrent gangréneuses. Le pouls étoit petit, très-déprimé, & à peine sensible; l'affaissement devint général; on ne put user, ni de détersifs, ni de quinquina, soit intérieurement, soit extérieurement. Les escharres gagnèrent les lèvres, l'affaissement devint plus grand, le froid gagna les extrémités le 24: cet état continua ainsi le 25. Le vingtfix, le pouls ayant repris un peu de vigueur, on scarifia tout l'intérieur des lèvres & des joues; les alvéoles se trouvèrent cariées, & il tomba cinq dents : on toucha les parties scarifiées avec l'esprit de sel ajouté au vin ; l'extrême foiblesse de l'enfant, qui jusqu'alors s'étoit refusé à tout, permit cette opération, laquelle fut à la vérité infructueuse : le soir les extrémités étoient froides. Le vingt-sept au matin, le

de

de

my

du

pha

tyn

ture

fery

pouls reprit quelque vigueur, & la connoissance revint; mais la gangrène gagnant toujours, l'enfant mourut à 11 heures, le trente-cinquième jour de ses morsures.

La gangrène observée par l'ouverture du cadavre du petit Trepin, avoit produit les ravages suivans. Toute la partie externe de la joue gauche, depuis l'angle de la mâchoire, étoit gangrénée; toutes les gencives étoient détruites; le bord alvéolaire supérieur, & toute la mâchoire inférieure du même côté, étoient dénudés; la partie interne des lèvres étoit gangrénée, & la gangrène s'étendoit vers la partie interne de la joue gauche; toutes les dents étoient tombées; les bords alvéolaires étoient cariés; la moitié gauche de la langue étoit gangrénée, depuis sa base jusqu'à sa pointe; l'amygdale droite & le voile du palais du même côté étoient gangrénés; le pharynx étoit d'un rouge livide ; le larynx étoit dans son état à peu près naturel : du reste, nous n'avons rien observé de plus dans ce sujet.

IIIe. OBSERVATION.

Le nommé Gervais Briquet, enfant de 12 ans, petit, mais fort, musculeux, vif, gai, spirituel, & jouissant d'une bonne santé, avoit été mordu au visage: il avoit 1º. une plaie transversale d'un pouce & demi de longueur à la joue gauche, placée à un travers de doigt au dessous de l'oreille. (Cette plaie avoit été dilatée par M. le Prieur de la Charité, pour réunir deux morsures peu éloignées l'une de l'autre, & qui formoient un finus.) 2°. Une déchirure d'un pouce de longueur à la même joue, située à deux travers de doigts de la commissure des lèvres; l'incision & la déchirure furent pansées avec un digestif animé. On commença son traitement le premier février, par. une purgation le matin; & le soir on lui donna une friction d'un gros de pommade, un lavement, & douze grains de la masse du bol : la suppuration commençoit à s'établir; la purgation fit peu d'effet : il se porta très-bien le lendemain, & prit seulement demi-gros de pommade le même bol, & la tisane de rhue. Le troissème au jour matin, le

Un

fri

éto

DU

Pol

pouls étoit enfoncé, l'enfant avoit mal dormi & rêvé; il eut deux selles : je lui fis faire une friction avec deux scrupules d'onguent mercuriel; il prit aussi un bol & un lavement. Le quatre il dormit mieux, mais le pouls étoit le même; il avoit eu trois selles pendant la nuit, ce qui me fit suspendre la friction ce jour-là; &, comme je soupçonnai qu'il avoit eu des coliques, je lui fis prendre un lavement de graine de lin & le bol : il eut encore dans la journée plusieurs évacuations, & je fus informé qu'il se plaignoit du ventre, ce dont il ne voulut pas convenir avec moi, dans la crainte d'être mis à la diète. Le cinq, il se plaignit de quelques douleurs de ventre; le pouls étoit cependant meilleur, les urines étoient très-abondantes, & il n'eut que trois selles: j'ordonnai une tisane mucilagineuse & adoucissante, à laquelle je fis ajouter quelques feuilles de rhue, un lavement de graine de lin, & une friction de deux scrupules. Le pouls étoit bon le six, & les urines continuèrent à être abondantes jusqu'au 9; le pouls fut assez vif, jusqu'à cette époque, excepté le six où il y eut huit selles; elles se modérèrent à trois ou quatre

Ciij

chaque jour. Le dix le pouls devint réglé, le malade n'eut plus qu'une selle chaque jour, dormit bien; la langue commença à se charger, & les gencives parurent se gorger; les plaies suppuroient peu, & on sut obligé de les toucher le douze avec la pierre infernale, pour détruire les bourgeons charnus qui commençoient à former la cicatrice. Le malade resta dans le même état jusqu'au dix-huit, excepté le quatorze & le quinze où le pouls fut plus élevé: quoique les gencives fussent gorgées, je lui fis prendre tous les jours le bol à la dose de seize grains, un gros d'onguent mercuriel en friction, & le lavement composé de trois onces d'oxymel & d'eau; je continuai la même tisane, à la différence près que j'augmentai la dose de la rhue. Je suspendis les frictions le dix-sept, la bouche étant humectée, la langue trèschargée, l'appétit diminué, & l'odeur de la bouche annonçant l'effet du mercure. Le dix-huit, les urines devinrent abondantes, elles le furent encore davantage le dix-neuf; ce jour-là le pouls fut plus élevé. Le vingt-un, il se déclara une vraie salivation, légère à la vérité; je purgeai le malade avec de

di

no

qui

éto

de

pri

manne 3 ij, de follicules & de sel végétal 3 j. La purgation procura quatre évacuations : la salivation continua les vingt-deux & ving-trois; je réitérai la même purgation, qui lui procura cinq felles. Le vingt-quatre la falivation existant encore, quoique moindre, je le purgeai une troisième fois le vingtcinq; il eut dix évacuations. Pendant tout ce temps il étoit dans le meilleur état : le pouls étoit bon, ainsi que le sommeil: je recommençai les bols le vingt-sept, mais j'en retranchai le cinabre. La nuit du 29 février au premier mars, il eut des sueurs abondantes : je cessai de lui administrer des remèdes. Le 6 mars les plaies suppurèrent toujours, mais la suppuration étoit peu abondante: on le tint à un régime adoucissant jusqu'au dix-huit, où il sortit de la Charité.

Le procès - verbal que nous avons dressé le 20 mars de l'état dans lequel nous avons trouvé les malades, dit que la cicatrice de la plaie du petit Briquet, qui étoit fermée du 17, paroissoit de bonne nature, & que le malade étoit dans le meilleur état : cet enfant depuis la fin de son traitement avoit pris un embonpoint considérable, &

C iv

56 Traitement de la Rage,

étoit dans un état de vigueur très-

marqué.

Le vendredi 24, à dix heures du matin, (le cinquante-huitième jour de ses morsures,) cet enfant étant à l'église sentit une impression très-vive, occasionnée par l'air qu'il aspiroit : son expression étoit qu'il avoit un trou dans le nez par où entroit le vent, & que cela lui répondoit & lui battoit dans la tête & dans les tempes. Sa mère sut obligée de lui couvrir la tête; &, pour retourner chez lui, il marchoit à reculons, pour éviter la sensation qu'il

éprouvoit en fendant l'air.

De retour à la maison, sa mère lui donna un verre de vin qu'il vomit peu de temps après avec des matières noires; suivant son rapport, il mangea du riz qu'il dit avoir assez bien passé: quant à la boisson, il se plaignoit qu'elle lui saisoit lever le cœur; il eut plusieurs évacuations ce jour-là, & dormit bien. Le samedi, il éprouva les mêmes sensations au moindre courant d'air; son père vint dans l'après-midi avertir M. le Prieur de la Charité & M. le Blanc, que son ensant étoit incommodé. Aussitôt qu'ils s'y surent transportés, ils s'apperçurent que le moindre sousses lui

causoit de l'agitation & des tressaillemens considérables : ils lui présentèrent à boire; l'enfant but avec la plus grande agitation, la déglutition étant très-difficile, & la respiration devenant entrecoupée : il se plaignit d'éprouver de la douleur, par le bruit des voitures & le tremblement qu'elles imprimoient à la maison. Il fut transporté à la Charité à neuf heures du foir : aussitôt M. le Prieur de la Charité appliqua le cautère actuel sur les cicatrices. Il a remarqué que la joue étoit gonflée; mais, lui ayant demandé s'il avoit éprouvé quelque douleur à ses cicatrices les jours précédens, il a assuré n'avoir rien senti.

Après avoir employé sans aucun succès les narcotiques sur la femme Champion, les acides sur le sieur Gravant, qui est le sujet de la sixième observation, lorsque nous visitames les malades, pour constater leur état, lorsqu'ils sortirent des hôpitaux, nous étions convenus qu'en cas que les accidens de la rage se déclarassent sur Briquet, ou sur quelqu'autre malade, après avoir appliqué le cautère actuel sur les cicatrices, il faudroit tenter des médicamens qui favorisassent la sortie du virus par les sueurs. Les personnes de l'art avec qui nous avions

déterminé ce parti ayant délibéré entre elles, firent prendre toutes les trois heures dix ou douze gouttes d'eau de Luce dans quelques cuillerées de boifson, & continuèrent ainsi toute la nuit & le lendemain. L'enfant se leva quelques minutes le dimanche matin; il avoit eu une selle & uriné beaucoup; il avoit eu quelques sueurs, avoit dormi assez bien, & conservoit sa gaieté. Lorsque j'arrivai l'après-midi, je le trouvai dans l'état suivant : il étoit au lit, & avoit une forte moiteur par toute l'habitude du corps ; le visage étoit rouge; en soufflant de très-loin de son côté, il poussoit des sanglots, son visage s'enflammoit, & on observoit des spasmes dans toute sa physionomie. Le pouls étoit peu dur, mais fort irrégulier; en lui présentant à boire, l'approche du liquide lui causoit de la suffocation, & la déglutition étoit très-pénible : la parole étoit entrecoupée de sanglots, & il disoit sentir remuer sa peau; mais cette sensation n'étoit sensible que pour lui.

Ce même état se soutint toute la soirée; quelquesois la moiteur devenoit une sueur légère, quelquesois la peau se séchoit: alors elle étoit ardente; mais

on observoit des changements subits, & il n'étoit pas une demi-heure dans le même état. Vers les onze heures du soit il s'endormit; son sommeil étoit affez tranquille, mais il étoit aisément interrompu, & le réveil étoit accompagné de mouvemens spasmodiques, sur-tout dans les muscles de la face & dans ceux de la respiration. Je lui sis continuer l'alkali volatil; il avoit pour ce médicament une si grande répugnance, qu'il ne vouloit plus rien prendre, dans la crainte que l'on n'en mît dans sa boisson.

Le lundi matin, (c'étoit la fin du troisième jour de l'accès,) je trouvai le malade affez tranquille, mais auffi. sensible à l'impression de l'air, avec les mêmes difficultés d'avaler; le pouls étoit convulsif, & il avoit à peine de la moiteur à sept heures; il eut une selle; il se plaignit de sentir quelque chose courir dans son dos & dans ses bras; il disoit que ce qu'il sentoit, montoit & descendoit continuellement : il -éprouvoit aussi quelquesois la même sensation dans la tête & dans le tempes, quelquefois il n'en sentoit dans aucune partie; son pouls vers cette heure étoit mou, le malade avoit beaucoup de force, & l'horreur à la vue de la boisson étoit moindre.

Je lui fis prendre un bain chaud, dans lequel il resta trois quarts d'heure: comme il se plaignit alors d'y éprouver du froid, on l'en sortit, on le coucha après avoir bassiné son lit, & aussitôt on lui fit prendre deux cuillerées d'un mélange composé d'eaux de chardonbéni & de fleurs d'oranges, de chaque 3 ij, de sirop de stochas 3 j, de teinture de vanille 3 j, d'esprit vol. aromat. huil. 3 j, & peu après un bouillon. A peine fut-il au lit, qu'il se déclara une sueur assez forte; il eut un peu de fommeil, mais fut agité à son réveil: il conservoit assez de force, & buvoit avec la même difficulté. Il resta dans le même état pendant toute la journée, & éprouva de très-légers frémissemens, urina abondamment, fua beaucoup, ressentit quelques douleurs dans le ventre, & dormit par intervalles; je conrinuai l'usage de la même mixture par cuillerées, que l'on rapprochoit plus ou moins, selon les circonstances. Il prit un second bain à sept heures du soir: on profita d'un moment où la fueur l'avoit quitté, & où il falloit le changer; le plus léger mouvement qu'im-

primoit la moindre agitation à l'air l'incommodoit beaucoup; la vapeur de l'eau du bain réveilloit les spasmes, on la détourna. A peine y fut-il une demiheure, qu'il se plaignit de douleurs de ventre, & qu'il étoit prêt à se trouver mal; aussi-tôt on le sortit de l'eau, en l'en retirant il étoit comme une masse, n'avoit plus de force, & ne pouvoit plus s'aider : le pouls étoit misérable & convulsif; la sensibilité à l'impression de l'air étoit la même. Après l'avoir couché, on lui fit prendre deux cuillerées de la potion & un bouillon; en buvant il éprouva beaucoup de spasmes; peu après la sueur se déclara, & il s'endormit. Les eschares du cautère actuel n'étoient pas encore détachées ; on les pansoit avec le suppuratif, & l'on faisoit dans les environs une sorte friction de deux gros de pommade: mercurielle. La sueur continua pendant toute la foirée; le pouls se développa & devint plus réglé. Il dormit beaucoup pendant la nuit, but abondamment avec la même difficulté, mais avec moins d'horreur; la sueur continua. Le mardi de grand matin, le pouls étoit petit, mou, & irrégulier : il se plaignit vers les sept heures, de

douleurs dans la cuisse gauche, & d'une douleur piquante dans le talon; il avoit une agitation confidérable; le visage étoit enslammé, la sensibilité étoit la même; la déglutition étoit plus facile. Il prenoit pour boisson une infusion de Gallium Luteum, édulcorée avec un peu de sirop de vinaigre : c'étoit la seule boisson qu'il voulût prendre, encore fut-on obligé par la suite de retrancher le Gallium. La douleur quitta la cuisse, & se jeta sur les bras qu'il ne lui fut plus possible de remuer, ainsi que les jambes, & qui furent de ce moment presque paralysés. La sueur continua; il sommeilla un peu dans la matinée, urina beaucoup; la fensibilité étoit la même. Vers les dix heures, l'agitation recommença, la respiration redevint plus entrecoupée, mais la déglutition étoit plus facile. A cette agitation succéda un abattement considérable, pendant lequel le pouls étoit trèspetit, & à peine sensible. Vers midi la déglutition devint encore plus facile, & le malade demanda à boire: il lui furvint des douleurs dans le cou; je lui fis prendre toutes les trois heures un bol composé avec le camphre & le nitre. Il se déclara vers une heure

un crachement fréquent ; ce qu'il rendoit étoit une salive écumeuse : cette sputation ne dura pas plus d'une heure, & s'arrêta tout-à-coup: les sueurs & les urines continuèrent à être abondantes pendant toute la journée; le pouls étoit tantôt plus foible, tantôt plus fort, & toujours convulsif; & l'immobilité des bras & des jambes étoit toujours la même. L'extrême sensibilité de cet enfant, augmentée par tous les objets extérieurs, me fit naître l'idée d'examiner quelle seroit sur lui l'impression de l'harmonie : on joua de la guitare près de lui; le fon de cet inftrument ne lui donna aucuns spasmes; au contraire, l'attention qu'il prêtoit en écoutant, sembla les suspendre, & le pouls, qui étoit élevé auparavant, devint plus foible, & en même temps plus réglé. Les sueurs & les urines qui étoient toujours abondantes, causèrent de l'altération au malade qui demandoit souvent à boire, & qui buvoit assez facilement, quoique toujours avec des sanglots: on le changea de lit le foir, mais il ne put s'aider aucunement des extrémités. A peine fut-il couché, que les sueurs & les urines reprirent leur cours avec abondance. Le pouls

vers les neuf heures du soir s'éleva; & la fièvre à onze étoit forte; il éprouvoit toujours la même sensibilité à l'agitation de l'air, & se plaignoit beaucoup.

La fièvre dura pendant toute la nuit; il sommeilla peu, rêva, & parla beaucoup; il eut quelques douleurs à l'estomac, sua beaucoup, urina fréquemment, & rendit une quantité confidé. rable de vents; il n'eut pas de selles.

Le mercredi matin il finissoit son cinquième jour; la fièvre avoit presque cessé, la sensibilité étoit toujours trèsgrande, la déglutition étoit encore plus facile, & le malade avoit de la gaieté. Cet enfant, qui avoit beaucoup de douceur dans le caractère & beaucoup d'enjouement, sourioit à tout ce que l'on disoit pour l'égayer; nous avons constamment observé que fon rire avoit quelque chose de convulfif, & qu'il étoit réellement sardonique. Il éprouva une douleur au jarret; du reste il ne sentoit du mal nulle part. Il rendoit toujours beaucoup de vents : le pouls étoit réglé ; il demandoit à boire, avaloit plus facilement, mais il éprouvoit encore des spalmes lorsqu'il prenoit la boisson, &

la parole étoit toujours entrecoupée de sanglots. La sueur continua toute la matinée; la douleur du jarret disparut, les accidens diminuèrent, mais il étoit comme une masse & immobile; le mieux se soutenant pendant toute la journée, il sentit encore courir dans ses jambes & ses talons, & les urines étoient toujours abondantes. Vers le soir la fièvre commença à s'élever avec une grande chaleur; on retrancha la teinture de vanille de sa mixture : la sièvre fut assez forte pendant toute la nuit; il fut très-agité, sua beaucoup, eut de l'altération, but abondamment, & presque sans difficulté; pendant cet accès de fièvre, la sensibilité à l'impression de l'air extérieur étoit plus grande : la nuit se passa dans cet état, sans que le malade pût dormir.

Le jeudi matin il avoit encore de la fièvre, mais elle étoit beaucoup moindre; la suppuration des plaies étoit bien établie, & on continuoit les frictions locales. La fueur avoit une odeur forte & particulière; il reçut un lavement qui le fit évacuer beaucoup, & après lequel il dormit un peu : il urinoit copieusement & fréquemment: les sueurs furent médiocres dans la matinée; il éprouva des douleurs dans les jambes, & se plaignit de picotemens dans les talons. Son état étoit réellement meilleur en tout : la sensibilité, quoique très-grande, étoit moindre; la suffocation, lorsqu'on approchoit la boisson, étoit sensiblement diminuée; la déglutition se soutenoit affez libre, & le mouvement des mains paroissoit un peu revenu. Il eut encore vers la fin de la matinée un crachement de falive mousseuse, qui dura peu: il évacua quatre fois dans la journée; fon pouls fut plus fort & plus réglé; il s'endormit à plusieurs reprises, & rendoit toujours une quantité surprenante de vents. Vers le soir la peau étoit plus moite; vers les neuf heures le visage devint plus rouge, la sensibilité plus grande, l'agitation en buvant augmenta un peu, & l'altération recommença avec un accès de fièvre qui fut affez violent. Vers les onze heures la sueur recommença, il se plaignit de sentir courir dans ses bras & dans ses jambes; il rendoit toujours beaucoup de vents, & la sensibilité augmenta, ainsi que la difficulté de la déglutition, quoique cependant à cet instant elle fût sensiblement beaucoup moins grande que les jours précédens; il sanglotoit toujours en parlant; la sièvre continua pendant toute la nuit, & il n'en

avoit presque plus à huit heures.

Le vendredi matin il eut un fommeil très-agité & interrompu, & sua beaucoup; tous les accidens parurent avoir diminué d'intensité. Quand l'accès fut fini, le malade eut une selle, & se plaignit encore des mêmes douleurs dans les jambes & dans les bras où il sentoit courir, & des mêmes picotemens dans les talons : il eut encore plusieurs selles dans la journée; les urines & les sueurs furent fréquentes & abondantes, & il parut une éruption miliaire : la sensibilité à l'impression de l'air diminua; l'agitation qui lui étoit imprimée par le mouvement que l'on faisoit autour de lui, ne lui produisoit plus aucun effet, mais le souffle d'une personne qui étoit au pied de son lit, dirigé vers lui, excitoit encore des spasmes, & lui causoit la suffocation : la parole étoit moins entrecoupée de sanglots, & la déglutition étoit facile; on suspendit tout médicament, dont on avoit déja modéré les doses, & on tint le malade à la boisson. Il lui survint un accès de

fièvre vers les sept heures du soir, qui fut assez fort, jusqu'au milieu de la nuit, & qui sut accompagné d'agitation &

de rêves; l'éruption se soutint.

Le samedi matin, vers la fin de son huit, le meilleur état continuoit; il buvoit beaucoup & facilement; les fueurs & les urines étoient abondantes; la main gauche faisoit quelques mouyemens, mais il éprouvoit toujours des picotemens dans les jambes & les talons: il eut une selle dans la journée, & quelques petits boutons de l'éruption commençoient à blanchir. On observa un aphthe à la langue, un autre à l'intérieur de la lèvre inférieure, & les gencives étoient un peu gorgées; le pouls varioit beaucoup, étoit tantôt foible, tantôt plus fort, mais assez développé, quoique la fièvre depuis le commencement de l'éruption ait toujours subsisté, & qu'il n'y ait pas eu d'intermittence parfaite entre les accès. Vers le soir la fièvre augmenta & sut affez forte; la sueur l'accompagna, & les accidens ordinaires prirent plus d'intensité.

Le dimanche matin, vers la fin du neuvième, le malade avoit encore une sièvre assez forte, l'éruption miliaire s'étoit bien soutenue; il avoit peu dormi, & avoit eu quelques grincemens de dents; la déglutition étoit moins pénible; la sensibilité étoit la même que la nuit précédente; la parole & la respiration étoient très-entrecoupées de sanglots, & ces deux accidens augmentoient visiblement, lorsqu'on lui présentoit à boire, ou qu'il sentoit quelque agitation dans l'air. Cet état se soutint le même pendant toute la matinée & une partie de l'aprèsmidi : la langue n'étoit pas chargée, & étoit assez humectée. Vers les cinq heures du soir, la déglutition devint plus pénible; la tête qui avoit toujours été présente se dérangea, & il commença à délirer; il survint des convulsions qui occupèrent tous les muscles de la face & des yeux. Ce délire ne fut pas absolument continu, & il eut quelques instans de présence d'esprit; il n'expectora pas, mais les muscles de la bouche, la langue & les lèvres exprimoient hors de la bouche une écume qu'il ne rejetoit pas, mais qui restoit sur les lèvres : les yeux avoient un mouvement convulsif qui les portoit à gauche & à droite; & dans une forte crise qu'il éprouva verstion paroissoit la même.

Vers les cinq heures du matin, le lundi, il vomit à trois reprises différentes des matières brunes & noires en très-grande quantité, après s'être plaint un peu auparavant de douleurs considérables dans les bras & dans les jarrets. La première fois qu'il vomit, il poussa le flot des matières avec force jusqu'au pied de son lit, & il rendoit toujours une quantité surprenante de vents; le pouls étoit très-précipité, dur, & fort; le visage enflammé; les convulsions de la face étoient très-violentes, ainsi que les grincemens de dents. Cet état continua jusqu'à six heures & demie, où le pouls, après cinq ou fix pulsations fortes & plus éloignées, ne battit plus; en même temps le visage pâlit, & tout mouvement cessa. Il mourut à la fin du dixième jour de l'attaque, & le soixante-huitième de ses morsures.

Il faut observer que dans cet enfant, la sensibilité morale s'accrut en proportion que celle de ses organes, & que l'esprit, pendant toute cette maladie, avoit éprouvé un développement très-

marqué.

L'ouverture du cadavre du petit Briquet, faite le mardi matin 4 avril, nous a présenté l'état suivant. La bouche étoit assez sèche, ainsi que l'arrièrebouche, & il n'y avoit nul figne d'inflammation dans ces parties; l'œsophage & le pharynx, le larynx & la trachée-artère étoient dans l'état naturel; les poumons étoient un peu affaissés, & conservoient leur couleur naturelle; le cœur étoit très-sain, les oreillettes étoient un peu gorgées, & le sang de toutes ces parties étoit affez fluide & noir; le péricarde & la cavité de la poitrine ne contenoient aucune sérosité, ainsi que la cavité du basventre où les viscères étoient à sec; le foie étoit dans son état naturel, ainsi que la rate, les reins & le pancréas, soit pour leur couleur, leur volume, soit pour leur consistance; l'estomac & les intestins grêles contenoient une assez grande quantité d'un fluide visqueux & brun approchant du noir: nous y avons trouvé des vers lombricaux au nombre de quatorze, savoir, un dans l'estomac, & les autres dans les intestins grêles; les gros intestins ne contenoient rien: la vessie étoit racornie & dans un état de crispation considérable: l'ouverture de la tête ne nous a présenté rien autre chose, si ce n'est le cerveau d'une consistance assez dure; il n'y avoit aucun engorgement sanguin, ni dans sa substance, ni dans ses plexus, ni dans ses membranes: ses ventricules ne contenoient aucune sérosité; le cervelet étoit dans son état naturel.

IIe. GENRE DE LA Ire. CLASSE

Des Malades qui ont été mordus à nu en d'autres parties que le visage.

Ire. OBSERVATION.

JEAN-BAPTISTE Cailleux, âgé de 15 ans, petit, très peu formé, d'un tempérament phlegmatique, d'une conftitution lâche & d'un caractère triste, avoit été mordu en deux endroits de la main droite, au milieu de sa face externe. Ces deux morsures formoient un finus;

sinus; elles surent réunies en une seule par une incision: il avoit de plus une déchirure sur le pouce de la même main, & trois marques de dents à la jointure du pouce avec le métacarpe, sur laquelle il s'étoit formé de petites croûtes. Il entra à la Charité le 30 de janvier.

A son arrivée dans l'hôpital, on dilata l'ouverture du finus qu'il avoit à la main, & on rappela la suppuration aux autres plaies : on appliqua un véficatoire, dans l'endroit où l'impression des dents étoit marquée par des croûtes, & il fut purgé le premier février. On lui administra les trois premiers jours un gros de pommade mercurielle, une demi-dose du bol & un lavement; le pouls étoit bon, le sommeil paisible, & il eut chaque jour une évacuation. Vers la fin du troisième jour la main se dégonfla : le quatrième il s'établit une suppuration sanieuse & abondante; il éprouva du mal-aise, eut quatre selles. On suspendit la friction le 5; il eut un mauvais sommeil, la fièvre survint, le mal-aise augmenta, la foiblesse étoit très grande; il n'eut point de selles: lors du pansement il s'évanouit. Quelques douleurs d'entrailles me déterminèrent à ajouter le riz à sa tisane, & diminuer la dose de rhue: le soir il sut un peu mieux, la sièvre étoit moindre, il n'avoit pas d'appétit, la langue étoit un peu chargée; la nuit suivante il dormit sort mal, le pouls étoit sièvreux, la soiblesse considérable; il avoit eu une évacuation la veille; il en eut encore une dans la journée: il sentoit des boussées de chaleur momentanées, éprouvoit de petites sueurs, & étoit fort triste. Je lui avois fait donner la veille une friction d'un gros; il en reçut une le 6, & prit la demi-dose du bol.

Le 7 le pouls étoit encore fiévreux & très-foible; il n'avoit pas dormi; il éprouva quelques coliques, l'abattement étoit confidérable; la langue étoit pâteuse & sale: je lui ordonnai huit grains d'ipécacuanha, & de l'eau de veau pour boisson. Ce médicament procura deux vomissemens; il eut plusieurs évacuations sanguinolentes, qui furent calmées par un lavement émollient. Le soir la langue parut assez nettoyée : il eut encore une selle sanguinolente pendant la nuit, mais sans colique : il ne ne dormit point; le ventre étoit souple : le lendemain il vomit sa boisson; le pouls étoit fiévreux & foible; le malade étoit dans le plus grand abattement. Il étoit plongé dans la tristesse la plus profonde : je lui fis prendre une tasse d'infusion de tilleul, à laquelle je fis ajouter dix gouttes d'eau de Luce : je prescrivis pour la journée une boisson légérement acidulée. On lui fit une friction d'un gros ; il prit la demidose du bol, & deux lavemens émolliens: il eut quatre selles sans colique dans sa journée, & le soir le pouls étoit moins fiévreux, il avoit plus de force, moins de dégoût, & ne vomit plus sa boisson. La nuit suivante sut assez bonne; il n'eut qu'une selle; le pouls étoit plus fort & moins fiévreux, & le matin il avoit une légère sueur : il prit encore sa même infusion avec l'eau de Luce, & les mêmes médicamens que la journée précédente : on raviva les plaies qui suppuroient à peine. Vers midi la langueur, la foiblesse, le malaise augmenterent un peu, & il eut quelques coliques passagères; il eut deux selles dans la journée, & son état se soutint le même : je lui sis prendre huit gouttes d'eau de Luce dans de l'eau rougie, ce qui lui procura une fueur d'une heure, à la suite de laquelle il s'endormit, & le pouls se releva. La nuit fut bonne ; il avoit moins de foi-

blesse: le matin il eut une selle, & vomit encore sa boisson: il se plaignit qu'elle lui pesoit sur l'estomac; je lui fis prendre le matin la même dose d'eau de Luce dans le vin comme la veille, & je prescrivis la friction & le bol comme les jours précédens: le soir le pouls étoit fiévreux; le malade éprouva encore de la foiblesse, & ne se sentoit aucun appétit. La nuit du 10 au 11 fut bonne; le malade étoit dans le même état que la veille au soir, quoique le vomissement sût cessé; il prit les mêmes remèdes : le soir il vomit un peu de soupe qu'on lui donna. La nuit suivante il dormit, eut quelques sueurs, & le matin il étoit mieux : il prit dans la journée trois bols composés chacun avec un grain d'ipécacuanha, fix grains de rhubarbe, quatre grains de sel d'absinthe, & suffisante quantité de conserve de roses : la langue étoit chargée; il eut une selle, il ne vomit pas, & le soir l'abattement sut confidérable, ainfi que la foiblesse du pouls. Le lendemain 13, il fut purgé avec une once & demie de manne, quatre onces de casse en bâton, un gros de sel végétal dans une décoction de vingt grains d'ipécacuanha concas-

sé: cette purgation procura dix évacuations. Depuis ce moment le pouls devint meilleur. Les frictions furent continuées les 14, 15 & 16, pendant lesquels le malade reprit des forces, dormit bien, & eut tous les jours deux ou trois évacuations; le pouls se développa, & devint naturel & réglé; l'appétit reparut, & le malade étoit plus gai: on continua le bol & les lavemens pendant ces trois jours. Le 17, les gencives étant gorgées, il ne prit que sa tisane qu'il continua le dix-huitième jour, dans lequel une légère salivation commença. Le 19 il reçut une friction d'un gros; m'étant apperçu le 20 que la langue se chargeoit de nouveau, que la falivation continuoit, & qu'il y avoit quelques aphthes dans la bouche, je lui sis prendre un lavement avec la casse & le cristal minéral qui lui produisit quatre selles, & le surlendemain il prit un minoratif composé d'une once & demie de manne, d'un gros de follicules, & d'un gros de sel végétal; il évacua huit fois par l'effet de ce minoratif, & il continua à se bien porter. Le 25, on lui réitéra la même purgation qui l'évacua cinq fois: le 26 il se reposa; & je lui

Diij

fis continuer, depuis le 27 jusqu'au 34, l'usage du bol antispasmodique, duquel j'avois retranché le cinabre.

Les plaies ont toujours très-peu suppuré; cependant elles ont été tenues ouvertes jusqu'au 18 de mars, c'est-àdire, 52 jours, à dater du moment

de ses morsures.

On a appliqué un digestif animé avec la poudre de cantharides, pour s'opposer à la cicatrice: lorsqu'elle se formoit malgré son usage, on la détruisoit avec la pierre infernale. On a fait des frictions locales, toutes les fois que l'on a jugé que le mercure pouvoit être administré, sans nuire à l'état du malade.

Il paroît que chez ce malade la triftesse tenoit beaucoup de l'inquiétude
qu'il avoit eu sur son état, pendant tout
le temps de son traitement, ainsi que
l'on peut s'en convaincre par les propos qu'il me tint à mon départ de
Senlis. Il me dit qu'il croyoit à cette
heure qu'il ne mourroit pas. Je lui demandai s'il avoit craint quelque danger, & il m'assura qu'il avoit été bien
persuadé qu'il devoit mourir de son
accident, mais que pour le présent il
étoit tranquille.

Le procès verbal de visite faite le 20

mars, atteste qu'il jouit de la plus parfaite santé, & que sa plaie est cicatrisée.

IIe. OBSERVATION.

Nicolas Dreux, âgé de 46 ans, d'une taille au-dessus de la moyenne, usé par le travail, maigre, mou, lâche & sans force, avoit à la partie externe de la main droite trois morsures, une quatrième à l'articulation de la première phalange avec la seconde du doigt annulaire, & une cinquième au petit doigt de la même main. Il entra à la Charité le premier février, cinq jours après avoir été mordu : je lui sis aussitôt appliquer un emplâtre vésicatoire sur les morsures où il n'y avoit que des croûtes, & un digestif animé sur celles qui avoient tendance à se fermer; je prescrivis pour le soir deux gros d'onguent mercuriel en friction, la dose entière du bol, & un lavement avec l'oxymel : le vésicatoire rouvrit les plaies; la friction ne fut que d'un gros le fecond jour, & de deux gros le troisième. Le malade n'éprouva rien de remarquable jusques vers l'après-midi, où il eut huit selles, & où le pouls devint très-concentré: les évacuations furent encore

fréquentes la nuit suivante, & accompagnées de colique : le matin le pouls étoit bon; je lui sis prendre de l'eau de riz, dans laquelle je sis ajouter par pinte une once de sucre, une demionce de gomme arabique, une demionce de sirop diacode. Les douleurs & les selles diminuèrent : il y avoit le soir de l'altération; le pouls étoit assez bon: le lendemain matin il fut petit & concentré; il y eut encore plusieurs selles, avec moins de douleurs; elles cessèrent entièrement le soir. Je prescrivis pour le lendemain 12 grains d'ipécacuanha, & ensuite un minoratif composé avec de manne, de casse, deux onces de chacune. Les évacuations furent médiocres; il n'y eut point de colique: le soir on lui fit une friction d'un gros; on lui donna le bol & un lavement simple : la foirée se passa bien, ainsi que la nuit qui sut bonne. Le lendemain, qui étoit le 7, il eut trois évacuations, sans colique; on lui administra une friction de deux gros : le soir le pouls étoit enfoncé; il eut dix felles, & les urines furent abondantes: je lui prescrivis une demi-dose du bol avec demi-gros de diascordium. Les évacuations furent de même le 8; elles

cesserent pendant la nuit, qui fut trèsbonne: j'ordonnai l'eau de riz avec les feuilles de rhue; le pouls étoit vif. Le 9 il devint plus foible, mais réglé: le malade n'avoit pas dormi, & les selles recommencerent, quoique sans colique: on revint à l'usage de la tisane mucilagineuse calmante, qui suspendit les évacuations : je prescrivis le même bol. Le mieux continua le 10. Pendant ces trois jours le même régime fut observé, & le malade reçut chaque jour une friction de deux gros d'onguent mercuriel : je substituai la thériaque au diascordium, à raison de la foiblesse; les urines étoient toujours abondantes. Pendant les deux jours suivans je réduisis les frictions à un gros & demi ; la langue étoit chargée, & les gencives étoient gorgées: on les cessa pendant deux jours, continuant le même régime, parce que le dévoiement revint de nouveau; cependant le pouls fut toujours réglé. Le 15 le dévoiement cessa : je sis donner la friction à la dose d'un gros & demi; il parut quelques aphthes à la partie interne de la lèvre supérieure : on continua la tisane adoucissante, sans sirop diacode, jusqu'à la fin du traitement, & la thériaque avec demi-dose du

bol. Il reçut encore une friction le 16e. jour, où il eut sept évacuations. La falivation commença le 17, & continua jusqu'au 20, où il fut purgé avec un minoratif composé de deux onces & demie de manne, & de fix gros de catholicum double. La purgation n'opérant pas, je lui fis prendre un lavement fait avec quatre onces de miel mercurial, & un gros de cristal minéral qui l'évacua trois fois. Le surlendemain je le purgeai avec deux onces de manne, un gros & demi de follicules de séné, & autant de sel végétal : cette purgation opéra doucement, mais il tomba dans un état de foiblesse & de dégoût confidérable qui dura jusqu'au 26, où il commença à pouvoir reprendre quelques alimens, & où les forces revinrent un peu : je lui fis prendre des gelées, & quelques cuillerées de vin de Rota; je suspendis tout médicament; il dormit peu, & le pouls étoit très-mou & lâche, d'une lenteur à ne pas avoir plus de 50 pulsations par minute: chaque jour il avoit une selle ou deux; pendant tout son traitement les urines furent abondantes. Il étoit en assez bon état le 29: je fis recommencer l'usage du bol; le

33e. jour le dévoiement reprit sans colique, & dura toute la journée du lendemain; un gros de diascordium le tranquillisa pendant les nuits; il fut pendant ces deux jours d'une foiblesse qui me fit craindre qu'il ne retombât dans le même état d'où il venoit de sortir, ce qui me fit cesser tout médicament, & il fut mis à un régime adoucissant. Pendant tout le traitement les plaies ont peu suppuré, malgré tous les moyens qu'on a employés : la cicatrice a été formée le 19 mars, 53 jours après la morsure. Le procès-verbal de sortie annonce qu'il jouit de la meilleure santé, quoique la veille il eût fait excès de vin : la plaie étoit cicatrifée depuis 24 heures.

IIIe. OBSERVATION.

La femme de Jacques-François Brié, âgée de 48 ans, d'un tempérament robuste & d'une bonne santé, sèche & usée par le travail, avoit à la partie externe de la main gauche trois coups de dents, & deux à la partie interne du même poignet. Ces morsures étoient marquées par de petites croûtes trèssèches.

Elle entra à l'hôtel-Dieu le premier D vi

février au soir; on lui appliqua aussitôt un emplâtre vésicatoire sur ses morfures: je lui ordonnai le bol, un lavement laxatif, & une purgation pour le lendemain. Le vésicatoire mordit bien; elle eut neuf évacuations à la suite de sa purgation : le pouls fut toujours réglé & dans l'état naturel jusqu'au 4e. où il devint un peu vif, & où elle eut une légère sueur. Le 5 le pouls étoit dans le même état de vitesse, & les urines furent abondantes jusqu'a u 8; elle reçut chaque jour une friction de deux gros: le 8 on réduisit les frictions à un gros, parce qu'il survint de légères coliques. Les urines furent moins abondantes, les coliques cessèrent vers le soir, & le 9 les urines reprirent leur cours : on continua la tisane mucilagineuse, à laquelle je fis ajouter la rhue, & les frictions furent recommencées: la dose en fut de deux gros ce jour-là, mais le lendemain les gencives devinrent douloureuses; le pouls fut plus élevé, il y eut quelques douleurs d'estomac; la langue se chargea, ce qui me fit réduire la dose de l'onguent mercuriel à un gros jusqu'au 14e. jour, où, m'étant apperçu que la bouche étoit très-humectée, qu'il y

avoit des aphthes à l'intérieur des lèvres, & un commencement de salivation, je sis cesser les frictions; elle prit tous les jours le bol & des lavemens émolliens, & il y eut chaque jour trois ou quatre selles accompagnées de légères sensations de colique; le pouls, qui avoit presque toujours été élevé, devint dur le 15, & les règles parurent; elles continuèrent du 15 au 19. Pendant ce temps il y eut chaque jour cinq ou six selles avec un peu de colique, & une salivation un peu plus marquée qui diminua le 20, à la cessation des règles. La dureté du pouls disparut, lors de l'apparition du flux menstruel; & lorfqu'il cessa, le pouls n'étoit plus élevé, mais naturel & réglé. Le 20 elle fut purgée avec un gros & demi de follicules, un gros & demi de sel végétal, & deux onces de manne. Ce minoratif occasionna quelques coliques, qui cédèrent à un lavement émollient; les évacuations furent abondantes, & le 23 je la purgeai de nouveau avec deux onces de manne, demigros de follicules, autant de sel végétal; & demi-once de catholicum double : cette purgation produifit six selles, rappela l'appétit, & le lendemain les

aphthes parurent diminuées, ainsi que la salivation, & les urines furent trèsabondantes. Le 26 je réitérai la même purgation; il n'y avoit plus que trèspeu de salivation : la malade, qui pendant presque tout son traitement dormit bien, étoit alors dans un très-bon état : je continuai le bol, dont je retranchai le cinabre, depuis le 27 jusqu'au 34, temps où la malade cessa tout médicament. Pendant cet intervalle elle reprit de l'embonpoint, & sa plaie qui suppura assez abondamment, quoiqu'elle se séchât quelquesois, étoit presque sermée, suivant le procèsverbal de visite fait le 54e. jour des morfures.

IVe. OBSERVATION.

Le sieur Gravant, commis à la recette des tailles, & dans la soixantedouzième année de son âge, d'une petite stature, maigre & délicat, naturellement triste, inquiet & mélancolique, avoit à la partie latérale interne de la main droite, à la racine du pouce, deux morsures, dont une oblongue assez profonde, & une autre dans la main. Dès le premier moment

de son accident, il se regarda comme un homme dévoué à la mort, & il effraya tous ses compagnons d'infortune, lorsqu'il se rendit à la chambre du Conseil. Jusqu'au moment où on commença son traitement, il avoit suivi un régime convenable à son état, & avoit pris des boissons délayantes. On saupoudra, dès le 31 janvier, les plaies avec la poudre de cantharides: on lui donna le premier février une friction de deux gros : comme il étoit naturellement resserré, il prit un lavement qui lui procura trois fortes évacuations; à la seconde, il tomba en fyncope : le soir il prit le bol; le pouls étoit bon; il ne dormit pas, ce qu'il attribua au froid de la saison. La nuit suivante il dormit : le lendemain matin il se plaignit de mauvais goût dans la bouche; on lui prescrivit une purgation composée d'un gros de follicules, d'un gros de sel végétal, d'une once de manne, & de demi-once de sirop de pommes. Cette purgation n'ayant pas opéré, quatre heures après l'avoir prise, on lui donna un lavement qui détermina fix évacuations : il éprouva dans la journée des bâillemens, & eut un peu de fièvre; le soir

il reçut une friction d'un gros. La fièvre existoit encore le lendemain : il avoit peu dormi; la main étoit gonflée: le soir il fut dans un meilleur état, ce qui détermina à lui faire faire une friction de deux gros. Le 4 il étoit sans fièvre, la nuit avoit été tranquille, quoiqu'il n'eût presque pas dormi : on continua comme la veille le bol, le lavement, & la friction. Le 5, même régime, en réduisant la dose de la friction à un gros & demi : il eut des urines très-abondantes, qui continuèrent le 6 & le 7 : on réduisit alors la dose de pommade à un gros, parce que l'odeur de la bouche & le gonflement des gencives annonçoient l'impression du mercure. Le 7, la salivation se déclara, les selles & les urines continuèrent à être abondantes; le pouls, qui étoit d'abord vif, devint élevé & dur. Le 11 la langue & l'intérieur des joues étoient couverts d'ulcères, le visage étoit très-gonflé, & il n'y avoit pas eu de sommeil. Dans la journée & le lendemain, le visage se dégonfla en partie, & le malade eut dix selles: il sut purgé le 13 avec deux onces de manne & trois onces de casse; ce minoratif lui fit rendre dans la matinée des glaires ensanglantées, & il eut de l'accablement : les évacuations le soir devinrent meilleures & bilieuses; le pouls étoit moins vif, & le malaise général se dissipa en partie. La salivation fut moindre ce jour-là & le suivant : il fut mis à l'usage des adoucissans & des bains de pieds. La nuit du 14, la falivation fut confidérable; le lendemain matin il prit une pinte d'eau de casse, qui procura peu d'évacuations; la falivation fut suspendue, & on apperçut aux jambes un gonflement œdémateux. La nuit du 16 il faliva beaucoup, & fut purgé le 17 : la bouche & la langue, dont le volume étoit considérablement augmenté, étoient couvertes d'eschares très-profondes, & toutes les trois ou quatre heures il rendoit au moins une livre de salive : les urines couloient peu; il y avoit beaucoup de foiblesse; la purgation opéra peu : le pouls étoit assez réglé, mais le malade n'avoit pas de sommeil. Le 20 il fut purgé en deux verres avec de manne, deux onces; de sel de Glauber, deux gros; de follicules, un gros, & il eut dix évacuations : la falivation étoit toujours la même, & il ne dormoit pas ; le pouls, qui étoit réglé, étoit

foible, & le malade étoit exténué. Les différens gargarismes déterfifs que l'on employoit ne détachoient pas les eschares, & il n'évacuoit pas: je lui prescrivis les 22, 23 & 24, un lavement purgatif qui procura deux à trois selles, & le soir un demi-gros de thériaque avec quatre gouttes de laudanum : il dormit, & la salivation commença à diminuer. Le visage étoit presque tout-à-fait dégonslé depuis plufieurs jours : la salivation recommença le 25 & le 26; il fut purgé avec deux onces de casse, autant de manne, un gros de follicules, & autant de sel végétal; il évacua cinq fois. Les 27, 28 & 29, la salivation étoit un jour moindre, & l'autre jour plus forte. Pendant ces trois jours il éprouva un froid universel & léger, au moment où il s'endormoit, & il disoit que ce frissonnement le réveilloit chaque fois qu'il commençoit à s'endormir : les urines furent très abondantes; les eschares étoient en partie tombées, & la salivation étoit considérablement diminuée; les forces étoient plus relevées. Le 34e. jour du traitement il fut purgé de nouveau, & eut trois évacuations : il continua toujours l'usage de la thériaque avec le laudanum, sans le secours desquels il ne pouvoit sommeiller : il se trouva mal à la seconde évacuation que procura la purgation. Pendant tout le cours de ce traitement la main suppura. Le 7 on avoit rouvert plus profondément la morsure qui étoit à la partie interne. Comme le 23 la suppuration paroissoit vouloir se supprimer, on y appliqua un vésicatoire qui la rappela, & elle devint assez abondante. La nuit du 34 au 35 il dormit bien: le matin le pouls étoit mou & lâche; il avoit pris à 6 heures du matin une tasse de bouillon, & à sept heures & demie une soupe qu'il avala sans aucune difficulté : il assura ne s'être pas encore aussi bien trouvé.

Après avoir mangé sa soupe & buson bouillon sans aucune difficulté, à sept heures & demie du matin, il se rendormit: je m'y transportai à huit heures, & il se réveilla; il m'assura avoir très-bien reposé, & se sentir mieux qu'il ne s'étoit trouvé depuis le commencement de son traitement. Je lui trouvois la physionomie plus rassurée, & plus de vigueur: il avoit l'habitude de garder beaucoup de salive dans la bouche, quoiqu'on l'exhortât à cracher

fouvent pendant cette falivation fi longue & si douloureuse qu'il avoit éprouvée: je lui trouvai la parole plus brève, & différente de ce qu'elle étoit ordinairement; il bégayoit un peu: croyant que cet accident venoit de la salive qu'il avoit dans la bouche, je l'invitai à cracher : il m'assura qu'au contraire il avoit la bouche sèche. Préfumant alors que l'embarras de la parole étoit dû à la sécheresse des organes, je l'engageai à boire, ce qu'il accepta. Sa femme lui apporta un verre de boifson; il s'assit rapidement sur son lit en voyant le verre; il le prit avec vivacité, le porta de même à sa bouche, & voulant avaler, il dit que la boitson ne pouvoit pas passer : il faifoit en avalant le même mouvement qu'une personne qui a mal à la gorge, & la main avec laquelle il tenoit le verre n'étoit pas assurée; après avoir avalé quelques gorgées, il éloigna avec précipitation le verre de sa bouche. Vers les neuf heures il éprouva un frisson d'une heure, semblable à ceux qu'il avoit éprouvés les 27, 28 & 29 de son traitement, & qui étoient beaucoup plus légers. Comme mes Confrères devoient arriver à Senlis vers

les dix heures du matin, je ne pris aucun parti sur l'état du sieur Gravant, & différai, pour aviser ensemble aux moyens curatifs que l'on tenteroit. Les calmans narcotiques n'avoient produit aucun bon effet sur la femme Champion; il fallut recourir à d'autres secours. Mes Confreres étant arrivés, & ne doutant plus que les symptômes qui s'étoient déclarés ne fussent ceux de la rage, ils résolurent de tenter l'acide du vinaigre, auquel on avoit attribué des succès dans cette maladie. On résolut donc de lui faire prendre des lavemens dans lesquels on ajouteroit du vinaigre; de lui faire prendre des boissons pareillement acidulées, de l'exposer à une évaporation de vinaigre. Comme chez la femme Champion la déglutition avoit paru sensiblement plus facile après l'effet d'un vésicatoire autour du cou, on prescrivit une application de teinture de cantharides fur cette partie : on fut obligé de cesser l'évaporation du vinaigre, aussitôt qu'on l'eut commencée; cette vapeur lui causoit des suffocations considérables, & la plus grande agitation: on s'en tint donc aux boissons & aux layemens acidulés. A midi il commença

à se plaindre de douleurs dans tous les membres: à 4 & 5 heures même difficulté d'avaler, & mêmes phénomènes en prenant la boisson. Le pouls étoit mou, gros & irrégulier, & ne se soutenoit pas long-temps dans le même état : on renouvela l'application de la teinture autour du cou, qui produisit un effet assez prompt, pour qu'à huit heures on ait pu enlever tout l'épiderme des parties sur lesquelles on l'avoit appliqué. Le froid produit par l'application du beurre sur les parties dépouillées, lui produisit un frissonnement universel: il avala avec un peu moins de peine, mais les phénomènes qui précédoient l'action de boire étoient les mêmes : il eut des envies de vomir, & cracha quelques glaires. Le pouls étoit dans le même état : il n'y eut aucune augmentation, ni diminution dans fa fituation depuis fix heures du soir jusqu'au lendemain, si ce n'est qu'il éprouva de la roideur dans l'articulation des pieds. Par les efforts continuels pour vomir qu'il fit toute la nuit, il rendit à peu près demi-septier de glaires mousseuses. Il faut observer que, lorsque ces accidens survinrent, la salivation n'étoit pas parfaitement terminée. A 6 heures du matin le pouls étoit petit, foible & irrégulier, la peau onctueuse; il avoit la même difficulté pour avaler, & la boisson lui faisoit, même à l'aspect seul, pousser des soupirs entrecoupés de sanglots. L'évaporation du vinaigre lui ayant causé de la suffocation, j'esfayai de lui présenter, à quelque distance du nez, des linges imbibés de vinaigre tiède : cette épreuve lui causa des frissonnemens. Enfin à 8 heures du matin, le malade dit, pour la première fois, que seulement de voir de la boisson le faisoit frissonner; lorsqu'on lui en présentoit il avaloit avec précipitation : la déglutition étoit plus facile à 9 heures. Lorsqu'on lui pansa la main qui suppuroit bien, on la lui plongea dans l'eau tiède; il éprouva encore du frissonnement. J'observerai que toutes les fois que quelque chose lui causoit du frissonnement, il avoit en même temps une inspiration entrecoupée de soupirs & de sanglots qui entraînoient avec eux une légère suffocation : ces phénomènes accompagnoient la déglutition, & ils ont été les mêmes chez la femme Champion & le petit Briquet. Le pouls étoit sans consistance & mal

réglé; il s'étoit levé de nouvelles phlyctènes autour du cou, que l'on pansa comme la veille. Le sieur Gravant resta dans le même état jusqu'à midi, où les envies de vomir le quittèrent : à 4 heures il demanda une soupe, on lui en donna une très-légère, qu'il mangea, en portant chaque cuillerée à sa bouche avec la plus grande précipitation, & qu'il avala avec grande difficulté; la voix alors devint plus forte, la parole plus brève, & les yeux furent plus vifs; le pouls étoit mou & sans ressort, la peau fraîche, tant soit peu humide: les traits du visage étoient très-changés: il avoit la plus grande tranquillité d'esprit; il attribuoit son frissonnement à la fièvre qu'on lui faisoit croire qu'il avoit, & ses suffocations & sa difficulté d'avaler aux phlegmes glaireux qui bouchoient, selon lui, les passages. A 6 heures sa force parut augmenter; il avaloit avec plus de vivacité, frissonnoit à l'approche du verre de ses lèvres, & vers la fin le retiroit précipitamment, en paroissant s'étrangler : il lui est même presque toujours arrivé, si on ne lui ôtoit pas le verre des mains, de jeter par terre ce qui restoit dedans; il en a cassé plusieurs qu'il jetoit avec

avec le mouvement très-marqué de l'horreur : il prie dans la journée plufieurs lavemens, dans lesquels on mettoit trois onces de vinaigre; le dernier l'évacua deux fois. A 9 heures du foir, l'agitation devint plus grande, & à 11 heures il commença à frissonner & à s'agiter au courant d'air, lorsque l'on ouvroit la porte. Une prise de tabac faisoit le même effet. L'agitation augmenta encore; & la respiration devint plus entrecoupée de sanglots. Le voyant dans une agitation si forte, je me déterminai à lui donner deux grains d'opium pur, dissous dans le vinaigre, édulcoré avec autant de firop. Ce remède ne lui procura aucun sommeil, mais il eut de la tranquillité qu'il reprenoit aussi-tôt qu'elle avoit été troublée, soit par la boisson, soit par quelqu'autre cause extérieure. A 6 heures & demie du matin l'agitation recommença avec violence; il vouloit se lever, & se précipitoit hors du lit, lorsque l'on ne le retenoit pas. La respiration étoit très-gênée & entrecoupée : il crachoit de la salive écumeuse; la vue étoit très-égarée, & il avoit beaucoup de force : le pouls pendant ce temps-là étoit mou, & l'on sentoit

des pulsations qui étoient quelquesois plus dures & précipitées; le malade poussoit des gémissemens plaintifs. Cet état alloit toujours en augmentant; & comme il se plaignoit de douleurs dans toutes les parties du corps, je réitérai la potion calmante qu'il avoit prise la veille au soir : il l'avala avec la plus grande agitation, & elle produisit du calme sans sommeil. Dans les momens de calme le pouls étoit plus élevé; la déglutition devenoit de plus en plus facile; mais après avoir avalé, il y avoit un étranglement & une agitation plus forte. A 3 heures son état devint très-violent, & sa force étoit trèsgrande: on lui attacha les pieds, ce qui le rendit très furieux : son agitation étoit si grande & si continue, qu'il n'étoit plus sensible au courant d'air : il le fut cependant encore lorsque je lui fis découvrir les jambes, pour voir si les liens étoient bien fixés. A travers les couvertures, il se frottoit sans cesse les parties naturelles; l'agitation & la fureur étoient si fortes, qu'à 5 heures l'aspect de la boisson ne l'augmentoit plus : il avaloit assez bien, mais la déglutition étoit toujours suivie d'étranglemens & de sanglots : il crachoit souvent & peu, & chaque fois avec de grands efforts. A 6 heures il entra dans de très-grandes fureurs, en jurant beaucoup, ce qui ne lui étoit pas ordinaire. Les yeux étoient étincelans, la parole très-précipitée & peu distincte, il eut des mouvemens convulsifs: il avoit eu jusqu'alors toute sa connoissance, mais à cette époque les idées commencèrent à se troubler; le pouls se soutenoit assez fort, & il continuoit à cracher. A 6 heures trois quarts il lui prit une convulsion très-confidérable, avec rétraction de tous ses membres, dans laquelle il mourut.

Nous avons procédé le lendemain, 9 mars, à l'ouverture du cadavre du fieur Gravant. Nous avons d'abord examiné la langue, le pharynx, le larynx, les poumons & l'estomac.

La bouche ni l'arrière-bouche ne contenoient aucunes matières glaireuses; au contraire, ces parties étoient sèches. Le pharynx n'offroit aucun signe d'inflammation; en l'ouvrant, nous l'avons trouvé, ainfi que l'œsophage, dans l'état naturel, très-légérement enduit d'un peu de sérosité lymphatique. Le larynx étoit aussi dans l'état naturel & sans inflammation; la trachée-artère contenoit une assez grande quantité de lymphe mousseuse; le poumon gauche étoit adhérent à la partie latérale des premières vertèbres dorsales, par une concrétion ofseuse formée dans l'épaisseur de sa membrane propre. Le poumon droit étoit plus slétri, & adhérent par sa partie latérale externe à la plèvre.

L'estomac contenoit un peu de fluide résultant des boissons que le malade avoit prises vers la fin de sa vie. Il y avoit quelque points d'une très-légère phlogose; sa membrane interne, en approchant du pylore, paroissoit trèsmollasse, & comme macérée, & cet état approchant de la macération étoit plus marqué dans le duodenum.

Les intestins étoient dans l'état naturel : quelques points d'une très-légère phlogose se faisoient remarquer

vers la fin de l'ileum.

Le foie, la rate, le pancréas & les reins n'offroient rien de remarquable.

La vésicule du siel n'étoit pas trop pleine; la bile qu'elle contenoit avoit la couleur & la consistance ordinaires.

Le bas-ventre, la poitrine & le péricarde ne contenoient presque point de sérosité. Le cœur étoit dans l'état le plus sain, ne contenoit aucune concrétion résultant de la coagulation du sang; l'aorte rensermoit une très-grande quantité d'un sang presque fluide, noir & non écumeux : le sang veineux étoit de même qualité.

L'ouverture du crâne nous a pré-

senté les phénomènes suivans.

La dure-mère nous a offert des vaisseaux sanguins assez gorgés; le sinus longitudinal contenoit beaucoup de

fang.

La pie-mère étoit adhérente à la duremère par de petites concrétions le long de la partie droite de la faulx : on observoit entre les membranes de la piemère & les circonvolutions du cerveau, une sérosité gélatineuse en assez grande quantité; les vaisseaux sanguins étoient très-gorgés à la surface du cerveau, qui étoit d'une consistance très-serme.

Les ventricules contenoient beaucoup de sérosité; les plexus choroïdes ne paroissoient pas gorgés : le cervelet étoit dans l'état naturel ; les ventricules supérieures contenoient beaucoup

de sérosité.

L'extérieur du cadavre ne présentoit rien de particulier, soit au tact, soit à la vue.

Ve. OBSERVATION.

La nommée Julie Roger, semme Rougemont, âgée de 37 ans, de petite stature, délicate, assez sanguine, d'un caractère vis & gai, spirituelle, d'une très grande sensibilité, jouissoit d'une bonne santé, & nourrissoit un enfant dont elle étoit accouchée depuis six

mois, lorsqu'elle fut mordue.

Aussitôt après son accident, elle cessa d'alaiter son enfant : elle avoit deux plaies confidérables à l'avant-bras droit, l'une placée à la partie interne & moyenne, de 3 pouces de longueur, résultant d'une incision faite pour réunir les déchirures, suite de deux coups de dents ; l'autre à la partie moyenne externe, où l'on avoit aussi fait une dilatation : elle avoit une troisième blessure à la 3e. phalange du petit doigt de la main du même côté, & de plus trois autres morsures à la partie interne de la main gauche, & une à la partie du métacarpe qui répond au pouce.

Cette femme entra à l'hôtel-Dieu le premier jour de son accident : on la saigna du bras; on lui sit sur le champ les incisions & dilatations jugées nécessaires puis on pansa avec des compresses d'eau marinée, après avoir étuvé les

plaies avec cette même eau.

Le lendemain on lui fit une friction locale de demi-gros, ce qu'on continua pendant le traitement, toutes les fois que l'état du bras & celui de la malade le permit : on la purgea le 31, qui étoit le 4e. jour du traitement ; la suppuration commença à s'établir dès le 5, & nous lui fîmes prendre ce jour-là, & le lendemain une friction de deux gros de pommade mercurielle. Le 7 & le 8 la dose de pommade sut réduite à un gros & demi : pendant tout ce temps la malade dormit bien, le pouls étoit bon; elle avoit une, ou deux selles chaque jour, & elle prenoit un ou deux lavemens à l'oxymel, & le soir deux scrupules du bol. Le pouls fut plus dur & plus élevé le 9: il lui survint de légères coliques, & elle eut quatre selles : je ne cessai pas pour cela les frictions qui furent données à deux gros, les matières étant stercorales & très-bien digérées : je multipliai seulement les lavemens adoucissans; les selles furent au nombre de trois ou quatre par jour; le lait couloit bien par les voies naturelles; le sommeil

étoit bon; le pouls seulement avoit quelquesois plus de vivacité. Le 15e, jour les gencives devinrent doulou-reuses & un peu gorgées, ce qui me détermina à réduire la dose de la pom-

made à un gros.

Les coliques avoient cessé, mais le 16 le pouls fut dur, concentré, & elles recommencerent : la malade eut ce jour-là sept à huit selles. Les douleurs de ventre continuèrent encore les jours suivans; elles étoient légères à la vérité, & les évacuations redevinrent d'une bonne qualité, ainsi que le pouls qui étoit dans l'état naturel : la dose de pommade fut d'un gros ces deux jours; mais l'engorgement des gencives n'ayant pas continué, je prescrivis le 18 la friction à la dose de deux gros : je retranchai aussi la dose du bol, & n'en donnai qu'un scrupule. Le 19 le pouls devint vif & dur, la malade ne dormit pas, ce qui me détermina à la laisser reposer : dans la nuit elle eut fix selles. Son état ayant été meilleur toute la journée du 20, & le pouls étant revenu dans son état naturel, elle reçut encore une friction d'un gros, & se reposa les 21 & 22; elle éprouva un mal-aise gé-

néral; le pouls étoit foible; elle eut trois selles, des urines très-copieuses; la langue étoit chargée, & la bouche mauvaise. Cet état fut le même le lendemain, & la foiblesse augmenta : je la purgeai le 24 avec deux onces de manne & une once de catholicum double, ce qui l'évacua quatre fois : elle avoit peu dormi; elle n'eut pas un meilleur sommeil la nuit suivante; elle étoit très-foible; elle éprouvoit des sueurs, aussitôt qu'elle étoit levée, & ne pouvoit se tenir debout : elle avoit eu dans les 24 heures sept évacuations bilieuses, & n'avoit pas d'appétit; elle prit une rôtie au vin & au sucre le 25 & le 26, & je la purgeai le 27 avec la manne & le catholicum, ce qui lui procura quatre fortes évacuations. Depuis le 26 les nuits étoient meilleures. Le 29, le sommeil n'ayant pas été aussi bon que les nuits précédentes, je réitérai la même purgation le 30 : pendant ces deux jours les urines furent abondantes, la force & l'appétit lui revinrent à mesure qu'elle sut purgée, & toutes les fonctions étoient bonnes d'ailleurs. Pendant tout ce temps elle continua la demi-dose du bol, & comme elle étoit dégoûtée de sa tisane, je lui sis prendre de l'eau dans laquelle on sit sondre du sucre trituré long-temps avec quelques gouttes d'es-sence de citron, pour suppléer à l'é-corce de citron dont on ne pouvoit se

procurer.

Elle conserva ce bon état jusqu'au 35e., où l'après-midi il lui survint un accès de fièvre, sans dureté dans le pouls; elle éprouva une douleur subite dans l'estomac, avec un frémissement qui ne fut pas long. Cet accident lui donna une inquiétude très-vive; le soir le pouls étoit dur, & la peau étoit disposée à la sueur; elle fut assez tranquille pendant la nuit, & dormit un peu. Le 36 tous les accidens étoient diminués, & la douleur d'estomac étoit disparue; elle eut cinq selles; elle éprouvoit un grand dégoût. Le soir le pouls étoit petit, mollet, & concentré; cependant elle étoit mieux, & sa peau étoit onctueuse.

La sièvre cessa le 37, & je la purgeai le 38: la purgation lui procura six évacuations, & rétablit l'appétit. Depuis cette époque, elle a toujours joui de la meilleure santé: pendant les derniers accidens sa boisson sut du petit-lait. Ses plaies ont toujours abondamment suppuré: on a été très-souvent

à l'avant-bras, obligé de brûler les chairs fongueuses qui y croissoient très-promptement, ce qui chez elle , ainfi que chez presque tous nos malades, a interrompu fort souvent les frictions locales.

Le procès-verbal de sa sortie, fait 54 jours après l'accident, porte qu'elle avoit les gencives un peu rougeâtres & mollasses; que la plaie de la partie interne du bras est cicatrisée, que celle de la partie externe suppure encore un peu, & que les autres, ainfi que celle de la racine du pouce gauche, sont cicatrisées; que du reste elle se porte bien.

VIe. OBSERVATION.

La nommée Pauline-Claude Dumont, fille âgée de 17 ans, de petite taille, mais forte, jouissant d'une très-bonne santé, & d'un caractère très enjoué, avoit trois grandes plaies à l'avant-bras gauche, où elle avoit eu sept coups de dents que l'on avoit été obligé de réunir par des incisions, pour ouvrir des finus par lesquels les ouvertures communiquoient ensemble; elle avoit de plus un coup de dent au coude droit, à la partie postérieure du condyle externe.

Elle entra à l'hôtel-Dieu le jour de son accident; on lui fit aussitôt toutes

les incisions nécessaires; on la saigna du bras; on la pansa avec la charpie & des compresses imbibées d'eau marinée; les deux jours suivans on sit une friction locale d'un gros de pommade mercurielle.

Le premier février, qui étoit le 4e. jour du traitement, la sièvre de suppuration étoit à sa fin, & la suppuration commençoit à s'établir : on lui fit, ce jour-là seulement, une friction d'un gros; le lendemain la fièvre étant cefsée par une sueur, & la malade ayant bien dormi, je prescrivis la friction à la dose de deux gros; & le bol, dont je n'avois donné que demi-dose, à celle de deux scrupules qui étoit la dose complette : elle eut encore une sueur de quatre heures pendant la nuit du 5 au 6, & un peu de fièvre jusqu'au 9. Le 8 on fut obligé d'envelopper le bras dans un cataplasme émollient; les bords des plaies étoient durs; & le gonflement, ainsi que la tension, étoient confidérables.

Le 10 le pouls étoit assez bon, quoique la malade eût moins dormi, & le bras étoit très-diminué de volume.

Depuis le 5, jusqu'à cette époque, on avoit administré tous les jours une fric-

tion de deux gros. Le 11 le pouls étoit plus élevé & fiévreux, & les gencives étoient un peu gorgées: je réduisis la dose de la pommade à un gros ; elle rendit des urines très-abondantes; le gonflement des gencives n'augmenta pas : je fis administrer les deux jours suivans deux gros de pommade; la langue commença à se charger vers le 14; je diminuai la dose de pommade de demi-gros jusqu'au 16, où, ne m'appercevant d'aucun effet nuifible du mercure, j'en ordonnai deux gros. En général le pouls étoit assez élevé, cependant sans dureté, & il y avoit chaque jour depuis une jusqu'à trois évacuations: les nuits étoient très-calmes.

Dans l'après-midi du 16, elle eut six évacuations; elles continuèrent pendant la nuit, & surent accompagnées de coliques; une boisson adoucissante & des lavemens émolliens y remédièrent.

Je diminuai de moitié la dose du bol, & persistai encore dans l'administration des frictions qui ne sut que d'un gros ce jour-là, & de deux gros les trois jours suivans. Alors les gencives plus gorgées sournirent une plus grande quantité de salive: j'arrêtai l'usage du mercure. Le pouls, qui depuis la purgation deux jours après.

Depuis le 19 jusqu'au 28, les urines furent très-abondantes: le 30 elles le furent encore. La malade se soutint toujours dans un très-bon état; elle reprit des forces & de l'appétit : elle fut purgée une troisième fois le 33, & se rétablit fort bien. Elle continua l'usage des bols jusqu'au 38, où, après avoir bien dormi, & mangé le matin une soupe comme à son ordinaire, il lui prit un frisson qui lui dura deux heures, & qui fut suivi d'un accès de fièvre affez violent, lequel se termina par une sueur qu'elle conserva jusqu'à neuf heures du foir où la fièvre étoit médiocre. Le lendemain elle eut encore un accès avec altération; le visage dans le fort de l'accès étoit enflammé, & il finit le soir par un saignement de nez; elle étoit alors à l'époque de ses règles qui lui avoient manqué le mois d'auparavant. Le 40e. jour la fièvre étoit entièrement cessée, & la malade continua à se bien porter, jusqu'à sa sortie

de l'hôpital.

Le procès-verbal de visite porte que les trois plaies de son avant-bras suppuroient encore, que les gencives sont un peu gorgées, & que du reste elle se porte bien.

VIIe. OBSERVATION.

Jeanne Bosquillon, fille de 48 ans, de la plus grande délicatesse, d'un tempérament soible, d'un caractère trisse, étant presque sourde, n'ayant pas assez de jugement pour connoître les inquiétudes, sujette pendant six mois de l'année à un dévoiement qui l'avoit réduite à un état de maigreur excessif, avoit à la partie externe de la main gauche trois morsures sèches couvertes de croûtes, & deux déchirures à la partie interne de la main droite, à la racine du pouce.

Cette fille entra à l'hôtel-Dieu le lundi 31 janvier au soir, quatre jours & demi après avoir été mordue; on lui sit aussitôt une saignée du bras. On dilata les deux déchirures, & on les réduisit en une seule plaie: on appliqua un emplâtre vésicatoire sur la morsure sèche de la main gauche. Le mardi, que je compte pour le premier

jour de son traitement, elle avoit un peu de fièvre qui se dissipa; le soir on lui donna la dose ordinaire du bol, un lavement à l'oxymel, & la friction d'un gros; elle eut dans la journée trois évacuations. Le lendemain le pouls étoit bon : on continua le lavement & le bol; j'augmentai la dose de pommade d'un gros : le pouls fut dur les trois jours suivans; le premier il étoit assez élevé, & les deux autres il fut enfoncé: il fut assez bon le 6, & après il devint vif, sans dureté, jusqu'au 10 : le sommeil fut parfaitement bon jusqu'au 16; elle eut tous les jours trois ou quatre selles, sans douleurs de colique : le pouls, qui avoit été vif jusqu'au 10, redevint réglé & bon, & continua à l'être jusqu'au 17, excepté le 12 & le 13 où il fut un peu dur. Les urines furent très-abondantes le 3 & le 5, & continuèrent ainsi jusqu'au 12: la langue commença à se charger le 8; les frictions furent continuées à la dose de deux gros jusqu'à cette époque; mais, commençant à m'appercevoir de l'impression du mercure par l'odeur de la bouche, je réduisis la friction à un gros des le 9, & les continuai à cette dose jusqu'au 16, où j'en donnai deux

gros. L'impression du mercure annoncée se manifesta le 10 par un aphthe, le 13 par la douleur des gencives, & le 15 par une légère salivation. Le 17 la malade fut attaquée d'un rhume assez fort; dans la journée elle eut plufieurs selles qui devinrent plus multipliées le lendemain, & qui le soir furent accompagnées de légères coliques. Le pouls devint mou & sans ressort; il n'y eut plus de sommeil : je prescrivis les lavemens émolliens, & des boifsons adoucissantes. L'état de la malade fut le même le 19; les épreintes qu'elle avoit me déterminèrent à ajouter à sa boisson demi-once de sirop diacode, & à lui prescrire demi-gros de parties égales de thériaque & de diascordium, ce qui lui procura du repos pendant la nuit, & suspendit les évacuations : je retranchai le sirop diacode; &, comme elle s'étoit plaint la veille de mal de cœur, je lui fis prendre deux grains d'ipécacuanha, quatre grains de scille sèche en poudre, avec un peu de thériaque, en trois bols, à trois heures l'un de l'autre; elle eut quelques felles, & le mal fut moindre : le foir je continuai le mélange de diascordium & de thériaque, qui la fit reposer : elle n'eut

que deux selles pendant la nuit. Le pouls, qui avoit été foible la veille, le devint encore davantage : je lui fis prendre deux onces de manne, & demi-once de catholicum double. Ce minoratif l'évacua beaucoup; elle eut quelques nausées pendant son effet, mais il lui survint une foiblesse confidérable : elle prit le soir un demi-gros de thériaque; elle dormit, & éprouva quelque mieux le lendemain, où elle eut encore neuf évacuations. J'ignorois que cette fille fût sujette la moitié de sa vie au dévoiement ; elle étoit presque sourde, & dans un état approchant de l'imbécillité, qui l'empêchoit de satisfaire aux questions qu'on pouvoit lui faire, de sorte que j'attribuois ces évacuations multipliées aux effets du mercure, & je le laissois dériver par cette voie, que je regardois comme la crise qu'il avoit choisie : je pensai seulement à soutenir ses forces par des gelées de corne de cerf, quelques cuillerées de vin, & à modérer les selles avec demi-gros de diascordium délayé dans le vin. Le foir la foiblesse étoit très-grande, & il y eut de la sièvre qui dura trois jours, & qui augmenta le soir : la langue étoit

à peine chargée, cependant la malade se plaignoit du mal de cœur. Les selles étoient un peu modérées, & les urines furent très-abondantes, pendant ces trois jours; elles le furent encore le lendemain 27, mais le pouls étoit à peine sensible, & il y avoit un anéantissement confidérable qui fut un peu moindre le 28 & le 29; mais elle avoit toujours des selles fréquentes, glaireuses le plus souvent; d'autres fois les glaires blanches étoient délayées dans une matière bilieuse très-fétide. On continua toujours le même régime; la peau étoit écailleuse & d'une aridité étonnante; le pouls étoit moins foible: je prescrivis un bain tiède, elle y resta un quart-d'heure, & le lendemain je lui fis prendre huit grains d'ipécacuanha avec un tiers de grain de tartre stibié, ce qui la fit beaucoup vomir, & l'évacua considérablement par le bas : le foir elle prit demi-gros de thériaque, avec quatre gouttes de laudanum & quatre grains de musc. Le 31 la malade éprouva du mieux ; elle avoit un peu dormi : les selles furent moins fréquentes, & elle rendit beaucoup d'urines: je lui fis encore prendre un bain où elle resta un quart-d'heure. Du 32 au 35,

elle éprouva un mieux marqué; la foiblesse étoit moindre, les urines couloient toujours abondamment : je continuai la thériaque avec le laudanum & le musc; mais le 36 au matin, je la trouvai avec le pouls précipité & petit, de la chaleur à la peau, & se plaignant beaucoup, sans pouvoir désigner où elle sentoit du mal; l'appétit qui étoit revenu un peu, avoit disparu; les selles étoient toujours modérées & les urines abondantes. Le 37 le pouls étoit le même; elle eut un tremblement très-léger dans les muscles de l'avant-bras; la langue étoit peu chargée; du reste elle étoit dans le même état que la veille.

L'aphthe de la bouche étoit guéri depuis plusieurs jours; le soir la sièvre sut marquée, accompagnée de rougeur au visage, & j'apperçus un peu d'ensture aux mains; elle avoit assez bien dormi. Cet état se soutint le même jusqu'au 43; l'ensture des mains & des pieds augmentant insensiblement, on observa vers la partie insérieure des jambes une étuption de petites taches rouges sort nombreuses & de peu d'étendue: la malade éprouvoit de la douleur dans l'intérieur de la bouche, quoique l'on n'y apperçût rien, & s'affoiblissoit de jour en jour. Le 44, la douleur gagna le gosier, ce qui rendit la déglutition difficile; mais on n'observa ni répugnance pour la boisson, ni spasmes; l'œdeme étoit le même; l'éruption des jambes étoit un peu flétrie; la langue étoit humectée & peu chargée : il y eut des selles peu abondantes, & les urines vinrent en petite quantité. La nuit du 45 fut moins calme; l'haleine devint fétide, & le mal de gorge augmenta. Comme on soupçonnoit des aphthes dans l'intérieur de la bouche, du gosier & de l'œsophage, on prescrivit le vin de kinkina. Le 46 l'enflure gagna les bras; les dents & les lèvres se couvrirent de mucosité noirâtre; le pouls étoit petit & déprimé, & l'affaissement considérable : la malade conservoit sa connoissance; la gorge étoit toujours très-douloureuse, & la déglutition difficile. Pendant la nuit elle but à plusieurs reprises, & sans répugnance; l'affaissement augmenta beaucoup; le pouls devint de plus en plus foible. A huit heures du matin elle étoit sans connoissance; elle avoit à peine le pouls sensible; l'intérieur de la bouche étoit enduit d'une croûte noirâtre, ainsi que

les lèvres & les dents. Elle expira à huit heures & demie du matin, le 47°. jour du traitement, & le 51°. de ses morsures : elle rendit une très-grande quantité de sang dissous & corrompu qui paroissoit venir du gosier ; elle n'eut ni délire, ni convulsion, & au moment de son décès, la plaie étoit encore humide & couverte de pus.

On insiste sur tous les détails de sa fin, qui n'ont d'ailleurs rien que de très-ordinaire, pour mettre à portée de juger qu'elle n'est morte avec aucun symptôme d'hydrophobie, même le plus équivoque: il eût été à desirer que l'on eût pu joindre ici le procèsverbal de l'ouverture de son cadavre; mais des circonstances particulières ont empêché de le faire, & elle a été enterrée plus tôt qu'on ne l'avoit présumé.

SECONDE CLASSE.

Des Malades qui ont été mordus à travers leurs vêtemens.

Ire. OBSERVATION.

Antoine le Fevre, garçon marbrier, âgé de 16 ans, petit, maigre, peu formé pour son âge, & d'un caractère doux & tranquille, avoit été mordu à la région hypogastrique, du côté gauche, à deux travers de doigt de l'os des isles: il avoit deux coups de dents distans l'un de l'autre d'un pouce, & qui étoient marqués par de

petites croûtes. Il entra à la Charité le premier février, cinq jours après son accident: on lui appliqua sur sa morsure un véficatoire, & on lui fit prendre une demi-dose du bol, un lavement, une friction d'un gros chaque jour, & la tisane : il dormit bien, eut deux selles, & le pouls étoit bon. Le troisième jour il se plaignit d'un mauvais goût dans la bouche; dans la nuit il lui prit un peu de fièvre, & il évacua beaucoup avec douleur de ventre. Malgré cet état, le gardien lui fit prendre une purgation prescrite la veille, de sorte que le matin à ma visite, je le trouvai avec de violentes coliques, rendant des selles fréquentes & sanguinolentes; le vésicatoire qui étoit très-humecté étoit desséché, & le malade fort abattu: je prescrivis aussi-tôt des lavemens avec la graine de lin & le suif, & une tisane de riz avec la gomme arabique, &

demi-once de firop diacode par pinte, ce qui calma les douleurs & diminua les évacuations qui ne furent plus teintes; la fièvre étoit aussi diminuée le soir : la nuit suivante il n'eut que deux selles, & les accidens étoient cessés. Je continuai le même régime le lendemain & le 6, faisant ajouter les feuilles de rhue à la tisane adoucissante : la langue ce jour-là me parut fort chargée ; il avoit éprouvé pendant la nuit quelques coliques. Le 7 les coliques étoient cessées; je le purgeai avec une once & demie de manne & demi-once de catholicum, dans une décoction de 18 grains d'ipécacuanha concassé : il prit de l'eau de veau pour boisson; il fut beaucoup évacué, mais il éprouva encore quelques légères coliques : le soir la langue étoit plus nette. Il avoit reçu le 6 une friction d'un gros; je lui en fis donner le 8 une d'un gros & demi, & les lui fis continuer les jours suivans à la dose d'un gros : je réduisis la masse pilulaire à un tiers, & je suspendis les lavemens à l'oxymel, qui constamment lui donnoient quelques douleurs d'entrailles: il se porta bien pendant cet espace de temps; le pouls étoit réglé; il avoit chaque jour une ou deux selles,

& dormoit bien. Le 17 le pouls étant élevé, & les gencives un peu gorgées, je suspendis les frictions. Le pouls fut le même le 18 & le 19, & redevint naturel le 20 : je sis reprendre les frictions le 19, & les continuai jusqu'au 22, où la bouche devint très-douloureuse & très-humectée de salive. Les urines furent abondantes le 12, le 13 & le 15; elles le furent encore les 19, 20 & 22; mais ce jourlà le ventre n'ayant pas été libre comme à son ordinaire, & craignant que la salivation ne se déclarât, je prescrivis un lavement composé de trois onces de miel mercuriel, & d'un gros de cristal minéral, ce qui lui procura deux fortes selles. Je le purgeai le 25 avec deux onces de manne, quatre onces de casse, & un gros de follicules: cette purgation lui procura cinq felles, lui sit perdre l'appétit, & le sit tomber dans un état de foiblesse considérable. Le pouls devint mollet, lent, & resta dans cet état jusqu'au 28, où le malade commença à desirer les alimens & reprit vigueur. Je recommençai le bol, & le continuai jusqu'au 35e. jour du traitement qui étoit le 40e, de la morfure. Le procès-ver-

122 Traitement de la Rage,

bal de visite fait le 54e., dit : La plaie où étoit placé le vésicatoire suintoit encore hier, & paroît aujourd'hui presque sèche. Le Fèvre est en trèsbon état.

IIe. OBSERVATION.

La femme du sieur Laurent, aubergiste, âgée de 50 ans, grande, forte, affez graffe, vive, naturellement gaie, mais vivement tourmentée par l'inquiétude que lui donnoit son accident, quoiqu'elle affectat un air de sécurité, avoit à la partie inférieure & un peu postérieure du bras gauche, à quatre pouces au dessus du coude, trois morsures formant un triangle, & à deux pouces l'une de l'autre : on les avoit panfées avec le baume d'Arcæus, l'onguent de la mère, & par-dessus des compresses d'eau marinée. Le 30, c'està-dire trois jours après avoir été mordue, la malade éprouva un frisson considérable, des douleurs violentes qui remontoient de la plaie à l'épaule, & il survint un peu de délire. Le cas paroissant urgent, on prit le parti d'appliquer le cautère actuel sur toute la circonférence des plaies, & on fit ensuite une incision cruciale, profonde,

ter

ac

100

de trois pouces de long sur deux de large. Le lendemain on enleva les lambeaux & les graisses; on pansa ensuite avec de la charpie imbibée d'eau de Luce, on mit par-dessus des plumaceaux enduits d'un digestif animé, & on enveloppa le tout avec un emplâtre d'onguent de styrax, pour contenir l'appareil. Sur tout le bras on appliqua des compresses d'eau marinée, dans laquelle on ajouta un peu de décoction de kinkina. Les accidens se calmèrent, de manière que le 31, qui étoit le second jour de son traitement, la tête étoit très-tranquille, les douleurs étoient moindres, & elle avoit à peine de la fièvre. Le pouls fut parfaitement bon le 3; elle avoit assez bien dormi, & avoit eu une selle à l'aide d'un lavement; elle commença l'usage du bol, reçut une friction locale assez forte, & une friction de demi-gros aux jambes; la boisson passoit assez difficilement : le soir il survint de l'inflammation dans toute la circonférence du bras où on avoit fait la friction locale, & il devint dur & tendu jusqu'à sa partie supérieure. Cet accident, que j'attribuai à la friction locale, ne causa heureusement pas de

Fi

fièvre. Comme la malade attendoit ses règles, elle prit un bain de pieds. La nuit suivante elle dormit quatre heures, & fut éveillée en révant qu'elle étoit dans la rivière & dans de la boue : on lui donna beaucoup à boire; elle but considérablement, urina de même, & eut quatre selles. Le lendemain la dureté & l'inflammation étoient beaucoup diminuées par un cataplasme que l'on appliqua dessus tout le bras : on lui donna le bol à dose entière, & une friction de demi-gros; on mêla l'onguent mercuriel avec le digestif, & on modéra la friction locale. Le soir la malade eut le pouls plus agité, fentit des feux & des sueurs momentanées; elle étoit plongée dans la plus grande tristesse, & tourmentée par les idées les plus lugubres: je lui sis raser le dessus de la tête, & lui sis faire une friction avec la teinture de cantharides, & je fis ensuite couvrir la tête d'une calotte de laine. La nuit du 4 au 5 fut plus tranquille; la malade n'eut pas de rêves; le pouls étoit bon; la plaie commençoit à rendre un pus de meilleure qualité : je fis continuer deux fois dans le jour la friction, avec la teinture de cantharides sur la

tête: la malade reçut aussi une friction d'un gros & demi de pommade mercurielle; elle eut trois selles & urina abondamment; sa langue étoit sèche: elle le fut encore le 6, où le pouls devint un peu concentré; elle avoit dormi quatre heures à plusieurs reprises, s'étoit éveillée par des rêves inquiétans qui l'avoient beaucoup fatiguée, & se trouva toute en larmes à son réveil; elle continua le même régime, & sa friction avec l'onguent mercuriel fut de deux gros; elle n'eut pas d'appétit; le soir le pouls étoit vif, & il y avoit un peu de fièvre; elle n'eut point de selles, & ne rendit que le lavement. La nuit suivante sut meilleure, les règles parurent ; la malade se trouva bien toute la journée, & urina beaucoup; la langue étoit sèche & chargée : je continuai les bols & suspendis les frictions. Le bon état se soutint jusqu'au 8 au soir, où le pouls devint dur & concentré, & où la malade éprouva une légère oppression; les règles furent très-abondantes pendant ce temps : la plaie rendoit un pus louable & assez abondant. Il n'y eut rien de remarquable les deux jours suivans, pendant lesquels le pouls

fut toujours un peu vif & concentré; les règles diminuèrent graduellement, & les urines furent très-abondantes : la malade avoit le ventre affez resserré. Les règles parurent encore jusqu'au 13; la langue étoit chargée, & la malade n'avoit pas d'appétit : je recommençai les frictions dès le 11, par deux gros, je n'en donnai qu'un le lendemain, & je revins à deux gros, aussitôt que les règles furent entiérement cessées : la malade étoit en très-bon état, dormoit bien, & commençoit à avoir l'ame tranquille. Ce bon état se soutint le même sans changement, ni altération : après avoir continué les frictions à la dose de deux gros depuis le 11 jusqu'au 18, je la sis reposer deux jours. Le 18 elle eut de légères sueurs qui ne se soutinrent pas; on recommença les frictions le 21 & les deux jours suivans, à la dose d'un gros & demi; du 24 jusqu'au 29, à celle de deux gros: ce fut alors que je fis cesser les frictions. Le mercure ne parut pas causer de crises chez cette semme, si ce n'est que les gencives étoient un peu gorgées. Je la purgeai le 29e. & le 30e. jour du traitement; elle fut évacuée cinq fois à la première médecine, &

fix à la seconde : on l'avertit que nos Confrères viendroient la voir ce jourlà. Cette annonce lui causa une révolution qui la fit trouver mal; elle éprouva le soir des tintemens dans les oreilles, de la rougeur & de la chaleur au visage, qui lui a duré une heure: cette révolution réveilla sa tristesse, qui étoit d'autant plus grande qu'elle avoit appris la mort de la femme Champion décédée il y avoit trois jours. Le 32 elle se remit assez bien, & continua à se bien porter jusqu'au 40e. où elle apprit que le fieur Gravant se mouroit; elle éprouva ce jour-là des tintemens d'oreilles, sa tête étoit étonnée; elle se plaignit d'un mal-aise & de lassitude dans les jambes, & d'un serrement d'estomac considérable.

Comme elle attendoit ses règles, je lui sis prendre un bain de pieds : jusqu'à cette époque elle avoit toujours continué la dose entière du bol & les lavemens, & avoit pris la boisson prescrite, beaucoup affoiblie, parce qu'autrement elle lui causoit un dégoût insurmontable. Le 41 sa physionomie étoit fatiguée & démontée, & elle avoit toujours de l'inquiétude; elle fut

dans ce même état jusqu'au 45 (a), où elle reprit sa tranquillité & le sommeil. Pendant ces cinq jours-là elle avoit eu dans la nuit des rêves effrayans (b).

La plaie fut pansée selon les règles de l'art: on lui sit plusieurs sois des frictions locales autour de la plaie, & elles ont presque toujours causé une légère inflammation, l'engorgement des glandes cutanées, & une éruption douloureuse. Le 54e. jour où l'on dressa le procès-verbal de visite, on s'expliqua en ces termes à ce sujet: La plaie est encore ouverte & suppure un peu; elle jouit de la plus parsaite santé.

(b) Elle eut encore une révolution le 28 de mars; elle apprit que Briquet étoit retourné à la Charité, & étoit attaqué de la rage : elle se rendit elle-même à cet hôpital, & pénétra dans

⁽a) Des propos dictés par la foiblesse, ou par la méchanceté, dont elle connoissoit cependant toute la sausseté, avoient augmenté ses inquiétudes : ses craintes ne se sont dissipées que depuis la visite du lundi 13 de mars. Deux semmes inconnues entrèrent chez elle pour y prendre leur repas ; elles parlèrent en sa présence de l'accident arrivé à Sensis le 27 de janvier & l'assurèrent qu'on avoit déja fait étousser entre des matelats quatre des malades que l'on avoit traités, & que le lendemain les Médecins devoient venir pour faire étousser tous les autres masades.

IIIe. OBSERVATION.

Le fils de M. de Bray, Avocat à Senlis, âgé de 7 ans, d'une bonne santé, & d'un caractère vif & gai, fut mordu à la partie moyenne inférieure & externe du bras gauche: il avoit une plaie de la longueur d'un pouce, provenant de la réunion de deux ouvertures faites par les dents qui avoient pénétré & avoient formé un finus. Cet enfant, depuis son accident jusqu'au 31 janvier que nous le visitàmes, avoit observé un régime adoucissant & délayant; il prit dès le premier jour un quart de la masse du bol, un lavement, & le soir une friction de demi-gros: il fut purgé le lendemain avec une once & demie de manne, un gros de follicules, & un gros de sel végétal; & le soir il reçut encore une friction de demi-gros. Le lendemain & le jour suivant les frictions ne furent que d'un scrupule; pen-

la salle où il étoit pour l'y examiner. Comme Briquet n'avoit pas alors de convulsions avoit toute sa connoissance, elle se tranquillisa; le 2 avril sa plaie suppuroit encore, & elle se portoit très-bien.

dant ces deux jours le pouls fut élevé. & je n'observai aucun changement dans l'état du malade : il dormit bien, alloit à la selle une ou deux fois, & avoit bon appétit. Le 5e. jour le pouls fut plus tranquille, & il y eut des urines abondantes qui continuèrent ainsi les jours suivans jusqu'au 9, & qui furent accompagnées de sueurs pendant la nuit. Les frictions, qui du 3 au 8 avoient été tous les jours de deux scrupules, furent données le 8 à la dose d'un gros, & je continuai le bol & les lavemens à la dose ordinaire : je fus obligé de suppléer plusieurs fois les lavemens à l'oxymel par des lavemens émolliens; les premiers procurant des felles très - abondantes accompagnées de coliques. Les sueurs qui recommencèrent le 13, surent très-sortes les trois premiers jours, & continuèrent jusqu'au 18, où le soir il survint quelques coliques qui existoient encore le 19, mais moins fortes. Le 17 & le 18 je laissai reposer le malade, parce que je m'appercevois que les gencives se gorgeoient. Le 19 je prescrivis encore une friction d'un gros & le bol. Le 20 il parut des aphthes dans l'intérieur des joues; le pouls s'étoit élevé depuis deux

jours : je fis cesser l'usage du mercure; je prescrivis un bain de pieds, & un lavement de deux onces de casse & d'un gros de cristal minéral. Le 12 le pouls étoit encore élevé, cependant il y eut encore des sueurs: j'ordonnai le même lavement, & le 22 je purgeai avec une once & demie de manne, deux onces de casse, & demi-gros de sel de Glauber : le malade évacua cinq fois, & eut encore ce jour-là de légères sueurs qui furent suspendues le 23, & recommencerent le 24. Je le purgeai le 25, & je m'apperçus le 26 que les aphthes disparoissoient. Je recommençai le 27 l'usage du bol dont je supprimai le cinabre, & lui fis donner des lavemens simples. Le 30 les sueurs recommencerent, & continuèrent jusqu'au 35. Depuis le 27 le ventre étoit resserré, & les lavemens l'évacuoient à peine. Le 32 le fondement étoit très-échauffé, & les environs en étoient rouges & suintoient : je fis prendre des demi-bains au malade, & des bouillons d'herbes potagères ; le ventre se lâcha; l'enfant qui éprouvoit du mal-aise se sentit mieux : j'ajoutai le 36 un gros de sel végétal au premier bouillon, ce qui procura trois

grandes évacuations. Le 38 il eut encore quelques coliques, mais qui ne durèrent pas; il s'est bien porté depuis cette époque jusqu'à celle où on dressa le procès-verbal de visite. La plaie suppura toujours assez abondamment : comme elle étoit placée à l'endroit du bras où l'on fait les cautères, dès le 5e, jour on y mit une boule de cire pour s'opposer à la cicatrice, & diminuer la douleur des pansemens. Le procès-verbal fait le 54e. jour après l'accident, dit que la boule de cire que l'on a mise dans la plaie du bras de l'enfant, y entretient une fuppuration abondante, & qu'il est du reste en bon état.

IVe. OBSERVATION.

Le 14e. malade qui a été soumis à notre traitement, est le nommé Jean-Baptiste Foucault: cet enfant âgé de 11 ans étoit petit, peu avancé, son teint étoit jaune; il portoit depuis long-temps une glande engorgée à l'angle droit de la mâchoire: il avoit à la partie externe un peu postérieure de l'avant-bras droit, trois déchirures, dont deux communiquoient ensemble. Cet ensant se présenta à la Charité

le premier février dans l'après-midi, le 6e. jour depuis sa morsure : on élargit les ouvertures, & on les fit communiquer ensemble. Il ne put entrer à la Charité que le 2 : on lui fit prendre les frictions à la dose de deux scrupules, le tiers du bol & le lavement; & on continua les deux jours suivans, pendant lesquels l'enfant se porta bien. Le 4e, jour le pouls étoit plus élevé, & il y avoit de la chaleur à la peau; la langue étoit d'un rouge vif: je lui prescrivis du petit-lait, un lavement émollient, sans cependant interrompre ni le bol, ni les frictions: le soir la chaleur diminua. Le lendemain le malade avoit bien dormi, il eut quelques coliques; je continuai les délayans & adoucissans, ainsi que la friction & le bol; le soir la langue se chargea; elle s'humecta les jours suivans, pendant lesquels le pouls resta vif & dur : chaque jour le malade avoit une ou deux selles. Le 9 il survint une crise par les urines qui furent on ne peut plus abondantes pendant tout le traitement, excepté le 14 & le 17, où le malade éprouva de légères coliques. De cette époque je sis donner les frictions à la dose d'un gros, & les continuai jus-

qu'au 17, où le malade se reposa. Les coliques étant cessées le 19, je prescrivis encore une friction: le malade n'en prit pas le 20; ce jour-là je trouvai la bouche fort humectée. Le 21 on fit encore une friction; le soir il se déclara une légère salivation, & le pouls devint élevé. Le 23 le malade recut la dernière friction; la salivation n'étant pas augmentée, je purgeai le 25 & le 30 avec un gros de follicules, un gros de sel végétal, & deux onces de manne; ces deux purgations l'évacuèrent bien, & le pouls devint réglé & naturel des le lendemain de la première. La crise par les urines a continué jusqu'au 31: je retranchai le bol le 35e. jour, & il n'a pris aucun médicament depuis ce temps jusqu'à sa sortie de la Charité, où il étoit en bon état. larquels le pondencife mit &c. cur c cha-

Ve. OBSERVATION.

Le nommé Jacotin, de Villers Saint-Frambourg, âgé de plus de 70 ans, grand, maigre, sans infirmités, mais épuisé, soit de misère, soit de fatigue, se livrant fréquemment à la boisson, faisant beaucoup d'usage d'eau-de-vie

pour laquelle il facrifie tout & se prive d'alimens, d'un caractère gai & sans inquiétude, fut mordu à la partie supérieure interne de la cuisse gauche, où il avoit deux ouvertures affez pénétrantes, & placées à un pouce l'une de l'autre : il entra à la Charité le 3 février, 8 jours après avoir été mordu. Je lui fis aussitôt appliquer un emplâtre vésicatoire sur les plaies; on lui administra une friction de deux gros, & deux lavemens, & il fut purgé le lendemain: il avoit assez bien dormi les deux jours précédens. La nuit du 3 il fe releva 11 fois pour uriner, ce qui troubla un peu son sommeil; cependant à chaque fois il se rendormoit aussitôt : il passa toute cette journée en fort bon état, & il prit chaque jour le bol en entier, le lavement & une friction de deux gros; mais la nuit suivante il ne put reposer; il eut douze selles, sans cependant aucune douleur de coliques. Le matin le pouls étoit petit & concentré; les évacuations furent aussi fréquentes dans la journée, & continuèrent pendant toute la nuit du 4 au 5. Le 5 au matin la langue étoit chargée & la bouche pâteuse; je lui sis prendre douze grains

d'ipécacuanha auquel j'ajoutai un grain de tartre stibié: je lui avois prescrit dès le premier instant de la diarrhée une tisane mucilagineuse adoucissante; je la lui fis continuer : le vomitif produisit beaucoup d'effet par haut & par bas : le soir il prit demi-gros de diascordium qui le fit un peu reposer. Le lendemain 6, il avoit le pouls vif, fort & gros; il n'avoit eu qu'une selle & beaucoup d'urines. Le 7 se passa de même, mais le 8 les évacuations recommencèrent à être fréquentes & abondantes; le pouls étoit mou & fiévreux, & le malade n'avoit pas reposé; j'interrompis les frictions que j'avois administrées le 6 & le 7, & le bol dont je n'avois donné que demi-dose, mêlée avec autant de diascordium : je fis continuer les lavemens émolliens, auxquels j'ajoutai une tête de pavot en décoction. Le 9 il dormit mieux; le pouls étoit moins fiévreux; il n'y eut que trois selles ; les urines redevinrent abondantes : je continuai le même régime le lendemain; alors l'état du malade devint meilleur; la bouche étoit moins mauvaise & la langue moins pâteuse. Le malade étoit trèsfoible: j'ajoutai à la thériaque dont il

avoit pris la veille un demi-gros, une demi-dose de la masse pilulaire, & je fis continuer ainsi jusqu'au 13. Le 12 le pouls qui étoit devenu plus fort & mou, fut assez affaissé. Le 13, aux urines qui étoient assez abondantes, se joignit une légère sueur : le malade dormoit bien, avoit chaque jour une ou deux selles, mais il étoit dans un état de foiblesse considérable. Le 14 & le 15 le pouls fut assez dur & élevé, & les sueurs qui furent trèsfortes suppléèrent aux urines. Le 12 & le 13 il continua l'usage de la thériaque avec un tiers du bol, reçut une friction d'un gros, que je portai à un gros & demi le 14: alors je retranchai la thériaque, & prescrivis une dose entière du bol; la dureté du pouls me fit suspendre tout médicament le 15. Le 16 les sueurs continuèrent; le malade devint très-foible, eut beaucoup d'évacuations, un dégoût confidérable; la langue étoit pâteuse, & il ne dormit pas. Cet état fut le même le 17 & le 18, à l'exception des selles qui étoient très-modérées : la bouche étoit mauvaise & la langue chargée. Je le purgeai le 19 avec deux onces de manne, une once de catholicum

double dans une décoction de demigros de follicules : cette purgation l'évacua doucement. La nuit suivante les fueurs abondantes recommencerent, & continuèrent jusqu'au 25. Le 20, après un léger mouvement de fièvre, il expectora une très-grande quantité de crachats épais & visqueux, & se plaignit d'une foiblesse extrême : il ne pouvoit se lever, & se remuoit dans son lit avec la plus grande difficulté; j'avois suspendu tout médicament, & je lui faisois prendre de la gelée de corne de cerf, & quelques cuillerées de vin de Rota : il refusa tout autre aliment jusqu'au 26, où le pouls acquit un peu plus de force: alors je recommençai les bols antispasmodiques de camphre & de musc, d'où je retranchai le cinabre : son état s'améliora un peu; les sueurs, qui avoient été interrompues le 25, recommencerent le 28. Le 32 le malade commença à se lever, mais à peine put-il rester quelques instans hors du lit : cet état de foiblesse diminua insensiblement par un régime analeptique. La plaie du malade suppura toujours jusqu'au 54e. jour des morsures, ainsi qu'il est constaté par le procès verbal de visite. Il

y est dit aussi que les gencives sont gonssées & mollasses, que l'on observe des taches scorbutiques sur les mains, pour lesquelles on conseille l'usage des remèdes appropriés en pareils cas.

FIN.

CERTIFICATS.

NOUS soussignés Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de la ville de Senlis, invités par MM. les Maire & Echevins de ladite ville, de nous rendre à l'hôtel commun pour entendre la lecture du Mémoire ci-dessus & des autres parts, & après l'avoir prise, attestons qu'il est vrai en tout son contenu.

Fait en la Chambre du Conseil de l'Hôtel de Ville de Senlis le 8 août 1780. DUVAL, Docteur en Médecine; JOLLY, Chirurgien-Major de l'hôtel-Dieu; GENEST, Lieutenant de M. le premier Chirurgien du Roi; TIRLET; LAFOREST, Maître en Pharmacie; THÉODOSE BRISSON, Prieur & Chirurgien de la Charité.

NOUS soussignés, certifions & attestons à tous qu'il appartiendra, que le cruel accident du 27 Janvier dernier, arrivé en notre ville, ayant exigé de notre part la plus grande attention, nous avons invité MM. les Médecins, Chirurgiens & Apothicaires de Senlis, & M. le Prieur de la Charité, de se rendre à l'hôtel commun où nous leur avons proposé d'adopter la méthode de M. de Lassone pour le traitement des personnes mordues; ce qu'ils ont accepté avec d'autant plus de raison, que ce traitement étoit autorisé par le Gouvernement, & que par le nombre des blessés assemblés sous nos yeux, on pourroit juger par la suite de ses effets, & lui assurer le degré de confiance qu'il méritoit déja.

Que dans cette circonstance nous avons sollicité auprès de M. l'Intendant de Paris les secours nécessaires; que ce Magistrat s'est empressé de nous en accorder, en envoyant à Senlis MM. Desperrières, Andry, Delalouette, Vicq d'Azyr & Thouret, Médecins, de la Société Royale de Médecine, qui ont employé les remèdes désignés dans le

Mémoire des autres parts.

Qu'en conséquence nous avons as-

sisté avec la plus scrupuleuse exactitude à tous les traitemens des dissérens malades, aux pansemens de leurs blessures, & à l'ouverture des cadavres de ceux qui ont péri dans l'hydrophobie; & que tout ce qui est relaté au même Mémoire est conforme à ce qui s'est pratiqué en notre présence, & a été consigné dans des procèsverbaux alors signés de nous.

Certifions en outre que depuis le traitement subi par le fils de M. de Bray, Avocat & Assesseur en la Maréchaussée, la veuve Laurent, les nommés le Fèvre, Dreux, Foucault, Jacotin, Pauline Dumont, la semme Rougemont, la semme Brillet, & Cailleux, il n'est survenu à ces personnes aucun accident des suites de leurs morsures, & que toutes jouissent actuellement de la meilleure santé possible.

Nous ne pourrons nous empêcher de donner ici un témoignage public de notre reconnoissance au zèle, tant de MM. les Députés de la Société Royale de Médecine, que de MM. les Médecins, Chirurgiens & Apothicaire de notre ville, qui dans ce malheureux événement ont donné des preuves de leur humanité: nous en devons autant

aux soins du Frère Théodose Brisson, Prieur de la Charité, dont les talens distingués, comme Chirurgien, ont

procuré les plus grands secours.

Fait au Bureau de l'Hôtel de Ville de Senlis, à l'assemblée convoquée par MM. les Maire & Echevins, le 8 août 1780. DESLANDES, Lieutenant Général & de Police; Roze, Lieutenant particulier & Subdélégué; Bosquillon, Procureur du Roi; LE BLANC, Confeiller au Présidial, Maire & Subdélégué; Foullon, Avocat & Echevin; Fourney, Procureur & Echevin; Mayré, Echevin; Benoist, Echev. DE BRAY, Asses, de la Maréchaussée.

letter i i mich tura war de cos periole

In the sponse of the second control of the

dorger ici in temoren ge public de

discouncillance as sele, will de

China China Carlo State

unich qui dans ce initie

manual tracks beneat the sugar the street

Definite de la Societe Com

- No to to the political state of the

